Initiatives : 11 pages d'offres d'emploi

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15359 – 7 F

MERCREDI 15 JUIN 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Marchandage pour Tchernobyl

HUIT ans après la plus grande catastrophe nucléaire civile de tous les temps, les pays les plus industrialisés semblent enfin prêts à passer aux actes et à se donner les moyens de faire fermer Tchernobyl, qui demeure l'une des centrales les plus dangereuses du monde. Poussés par François Mitterrand et Helmut Kohl, les pays du G7 devraient, début juillet à Naples, décider d'un plan d'action en ce sens, assorti d'une « aide à long terme pour restructurer l'ensemble du secteur électrique en Ukraine ».

Si ce plan était adopté, il se traduirait par l'octroi de quelques centaines de millions à 1 milliard de dollars à ce pays pour terminer rapidement la construction de trois réacteurs nucléaires plus modernes – Rovno, Zaporozhe, Khmelnitski – achevés à près de 80 %. Seule condition, la fermeture des deux derniers réacteurs de la centrale de Tchernobyl, qui sont restés en activité après l'explosion de 1986 et les incendies de 1990 et de 1991.

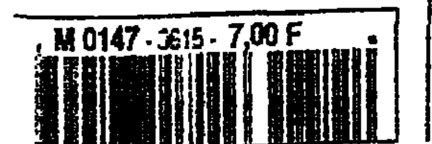
UN tel projet ne peut que satisfaire une Europe vivant aux portes de ces installations dangereuses. Seule divergence : certains experts estiment que des centrales thermiques classiques et la mise en place d'un solide plan d'économie d'énergie pourraient remplacer avantageusement les trois réacteurs nucléaires à achever (les deux tranches encore en fonctionnement à Tchernobyl ne fournissent que 3,3 % de l'électricité du pays). En effet, les pays de l'Est, du fait d'un gaspillage inacceptable, consomment environ trois fois plus d'énergie par habitant que les Occidentaux. C'est la raison pour laquelle la Banque européenne pour la construction et le développement (BERD) vient de créer une unité spéciale chargée de réfléchir sur ces problèmes.

Cela ne fait pas vraiment partie des priorités du président Leonid Kravtchouk, pour qui Tchernobyl est un atout précieux. Empêtré dans des difficultés politiques et économiques inextricables, il tente d'exploiter au maximum la détermination nouvelle des pays industrialisés. Passées en un mois et demi de 3 à 14 milliards de dollars, ses exigences pour fermer la centrale ukrainienne représentent à la fois un argument électoral à usage interne et un appel au secours à l'extérieur.

LE chef de l'Etat ukrainien n'est pas assuré en effet d'être réélu à la fin juin. Face aux ultra-nationalistes et aux pro-Russes qui le talonnent, il a tout intérêt à montrer qu'il ne cède pas aux pressions de l'étranger. Aussi entend-il négocier au mieux la fermeture de la centrale accidentée contre une aide économique substantielle, comme il l'a fait avec le stock d'armes nucléaires hérité de l'ex-URSS. Les membres du G7 pourraient être sensibles à ces arguments. Même modernisés, des réacteurs nucléaires resteront toujours dangereux dans un pays en perdition.

Lire nos informations page 15 ainsi que le deuxième volet de notre série « Les énergies de l'an 2 000 », page 19

M 0147 - 3615 - 7,00 F



Tandis qu'en Italie l'ex-parti communiste change de secrétaire général

Le résultat du scrutin européen incite M. Chirac à accélérer son entrée dans la course présidentielle

L'arrivée en force au Parlement européen de députés de droite représentant divers courants anti-européens, ou qui contestent la voie jusqu'à présent suivie par les Douze, donne à l'assemblée de Strasbourg un caractère d'imprévisibilité nouveau. Dans plusieurs pays se manifestent déjà les conséquences des élections du 12 juin. Tirant les leçons de la montée de la droite en Italie, le secrétaire général du Parti démocratique de la gauche (PDS, anciens communistes), Achille Occhetto, a démissionné mardi 14 juin de ce poste.

En France, le débat est relancé dans la majorité sur l'unicité ou la multiplicité de candidats à l'Elysée. Certains à l'UDF et dans l'entourage de Jacques Chirac se prononcent pour la reconnaissance de sensibilités différentes, alors que Nicolas Sarkozy, proche du premier ministre, privilégie une candidature d'union. A brève échéance, le président du RPR va être conduit à soumettre à l'opinion le projet présidentiel sur lequel il travaille depuis plusieurs mois.





M. Occhetto, bouc émissaire ?

ROME

de notre correspondante

Dans sa lettre de démission, rendue publique mardi 13 juin, Achille Occhetto ne l'écrit pas, mais derrière l'amertume qu'il exprime, le secrétaire sortant du Parti démocratique de la gauche (PDS) ne cache pas qu'il se considère comme un bouc émissaire. La stagnation de son parti, face à *« la montée préoccupante de la droite »*, s'explique autrement, pense-t-il, que par le problème du seul *« leadership »* du PDS. Aussi cède-t-il la place, face aux pressions, aux incompréhensions, pour ne pas aggraver les tensions, non *« par esprit de capitulation, mais avec fierté et pour que le PDS puisse mieux lutter. »*. Et tandis que son secrétaire-fondateur claque la porte, le PDS se retrouve face à ses faiblesses et à son identité encore inachevée. Car c'est là le fond du problème de ce parti axe de la gauche qui s'effrite un peu plus à chaque consultation, passant de 20,4 % aux législatives de mars à 19 % environ aux européennes, sans affirmer vraiment sa présence.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite page 8

Le désarroi du RPR

Les élections européennes passées, les faux semblants présidentiels restent en place. Alors que la gauche non communiste se débat avec le score catastrophique obtenu par son « candidat naturel » aux élections du 12 juin, la droite, qui est scindée sur la question européenne, s'interroge sur la meilleure stratégie à adopter pour la consultation suprême de 1995, autour de laquelle s'articule tout le système politique français. Si les uns cherchent un remplaçant à Michel Rocard, les autres, qui évitent soigneusement de prononcer des noms, se demandent si la majorité doit être représentée par un seul candidat où si chacune des deux familles doit avoir son champion pour défendre ses couleurs.

Le moindre des paradoxes n'est pas que l'auteur de l'implosion de la droite lors des élections européennes, Philippe de Villiers se prononce, précisément, pour une unité de candidature à l'élection présidentielle. Le nouveau député européen va devoir abandonner l'un de ses deux mandats nationaux pour siéger au Parlement de Strasbourg.

OLIVIER BIFFAUD

Lire la suite page 9

Chute des marchés financiers

Les résultats des élections européennes ont affecté les marchés. En revanche, la victoire du chancelier Kohl a conforté la fermeté du mark. La remontée des taux d'intérêt pèse aussi sur les Bourses européennes, malgré un mieux mardi 14 juin.

page 23

L'immunité parlementaire de Bernard Tapie

L'Assemblée nationale a reçu, lundi 13 juin, deux demandes de levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie. Dénonçant ses *« infractions fiscales graves et intentionnelles »* dans la gestion du yacht le Phocéa, le procureur général de Paris met en cause M. Tapie pour fraude fiscale et abus de biens sociaux.

page 13

La mort du professeur Milliez

Clinicien hors pair et inlassable défenseur des droits de l'homme, le professeur Paul Milliez est mort à Paris, dimanche 12 juin, à l'âge de 81 ans. Considéré comme l'un des plus grands médecins de notre époque, ce chrétien fervent plaida, lors du procès de Bobigny, en faveur de la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse.

page 16

Du sang sur la neige au Karakorum

Inde contre Pakistan, le glacier du Siachen est depuis dix années « le champ de bataille le plus haut du monde »

GYONG (Nord du Pakistan)

de notre envoyé spécial

Là autour, sous les monstrueuses lances de pierre et les sombres tours *minérales* de la chaîne du Karakorum, des pentes plus mesurées accueillent des troupeaux de yaks, amenés au printemps par les habitants des ultimes villages des hautes vallées. Au-dessus, on apercevra un vol de perdrix sauvages, un ibex aux belles cornes ou un rare léopard des neiges. Plus haut encore, un aigle plane à l'occasion. *Mais au-delà*, il n'y a plus que des hommes à avoir fait leur habitat permanent de ces glaciers et ces sommets, jusqu'à 7 000 mètres d'altitude !

Ils portent, de ce côté-ci de la montagne, les insignes et grades de l'armée pakistanaise. Ils sont équipés de parkas polaires, de gants chauds malgré leur fine texture qui *garde l'habileté* manuelle, et de lunettes de glacier. Sur d'autres pitons, en face, si bien abrités qu'ils sont le plus souvent invisibles, d'autres hommes portent les mêmes vêtements contre les grands froids, mais avec les marques de l'armée indienne.

Nous sommes au rebord du glacier du Siachen, « le plus haut champ de bataille du monde ». Et, niché à plus de 4 000 mètres dans une gigantesque combe, Gyong, au bout d'une piste que sillonnent des véhicules militaires et des tracteurs tirant remorque, est, avec sa vingtaine de bâtiments de pierre ou de tôle, *« le PC opérationnel le plus élevé de la planète »*, selon le mot du lieutenant-colonel Afridi, chef du sous-secteur pakistanais couvrant le sud de ce théâtre d'opérations.

Depuis dix ans, les deux frères ennemis du sous-continent se livrent ici une guerre cruelle. La tension ordinaire entre ces pays qui se sont battus trois fois depuis l'indépendance en 1947 a soudain viré au conflit ouvert en 1984. Un bataillon du régiment indien Kumaon a été aéroporté sur les passes de la chaîne du Saltoro, qui domine le glacier du Siachen à l'ouest, en des sommets pointant à 7 500 mètres. Les *soldats de New-Delhi* ont aussitôt entrepris de construire des postes sur les hauteurs environnantes, entre 6 000 et 7 000. Cependant des milliers d'hommes étaient montés du Ladakh jusqu'à Zingrulma, au bout de la voie carrossable, là où, du Siachen, naît la rivière Nubra. De ce camp de base, en hélicoptère ou à pied, ils ont, en une opération très planifiée, *investi* le glacier lui-même.

Les troupes d'Islamabad, postées très à l'ouest en contrebas, mais qui faisaient, en apparence, de fréquentes patrouilles dans une zone qu'elles tenaient pour leur, en ces confins incertains de l'Etat du Cachemire, ont été prises de court. Elles ont donc, à leur tour, installé des positions dans la chaîne du Saltoro, en général au-dessous des postes indiens – sauf, nous dit le général Rashid, qui commande la brigade de Skardu, grand arrière du front du Siachen, *« à l'extrême nord du glacier, où nous occupons, à 7 000, la « selle de Conway », le plus haut poste permanent jamais tenu par des militaires »*.

Le premier choc a eu lieu le 23 juin 1984. Les états-majors ont d'autant moins publié de chiffres des pertes respectives que les opinions n'avaient pas été informées de l'ouverture du front ! Ce n'est qu'en 1985, après que des journaux étrangers eurent publié des échos de la *« guerre des glaciers »*, que Pakistanais et Indiens ont reconnu être entrés dans un nouvel affrontement ouvert. On sait, pourtant, que les premiers morts, il y a dix ans, ont été vingt-sept soldats indiens, tués dans une avalanche. S'installait ainsi une guerre qui allait faire peut-être un millier de morts ou disparus et 3 000 blessés, avec des pertes plus nombreuses en raison du froid (gelures) ou de l'altitude (œdèmes, crises cardiaques) que du feu.

Aujourd'hui 2 000 hommes peut-être, de part et d'autre, répartis semble-t-il en 200 ou 300 postes forts, chacun, de quelques unités à quelques dizaines de soldats, « occupent » les hauteurs.

JEAN-PIERRE CLERC

Lire la suite page 3

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

AFRIQUE

Nigéria : une société en guerre

Obsédées par la quête du pouvoir absolu, les élites africaines produisent une politique conçue comme une machine de guerre, qui ne connaît ni légitimité ni légalité. Et parce que la société est ainsi placée en état de guerre, ses spécialistes, les militaires, en viennent à la dominer. Le Nigéria, pays le plus peuplé de l'Afrique de l'Ouest, qui en est à son septième régime militaire, illustre dramatiquement cette dérive où la démocratie est introuvable.

par Claude Ake

Si l'expérience nigériane peut nous enseigner quoi que ce soit, c'est que l'Afrique semble engendrer un phénomène historique unique en son genre : une élite politique qui ne connaît que ses propres intérêts et n'a strictement aucun projet national, pas même un projet inadéquat. Cette élite est totalement investie dans la quête du pouvoir absolu et éternel. C'est sa seule moralité, la seule religion qu'elle connaisse. Les gagnants de cette compétition gagnent tout, les perdants perdent tout. La politique produite par un tel système ne connaît ni légitimité ni légalité, sa seule règle est l'opportunisme. Elle ne peut engendrer ni stabilité, ni autorité légale, ni démocratie, parce qu'elle est conçue comme une machine de guerre.

Quand chaque dirigeant veut le pouvoir absolu, la société est en guerre, et parce que la société africaine est en guerre, ce sont les spécialistes de la guerre – les militaires – qui en sont arrivés à la dominer. L'armée exerce en Afrique une énorme influence même dans les pays qui ne sont pas soumis directement à un pouvoir militaire. C'est une des grandes tragédies de ce continent, car l'armée n'est pas autre chose qu'un appareil hautement spécialisé dans l'utilisation de la violence, dont le règne commence quand la vie en société devient impossible et que les valeurs civilisées ne peuvent plus s'appliquer. C'est pourquoi tout régime militaire est, par définition, et inévitablement, dé-civilisateur.

La crise du politique

Il est difficile de dire en quoi les militaires peuvent contribuer à la démocratie ou au développement, sinon en se retirant du champ politique. Le temps est peut-être venu pour l'Afrique d'abolir l'armée en tant que telle, qui n'est le plus souvent qu'un instrument de répression intérieure, et de la remplacer par une force de police améliorée et une défense civile : cette formule coûterait moins cher, serait plus démocratique et moins favorable aux coups d'Etat.

Cependant, nous aussi, les représentants de la société «civile», nous posons problème. Nous sommes autant soumis à ceux qui détiennent le pouvoir qu'oppressifs pour ceux qui sont plus faibles. Nous corrompons les plus forts en leur donnant toute liberté, y compris celle d'user de nous. Nous sommes prêts à ramper dans l'espoir que les puissants vont nous remarquer et nous jeter quelques miettes.

Le Nigéria, qui connaît son septième régime militaire, est un triste exemple de cette tendance : on a vu sénateurs, gouverneurs et dirigeants des partis politiques abandonner allégrement le peuple et consentir *«dans l'intérêt national»* à toutes sortes d'humiliations. Avant de se raviser soudainement, les chefs du Parti social-démocrate ont approuvé, en échange de compensations substantielles, l'annulation de leur propre victoire électorale au scrutin présidentiel du 12 juin 1993, prétendument pour *«éviter un bain de sang»*.

Mais aucune démocratie ne peut croître au milieu de tant de docilité et d'opportunisme. Ceux qui ne prennent pas au sérieux la dignité humaine ne peuvent ni bénéficier de la démocratie ni prendre au sérieux les revendications démocratiques. Et notre difficulté à concevoir des rapports égalitaires – maîtres ou esclaves, nous ne connaissons pas d'alternative – constitue un obstacle formidable à toute coexistence pacifique, en particulier dans une société pluriethnique telle que le Nigéria.

On pose parfois la question : ne vaudrait-il pas mieux pour l'Afrique rechercher le développement plutôt que la démocratie ? La réponse est que la crise dans laquelle se débat le continent est précisément une crise du politique. Depuis les indépendances, la forme et la fonction de l'Etat n'ont pas changé : son pouvoir reste immense, arbitraire, souvent violent, menaçant. L'agressivité paranoïaque de nos dirigeants a aliéné les masses à tel point qu'il est devenu presque impossible de solliciter leur coopération. C'est cela, plus que tout autre facteur, qui est responsable du sous-développement de l'Afrique.

En démocratie comme en développement, l'Afrique a pris un tel retard qu'elle est pratiquement déconnectée du reste du monde. Il reste encore une petite chance que, dans le combat pour la démocratie, elle trouve le renouveau politique et l'élan nécessaires. Qu'elle échappe ainsi à une complète démoralisation, qu'elle ne soit pas laissée en marge de l'Histoire et du progrès, abandonnée à la misère et à l'oubli.

Nous devons mener ce combat avant qu'il ne soit trop tard. Or il est, déjà, très tard.

► Claude Ake est directeur du Centre pour l'avancement des sciences sociales de Port-Harcourt (Nigéria).

Rwanda : un siècle laid

Pendant le sommet de l'Organisation de l'unité africaine, qui se tient actuellement à Tunis, les massacres continuent au Rwanda. OUA, ONU, Ligue arabe... à quoi servent toutes ces organisations puisqu'elles n'arrivent ni à éteindre le feu ni à rendre la justice ? Cette fin de siècle est-elle condamnée au saccage de la valeur la plus essentielle : l'homme ?

par Tahar Ben Jelloun

De Tunis, nous parvient enfin une bonne nouvelle : l'Organisation de l'unité africaine (OUA) s'y réunit jusqu'au 15 juin. C'est une bonne nouvelle surtout pour les centaines de milliers de Rwandais dont les corps flottent sur l'eau du lac Victoria ou qui pourrissent au soleil le long des routes ou dans les fosses communes. La rivière Akagera a charrié ces corps pour les montrer à la conscience universelle, des corps anonymes, enflés, des corps noirs devenus pâles, vidés de leur sang, des corps tués dans leur sommeil ou dans leur fuite sans savoir pour quelle raison on les donnait en offrande au fleuve.

Se trouvera-t-il une voix pour interroger cette vénérable organisation et lui demander si elle dort bien, si elle fait de beaux rêves pour les enfants d'Afrique, si tout va bien pour ce continent qui était non seulement mal parti – d'après la formule de René Dumont –, mais qui n'est arrivé nulle part si ce n'est dans des champs de bataille où les massacres des enfants et des femmes est ordonné en priorité par une radio dite libre.

Une barbarie moderne

Se trouvera-t-il quelqu'un pour parler non plus de l'Afrique dont la faillite et le chaos sont de plus en plus admis au sein des grandes puissances, mais du devenir de l'homme, quel qu'il soit et où qu'il se trouve ? Nous assistons en cette fin de siècle au saccage normalisé, médiatisé, de la valeur la plus essentielle, celle qui fait l'histoire, la culture et la civilisation, l'homme en tant qu'être.

L'Afrique reste pour les uns un réservoir de matières premières gardé et entretenu par des dictateurs cyniques et assassins, protégés par la France, la Belgique ou par d'autres clients. Pour les autres, l'Afrique, mère des civilisations, n'est plus qu'un cauchemar, un vieux rafiot à la dérive.

La radio libre Mille Collines, une station Hutu de Kigali, appelait les gens de sa tribu à exterminer ceux de l'autre tribu, les Tutsis en commençant par les enfants : *«La tombe n'est qu'à moitié pleine ; qui veut nous aider à la remplir ?»* Il n'y a là ni bons ni méchants, mais un peuple pris de démence, livré à lui-même, les armes à la main, un peuple réduit à ses instincts les plus primitifs, c'est-à-dire les plus meurtriers.

Ce serait du simplisme, ou même du racisme, de croire que cette barbarie a des racines spécifiquement africaines. Le siècle est lourd d'injustices et de génocides. C'est un siècle laid. Cette laideur nous concerne tous. Ceux qui se croient civilisés ne doivent pas regarder de haut ce qui se passe au Rwanda. Cette barbarie est moderne. La haine entre les Hutus et les Tutsis est relativement récente. Elle a été suscitée par l'agression coloniale et la complicité entre des chefs souvent illégitimes et des puissances européennes.

Certes le Rwanda, comme d'autres pays d'Afrique, est devenu, surtout depuis la colonisation, une terre de massacres à répétition. Depuis 1959, c'est la quatrième guerre civile que connaît ce pays. Depuis, le racisme et la haine sont mutuels dans les tribus opposées. Le colonialisme belge a laissé des bombes à retardement : l'ethnisme armé en est une. Pour Kigeli V, roi du Rwanda en exil, *«ce sont les Belges qui ont attisé les rivalités»*. Il faut dire que l'Occident est passé maître dans la méthode qui consiste à vendre des armes puis à envoyer des ambulances quand il ne peut plus (mais le veut-il ?) imposer la négociation et la paix.

Les fantômes de milliers d'enfants coupés en tranches à coups de machette vont rôder autour du palais où la vénérable Organisation de l'unité africaine va se réunir pour «palabrer».

Certes l'ONU a échoué. Elle en a l'habitude (Somalie, Bosnie, etc.). Comme a échoué la Ligue arabe à arrêter la guerre civile au Yémen, une guerre qui a déjà fait cinquante mille morts.

A quoi servent toutes ces organisations puisqu'elles n'arrivent ni à éteindre le feu ni à rendre la justice ? Le monde s'embrase et les pompiers manquent d'eau. C'est cela l'avenir d'une grande partie des Etats qui n'ont pas réussi à se cimenter en tant qu'Etat de droit et qui renouent assez facilement avec la brutalité humaine, si peu humaine.

Quant à l'OUA, qui se soucie de ses résolutions et même de son existence ? Elle est là, juste pour être là, une pure formalité, pour ne pas désespérer entièrement, pour croire que, peut-être un jour, il en sortirait quelque chose qui ne serait pas totalement inutile.

► Tahar Ben Jelloun est écrivain.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

EX-YOUGOSLAVIE

La déclaration de Cracovie

Réunis à Cracovie (Pologne), les 7 et 8 juin, à l'initiative de l'Institut français et des Editions ZNAK, des universitaires, chercheurs, journalistes français et polonais ont adopté une «déclaration de principes» sur la guerre dans l'ex-Yougoslavie, après avoir entendu des représentants serbes, croates et bosniaques. Ebauche d'une prise de conscience morale contre la dictature du fait accompli, ce texte franco-polonais est aussi un appel à la construction urgente d'une Europe politique.

1. Le siècle qui s'achève a vu la naissance, le développement puis l'écroulement des régimes totalitaires, d'abord dans leur forme nazie en 1945 puis sous leur forme communiste en 1989. La fin de cette «honte du XX[e] siècle», quelles que soient les difficultés qui l'accompagnent et les nouveaux périls qui en résultent, doit être regardée d'abord comme une chance pour la civilisation.

2. Face à la renaissance des phénomènes nationaux auxquels on assiste aujourd'hui dans toute l'Europe, une distinction très nette doit être introduite entre l'affirmation du fait national, comme expression d'une identité collective et de résistance à l'oppression, et le néo-nationalisme, qui se présente comme idéologie exclusive de l'intérêt national, y compris dans une forme agressive, annexionniste – et même raciste.

3. Le désir d'affirmation des identités communautaires culturelles ou naturelles est donc légitime. Il ne devrait toutefois pas se traduire par l'élaboration de stéréotypes xénophobes et par cette culture de la haine qui se développe aujourd'hui dans l'ex-Yougoslavie, notamment sous l'influence de Milosevic et de ses partisans. Une même haine de l'autre, en particulier de l'immigré et de l'étranger, est en train de se développer dans toute l'Europe. Les soussignés appellent à la lutte contre la propagande et les agissements xénophobes.

4. De la même manière, les soussignés dénoncent avec force les courants politiques actuels qui, sous couleur de réconciliation nationale, conduisent à la banalisation du phénomène totalitaire, voire à la réhabilitation de régimes que les démocrates ont abattus hier les armes à la main.

5. Ils déclarent leur opposition résolue à toute tentative de modification par la violence des frontières reconnues par la communauté internationale. Ils précisent que cette déclaration implique l'opposition à toute annexion patente ou déguisée – dans le cas de l'ex-Yougoslavie – et à toute atteinte à l'intégrité territoriale des Etats reconnus par l'ONU.

6. Ils affirment que toute reconnaissance du fait accompli, qui consacrerait le droit de conquête et, à plus forte raison, la purification ethnique bafoue les principes de l'Organisation des nations unies et de l'Europe démocratique.

7. Dans le cas d'États pluriethniques comme la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la Serbie, une telle position implique la reconnaissance de droits culturels et administratifs aux diverses communautés qui le désirent. Les soussignés affirment que, parmi les droits des individus, figure celui de se rattacher librement à la communauté à laquelle il se sent appartenir.

8. Le principe de la souveraineté des États, sur lequel repose aujourd'hui la paix entre les nations, ne saurait s'appliquer au détriment des droits de l'homme. L'évolution des opinions publiques, favorisée par la fin de l'affrontement Est-Ouest, laisse présager le jour où la garantie de cette souveraineté par les Nations unies sera réservée à celles qui respectent les droits élémentaires de leurs propres populations.

9. Si la situation de la femme tend à une égalité juridique à peu près complète avec les hommes dans la plupart des pays d'Europe occidentale, il n'en va pas de même dans certains pays d'Europe centrale et orientale où les femmes continuent d'être victimes, jusque dans leurs corps, d'une situation d'injustice et de dépendance qui doit être combattue.

10. La situation nouvelle des pays d'Europe centrale et orientale, les menaces pour la paix et la liberté qui se précisent un peu partout, à partir de l'épicentre de l'ex-Yougoslavie, conduisent pour l'Europe à une exigence nouvelle : la construction urgente d'une Europe politique aux côtés de l'Europe économique sous des formes appropriées.

11. Les soussignés, Français et Polonais, qui appartiennent pour la plupart à des professions intellectuelles, affirment pour finir la nécessité de dépasser l'échelon national dans le combat pour les valeurs qu'ils ont énumérées plus haut. C'est à l'échelle européenne que les droits de l'homme sont aujourd'hui bafoués ou menacés. C'est à l'échelle européenne qu'ils doivent être défendus.

► Cette déclaration est signée, côté polonais, par Marek Edelman, Bronislaw Geremek, Jacek Kuron, Adam Michnik, Jozef Tischner, Jerzy Turowicz, Jacek Wozniakowski, Henryk Wozniakowski et, côté français, par Pascal Bruckner, Alain Finkielkraut, Jacques Julliard, Gilles Martinet.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

On demande visionnaires !

«NOUS manquons de rêve !» Tel est le refrain des grands partis politiques au lendemain des européennes. Voient-ils le comique de leur invocation ? A longueur d'année, ils font assaut d'érudition technocratique, et, quand le pays a dit sa déception, ils s'avisent que le PNB n'éclaire pas une vie, ni le GATT. Et d'en appeler d'urgence à des *«modèles»*, des *«grands desseins»*, des *«messages clairs»*. *«Il faut que...»*, répètent les gouvernants, oubliant que la formule perd toute décence quand on a le pouvoir, cependant que l'opposition s'empêtre dans les *«il aurait fallu»*.

Pourquoi croit-on que les atypiques de droite et de gauche ont battu des records, le 12 juin ? Tout simplement parce qu'ils ont disputé à l'extrême droite l'avantage de paraître en butte à l'établissement. Que la justice et les médias relaient les appareils de partis dans leurs manœuvres d'exclusion devenait un atout supplémentaire, quel que fût le contenu des indiscrétions distillées par les parquets. Etre mis en examen donne désormais des points d'avance, au point de compenser l'impopularité de discours ouvertement favorables à l'Europe et à la cause immigrée. A droite, l'aversion atavique contre le château a cédé au plaisir de faire bisquer la famille.

Populisme, que tout cela, râlent les états-majors des grandes formations auxquelles le phénomène a pris des voix. Encore une rouerie de vocabulaire ! Le *populisme* n'est jamais que la démagogie des autres, comme la *pornographie* désigne l'érotisme du voisin, et l'*idéologie* les idées qui nous déplaisent. Quelle règle républicaine veut qu'un candidat aux suffrages devrait rompre avec les *mentalités* qu'il se propose d'exprimer ?

Les Français ont toujours eu un faible pour frondeurs et fraudeurs. Mais il y a plus : l'électeur se sent peu à peu exclu du jeu dont on le prétend maître. Jusqu'à l'isoloir, il n'existe qu'à travers les prismes faussés ou sciemment trompeurs des instituts d'opinion. Dès la «sortie des urnes», ce sont les sondages qui font de nouveau foi, malgré les erreurs grossières d'avant-scrutin et comme s'ils renseignaient plus finement que le décompte de nos bulletins.

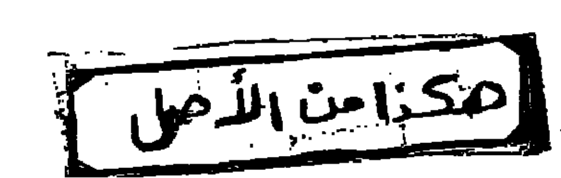
Sur les plateaux de télévision, les sondeurs assènent leur vérité du haut de leurs ordinateurs bourrés de «projections», et de «panels» où nous sommes priés de nous reconnaître, sous peine d'obscurantisme. Entre eux, à l'abri de notre contrôle, ils vont décrypter notre message, mettre au clair nos signaux présumés fumeux et inconséquents. Dans quelques jours, si nous sommes sages devant nos postes, nous saurons ce que nous avons voulu dire. Refuser cette délégation aux grands prêtres, ce serait ajouter l'archaïsme au populisme des gagnants du 12 juin ! Et si c'était l'inverse ? Si la politologie nous ramenait au temps des oracles et des pythies à trépied ?

Lorsqu'une bretelle pour poids lourds se construit à quelques mètres de notre lit, ou qu'une ligne à haute tension nous oblige à abattre un pommier centenaire, nous avons l'habitude de dire : *«ils»* ont encore fait ceci ou cela. Plus *«ils»* promettent d'alléger les impôts, plus *«ils»* les alourdissent. Plus *«ils»* rougissent de l'inertie européenne en Bosnie, moins *«ils»* nous épargnent la honte.

Ce sont ces *«ils»*, ce sont *«eux»*, les perdants de la consultation : les décideurs anonymes derrière les vitres teintées de leurs voitures de fonction, les dirigeants de naissance indignés que la justice leur soit indocile, les élus nets d'impôts, les leaders qui papotent et jargonnent en haut de leurs tribunes tricolores, les médecins de Molière qui promettent la lune en langage codé jusqu'au jour où, pris en grippe par les électeurs, ils proposent, dans l'affolement, d'*«ouvrir de grands débats»*, *«de rapprocher les décisions des citoyens»*, *«d'inventer de nouvelles aventures collectives»*...

«Soyons à l'écoute du concret des gens», *«on demande des visionnaires»*, concluent, pêle-mêle, les vieux routiers de la politique victimes de *«tassements électoraux»*, comme ils disent dans leur fatale et incorrigible langue de bois. Ils feraient mieux de reconnaître ce qu'avaient en commun les deux gagnants du scrutin : pour et contre l'Europe, un franc-parler carré, sans périphrase, sans contorsions.

Populiste ou non, que voulez-vous, l'électeur aime ça.



EX-YOUGOSLAVIE

La déclaration de Craco[...]

CORÉE DU NORD

Pyongyang annonce son retrait « immédiat » de l'Agence internationale de l'énergie atomique

La Corée du Nord a annoncé, lundi 13 juin, par la voix de son agence de presse, KCNA, captée à Tokyo, son retrait *« immédiat »* de l'Agence internationale de l'énergie atomique, trois jours après l'annonce par l'AIEA de la suspension de son aide technique. *« Face à la folie de l'AIEA, qui a adopté des* « sanctions » *déraisonnables contre nous (...), nous nous retirons immédiatement de l'AIEA »*, a déclaré un porte-parole du ministère nord-coréen des affaires étrangères. *« A compter de maintenant, nous considérerons invalides toutes les* « résolutions » *déraisonnables adoptées par l'Agence »* et *« nous ne nous sentons plus liés par quelque règlement ou résolution que ce soit de l'Agence »*, a-t-il ajouté.

Le porte-parole a précisé que le contrôle de ses installations nucléaires par des inspecteurs de l'AIEA *« ne sera plus autorisé »*, et que ceux qui sont encore présents dans le pays n'ont *« plus rien à y faire »*. Il a également déclaré que toute inspection future dépendra du retour éventuel de son pays dans le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) ou de son *« retrait complet »*. Il a réaffirmé que toute sanction qui serait décidée par le Conseil de sécurité des Nations unies serait immédiatement considérée comme *« une déclaration de guerre »*.

Ce retrait constitue pour Pyongyang une escalade dans l'épreuve de force qui l'oppose aux Etats-Unis et à ses voisins sud-coréen et japonais depuis l'automne dernier en raison des soupçons qui pèsent sur son programme nucléaire. Accusée de chercher à posséder la bombe atomique, Pyongyang a procédé ces dernières semaines au déchargement des 8 000 barres de combustible irradié de son réacteur nucléaire de 5 MW situé à Yongbyon, sans permettre aux inspecteurs de l'AIEA de procéder aux mesures souhaitées.

Entretien Clinton-Eltsine

Lundi soir, l'AIEA n'avait toujours pas été informée officiellement de la décision de Pyongyang, le premier retrait unilatéral de l'Agence. Le Japon a *« regretté » « cette action qui va à l'encontre des exigences de la communauté internationale »*. La Corée du Sud a, par la voix du chef de ses services secrets, Kim Deok, dénoncé les *« tergiversations »* de Pyongyang, dont *« il apparaît que le but ultime est de mettre au point des armes nucléaires »*.

Le président américain Clinton s'est entretenu par téléphone de cette crise avec son homologue russe, Boris Eltsine. Selon la porte-parole de la Maison Blanche, les deux hommes *« se sont mis d'accord sur la démarche à adopter pour une action au Conseil de sécurité »* destinée à contraindre Pyongyang à accepter les inspections de l'AIEA.

Les Etats-Unis sont partisans de l'adoption de sanctions pour contraindre le régime du maréchal Kim Il-sung à accepter ces contrôles internationaux. – *(AFP, Reuter.)*

JAPON

La richissime fondation Sasakawa est mise en cause par le Parlement

TOKYO

de notre correspondant

La très controversée Fondation Sasakawa, l'une des organisations à vocation philanthropique disposant des ressources les plus importantes du monde, avant même la Fondation Ford, traverse une zone de turbulences. Le ministère des transports, organisme de tutelle de la Fédération pour la promotion de l'industrie navale, dont elle dépend, entend en effet la soustraire à l'influence de la famille Sasakawa.

La Fondation est un héritage de la guerre froide. Son fondateur, Ryoichi Sasakawa, ruffian et chef d'une organisation ultra-nationaliste, arrêté par les Américains pour crimes de guerre en 1945, avait été libéré trois ans plus tard sans procès. Washington avait décidé de faire du Japon un bastion de l'anticommunisme et la démocratisation de l'archipel passait au second plan.

Philanthrope international

Il fallait reconstituer les réseaux de droite, voire trouver chez les voyous des hommes de main pour briser les grèves. M. Sasakawa fut, avec Yoshio Kodama, chef d'un réseau d'espionnage qui pilla la Chine, l'homme de la situation. En échange de ses « services », le fructueux monopole des paris sur les courses de hors-bord lui fut concédé.

La Fédération des organisateurs de courses de hors-bord, qui dépend de la Fédération de l'industrie navale, a un chiffre d'affaires de 2 000 milliards de yens (1), dont 3,2 % sont à la discrétion de M. Sasakawa. Il en a investi une partie dans sa Fondation, se forgeant une image de philanthrope international en dépit de son passé trouble et de l'origine de sa fortune. La Fondation Sasakawa (budget annuel 500 millions de dollars) est active en France.

Lié à la pègre, ne cachant pas ses liens avec l'extrême droite, éminence grise des coulisses de la politique dans les années 60-70, M. Sasakawa a de puissants appuis dans les milieux conservateurs. Agé de quatre-vingt-quinze ans, très diminué dit-on, il n'a plus la haute main sur son empire. Les soutiens politiques se sont effrités et les médias publient régulièrement des articles critiques alors que longtemps le patriarche fut intouchable, disposant de suffisamment de moyens de pression pour faire taire ses opposants. Le fonctionnement de la Fondation a fait l'objet d'interpellations à la Diète et de demandes de contrôle de ses activités.

Le ministère des transports cherche à mettre fin au privilège exorbitant que représente la concession à un individu d'un pactole sur les jeux. La désignation, en février dernier, à la présidence de la Fédération des courses de hors-bord de Yohei Sasakawa (déjà président de la Fondation) en remplacement de son père a provoqué un raidissement du ministère, qui y a vu un népotisme évident. La récente arrestation de l'ancien secrétaire général de la Fondation pour une affaire de pots de vin semble un coup de semonce. Le ministère est amené également à procéder à un nettoyage en son sein : le quotidien *Mainichi* vient en effet de publier la liste d'une centaine de ses fonctionnaires en retraite bénéficiant des largesses (au total 7,3 milliards de yens par an) de la Fondation Sasakawa.

PHILIPPE PONS

(1) 100 yens = 5,40 FF.

Du sang sur la neige au Karakorum

Suite de la première page

Ils sont soutenus en contrebas, croit-on, par deux brigades de quelque 4 000 hommes côté pakistanais, et *« cinq fois plus en face, du fait que les Indiens ont des lignes plus étirées que les nôtres »*, assure le général Rashid (1). La garde de ces arpents glacés est inhumaine. A l'altitude de 5 300 où un Lama, hélicoptère de fabrication française, nous hisse ce jour de printemps, il fait - 6 °C; mais en hiver la température s'abaisse à - 50, et il souffle là, souvent, un blizzard de 150 km/h. A ces hauteurs, survivre coûte une agonie d'efforts, alors, se battre... *« La vie militaire est en principe réduite à de brefs temps de garde »*, nous explique le commandant Nasrullah, chef d'état-major de la brigade 323, dans son PC semi-enterré de Dansam, où convergent les glaciers qui descendent vers l'ouest depuis la chaîne du Saltoro. *« Le devoir du soldat est de rapporter les mouvements de l'ennemi posté sur les pitons en face »*, précise le lieutenant-colonel Afridi. Le capitaine Afrasiab ajoute : *« Le principe, c'est le tir à vue sur tout ce qui bouge. Mais la pitié naît parfois envers le type en face ; on pense à sa veuve, ses orphelins. »*

Les positions n'ont guère évolué depuis 1984. *« Il ne peut pas y avoir de guerre de mouvement dans ce contexte,* explique l'officier. *Conquérir un espace exige un prix en vies humaines sans rapport avec le gain envisagé. Donc, celui qui tient les hauteurs les garde. »* Une confirmation des récits de la presse indienne, selon qui les rares attaques d'envergure menées par le Pakistan pour recapturer des positions surplombantes (1985, 1987, 1992) ont échoué, de façon sanglante, en dépit du courage montré par les troupes lancées à l'assaut des pitons?

Des igloos comme des cercueils

Un commandant qui redescend, le visage noirci comme un charbon par l'altitude, d'un poste situé au haut du glacier de Gyong, à 15 heures de marche du PC homonyme, nous parle de la vie entre 6 000 et 7 000 : *« Les soldats vivent par groupes de deux à huit dans des igloos en fibre de verre, protégés par des sacs de sable ou des murets de pierres. Pour vous donner une idée du confort, je dirais que les igloos à deux places ont la forme et la taille d'un grand cercueil ! Chaque poste fait sa popote, même si l'appétit se perd à ces altitudes, en veillant à ce que le kérosène ne mette pas le feu aux abris, comme il est arrivé par le passé. Les réserves de nourriture et de munitions – il y en a pour un an – sont enterrées dans des bunkers taillés dans la montagne, où les hommes peuvent aussi s'abriter quand le canon ennemi les harcèle. Chaque poste a un infirmier pour les premiers secours. Dans les cas graves, il faut descendre le malade ou le blessé jusqu'au point extrême où l'hélico peut se poser sans danger. Pour s'occuper entre les gardes – élément crucial pour le moral – les soldats ont des jeux de cartes et de société ; et ils écoutent aussi le transistor, d'autant qu'on ne dort pas à cette altitude. »* Le commandant Altaf, qui nous pilote, nous fait remonter, jusque vers 5 300 mètres quelques-uns des glaciers du versant ouest de la chaîne, dont un bout du Bilafond au bout duquel on aperçoit, à 12 kilomètres, la passe de Saltoro, au centre du dispositif et qui a fait il y sept ans, selon la presse de Delhi, l'objet d'une violente attaque pakistanaise. A 600 mètres au-dessus du point extrême atteint par l'hélico, on aperçoit, perchés sur une selle sise au bord du vide, deux postes, séparés par 2 kilomètres peut-être. *« Ils se nomment Sher et Victor »*, nous dit-on. Des silhouettes s'y meuvent, que l'on distingue mal dans la lumière cotonneuse. L'appareil ne peut s'approcher plus, sauf à risquer un tir de missile des forces postées à 3 kilomètres en face. *« En moyenne, une fusillade a lieu tous les deux jours entre l'un ou l'autre des « couples de postes » répartis au long du Saltoro »*, nous dit le colonel Ameen, commandant du secteur sud. Les canons, dont on voit plusieurs batteries à flanc de montagne, tonnent parfois. *« A cette altitude et dans ce climat, les obus ont des trajectoires imprévisibles,* note le colonel Anwar ul-Haq, chef de l'artillerie pour la zone. *Mais il y a parfois de fameux duels, où on tire jusqu'à 600 obus en une journée. »*

« C'est la guerre la plus imbécile qui ait lieu sur terre en ce moment », nous a dit M. Qayyum, directeur de l'Institut d'études régionales, d'Islamabad, qui suit à la loupe les relations avec Delhi. Mais la « guerre des glaciers » n'est évidemment pas séparable de la tension de longue haleine qui prévaut depuis 1947 dans le sous-continent, et dont elle paraît être une sorte de point de fixation. En fait, le Siachen est à l'extrême nord-est de la ligne de cessez-le-feu qui scinde le Cachemire depuis le 1er janvier 1949, mais au-delà de l'ultime point défini par les négociateurs des deux pays (2).

« Ce vide cartographique était alors justifié par la conviction générale que nul ne lancerait d'hostilités dans un environnement aussi inhumain », explique, à Skardu, le général Rashid. Si Delhi a, pourtant, décidé d'investir le glacier, c'est aussi parce qu'il s'enfonce comme un coin entre le Cachemire sous administration pakistanaise et le Xinjiang, dépendant de la Chine, une alliée de longue date d'Islamabad et ennemie de l'Inde depuis la guerre de 1962 (3).

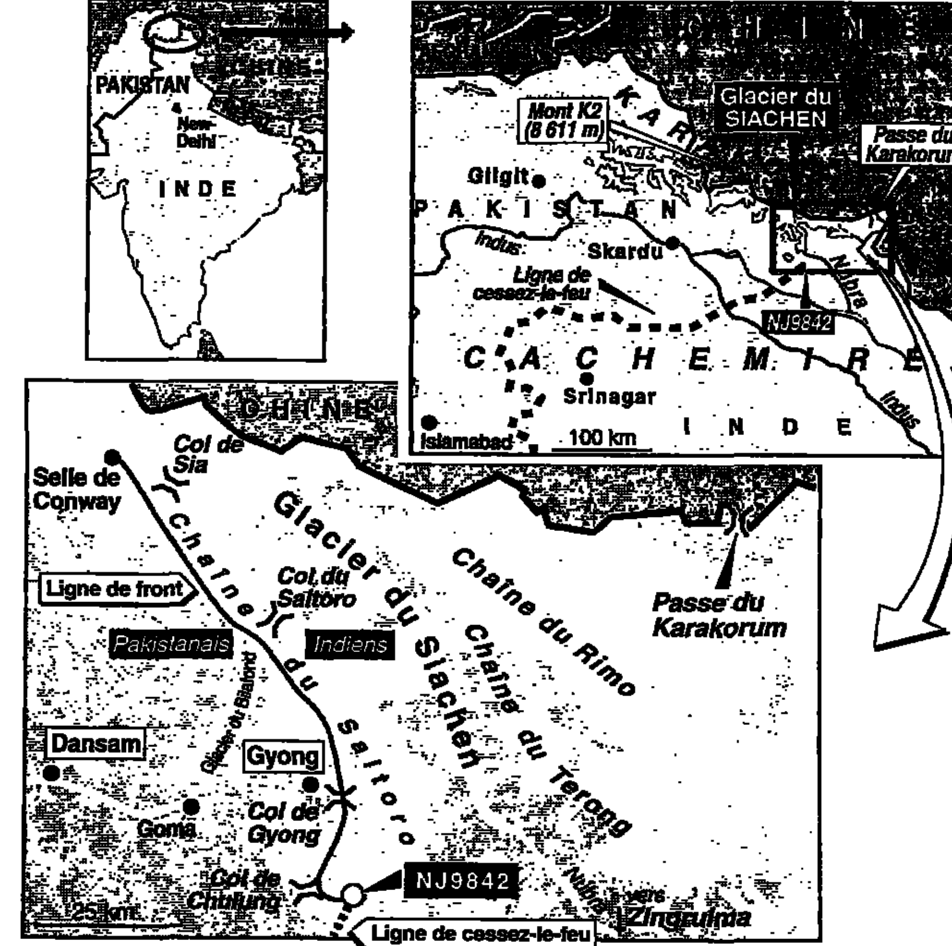
Des rencontres entre commandants ont eu lieu dès 1985 puis, depuis 1986, entre hauts fonctionnaires de la défense et des affaires étrangères. En 1989, on a paru près d'un accord ; mais, depuis lors, les points de vue se sont éloignés comme jamais, en raison du regain de tension dû à l'insurrection en cours, depuis 1990, dans la partie indienne du Cachemire.

« Nous sentons parfois que les Indiens aimeraient se tirer de cette affaire, nous assure un officier général. *En janvier encore, ils ont avancé une proposition en ce sens. Mais il leur est difficile de reculer, tant l'occupation du Siachen a été présentée, chez eux, comme un haut fait d'armes. »* Quoi qu'il en soit, côté pakistanais, l'humeur n'est nullement à la négociation : *« Pour nous, le Siachen est partie intégrante du Cachemire, de sorte que, pour parler du Siachen, les Indiens devront négocier sur le problème du Cachemire »* (4), nous a dit, à Islamabad, un important responsable des affaires étrangères.

Un officier nous dit : *« Au Siachen, nous aidons la lutte des Cachemiris en fixant sur place des milliers de soldats indiens, et nous le faisons d'une façon qui ne peut nous être objectée par quiconque nous verrait comme un « Etat terroriste » armant et entraînant des guérilleros. Sur ce terrain-ci, la supériorité, en hommes et en armement, de l'armée indienne ne joue plus. Au contraire : comme ils sont bien plus loin que nous de leurs bases, cette guerre leur revient plus cher qu'à nous. Ainsi, leur presse dit qu'un* chapati [le pain local] *leur revient, rendu à 6 000 mètres, à 10 dollars* [60 F]. »

Une autre hypothèse, pourtant, ne peut être écartée : que Delhi, ne pouvant ni reculer ni rester indéfiniment au *statu quo*, reprenne son mouvement vers l'avant dans la région en utilisant, cette fois, sa supériorité, aérienne notamment. Et, comme un tel mouvement ne pourrait pas laisser Islamabad sans réaction, et que l'Inde et le Pakistan sont probablement des puissances nucléaires, le terme « escalade » pourrait revêtir dans la région un sens sans rapport avec l'alpinisme.

JEAN-PIERRE CLERC



(1) Les vrais chiffres sont, bien sûr, tenus secrets. Ceux que nous risquons ici sont des extrapolations d'éléments perçus sur le terrain ou sont tirés de la presse des deux pays.

(2) Sur les cartes, ce point est repéré « NJ 9842 ». Au-delà, a-t-on convenu, la ligne court *« vers le nord, en direction des glaciers »*. Islamabad estime que cela signifie : vers la passe du Karakorum. New-Delhi refuse cette interprétation, et des stratèges indiens suggèrent même que la ligne devrait aboutir au K2, deuxième sommet de la planète, orgueil du Pakistan.

(3) En 1963, Islamabad et Pékin ont signé un accord frontalier par lequel le Pakistan cède à la Chine 3 000 km² de territoire cachemiri autour du col de Khundjerab, par où passe à présent, à 4 700 m, la « grand'route du Karakorum ». L'Inde, au nom des droits qu'elle se reconnaît sur le Cachemire, n'a pas entériné cette donne – pas plus qu'elle n'a accepté l'annexion, en 1962, par Pékin, de la partie du Ladakh nommée Aksaï Chin.

(4) Pour Delhi, le Cachemire fait partie intégrante de l'Inde.

EUROPE

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Les divergences se multiplient au sein de la coalition de centre droit

Deux ans après son arrivée au pouvoir, le premier ministre, Vaclav Klaus, est de plus en plus contesté par ses propres alliés, même s'il demeure *l'homme politique le plus populaire du pays.* Ces conflits au sein de la coalition bloquent, notamment, l'adoption de deux lois capitales, sur la régionalisation et sur la la mise en place du Sénat.

PRAGUE

de notre correspondant

Deux ans après son arrivée au pouvoir et à mi-parcours de son mandat, la coalition de centre droit au pouvoir à Prague est de *plus en plus divisée. Les heurts* entre les quatre partis libéraux et conservateurs au gouvernement se sont multipliés ces dernières semaines. Plusieurs propositions de loi ont capoté dès leur présentation en conseil des ministres, d'autres *ont été* repoussées au Parlement et des réformes impor*tantes ont été* remises à plus tard.

Les députés ont ainsi rejeté, début juin, un important projet de loi sur l'organisation de premières élections sénatoriales à l'automne prochain. La discorde porte sur le système électoral qui aurait permis au Parti démocratique *civique (ODS) de M. Klaus*, toujours en tête dans les sondages, de marginaliser ses alliés et l'opposition. Le Sénat, prévu dans la Constitution, n'a toujours pas été constitué dix-huit mois après la naissance de la République tchèque alors que la Chambre haute a pourtant un rôle essentiel : elle est la seule à pouvoir dissoudre le Parlement en cas de conflit avec *le gouvernement.*

Le président Vaclav Havel a d'ailleurs récemment qualifié cette «crise constitutionnelle» de *«réellement dangereuse»* et a indiqué, *dimanche 12 juin, qu'il était* favorable à une révision de la Constitution *dans le sens* d'un renforcement des pouvoirs du chef de l'Etat. Cette solution, soutenue par une partie de la majorité et de l'opposition de gauche, a toutefois été catégoriquement rejetée par M. Klaus, qui ne voit pas *«d'urgence»* à former le Sénat.

Contre une «fédéralisation rampante»

C'est son même refus de *«précipiter les choses»* qui bloque les discussions sur la décentralisation et la régionalisation du pays. En préparation depuis quatre ans, *cette réforme administrative*, défendue par la plupart des partis représentés au *Parlement*, à l'exception du Parti démocratique civique (ODS) du premier ministre, est continuellement reportée. Hostile dans le passé aux trans*ferts de compétence* de l'ex-pouvoir tchécoslovaque vers les gouvernements tchèque et slovaque, M. Klaus met en garde contre la *«fédéralisation rampante»* et les dangers d'éclatement de la Bohême-Moravie. Il a donc dernièrement préparé un projet de *«régionalisation»* qui a soulevé un *tollé chez ses alliés*, car il vise avant tout à diluer au maximum le pouvoir des autorités locales.

De même, les conceptions de M. Klaus sur la reconstruction de la société civile, dont le président Havel a fait son cheval de bataille dans son discours du Nouvel An, *ont fait l'effet d'une* bombe parmi ses partenaires de la coalition. *«J'ai l'impression que, sous couvert de société civile, d'aucuns tentent de nous faire croire que le secteur non lucratif est bon et le secteur lucratif est mauvais»*, a estimé le chef du gouvernement en réduisant la question de la société civile à une affaire d'exonération d'impôts pour les organisations non lucratives. MM. Havel et Klaus ont d'ailleurs eu l'occasion de rappeler leurs divergences sur l'avenir de la *société tchèque* lors d'un récent débat télévisé. Grand défenseur d'une société ouverte et foisonnante d'initiatives, M. Havel n'a jamais porté dans son cœur la société atomisée défendue par l'ultra-libéral Vaclav Klaus. Ses positions catégoriques ont d'ailleurs *provoqué le report* de l'examen d'une loi favorable aux associations à but non lucratif, préparée par le vice-premier ministre, Jan Kalvoda.

MARTIN PLICHTA

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les forces serbes ont attaqué une unité de «casques bleus»

Alors *que le* cessez-le-feu entré en vigueur vendredi en Bosnie-Herzégovine a de nouveau été violé dans la poche de Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie-*Herzégovine*, les forces serbes bosniaques ont attaqué, dimanche soir 12 juin, une *patrouille de «casques bleus»* britanniques. Ainsi, deux véhicules blindés ont-ils été, à deux reprises, la cible de tirs dans la région de Maglaj, dans le centre *de la Bosnie, a indiqué un porte*-parole de la Force de protection de l'ONU. La patrouille britannique a été la cible de tirs d'armes légères ainsi que d'obus de mortier. *Les blindés ont été touchés* par une trentaine de balles et ont riposté. Dans la poche de Bihac, de nouveaux combats ont fait rage entre les partisans du chef *local sécessionniste* (musulman), Fikret Abdic, et les forces fidèles au gouvernement de Sarajevo.

Par *ailleurs*, deux pilotes russes d'hélicoptère, qui combattaient aux côtés des forces serbes en Bosnie, ont fait défection et livré leur appareil à l'armée bosniaque, rapporte l'AFP *citant* un officier des forces musulmanes ainsi que des militaires occidentaux *basés* dans la région. Selon ces sources, un hélicoptère MI-17, de fabrication russe, *portant les couleurs* des forces serbes bosniaques (rouge, *bleu et blanc*) s'est posé, le 8 juin, à Zenica, en Bosnie centrale. Les deux pilotes russes et leur appareil, qui a été repeint aux couleurs de l'armée bosniaque, se trouvaient toujours, *lundi* 13 juin, dans l'enceinte d'une caserne de Zenica où ils effectuaient des vols d'essai. – *(AFP, Reuter.)*

ROUMANIE : un nouveau président à la tête de la communauté juive. – L'académicien Nicolae Cajal a été élu, lundi 13 juin, président de la Fédération des communautés juives de Roumanie en remplacement de *Moses Rosen, décédé début* mai, qui cumulait cette fonction avec celle de grand rabbin. M. Cajal, âgé de 75 ans, avait été sénateur dans le premier Parlement élu après la chute de Nicolae Ceausescu. – *(AFP).*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Premier faux pas du nouveau pouvoir

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Il fallait bien que le nouveau *pouvoir commette un jour sa* première bourde. Depuis le *9 juin*, c'est chose faite, à l'initiative du ministre de la défense, Joe Modise, qui a demandé à la justice de censurer un journal. Et pas n'importe *lequel : le Weekly Mail & Guardian*, hebdomadaire qui ne passe pas pour défavorable aux nouvelles institutions politiques.

Par des moyens qui n'ont pas été révélés, le ministre avait appris que le *Weekly Mail* s'apprêtait à publier les confidences de deux anciens des services spéciaux militaires, qui disent en savoir long sur l'identité de hauts responsables du Congrès national africain (ANC) *utilisés comme mouchards* par la police de l'apartheid. Inquiet de voir démasquer quelques agents de haut vol, le chef d'état-major des forces armées, le *général Georg Meiring*, a demandé au ministre d'intervenir. *Lequel a aussitôt saisi la* justice en invoquant deux lois relatives à la sécurité intérieure *datant de l'ancien régime*. Quelques heures plus tard, les juges interdisaient aux deux bavards de parler et au *Weekly Mail* de publier ce qu'ils auraient pu dire. L'affaire a évidemment provoqué un beau tollé dans la presse, qui n'a pas manqué de *rappeler que l'ANC*, en son temps, avait plus l'habitude de *dénoncer la censure que de* demander son application. Mais l'émoi a été plus grand encore à *la direction de l'ANC, où un* responsable qui a tenu à garder l'anonymat – *mais que d'au*cuns disent être Cyril Ramaphosa, secrétaire général de l'*organisation et président* de l'Assemblée constituante – a *qualifié l'initiative ministérielle* de *«regrettable»*, tandis que le porte-parole du président Nelson Mandela annonçait que le ministre aurait à lui expliquer *ses raisons.*

Retrait de la plainte

Le même jour, le Parti communiste se disait *«profondément déçu»* de l'attitude du *ministre de la défense et la cen*trale syndicale COSATU critiquait le *«voile du secret»* qui continue d'envelopper les activités des services de sécurité. *Après de telles salves, le minis*tre de la défense n'avait pas d'autre choix que de lever le drapeau blanc. Lundi 13 juin, il a annoncé qu'il retirait sa plainte, assurant, sans gloire, qu'il *«demeurait attaché au principe de la liberté de la presse»*. On verra sous peu si l'affaire est susceptible de nuire à la carrière ministérielle de M. Modise, qui paraît bien en peine de résister à la pression *de ses généraux. En attendant*, elle témoigne des difficultés qui guettent un pouvoir en train de *cohabiter* avec les anciennes institutions, notamment les services secrets, dont *l'essentiel des activités*, il y a peu encore, était de lutter par tous les *moyens contre* les hommes aujourd'hui à la tête de l'Etat.

Plusieurs procès et enquêtes récentes ont *laissé deviner* combien l'ANC avait été infiltrée par des services dont les *méthodes et le savoir-faire* n'avaient rien à envier à ceux d'Allemagne de l'Est. La trop rapide réaction du ministre de la défense confirme que les militants de base n'ont pas été les seuls à, parfois, avoir été *«retournés»* par les services *spéciaux* de Pretoria. Le tout est de savoir qui, désormais, possède les dossiers prouvant ces compromettantes *relations.*

GEORGES MARION

Nelson Mandela applaudi au sommet de l'OUA

La présence de Nelson Mandela et la tragédie du Rwanda ont dominé l'ouverture du trentième *sommet de l'Organisation* de l'unité africaine (OUA), lundi 13 juin à Tunis. Une quarantaine de chefs d'Etat ont applaudi, debout, l'arrivée du président sud-africain. Mais le Rwanda a été au centre de la séance d'ouverture, *au cours de laquelle le chef de* l'Etat égyptien Hosni Moubarak a transmis la présidence de l'organisation au Tunisien Zine El Abidine Ben Ali.

Le président tunisien a lancé un appel à ses *«frères du Rwanda pour qu'ils cessent de s'entretuer». Le secrétaire général* de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a sonné l'alarme, en affirmant qu'il s'agit d'*«un cruel échec non seulement pour l'ONU, mais pour la communauté internationale dans son ensemble». «Nous sommes tous responsables de cet échec, les organisations internationales, les grandes puissances, les organisations non gouvernementales mais aussi les pays africains eux-mêmes»*, a-t-il dit.

M. Mandela, dont le pays tient la vice-présidence de la confé*rence, a indiqué que* l'Afrique du Sud était prête à aider au règlement du conflit *«dans la mesure de ses moyens»*, en annonçant une *«contribution additionnelle»* de 300 000 dollars au fonds de l'OUA pour ses opérations de paix. M. Mandela a également souhaité *«l'application rapide des décisions prises par l'OUA et par l'ONU en vue de résoudre la question du Sahara occidental»*. Le président sud-africain a annoncé que son pays venait de verser sa contribution annuelle au budget lourdement déficitaire de l'OUA, au sein de laquelle quinze pays seulement sont à jour de leurs versements.

Ce sommet de l'OUA a *aussi* été marqué par le retour sur la scène africaine des présidents zaïrois et togolais. Le maréchal Mobutu est arrivé à Tunis paré du titre officiel de *«médiateur»* pour le Rwanda, qui lui a été décerné par l'OUA. Le Zaïre a été élu lundi au bureau de la conférence. M. Mobutu devait tenter de rechercher le moyen de faire taire les armes, avec les autres voisins du Rwanda, mardi, en marge du sommet.

Le chef de l'Etat togolais, le général Gnassingbé Eyadéma, a pour sa part mené une médiation entre les présidents du Cameroun *et du Nigeria, Paul Biya et* Sani Abacha, qui se sont réconciliés lundi soir à Tunis et ont décidé de se rencontrer dans les prochains mois à Lomé. – *(AFP.)*

RWANDA

Le Front patriotique aurait pris Gitarama

Le Front patriotique rwandais (FPR) a affirmé, lundi 13 juin, avoir pris le contrôle de Gitarama, conquête majeure pour le *mouvement rebelle, qui tentait* depuis plusieurs semaines de chasser le gouvernement intérimaire de cette ville considérée comme stratégique. La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) a reçu des indications de *diverses* origines tendant à confirmer cette *information*, qui émane du commandant du FPR, le général Paul Kagamé.

Pendant *que les rebelles confor*taient, semble-t-il, leurs positions à *Gitarama* – où s'était réfugié le gouvernement formé après l'assassinat du président Habyarimana –, les belligérants continuaient à Kigali leurs pourparlers sur un cessez-le-feu, suspendus *vendredi* après cinq sessions infructueuses. Ces *discussions devaient* reprendre mardi. La MINUAR a également repris ses opérations d'évacuation des civils bloqués à Kigali, de part et d'autre des lignes ennemies. Ces opérations, qui ont permis d'évacuer plus de deux mille personnes, *avaient été* suspendues il y a une dizaine de *jours* après qu'un convoi eut essuyé des tirs.

Le commandant du FPR, qui a reçu des journalistes au *camp* militaire de Kanombé, près de *l'aéroport de Kigali*, leur a affirmé qu'ils pourraient se rendre à Gitarama dans les prochains jours. *«Nous avons gagné du terrain également à Kigali»*, a affirmé le général Kagamé, dont les troupes contrôlent les deux tiers du pays. Conforté par la *prise de Gitarama*, le FPR estime être bientôt en mesure de dicter ses conditions de paix à ses adversaires. *«Notre stratégie militaire vient en premier mais nous sommes désormais plus proches d'une stratégie politique»*, a déclaré le général Kagamé. Le gouvernement provisoire, qui s'était installé à Gitarama, a *fui* vers Gisenyi, dans le nord-ouest du pays.

Le secrétaire général de l'ONU, *Boutros Boutros-Ghali*, a nommé le diplomate pakistanais Mohammad Shahryar Khan au poste de représentant *spécial des Nations* unies pour le Rwanda. M. Shahryar Khan, *qui doit* prendre ses fonctions le 1er juillet, remplacera le Camerounais Jacques-Roger Booh-Booh.

Au Burundi voisin, des combats ont eu *lieu le* week-end dernier entre l'armée et des bandes armées infiltrées dans la population de la province de Bujumbura, entraînant des déplacements massifs des populations vers les quartiers périphériques de la capitale burundaise. – *(AFP, Reuter.)*

REPÈRES

DJIBOUTI

Les rebelles afars et le gouvernement affirment vouloir mettre fin à la guerre civile

Le gouvernement et les rebelles afars du Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD) *ont affirmé*, dimanche 12 juin, leur volonté *commune de mettre fin à la* guerre civile qui les oppose depuis deux ans et demi. Dans un communiqué commun publié au terme de deux jours de discussions (*le Monde* du 14 juin), les deux parties ont confirmé *leur «attachement au cadre démocratique et institutionnel de la République de Djibouti»* et *leur «volonté commune de mettre fin à la guerre».*

Le nouveau secrétaire général du FRUD, Ougoure *Kifleh, semble* avoir réussi à rallier la majorité des combattants sur le terrain. – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Heurts et arrestations à Lagos

Plusieurs personnes ont été blessées et la police a procédé à des arrestations dans *les quar*tiers nord de Lagos, où de violents *incidents ont éclaté* lundi 13 juin. La situation est cepen*dant restée* calme dans le reste de la ville, malgré un appel de l'opposition à une semaine de désobéissance civile visant à provoquer la chute du régime militaire et le retour à la *démo*cratie.

La police nigériane continuait, lundi, de rechercher Moshood Abiola, qui s'est proclamé, samedi soir à Lagos, *«président et commandant en chef des forces armées de la République fédérale du Nigéria»* (*le Monde* du 14 juin). Le milliardaire musulman affirme disposer d'un *man*dat que le peuple lui a souverainement confié, *selon lui*, lors de l'élection présidentielle du 12 juin 1993, *annulée* par les militaires. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

YÉMEN

Aden dénonce une « cinquième colonne » islamiste

De plus en plus menacée par les troupes du président Ali Abdallah Saleh, Aden est troublée depuis quelques jours par des incidents attribués aux islamistes. Les autorités les accusent d'être la « cinquième colonne » nordiste.

ADEN

de notre envoyée spéciale

Des tirs de kalachnikovs *« pour semer la panique »*, d'autres de roquettes sur des maisons, puis l'explosion d'une voiture, vraisemblablement piégée, ont accru la tension dans une ville déjà privée d'eau et soumise à de meurtriers bombardements d'artillerie. Dans la seule journée du lundi 13 juin, dix civils ont été tués et cinquante-sept autres blessés.

Récemment, deux quartiers du centre d'Aden ont été quasiment placés sous couvre-feu pendant la nuit pour permettre à la police d'effectuer des perquisitions. Les points de contrôle se sont multipliés dans certaines parties de la ville. Dimanche, aux portes de Crater, le plus vieux quartier d'Aden, de longues files de voitures attendaient aux barrages, où policiers et miliciens contrôlaient les identités et fouillaient chaque véhicule. De nombreuses interpellations ont eu lieu, sans que l'on sache toutefois combien de personnes sont encore détenues.

L'importance de cette menace est toutefois difficile à évaluer car, tout en niant que *« la présence de cellules islamistes armées dans Aden »* représente pour le moment un réel danger, les autorités, conscientes de l'avantage qu'elles peuvent tirer en se présentant comme un rempart contre l'activisme islamiste, soulignent à l'envi la menace globale que font peser les intégristes. Entretenue par le gouvernement, la campagne contre *« les brigades islamistes qui marchent en tête des troupes nordistes »* fait en tout cas recette et, dans les quartiers touchés par les bombardements, les islamistes sont souvent maintenant les premiers accusés.

Après vingt-trois ans de régime communiste, les Yéménites du Sud avaient fait plutôt bon accueil aux islamistes après la proclamation de l'unité en mai 1990. Même s'il n'a pas remporté de sièges dans l'ancien Yémen du Sud lors des premières élections multipartites du 27 avril 1993, le Rassemblement pour la réforme, El Islah, parti tribal et islamiste, y avait fait quelques très bons scores. Dirigeant des Frères Musulmans, composante d'El Islah – aux côtés de la tribu des Hached du cheikh Abdallah El Ahmar –, cheikh Abdel Magid El Zendani a passé toute son enfance à Aden et y garde des partisans.

Cent victimes en quatre ans

De plus, nombre de militants du Djihad, groupuscule d'activistes lié à l'Islah, sont originaires du Yémen du Sud. Exilés sous le régime communiste, un grand nombre d'entre eux s'étaient rendus en Arabie saoudite et avaient participé avec l'aide du cheikh Zendani à la campagne anticommuniste en Afghanistan.

Revenus au Yémen, ils ont ouvert des camps d'entraînement pour les militants islamistes et certains de ces camps, selon des sources indépendantes, se trouvaient au Yémen du Sud. Ces militants qui, selon un expert, estiment avoir une revanche à prendre contre les dirigeants sudistes, ont souvent été accusés d'être à l'origine des attentats contre le Parti socialiste (PSY). Plus de cent membres du PSY ont été tués en toute impunité depuis quatre ans.

Un laxisme qui coûte cher

Accusé lors d'attentats dirigés contre deux hôtels d'Aden en décembre 1992, cheikh Tarek El Fadli, vingt-huit ans, est le fils du dernier sultan de la dynastie d'el Fadliya qui régnait à Abyane avant l'indépendance du Yémen du Sud. En compagnie d'une centaine de partisans, il était revenu à la faveur d'une amnistie générale. Lors de sa reddition en janvier 1993, dans la province d'Abyane où la police le pourchassait, c'est cheikh Abdallah El Ahmar qui avait garanti son passage vers Sanaa. Aujourd'hui, selon le « vice-président » du Yémen du Sud, Abdel Rahman El Jifri, il aurait été libéré avec des partisans arrêtés en même temps que lui par les autorités nordistes et se trouverait de nouveau dans la province d'Abyane.

Les autorités sudistes reconnaissent aujourd'hui leur laxisme à l'égard des militants islamistes. *« Nous avons été naïfs jusqu'à la stupidité et nous le reconnaissons,* admet un responsable. *Pris par les problèmes de l'unité, nous n'avons pas fait assez attention à l'implantation chez nous des islamistes radicaux. »* Ceux-ci ont sans doute aussi trouvé un terrain d'autant plus fertile que l'unité a coïncidé avec une grave crise économique dans l'ancien Yémen du Sud. Ce n'est pas un hasard si la présence islamiste est jugée plus importante dans les quartiers les plus pauvres d'Aden.

D'autre part, parallèlement aux divergences grandissantes qu'il avait avec le PSY d'Ali Salem El Bid, le président Saleh à Sanaa s'est rapproché de l'Islah. Ainsi, depuis le repli sur Aden en août 1993 de M. El Bid, la responsabilité de la propagande au sein de l'armée a été confiée à cheikh Zendani, par ailleurs membre du conseil présidentiel nordiste. *« Pour la première fois,* explique un expert, *les islamistes d'El Islah occupent des positions haut placées dans l'armée. »*

Dans une certaine mesure, l'influence grandissante des islamistes au nord profite aujourd'hui aux dirigeants sudistes. *« Un des facteurs qui nous valent le soutien du Caire,* affirme ainsi un proche du pouvoir, *est le fait que le gouverneur d'Aden, homme fort du Sud, a, peu après un attentat manqué contre le premier ministre égyptien, Atef Sedki, livré aux autorités égyptiennes tous les dossiers sur la présence au Yémen d'activistes islamistes, dont plusieurs Egyptiens. »*

« Le Sud, explique un intellectuel, *combattra toujours l'extrémisme islamiste. Non pas parce que nous ne sommes pas de bons musulmans, mais parce que par tradition nous avons toujours été une région ouverte. Les premières routes commerciales sont passées chez nous et nous voulons rester ouverts à tous les courants. »* Pour l'heure, malgré l'inquiétude distillée par les autorités, Aden – où les femmes avaient vite remis le voile après l'unification – ne paraît pas menacée par un soulèvement.

FRANÇOISE CHIPAUX

LIBAN

Un Palestinien aurait revendiqué l'attentat de Lockerbie

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont exprimé leur scepticisme, lundi 13 juin, sur les *« aveux »* d'un Palestinien détenu à Beyrouth qui aurait affirmé avoir posé la bombe ayant détruit un avion de ligne américain au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, en décembre 1988.

Selon des sources judiciaires libanaises, Youssef Chaabane, membre du groupe terroriste palestinien Fatah-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, jugé à Beyrouth pour l'assassinat d'un diplomate jordanien le 29 janvier dernier, avait revendiqué quelques heures plus tôt, devant le juge, la responsabilité de cet attentat, qui avait fait 270 tués.

La justice libanaise a elle aussi fortement mis en doute cet « aveu ». Des sources judiciaires n'ont pas écarté la possibilité que l'accusé, qui risque la peine de mort, ait inventé cette histoire pour obtenir un sursis. Pour le procureur de la République, Mounif Oueidate, l'accusé *« se livre à une manœuvre dilatoire pour retarder le procès »*.

Quant à l'avocat général, Hicham Kabalan, il a purement et simplement démenti que Chaabane ait affirmé avoir posé la bombe. Selon lui, l'accusé a déclaré : *« on essaie de me faire porter à tort la responsabilité de tas d'attentats comme l'affaire Lockerbie, mais je suis innocent. »* L'avocat de l'accusé a lui aussi affirmé que les propos de son client avaient été *« grossièrement déformés »*. Selon Me Béchara Abou Saad, Chaabane a simplement déclaré qu'il avait été interrogé par les enquêteurs sur l'attentat de Lockerbie et d'autres attentats en Europe.

Londres et Washington ont toujours accusé deux Libyens d'être les auteurs de l'attentat. Pour avoir refusé de livrer ces deux suspects, la Libye est soumise à des sanctions internationales depuis 1992. Un porte-parole du Foreign Office a néanmoins déclaré, lundi, que son gouvernement allait chercher à *« obtenir des détails sur cette confession »*. Un haut responsable américain a souligné de son côté que les Etats-Unis n'avaient *« absolument aucune preuve »* qui puisse corroborer une éventuelle participation du Palestinien à l'attentat de Lockerbie. – *(AFP.)*

Le chef des Forces libanaises risque la peine de mort

BEYROUTH

de notre correspondant

La peine de mort a été requise contre Samir Geagea, chef du parti dissous des Forces libanaises, ancienne milice chrétienne, et contre sept de ses adjoints, pour leur implication dans un attentat commis le 27 février dernier contre une église, au nord de Beyrouth. Cet attentat avait fait onze morts et cinquante-quatre blessés.

L'acte d'accusation a été connu, lundi 13 juin. Trois des accusés sont sous les verrous : il s'agit de M. Geagea et du « numéro deux » de la milice, Fouad Malek, ainsi que de l'homme dont l'arrestation a permis au juge d'instruction de remonter la filière et dont les révélations constituent la charpente du dossier, Gergès Khoury. Cinq autres inculpés sont en fuite. Mais alors que MM. Geagea et Khoury sont tenus pour directement impliqués dans l'attentat, M. Malek est poursuivi pour atteinte à la sûreté de l'Etat, ayant eu connaissance du projet d'attentat mais ne l'ayant pas dénoncé.

L'acte d'accusation indique que les accusés ont entretenu des liens constants et directs avec Israël dont les services de renseignements seraient impliqués dans l'organisation de l'attentat contre l'église, dans le but de déstabiliser le Liban. Ce document réunit un faisceau de preuves dont il se dégage que rien ne pouvait se décider au sein des Forces libanaises, sans l'ordre de M. Geagea, qui aurait maintenu ses services de sécurité intacts et entretenu ses « agents » en leur fournissant des fonds et de faux passeports. La conversion, en 1991, de la milice chrétienne en formation politique n'était qu'un leurre, selon le juge d'instruction. Toutes les structures para-militaires auraient été conservées dans le but d'une reconquête du pouvoir, au moins dans l'ex-réduit chrétien.

M. Geagea œuvrait toujours, selon le juge d'instruction, pour un projet fédéraliste au Liban, dont la finalité aurait été l'établissement du *« petit Liban chrétien »*. L'attentat de l'église de Zouk se serait inscrit dans ce schéma, son objectif étant de démontrer que la population chrétienne avait besoin d'assurer elle-même sa propre sécurité. Une fois de plus, Samir Geagea a clamé son innocence après la publication du document. Saisie de l'affaire, la Cour de justice, qui statue sans appel, devra trancher.

LUCIEN GEORGE

MM. Rabin, Pérès et Arafat à Paris en juillet. – Le chef du gouvernement israélien et son ministre des affaires étrangères, Itzhak Rabin et Shimon Pérès, ainsi que le chef de l'OLP, Yasser Arafat, doivent recevoir, le 6 juillet, au siège de l'UNESCO à Paris, le prix Houphouët-Boigny pour leur contribution à la paix. A l'occasion de leur séjour, ils devraient être reçus par le président Mitterrand ainsi que par le premier ministre, Edouard Balladur, et le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé.

EN BREF

TCHÉTCHÉNIE : affrontements meurtriers entre les autorités et des opposants. – Des affrontements entre les forces gouvernementales et un groupe d'opposition ont fait au moins huit morts et une vingtaine de blessés, lundi 13 juin, dans la capitale de la République russe indépendantiste de Tchétchénie, selon le ministère tchétchène de l'intérieur. D'après l'opposition, les accrochages ont commencé samedi lorsque les autorités ont demandé aux opposants, qui réclament la démission du président tchétchène Djokhar Doudaïev, de déposer les armes. – *(AFP, Tass.)*

Le ministre français des affaires étrangères en visite à Abidjan et à Dakar. – Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, effectuera une visite en Côte-d'Ivoire, vendredi 17 et samedi 18 juin, avant de se rendre au Sénégal, dimanche. Le chef de la diplomatie doit présider, à Dakar une réunion des ambassadeurs de France en Afrique sub-saharienne. – *(AFP.)*

ZAÏRE : incidents à Kinshasa après l'interpellation d'Etienne Tshisekedi. – Des manifestants ont incendié des voitures et brulé des pneus, lundi 13 juin, dans un faubourg de Kinshasa, pour protester contre l'interpellation du chef de l'opposition, Etienne Tshisekedi, retenu pendant une dizaine d'heures par la garde présidentielle. Cet incident est intervenu alors que le Parlement intérimaire se disposerait à choisir un chef de gouvernement sur une liste de sept noms, sur laquelle ne figure pas M. Tshisekedi. – *(Reuter.)*

RECTIFICATIF. – Une erreur s'est glissée dans le reportage sur la ville de Bejaïa, intitulé «Algérie : les charmes précaires de la province» (*le Monde* daté 12-13 juin). La coutume kabyle autorise les femmes et les jeunes filles à sortir sans *hidjab* (voile islamique), mais non pas *« tête nue »*.

AMÉRIQUES

CUBA

Une vingtaine de candidats à l'exil ont pénétré de force dans l'ambassade d'Allemagne

Dix-sept jours après l'occupation de la résidence de Belgique par 118 Cubains souhaitant obtenir l'asile politique dans ce pays, 21 personnes ont utilisé un camion, lundi 13 juin à 5 heures du matin, pour forcer le portail de fer de l'ambassade d'Allemagne à La Havane. Le ministère des affaires étrangères allemand a confirmé à Bonn l'occupation de l'ambassade par 18 hommes et 3 femmes. Ces candidats à l'exil sont originaires de la province de Camaguey, à quelque 500 kilomètres à l'est de La Havane. D'importantes forces de police ont rapidement quadrillé la rue où est située l'ambassade d'Allemagne, dans le quartier de Miramar, à quelques centaines de mètres de la résidence de l'ambassadeur de Belgique, occupée depuis le 28 mai.

Les autorités cubaines ont qualifié d'*« évidente provocation »* cette nouvelle occupation, *« déclenchée intentionnellement »* le jour même où le président mexicain, Carlos Salinas de Gortari, effectuait une visite officielle à La Havane et à moins de vingt-quatre heures de l'ouverture du quatrième sommet ibéro-américain de Cartagena (Colombie) auquel doit participer le président Fidel Castro. Miguel Alfonso, porte-parole du ministère cubain des relations extérieures, a curieusement expliqué ces deux occupations par la *« frustration croissante »* des secteurs *«antipatriotiques»* dans les milieux exilés *« face aux succès diplomatiques remportés par Cuba à travers le monde »*.

Il a réitéré la position officielle cubaine, selon laquelle aucun citoyen cubain ne pourrait quitter l'île en pénétrant illégalement dans des représentations diplomatiques à La Havane.

Le président Salinas a réitéré au cours de sa visite son opposition à l'embargo économique et commercial que les Etats-Unis imposent à Cuba depuis plus de trente ans reconnaissant *« l'effort important réalisé par Cuba dans son processus de changement »*. La Havane souhaite obtenir des 22 chefs d'Etat et de gouvernement réunis mardi et mercredi à Cartagena une nouvelle condamnation de cet embargo. M. Salinas a enfin signé à La Havane un accord créant une co-entreprise de téléphonie entre l'Etat cubain et une société anonyme mexicaine, Domos International. – *(AFP.)*

MEXIQUE

La guérilla zapatiste a rejeté les propositions de paix du gouvernement

Dans une série de trois communiqués distribués à la presse dimanche 12 juin, l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN) a rejeté les propositions de paix du gouvernement et mis fin au dialogue avec les autorités. Toutefois, le mouvement de guérilla, à l'origine du conflit déclenché le 1er janvier dans l'Etat pauvre du Chiapas (sud du pays), a annoncé qu'il maintiendrait un cessez-le-feu et ne perturberait pas les élections présidentielle et législatives du 21 août.

La guérilla et le gouvernement s'étaient rencontrés du 21 février au 2 mars, période à l'issue de laquelle le gouvernement avait accepté des compromis sur trente-deux des trente-quatre demandes de l'AZLN, portant sur des problèmes de santé, l'éducation, les droits civiques des Indiens, le respect des droits de l'homme, la répartition des terres, et la préservation des cultures autochtones. Le gouvernement avait refusé de discuter de l'organisation d'élections *« libres et démocratiques »* et de la démission du président mexicain Carlos Salinas. Le dialogue avait été suspendu pour permettre à l'AZLN de consulter sa base, qui aurait finalement rejeté ces offres à 97,88 %, selon la guérilla. L'AZLN, qui semble avoir pris la mesure de sa faiblesse militaire, propose en outre un nouveau dialogue sur *« le thème de la démocratie et de la justice »*, appelle à la rédaction d'une nouvelle Constitution et à la formation d'un gouvernement de transition.

Douze jours de combat au Chiapas avaient fait 159 morts, selon les autorités, et 400, selon des sources indépendantes. – *(AFP.)*

GUATEMALA : ouverture de négociations entre le gouvernement et la guérilla à Oslo. – Des représentants du gouvernement et de la guérilla du Guatemala ont ouvert, lundi 13 juin à Oslo (Norvège), un nouveau tour de négociations, considérées comme cruciales quatre ans après l'ouverture du processus de paix. Les deux parties doivent trouver une solution au problème des populations déplacées à l'issue d'un conflit vieux de trente-quatre ans. Elles doivent aussi discuter de la création d'une *« commission de la vérité »* sur les violations des droits de l'homme. – *(AFP.)*

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les socialistes restant le principal groupe

Le succès des droites anti-européennes rend le Parlement de Strasbourg plus imprévisible

Les socialistes européens ont revendiqué lundi 13 juin la victoire aux élections au Parlement européen, par la voix du président de leur groupe (PSE) dans la précédente assemblée, Jean-Pierre Cot. Avec environ deux cents députés, le groupe socialiste disposera d'une cinquantaine de sièges de plus que son principal rival, le Parti populaire européen (PPE), c'est-à-dire les chrétiens-démocrates et leurs alliés. Toutefois, ce bon résultat des socialistes est essentiellement dû à la sur-représentation des travaillistes britanniques, grâce au mode de scrutin majoritaire à un tour en vigueur au Royaume-Uni.

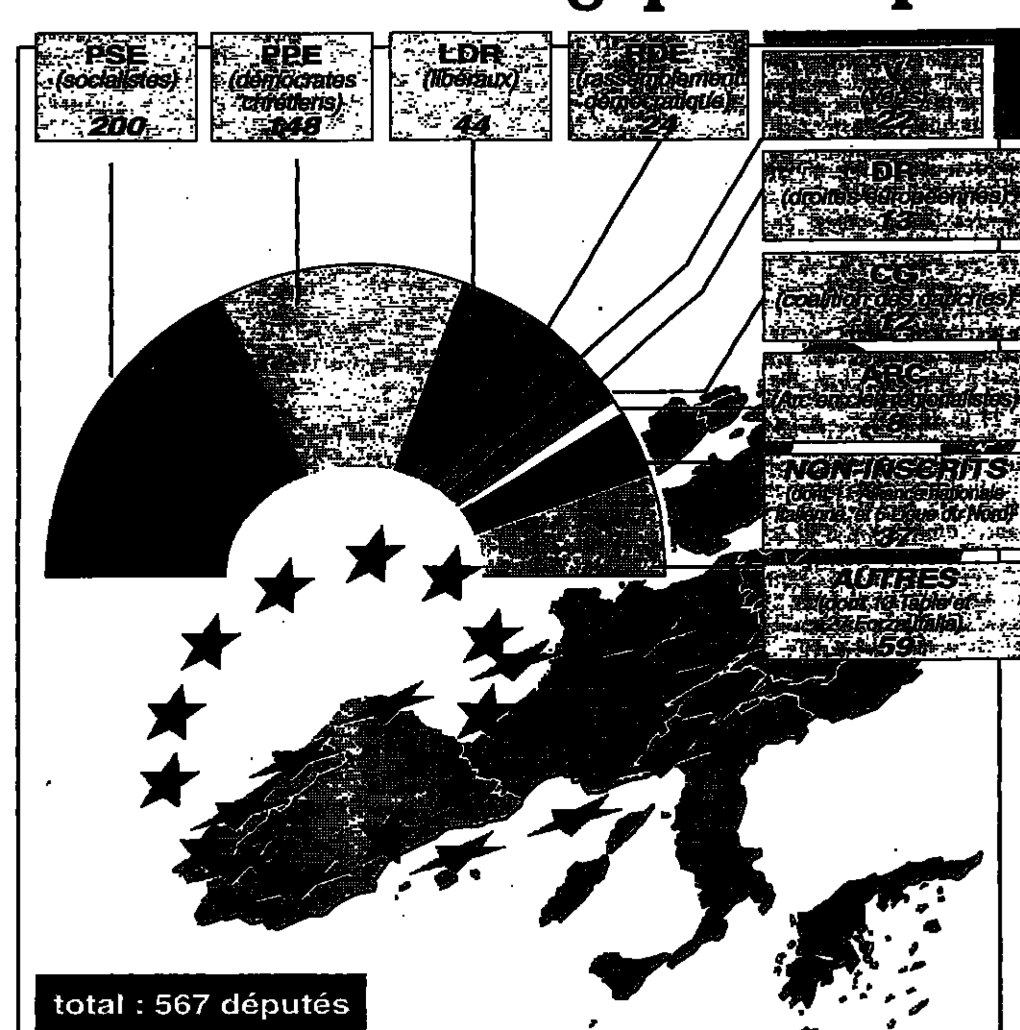
En outre et surtout, les droites ont globalement progressé dans le Parlement qui a été élu dimanche, des droites très divisées entre pro- et anti-européens. La constitution des groupes va donner lieu à d'intenses discussions d'ici à la première session de la nouvelle assemblée, le 19 juillet à Strasbourg.

C'est essentiellement aux Allemands et aux Espagnols que le PPE doit son bon maintien. Le score réalisé par le chancelier Kohl, dont on disait le crédit affaibli à quelques mois des élections législatives en Allemagne, est l'un des résultats les plus marquants de ce scrutin. Il conforte les partisans de la poursuite de la construction européenne. Le Parti populaire espagnol (PP), qui, pour des raisons de politique intérieure, a réalisé son meilleur score jamais enregistré contre Felipe Gonzalez, vient renflouer aussi le PPE.

Mais les divisions de la droite dans la nouvelle assemblée, en particulier l'irruption des députés français inscrits sur la liste de Philippe de Villiers, de même que de ceux de Forza Italia de Silvio Berlusconi, dont on ignore encore s'ils rejoindront ou non le groupe démocrate-chrétien (PPE), confèrent au Parlement issu des urnes le 12 juin une imprévisibilité très nouvelle. Les dirigeants allemands s'en sont d'ailleurs émus, à la veille de prendre la présidence de l'Union européenne au 1er juillet prochain. Parmi les questions que posent les résultats en France, on se demande où se classeront les élus de la liste de Villiers, le groupe des libéraux, auquel ils seraient en principe destinés, étant constitué de pro-européens. Par ailleurs, certains des élus RPR de la liste Baudis, dont la tiédeur sur la construction européenne est connue, devraient être réticents à se voir englobés dans un PPE dont les convictions pro-européennes sont depuis toujours affichées.

Italiens et Français renforceront dans le Parlement les courants nationalistes, même s'ils ne s'associent pas au sein d'un même groupe. Le succès des partis de la coalition au pouvoir en Italie et l'échec de la gauche, confirmant ce qui s'était produit aux législatives, ont eu pour effet indirect en Italie de précipiter la démission du chef du PDS (anciens communistes), *Achille Ochetto.*

Autre effet secondaire de ces élections, le score honorable remporté par le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, renforce plutôt ses chances dans la course à la succession de Jacques Delors à la présidence de la Commission de Bruxelles. D'autant que son concurrent avoué, le néerlandais Ruud Lubbers, n'a pas fait de miracle, et que les principaux détracteurs de M. Dehaene, les conservateurs britanniques, sortent très affaiblis de cette consultation. De toute façon, il est probable que, si Helmut Kohl, grand vainqueur de ces élections, confirme son soutien officieux à M. Dehaene, c'est ce choix qui finalement s'imposera, dans dix jours, au sommet de Corfou, ou bien un peu plus tard.



PSE (Parti des socialistes européens) : les treize de la liste Tapie pourraient y adhérer. Ils sont pour l'instant comptabilisés dans « Autres ».

PPE (Parti populaire européen) : les vingt-sept de Forza Italia pourraient le rejoindre. Ils sont pour l'instant comptabilisées dans « Autres »

RDE (Rassemblement des démocrates européens) : les élus RPR y figurent.

Dr (Droites européennes) : y figurent les élus du Front national. Les onze de l'Alliance nationale (italienne) sont comptabilisés dans les non-inscrits (NI), ainsi que ceux de la Ligue du Nord (six).

CG (Coalition des gauches) : communistes

Arc-en-ciel : Régionalistes.

Autres : y sont pour l'instant répertoriés les élus de la liste Tapie ainsi que ceux de la liste de Villiers.

• ALLEMAGNE

1994 : 99 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
CDU-CSU (Union chrétienne démocrate et Union chrétienne sociale/Bavière)	38,8	47
SPD (Parti social-démocrate)	32,2	40
Verts (écologique)	10,1	12

1989 : 81 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
CDU-CSU (Union chrétienne-démocrate et Union chrétienne-sociale/Bavière)	37,7	32
SPD (Parti social-démocrate)	37,3	31
Verts (écologique)	8,4	8
Républicains (extrême droite)	7,1	6
FDP (libéraux)	5,6	4

• DANEMARK

1994 : 16 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
SD (sociaux-démocrates)	15,8	3
Mouvement populaire contre l'Union	10,3	2
Mouvement de juin (anti-Maastricht)	15,2	2
Radicaux	8,5	1
Venstre (libéral)	18,9	4
Konservative (conservateurs)	17,7	3
SF (socialistes populaires)	8,6	1
CD (centre démocrate)	0,9	0

1989 : 16 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
SD (sociaux-démocrate)	23,3	4
Mouvement populaire anti-CEE	18,9	4
Venstre (libéral)	16,6	3
Konservative (conservateurs)	13,4	2
SF (socialistes populaires)	9,1	1
CD (centre démocrate)	7,9	2

• LUXEMBOURG

1994 : 6 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
PCS (chrét.-sociaux)	31,4	2
POSL (socialistes)	24,8	2
DPS (libéraux)	18,8	1
Verts	10,9	1

1989 : 6 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
PCS (chrét.-sociaux)	34	3
POSL (socialistes)	22,4	2
PD (démocrates)	19,5	1

• GRANDE-BRETAGNE

1994 : 87 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
Grande-Bretagne :		
Travaillistes	43	62
Conservateurs	27	18
Verts	3	0
Libéraux-démocrates	16,20	2
Nationalistes écossais	3,10	2
Plaid Cymrus	1	0
Irlande du Nord		
Parti unioniste démocratie (protestant)	29,20	1
Parti social-démocrate et travailliste (catholiques modérés)	28,90	1
Parti unioniste officiel (protestant)	23,80	1
Sin Fein (nationalistes catholiques)	9,86	0

1989 : 81 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
Grande-Bretagne :		
Travaillistes	40,23	45
Conservateurs	34,15	32
Verts	14,99	
Parti démocrate-social et libéral	6,44	
Nationalistes écossais	2,65	1
Plaid Cymrus	0,75	
Parti social-démocrate	0,49	
Irlande du Nord		
Parti unioniste démocratique (protestants)	30,02	1
Parti social-démocrate et travailliste (catholiques modérés)	25,49	1
Parti unioniste officiel (protestants)	22,1	1
Sinn Fein (nationalistes catholiques)	9,1	

• GRÈCE

1994 : 25 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
ND (Conservateur)	32,66	9
PASOK (soc.)	37,64	10
Parti communiste	6,29	2
Coalition de gauche	6,25	2
Printemps politique (nationaliste)	8,65	2

1989 : 24 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
ND (conservateurs)	40,4	10
PASOK (soc.)	36	9
Rassemblement des forces de gauche et de progrès (PC et gauche indépendante	14,5	4
DIANA (centre droit)	1,4	1

• ITALIE

1994 : 87 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
Forza Italia	30,6	27
PDS (Parti démocratique de la gauche)	19,1	16
Alliance nationale	12,5	11
PPI (Parti populaire italien)	10	9
Ligue du Nord	6,6	6
Rifondazione comunista	6,1	5
Pacte Segni	3,3	3
Fédération des Verts	3,2	3
Réformateurs de Marco Panella (Panella)	2,1	2
PSI (Parti socialiste italien) - Alliance démocratique	1,8	2
Rete	1,1	1
PRI (Parti républicain italien)	0,7	1
PSDI (Parti social-démocrate italien)	0,7	1

1989 : 81 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
DC (Démocratie chrétienne)	32,9	27
PCI (Parti communiste)	27,6	22
PSI (Parti socialiste)	14,8	12
MSI-DNI (Mouvement social-droite national)	5,5	4
PLI-PRI (libéraux-républicains)	4,4	4
Verdi (verts-écologistes)	3,8	3
PSDI (Parti social-démocrate)	2,7	2
Arcobaleno (Arc-en-ciel, écologistes)	2,4	2
Ligue lombarde	1,8	2
DP (Ligue prolétarienne)	1,3	1
Ligue antiprohibition	1,2	1
Fédéralistes	0,6	1

• IRLANDE

1994 : 15 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
Fianna Fail (nationaliste)	35	7
Fine Gael (centre droit)	24,3	4
PD (Parti des démocrates progressistes)	6,5	0
LP (travaillistes)	11	1
WP (Parti des ouvriers, marxiste)	1,9	0
Indépendant	6,5	1
Verts	7,9	2
Gauche démocratique	3,5	0
Sin Feinn	3	0
Parti de la loi naturelle	0,4	0

1989 : 15 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
Fianna Fail (nationalistes)	31,5	6
Fine Gael (centre droit)	21,6	4
PD (Parti des démocrates progressistes)	12	1
LP (travaillistes)	9,5	1
WP (Parti des ouvriers, marxiste)	7,5	1
Parti libéral indépendant	3,5	1
Indépendant	3,3	1

• PAYS-BAS

1994 : 31 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
CDA (chrétiens-démocrates)	30,8	10
PVDA (socialistes)	22,9	8
VVD (libéral)	17,9	6
Arc-en-ciel (écologistes)	3,7	1
SGP, RPF, GPV (confessionnels)	7,8	2
Démocratie 66 (centre gauche)	11,7	4

1989 : 25 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
CDA (chrétiens-démocrates)	34,6	10
PVDA (socialistes)	30,7	8
VVD (libéral)	13,6	3
Arc-en-ciel (écologistes)	7	2
SGP, RPF, GPV (confessionnels)	5,9	1
Démocratie 66 (centre gauche)	5,9	1

• ESPAGNE

1994 : 64 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
Parti socialiste (PSOE)	30,6	22
Parti populaire (PP)	40,2	28
Gauche unie (Izquierda Unida), communiste	13,4	9
CIU (Centre droit catalan)	4,6	3
CN (Coalition nationaliste)	2,8	2

1989 : 60 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
Parti socialiste (PSOE)	39,6	27
Parti populaire (PP)	21,4	15
Centre démocratique et social (CDS)	7,1	5
Gauche unie (Izquierda Vnida, communiste	6	4
CIU (centre droit catalan)	4,2	2
Liste Ruiz Mateos	3,8	2
IP (Izquierda de Los Pueblos, gauche nationaliste	1,8	1
PA (Parti andalou)	1,8	1
PNV (Parti nationaliste basque)	1,9	1
Herri Batasuna (basque proche de l'ETA)	1,6	1
PEP (nationalistes)	1,5	1

• BELGIQUE

1994 : 25 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
Collège néerlandophone :		
Parti social chrétien flamand (CVP)	27,4	4
Parti socialiste flamand(SP)	17,7	3
Libéraux flamands (PVV)	18,4	3
AGALEV (écolo fl.)	10,7	1
Volksune (fédéraliste flamand)	7,1	1
Vlaams Blok (ext. d.)	12,6	2
Collège francophone :		
Parti socialiste (PS) (1)		
Parti social-chrétien (PSC) (1)		
Libéraux (PRL) (1)		
Ecologistes (1)		
Collège germanophone :		
Sociaux-chrétiens	31,1	1

(1) Résultats en attente

1989 : 24 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
Collège néerlandophone :		
Parti social-chrétien flamand (CVP)	34,1	5
Parti socialiste flamand (SP)	20,6	3
Libéraux flamands (PVV)	17,1	2
AGALEV (écolo. fl.)	12,2	1
Volksune (fédéraliste flamand)	8,7	1
Vlaamse Blok (ext. d.)	6,6	1
Collège francophone :		
Parti socialiste (PS)	38	5
Parti social-chrétien (PSC)	21,3	2
Libéraux (PRL)	18,9	2
Ecologistes	16,6	2

• PORTUGAL

1994 : 25 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
Parti social-démocrate	34,30	9
Parti socialiste	34,70	9
Centre démocratique et social (droite)	12,40	3
Coalition démocratique unitaire (communiste)	11,22	3

Le vingt-cinquième siège sera attribué le 19 juin.

1989 : 24 sièges

FORMATIONS	%	SIÈGES
Parti social-démocrate	32,7	9
Parti socialiste	28,5	8
Centre démocratique et social	14,2	3
Coalition démocratique unitaire (communiste)	14,4	4

GRANDE-BRETAGNE

John Major fait face avec décontraction à la victoire travailliste

LONDRES

de notre correspondant

Pour un peu, les conservateurs se laisseraient aller à exulter ! Une réaction quelque peu paradoxale face aux manifestations de triomphe – justifiées – du Parti travailliste, mais qui illustre bien le sentiment de soulagement qui était celui, lundi 13 juin, des responsables du parti tory. Face au précipice que représentait l'humiliation, annoncée par les instituts de sondage, de sauver moins de 10 sièges au Parlement de Strasbourg, l'électorat britannique a tendu une main secourable au premier ministre :



18 élus (sur 32 sortants), un résultat certes *« très médiocre »*, comme l'a reconnu John Major, mais *« bien meilleur que celui que pratiquement tout le monde avait prédit »*. *« Nous avons atteint le creux de la vague »*, a renchéri Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office.

C'est donc un premier ministre presque décontracté qui a reçu la presse, lundi après-midi, dans les jardins du *10* Downing street, alors même qu'avec 27 % des voix les conservateurs réalisent leur plus mauvais score... de ce siècle ! *« Il est clair*, a reconnu John Major, *que beaucoup de gens sont encore mécontents et meurtris en raison de la récession »*, et que nombre d'entre eux sont restés chez eux, comme en témoigne le taux de participation électorale *« dérisoire »* de 36 % (le même qu'en 1989). La Grande-Bretagne connaît pourtant une croissance soutenue mais *« ce n'est pas encore le sentiment des gens »*. Il s'agit donc de prendre son mal en patience tout en entamant la reconquête de l'électorat, a estimé le premier ministre.

En attendant, M. Major a l'intention de faire front, y compris face aux tentatives pour le déstabiliser au moment du congrès du parti conservateur, en octobre prochain : si défi il y a, a-t-il insisté, *« je serai là, je gagnerai »*. Pas question, d'autre part, de modifier la ligne politique qu'il s'est fixée, notamment à propos de l'Europe : *« Il y a une voie médiane pour l'Europe »*, a-t-il rappelé. Sur ce point, aucun doute : la bataille entre les tendances « eurosceptique » et europhile du Parti conservateur va reprendre de plus belle. Edward Heath, l'ancien premier ministre tory, qui incarne la seconde, a lancé une offensive dès lundi, demandant au premier ministre de profiter du prochain remaniement du gouvernement pour se débarrasser des *« anti-européens »*.

Mais l'équilibre politique au sein du parti tory reste précaire, et il n'est pas question de lancer une offensive contre la « droite thatchérienne » et « eurosceptique », plus résolue que jamais : ses principaux chefs de file estiment que le scrutin européen a montré, en Grande-Bretagne et ailleurs, que le vent de l'intégration européenne a définitivement tourné, et ils demandent que le gouvernement britannique adopte une position encore plus intransigeante vis-à-vis de Bruxelles. Le répit gagné par M. Major risque donc d'être de courte durée. D'autant que le paysage politique de la Grande-Bretagne s'est beaucoup modifié à la faveur de ce scrutin européen. Avec 43 % des voix et 62 élus, le Parti travailliste réalise un score « historiquement » élevé, au moins depuis le retour des conservateurs au pouvoir, en 1979.

Débordant ses fiefs électoraux traditionnels de l'Ecosse et du nord de l'Angleterre, le Labour taille des croupières aux conservateurs dans leurs bastions du sud, notamment dans les comtés d'Essex et du Kent, de l'Est (Norfolk et Suffolk), mais aussi dans les Midlands et à Londres. Il profite du relatif effacement des libéraux-démocrates qui, en dépit de leurs deux élus, pâtissent une fois de plus de la bipolarisation du jeu politique entre conservateurs et travaillistes, de l'image d'un Labour bientôt dirigé par un chef de file jeune et modéré (Tony Blair si, comme il est probable, c'est lui qui s'impose), enfin d'une réputation de parti « fédéraliste ».

Le Labour cependant, ne progresse pas partout : en Ecosse notamment, où le SNP (Parti national écossais) d'Alex Salmon fait une percée remarquable (2 élus et plus de 32 % des voix), menaçant même de l'emporter lors de la prochaine élection parlementaire partielle qui doit avoir lieu à Monklands-est, la circonscription de feu John Smith, l'ancien leader du Labour. Globalement pourtant, les travaillistes bénéficient d'un climat politique porteur. Sont-ils pour autant sur le chemin d'une victoire parlementaire ? Rien n'est moins sûr. Ce vote-sanction contre le Parti conservateur peut fort bien être sans lendemain, si la croissance économique se manifeste par des effets concrets.

Bien que beaucoup plus prudent à ce sujet que plusieurs de ses ministres, M. Major n'a pas exclu qu'une baisse des impôts puisse intervenir dans l'avenir. S'il parvient à surmonter l'épreuve du congrès de Bournemouth, le premier ministre dispose de temps avant les prochaines élections parlementaires. Il lui faut cependant réussir à restaurer son autorité au sein d'un parti qui est usé par le pouvoir et dont la cohésion est devenue artificielle. Pour continuer à bénéficier d'un semblant de consensus, John Major va devoir donner des gages, alternativement, à la droite du parti et aux europhiles. Cela ne transforme pas la Grande-Bretagne en partenaire européen plus commode. Au contraire.

LAURENT ZECCHINI

DANEMARK

Les adversaires de l'Union ont obtenu plus d'un quart des suffrages

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

« La route menant aux Etats-Unis d'Europe est définitivement barrée, les électeurs ne veulent pas que le Danemark devienne une sorte de province de l'Union ! » Jens-Peter Bonde, tête de liste du Mouvement de juin créé voilà seulement deux ans, après le référendum sur le traité de Maastricht, pavoisait lundi après-midi 13 juin en apprenant les résultats des élections européennes. Le courant anti-Union européenne, très ancré à gauche, affiche une bonne santé au Danemark : 15,2 % des voix pour son propre rassemblement, qui présentait pour la première fois une liste et deux sièges à Strasbourg ; deux sièges également et 10,3 % des suffrages pour les *« vétérans »* de la croisade regroupés dans le Mouvement populaire contre l'Union européenne. Ensemble, ils progressent de 5,6 points par rapport à 1989 et conservent les quatre mandats dont ils disposaient au Parlement des Douze.

Curieusement, les autres vainqueurs du scrutin se situent à droite : emmenés par l'ancien ministre des affaires étrangères, le tonitruant Uffe Ellemann Jensen, les libéraux recueillent 18,9 % des suffrages (+ 3,3) et enverront ainsi quatre députés (+ 1) à Strasbourg. Ce parti avait fait une campagne résolument pro-européenne, favorable à une intégration plus poussée, à des pouvoirs accrus pour le Parlement et à une participation à part entière du Danemark à l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui s'occupe de défense.

Toujours à droite, les conservateurs, dont l'attachement à la construction européenne est plus modéré, totalisent 17,7 % des voix (+ 4,4) et gardent leurs trois mandats.

Très mauvaise surprise, en revanche, pour les sociaux-démocrates qui dominent la coalition actuellement au pouvoir : 15,8 % des suffrages (– 7,5) et 3 sièges (– 1). Le premier ministre, Poul Nyrup Rasmussen, a reconnu que son parti – le plus important du pays – restait divisé sur la question européenne. Ses principaux dirigeants, de même que les leaders syndicaux sont largement favorables à l'Union mais ses électeurs ne manifestent pas le même engouement, et nombre d'entre eux, qui avaient déjà rejeté le traité de Maastricht en 1992, ont voté, apparemment, pour les « anti » du Mouvement de juin ou du Mouvement populaire.

ALAIN DEBOVE

BELGIQUE

Un obstacle de moins pour Jean-Luc Dehaene sur la voie de la succession à Jacques Delors

BRUXELLES

de notre correspondant

Les lendemains d'élections sont une épreuve pour les nerfs en Belgique. Aux législatives de novembre 1991, deux jours après le scrutin, IBM avait dû présenter ses excuses pour une erreur de plus de 5 % dans le calcul du pourcentage de voix obtenues par le Parti socialiste. Cette fois, le suspense a porté sur l'attribution ou non d'un siège au Front national dans le collège francophone.

Lundi 13 juin, au journal de 13 heures, la télévision donnait des résultats *« complets »* qui étaient censés mettre un terme à la valse des informations contradictoires quant au score de l'extrême-droite francophone. Dans la soirée, on apprenait qu'il ne fallait pas compter sur des chiffres officiels avant mardi. Des embrouilles, dues à l'extrême complexité d'une Belgique fédérale et multilingue, bloquaient la centralisation des résultats du collège francophone à Namur.

Par-delà ces péripéties une chose est sûre : Jean-Luc Dehaene peut prétendre à la succession de Jacques Delors à la présidence de la Commission de Bruxelles sans apparaître comme un premier ministre clairement désavoué par les électeurs de son pays. Ses principaux adversaires, les libéraux flamands (VLD), n'ont pas fait, en effet, la percée que leur promettaient certains sondages. Les composantes flamandes (socialistes et sociaux-chrétiens) de la majorité gouvernementale reculent mais sans s'effondrer. Le parti social-chrétien du premier ministre (CVP) reste le premier en Flandre. Toutefois, le Vlaams Blok (extrême-droite) double son score par rapport aux précédentes élections européennes.

La coalition gouvernementale est davantage affaiblie en Wallonie. Les électeurs ont sanctionné un Parti socialiste compromis dans diverses affaires qui ont défrayé la chronique. Le principal bénéficiaire de ce désaveu, dans l'opposition démocratique, est le libéral (PRL) Jean Gol, qui avait constitué une liste unique avec le FDF, parti formé par des Bruxellois qui s'opposaient initialement aux visées flamandes sur la capitale mais se battent aujourd'hui tout autant contre ce qu'ils considèrent comme la dérive régionaliste de certains dirigeants wallons. Même si cela n'est pas dit clairement, l'alliance entre le PRL et le FDF vise à renforcer la solidarité entre Belges francophones dans l'hypothèse où la Flandre accéderait un jour à l'indépendance.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

ALLEMAGNE

La percée des communistes réformateurs brouille les cartes

BERLIN

de notre correspondant

Le résultat des élections européennes du 12 juin en Allemagne est lourd de menaces pour le Parti social-démocrate (SPD), qui part désormais avec un double handicap pour les législatives du 16 octobre prochain ; son jeune président, Rudolf Scharping, qui avait initialement bénéficié d'une certaine sympathie, n'a jusqu'à présent pas réussi à se présenter comme une véritable solution de remplacement au chancelier Helmut Kohl, qui a raflé la mise des européennes sans coup férir. Autre handicap, peut-être plus grave encore pour la suite, est le succès des réformateurs communistes (PDS) dans les Länder de l'est de l'Allemagne.

Avec 23,7 % des voix dans l'ancienne RDA, le PDS fait une percée tout à fait remarquable qui le met en selle pour son objectif principal : dépasser la barre des 5 % nécessaire au niveau de l'ensemble de l'Allemagne pour être représenté au Bundestag. Il a obtenu aux élections européennes 4,7 % des voix, manquant de peu cet objectif. Son meilleur résultat, le PDS l'a obtenu dans la partie est de Berlin, avec 40,1 % des voix, devant le SPD avec 24 % et la CDU 14,9 %. Sur l'ensemble de la capitale allemande, les communistes réformateurs, avec 15,9 %, sont la troisième force politique devant les Verts, qui améliorent pourtant leur propre score avec 14,3 %.

Les européennes ne sont pas un phénomène isolé. Aux élections locales qui avaient lieu le 12 juin dans quatre des Länder de l'est, le PDS obtient des résultats comparables et gagnent partout des électeurs ; 25 % dans le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale 16,5 % en Saxe-Anhalt et 15 % en Thuringe. On assiste ainsi dans la partie est de l'Allemagne a un phénomène, plus limité peut-être, mais similaire à ce qui se passe dans les pays d'Europe de l'Est, où les électeurs se retournent vers leurs anciennes élites.

La difficulté pour le PDS, qui ne représentait pratiquement rien à l'ouest de l'Allemagne, est de ne pas se laisser « ghettoïser » dans la partie orientale. André Brie, l'un des stratèges du parti, estime que le PDS n'existerait pas plus de cinq ans s'il ne pouvait mordre sur l'électorat de l'Ouest. L'objectif de son parti est d'y apparaître comme une véritable solution de remplacement de gauche aux sociaux-démocrates et aux Verts.

Cette évolution est prise très au sérieux par le Parti social-démocrate, dont les responsables ont passé toute la campagne à l'est à avertir leurs électeurs qu'un vote pour les communistes réformateurs était un vote pour le chancelier Kohl. Rudolf Scharping a martelé ce message dimanche soir sur tous les médias. Les sociaux-démocrates ont à peine digéré l'installation dans le paysage politique allemand des Verts, avec lesquels ils ont gouverné dans plusieurs Länder, mais qui restent un problème au niveau fédéral.

La consolidation du PDS se traduirait par un émiettement de la gauche que les sociaux-démocrates avaient réussi à éviter, derrière le rideau de fer, lors de la reconstruction de l'Allemagne de l'Ouest. Le paysage politique allemand en serait profondément modifié. Dans l'immédiat, l'irruption des communistes réformateurs pèse déjà lourd dans la constitution de majorités de gouvernements dans les Länder de l'Est. Jusqu'à présent, le PDS, en tant qu'héritier du parti communiste d'Erich Honecker, faisait figure d'épouvantail, et, pour tout autre parti, une coalition avec lui était tabou.

HENRI DE BRESSON

ITALIE

Silvio Berlusconi s'impose dans tout le pays

ROME

correspondance

Les tendances dégagées par les projections de la soirée de dimanche ont été confirmées par les résultats définitifs. Forza Italia, le mouvement créé il y a à peine quelques mois par Silvio Berlusconi, dépasse la barre des 30 %, et obtient presque dix points de plus que lors des élections législatives des 27 et 28 mars dernier, quand son résultat avait été interprété comme un véritable exploit.

Ce triomphe sans précédent – Forza Italia est en tête dans quinze régions sur vingt – est remporté aux dépens des autres partis, qui régressent tous, à l'exception de la fédération des Verts, qui progresse d'un petit demi-point, et de Rifondazione comunista avec un gain de 0,1 point par rapport au résultat de la partie proportionnelle des législatives. A l'intérieur de la majorité, la question des rapports de forces, un des enjeux de ces élections, se traduit donc par une forte prédominance de Forza Italia. La Ligue du Nord d'Umberto Bossi apparaît en déroute. Malgré ses efforts pour se démarquer, le mouvement autonomiste n'arrive pas à enrayer l'érosion annoncée de ses voix – en faveur de son allié-adversaire – et obtient 6,6 %, soit un recul de 1,8 point par rapport au mois de mars.

L'autre allié, l'Alliance nationale, résiste mieux et conserve sa position de troisième parti au niveau national, tout en perdant un point. Son résultat (12,5 %) est d'ailleurs interprété par ses dirigeants comme la meilleure réponse des électeurs à la campagne qui s'est déchaînée en Italie, et surtout à l'étranger, contre son passé néofasciste. Toujours à l'intérieur de la majorité, les derniers arrivés, les réformateurs du radical Marco Pannella perdent eux aussi plus d'un point et n'obtiennent que 2,1 %.

Côté opposition, les centristes du PPI (Parti populaire italien, issu de la Démocratie-chrétienne), en chute libre, se retrouvent à 10 %. Les « populaires », héritiers d'un parti qui, il y a un peu plus de deux ans frôlait 30 % des voix, perdent encore en deux mois et demi un électeur sur dix. Mario Segni, le leader référendaire, et son mouvement n'arrivent pas non plus à enrayer la glissade vers une représentation quasi symbolique avec 3,3 % des voix.

A gauche, la démission du secrétaire du PDS, Achille Occhetto (*lire les articles de Marie-Claude Decamps*), arrive au lendemain de la deuxième défaite consécutive, en quelques semaines, de ce parti. Le PDS obtient 19,1 %. Il était à 20,3 % en mars. C'est la déroute pour les autres forces de gauche, exceptés les Verts et les marxistes orthodoxes de Rifondazione comunista. Les socialistes d'Ottaviano Del Turco, lui-même démissionnaire, allié à l'occasion de ces élections avec l'Alliance démocratique – dont le coordonnateur Willer Bordon a présenté lui aussi sa démission – n'obtiennent que 1,8 % des voix. Cela va mal pour eux, tout comme pour la Rete (anti-Mafia) de Leoluca Orlando, qui ne résiste désormais qu'à Palerme. Le Parti républicain (PRI) de Giorgio La Malfa et le Parti social-démocrate (PDSI) d'Enrico Ferri sont, eux aussi, à des niveaux proches de zéro.

La Ligue trahie par Milan

En étudiant les votes par zones géographiques, on constate que Forza Italia s'impose désormais du Nord au Sud. A Milan, considérée jusqu'ici comme le fief de la Ligue du Nord – il y a deux ans celle-ci y obtenait plus de 40 % des voix, – la Ligue, qui présentait le maire, Marco Formentini, n'est désormais que le troisième parti, dépassée aussi bien par le mouvement de M. Berlusconi que par le PDS. Au nord, de Turin à Venise, c'est toujours Forza Italia qui s'impose. A Bologne, traditionnelle forteresse rouge, le parti d'Achille Occhetto tient toujours, bien que Forza Italia se rapproche dangereusement de lui en faisant un bond de dix points.

Alors que la Toscane reste encore ancrée à gauche, à Rome c'est l'Alliance nationale, le parti de Gianfranco Fini, qui confirme sa position de premier parti de la capitale. A Naples, après l'« effet Alessandra Mussolini », c'est Forza Italia qui attire les électeurs napolitains.

En termes de résultats personnels – les électeurs pouvaient indiquer une ou plusieurs préférences – le dirigeant qui, depuis, a jeté l'éponge, Achille Occhetto, obtient un bon score avec 1,1 million de voix obtenues dans trois régions électorales sur cinq. Le secrétaire du PDS faisait partie en effet de ces candidats aux *« présences multiples »*, tout comme Silvio Berlusconi, tête de liste, alors même que les règles d'incompatibilité entre la charge gouvernementale et le siège de parlementaire européen étaient claires dans les cinq régions électorales. Le premier ministre obtient une avalanche de voix, presque 3 millions de suffrages personnels.

Gianfranco Fini le suit avec 2 millions de voix et arrive premier dans le Sud. Le numéro deux de sa liste, Pino Rauti, membre de l'aile dure du parti, ira à Strasbourg, tout comme le premier astronaute italien Franco Malerba, pour Forza Italia, ainsi que l'ex-président de la Juventus de Turin, Gianpiero Boniperti – toujours pour le parti de son adversaire sportif, président du Milan AC.

Des 87 élus italiens, 27 sont issus de Forza Italia. Ces députés devraient siéger soit au Parti populaire européen (PPE) comme le désirerait M. Berlusconi, mais les résistances sont multiples, soit au groupe libéral comme le préférerait son ministre des affaires étrangères, Antonio Martino. Suivent les 16 députés du PDS, les 11 d'Alliance nationale – qui siégeront au groupe des non incrits –, les 9 populaires, les 6 de la Ligue du Nord, les 5 communistes, les 3 Verts, les 3 centristes de Mario Segni et les autres, entre socialistes, réformateurs de Pannella et un républicain.

Dernière particularité à signaler, l'Italie se rapproche – même si elle est encore loin de certains taux d'abstention records – de la moyenne européenne avec un taux d'abstention de plus de 25 %, soit 7 points de plus qu'aux élections européennes de 1989.

SALVATORE ALOÏSE

DANS LA PRESSE

Die Welt : « Pour l'homme de la rue, (...) il est apparemment difficile de reconnaître les avantages de l'Europe. (...) Dimanche était un jour d'indifférence européenne. Mais le véhicule cahotant de l'Europe ne s'est pas renversé. Il continue de rouler. »

Tagesspiegel : « L'Europe a voté, les vainqueurs sont les Européens, et en premier le chancelier allemand. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : ce qui détermine les gens à Marseille et à Munich, à Linz et à Liverpool, à Cottbus et Cordoue, est moins une conscience continentale visionnaire que les normes profanes qui règlent les votes dans les États, les régions, les villes. »

El Pais : « Ce sont des facteurs nationaux qui, dans chaque pays, ont présidé à l'élection des députés européens. Pour cette raison, et parce que le processus démocratique global dans l'Union reste à l'état embryonnaire, les élections ne pouvaient pas exprimer de courants d'opinion à l'échelle continentale. »

ABC (Juan Pedro Quinonero) : « Les Espagnols sont-ils capables de rivaliser seuls dans une Europe plus riche et plus prospère ? Est-il bon pour la moralité d'un peuple de fonder son propre développement dans la quête permanente de subsides auprès des autres ? Sont-elles productives et efficaces, les sociétés qui fondent le progrès et le bien-être sur l'assistance financière extérieure ? »

Financial Times : « Alors que John Major essayait désespérément de calmer le courant eurosceptique de son parti, Helmut Kohl l'a résolument enterré, en incitant sans trêve ses concitoyens à ouvrir les yeux et à se rappeler l'importance des enjeux contenus dans le succès de la construction européenne. Les résultats parlent d'eux-mêmes. »

The Guardian : « Ces 44 % de votes représentent une véritable percée, et avec une avance de dix-sept points sur les conservateurs – une avance dont les sondages montrent qu'elle n'est pas un feu de paille –, le Parti travailliste peut sérieusement commencer à envisager un retour au gouvernement, non pas simplement dans un Parlement sans majorité, mais comme un net vainqueur. »

La Stampa (Sergio Romano) : « Il n'est pas facile de contruire un gouvernement européen en l'absence d'une grande majorité transversale capable de représenter les humeurs dominantes dans l'ensemble des pays membres. (...) Faut-il en déduire qu'a commencé une phase d'involution ? Probablement pas (...). L'« antieuropéanisme » n'a ni idées, ni programmes, ni stratégies alternatives. Ce n'est qu'un état d'âme sans perspective historique ni dignité intellectuelle. »

Corriere della Sera (Andrea Bonanni) : « Plus encore que le vote de 270 millions d'électeurs européens, le plébiscite des 5 millions d'électeurs autrichiens qui se sont exprimés massivement en faveur de l'entrée dans l'Union nous offre le signal tant attendu : en même temps que la crise économique, la crise de l'idée européenne est peut-être en train d'être surmontée. (...) Là aussi, la reprise sera lente, en sourdine. Mais pour la première fois depuis des années, le « produit Europe » recommence à se vendre bien sur le marché de la politique. »

M. Occhetto bouc émissaire

Suite de la première page

Et pourtant, sorti à peu près indemne des décombres de la première République – dont il fut en tant qu'*« opposition attitrée »* un des principaux protagonistes –, le PCI-PDS avait pris le bon virage, semblait-il. Il y a quelques mois, aux élections municipales, véritable laboratoire des futures législatives de mars au scrutin majoritaire, il avait même été le premier parti à chercher des alliances élargies, jouant sur ses marges avec les Verts, le PSI, ou même occasionnellement les restes de la Démocratie chrétienne. Tactique payée de succès : Rome, Venise, Naples, Gênes étaient tombées dans son camp, non sans une résistance acharnée de la droite, à Rome notamment, où Gianfranco Fini, secrétaire du MSI (extrême droite), perdait l'élection du maire mais plaçait son parti en tête. En un mot, le PDS s'affirmait comme pivot d'une alliance *« progressiste »* et le moteur potentiel d'une nouvelle politique. Tous les espoirs étaient permis, Achille Occhetto parlait presque en président du Conseil.

C'était oublier, pourtant, qu'à l'intérieur du parti les contradictions entre « gauche » et aile quasiment social-démocrate, loin d'être résolues, n'avaient été que mises entre parenthèse pour faire face aux urgences électorales. C'était oublier surtout que, « en face », la démocratie-chrétienne agonisante et ses anciens satellites en voie de disparition avaient laissé un vide béant – mais provisoire – au centre et au centre-droit. D'où le succès presque par défaut de la gauche au sens large – la seule à s'être organisée.

Aussi est-ce dans des conditions faussées que la *« joyeuse machine de guerre »* des progressistes, dont parlait encore Achille Occhetto est partie à l'assaut des législatives, pour finir dans une embardée électorale. Et l'obstacle qui l'a renversée était le parti de Silvio Berlusconi, Forza Italia. Un parti-surprise, un parti-marketing concocté en trois mois certes, mais un parti qui a eu l'intelligence de remplir le vide stratégique, si l'on peut dire, laissé au centre. Quitte à mettre ensemble deux éléments aussi disparates que la Ligue du Nord, fédéraliste et libérale et le MSI-Alliance nationale, nationaliste et étatiste.

Se rapprocher des chrétiens

Quant au reste, sur le pouvoir de séduction de Silvio Berlusconi, ses moyens de persuasion cathodique, son péronisme télévisé, tout a été dit, et redit cent fois. Et il est vrai que face à cette projection du « nouveau » visage de la politique voulue par les électeurs, la gaucherie d'un Achille Occhetto, secrétaire d'un PDS, ex-PCI, transformé en dirigeant charismatique d'une grande alliance de gauche, les « progressistes » ne passait pas. D'autant que le message était peu structuré et que pour brouiller encore les cartes, cette grande alliance d'ouverture avait en son flanc les nostalgiques de Rifondazione comunista. Faut-il en conclure, comme l'a écrit, sévèrement, un commentateur, que c'est par ses attaques contre la droite que la gauche, en mal d'identité, avait trouvé sa raison d'exister ?

Aujourd'hui, la situation n'est cependant pas catastrophique, le PDS reste après tout le deuxième parti d'Italie, mais il va devoir trancher : rester résolument à gauche, ou jouer plus au centre. Un choix qui devra s'accomplir à travers l'apprentissage, cette fois, d'une véritable opposition de gouvernement. Dans un éditorial en forme d'autocritique du parti, Walter Veltroni, directeur de *l'Unità*, écrit déjà mercredi : *« Il faut retrouver et inventer des idéaux et une nouvelle passion politique (...), construire une convergence entre une gauche de gouvernement et un centre, catholique et démocrate, où chacun reste distinct, mais se retrouve sur des projets qui ont à cœur les vrais problèmes des Italiens. »* Et ces *« vrais »* problèmes, le PDS est peut-être en mesure de les traiter, mieux que d'autres, au moins au niveau local. *« La reconquête de la gauche doit passer par une opposition constructive, mais aussi* [par] *le travail effectué dans les municipalités qu'elle détient, c'est essentiel »*, nous a expliqué Antonio Bassolino, maire PDS de Naples, « parachuté » l'année dernière par la direction.

Une première indication sur l'orientation du parti devrait être fournie par le choix du successeur d'Achille Occhetto, ou plutôt de ses successeurs. Car il semble à présent admis, à la suite des défaites électorales, que le futur secrétaire du PDS doit être distinct de celui qui coordonnera les offensives de la future alliance progressiste. Une idée défendue avec force par le philosophe Massimo Cacciari, actuel maire de Venise, dont on parle beaucoup pour cette dernière fonction.

Quant à la direction du PDS proprement dit parmi les favoris figurent Walter Veltroni, le jeune et brillant directeur de *l'Unità*, affable, passant bien à l'antenne, et qui a pris depuis longtemps ses distances avec le communisme ; ou encore le numéro deux du parti, Massimo D'Alema, nettement plus orthodoxe, intellectuel agile et redoutable adversaire dans les débats. Une première réunion de la direction avait lieu mercredi matin. Certains voudraient voir la question réglée immédiatement, d'autres insistent pour un congrès.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Un rénovateur habile mais sans charisme

ROME

de notre correspondante

Solide, le cheveu dru, la moustache et la plaisanterie un peu épaisses, Achille Occhetto s'est arc-bouté jusqu'au bout, luttant envers défaites et critiques à la tête de son parti, le PDS. Doublement son parti d'ailleurs, puisque, dernier secrétaire du Parti communiste italien (PCI) qu'il prit en main en 1988, il fut aussi le premier secrétaire de ce Parti démocratique de la gauche (PDS) qu'il porta non sans difficulté sur les fonts baptismaux, en 1991, au congrès de Rimini. Pour opérer ce virage historique d'un Parti communiste, qui, il est vrai, avait depuis longtemps pris ses distances avec Moscou, il aurait fallu un génie, un leader charismatique hors pair. N'étant de son aveu ni l'un ni l'autre, Achille Occhetto avait joué d'instinct, donnant, en passionné de voile, un coup de barre un peu forcé, mais ferme.

Le port d'attache du nouveau parti serait la gauche démocrate européenne, l'Internationale socialiste, et peut-être un jour, pouvait-on rêver, une gauche de gouvernement. Quant à son leader – dont la candidature au terme du congrès de Rimini n'avait pas obtenu le pourcentage nécessaire, au point que c'est le Conseil national réuni à Rome qui avait dû l'élire en toute hâte –, il passait pour éphémère : le passeur généreux, aux épaules solides nécessaires, pour traverser un gué difficile, et que l'on s'empresserait de remercier « après ».

Une campagne désastreuse

Après, surtout, que les blessures laissées par cette ascèse « post communiste » au sein du parti se soient cicatrisées. Et il y fallut du temps, notamment après la scission en 1992 des nostalgiques de Rifondazione comunista, qui devait se solder aux législatives de cette année-là par un réajustement douloureux donnant 16,1 % au PDS et 5,6 % à Rifondazione, alors que le PCI dans son ensemble avait représenté 26,6 % en 1987.

Pourtant, l'éphémère a duré trois ans. Personne n'aurait pensé que ce Turinois de naissance, qui avait fait ses classes politiques en Sicile avant d'être rappelé à la direction par Enrico Berlinguer, ce militant de toujours, entré à dix-sept ans au parti, en 1953, mettrait un point final à la longue succession de secrétaires illustres entamée avec Antonio Gramsci.

De la même façon, personne n'avait imaginé ensuite qu'il mènerait à bien son opération de « renouvellement ». Louvoyant entre les écueils, flirtant avec le centre puis la Ligue, se retirant pour mieux revenir, il avait, du référendum sur le changement de système électoral d'avril 1993 à la victoire inespérée des élections municipales il y a quelques mois, réussi à tirer toujours son parti hors de l'eau. Non sans erreurs, certes, mais en sauvant l'essentiel, il avait même



fait traverser au PDS – sans trop de casse – le scandale révélé par l'opération *« Mani Pulite »* (« Mains propres ») sur la collusion entre hommes politiques et milieux d'affaires.

Son rêve, il l'avait dit à ses amis, aurait été *« de* [les] *envoyer tous au pouvoir et* [lui] *aux Bahamas »*. Un rêve qu'il n'aura pu mener à terme : le passeur n'était pas un bâtisseur ; devenu presque « anachronique », il aura dû rester au bord de la rive. Après tout, il avait fait son temps. N'était-il pas le dernier grand dirigeant en place, de cette première République que l'on voudrait oublier ? Lui, l'adversaire têtu d'un Bettino Craxi, ex-roi socialiste déchu, ou la cible préférée de Francesco Cossiga, lorsque, président de la République insaisissable, ce dernier tirait à boulets rouges sur *« le zombie à moustaches »* du PDS.

Pourtant, moins peut-être que de l'absence de charisme personnel de son chef, c'est plutôt de l'absence d'un projet et d'une redéfinition globale que le parti à souffert. Achille Occhetto en a pris acte, après sa campagne désastreuse contre un magicien de la nouvelle « média-politique » comme Silvio Berlusconi, aux législatives. Un manque de « visibilité » à nouveau sanctionné aux européennes. Et si sa lettre de démission, un peu amère, montre qu'il aurait bien fait encore un bout de chemin, c'est avec beaucoup de sens des responsabilités qu'il s'est finalement écarté. D'autres à la direction n'ont peut-être pas eu son courage.

M.-C. D.

Les incertitudes de la majorité après la « percée » de M. de Villiers

M. Millon (UDF) propose un « contrat » au RPR

Il est urgent d'attendre. Pour Philippe de Villiers, les lendemains qui chantent sont propices à la réflexion. Le député de Vendée n'a donc pas indiqué s'il siégera au Parlement de Strasbourg, comme il l'a annoncé le 7 juin, et lequel de ses mandats de président de conseil général et de député il compte abandonner. Seule promesse : celle de constituer à Strasbourg un groupe autonome avec le renfort des députés venus d'autres pays qui s'étaient déjà rassemblés autour de lui à Paris, le 22 avril, contre l'Europe de Maastricht. Vainqueur irréfutable du scrutin de dimanche, il aurait bien tort de vouloir aller trop vite. C'est plutôt autour de lui que l'on s'agite.

Après Edouard Balladur, qui s'est empressé, *« comme tout le monde »*, d'additionner les voix de la liste pour L'autre Europe à celles recueillies par Dominique Baudis, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a décerné, sur France 2, à M. de Villiers un brevet d'identité majoritaire en bonne et due forme. Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, s'est même montré d'un opportunisme encore plus voyant en assurant, après avoir dit le contraire une semaine auparavant, que *« Philippe de Villiers s'est situé dans la majorité pendant la campagne électorale »*. Cet empressement a alimenté deux rancœurs : celle de Jean-François Deniau (UDF-PR), candidat malheureux contre M. Baudis lors de la primaire interne à l'UDF pour la désignation de la tête de liste, qui a jugé *« médiocre »* le score du maire de Toulouse, et celle de M. Baudis.

Les « combinaisons partisanes »

Ce dernier a regretté, sur Europe 1, que *« la liste dissidente »* de M. de Villiers ait *« trouvé beaucoup d'appui et de soutien au sein de la majorité »* et que Charles Pasqua ait *« sûrement »* fait perdre des voix à sa liste en laissant entendre *« qu'il y avait deux listes de la majorité, alors que le contrat de départ était qu'il y avait une liste d'union »*.

Pointant du doigt une contradiction négligée par M. Sarkozy, M. Baudis a rappelé l'opposition entre son discours européen, qui est celui du gouvernement, et celui de M. de Villiers. *« La majorité ne peut pas avoir deux politiques européennes radicalement différentes* (...). *Le gouvernement ne peut pas conduire deux politiques européennes à la fois »*, a ainsi assuré M. Baudis. Raymond Barre a abondé dans le sens de M. Baudis en indiquant, dans un communiqué, qu'une nette majorité d'électeurs *« s'est prononcée en faveur de la continuité de la politique européenne de la France et a résisté à la pression des arguments rétrogrades ou démagogiques de courants extrémistes »*.

DOUZE POUR CENT !
VA FALLOIR LES NOURRIR !
PESSIN

Fidèle à son habitude, le député (apparenté UDF) du Rhône a également renvoyé tout le monde dos à dos en assurant que *« la liste d'union de la majorité a souffert des combinaisons partisanes qui ont inspiré sa composition et des arrière-pensées de politique intérieure qui ont affaibli son message »*. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, n'a pas commenté outre mesure le succès de la liste de M. de Villiers. Il s'en est pris, en revanche, à l'idée de la liste unique, préfiguration d'une éventuelle candidature unique de la majorité à l'élection présidentielle, en expliquant qu'il ne s'y est *« rallié »* que *« pour des raisons de politique intérieure »*, et parce que *« les Français ne veulent pas la division »*. Cette liste, a assuré M. Giscard d'Estaing, *« comportait l'inconvénient d'avoir par la force des choses un message brouillé sur l'Europe »*.

Plus direct, Gilles de Robien (PR), député de la Somme, assure, dans *le Figaro* du 14 juin, que *« la candidature unique de la majorité à la présidentielle est une mutilation du débat, une mutilation de la majorité, une mutilation de la démocratie »*. Tirant à son tour les leçons du scrutin, Charles Millon (PR), président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, juge, comme M. Giscard d'Estaing, que *« l'union de la majorité est une condition nécessaire, mais non suffisante »* et que *« pour être efficace, elle doit être bâtie sur un projet politique »*. Dans une lettre envoyée à tous les députés UDF, il estime *« urgent, si l'on veut éviter la dérive à l'italienne, qu'à la veille des prochains scrutins la majorité soit capable d'avancer des réponses non conformistes »* aux critiques de l'électorat. *« Nous devons engager sans tarder une réflexion sur le projet à proposer aux Français*, a ajouté M. Millon. *En conséquence, je propose que soit conclu un contrat entre l'UDF et le RPR pour que, au cours des six mois à venir, soient définis des projets et des sujets de convergences qui s'imposeraient à tout candidat issu des rangs de la majorité* [et que] *soit arrêtée la stratégie qui permette à la majorité de sceller une alliance et de se présenter en ordre cohérent »* à la prochaine élection présidentielle. Cette initiative a été aussitôt approuvée par Pierre-André Wiltzer, délégué général des adhérents directs de l'UDF.

GILLES PARIS

SONDAGE : M. Rocard nettement battu à l'élection présidentielle, selon CSA. – Une enquête de l'institut CSA réalisée à la sortie des urnes, le 12 juin, auprès de 3 304 personnes et publié dans *le Parisien* du 14 juin montre que Michel Rocard serait battu, au second tour d'une élection présidentielle, tant par Jacques Chirac que par Edouard Balladur. Le premier secrétaire du PS n'obtient que 44 % des intentions de vote contre 56 % à M. Chirac et 59 % à M. Balladur. Au premier tour, M. Rocard recueille 19 % des intentions de vote, contre 26 % au premier ministre, 16 % à M. Chirac, 12 % à Bernard Tapie et seulement 4 % à Valéry Giscard d'Estaing.

La soirée électorale France 2-Europe 1-« le Monde »-« Paris-Match » a recueilli la plus forte audience. – De toutes les soirées électorales organisées dimanche 12 juin, à la télévision, c'est celle organisée par France 2-Europe 1-*le Monde-Paris-Match* qui a recueilli la plus forte audience (6,3 %, soit plus de trois millions de téléspectateurs) avec une part de marché moyenne de 28,3 %. Pour TF1, l'audience moyenne a été de 5,1 % (25,2 % de part de marché). Quant à France 3, dont la soirée électorale commençait plus tard (entre 23 h 10 et 0 h 30), l'audience a été de 2 % pour 16,7 % de part de marché. La part de marché représente le pourcentage des téléspectateurs présents devant leur poste ce soir-là.

Le désarroi du RPR

Suite de la première page

M. de Villiers ne voulant pas faire croire qu'il pourrait être ce candidat unique de la majorité à l'Elysée, sous peine, selon son expression, de *« péter une durite »*, on est bien obligé de se rabattre sur d'autres prétendants que lui. Une partie de son entourage, le verrait volontiers dans ce rôle, mais les sondages actuels montrent que M. de Villiers ne récupérerait, à l'élection présidentielle, que la moitié de son potentiel.

Cependant, la question de la présence d'un candidat UDF à l'élection présidentielle est un souci autant pour Edouard Balladur que pour Jacques Chirac. Le maire de Paris, qui a imposé aux poids lourds antimaastrichtiens du parti néogaulliste la désignation de Dominique Baudis comme chef de file de la liste UDF-RPR aux européennes, ne peut pas se satisfaire du résultat obtenu par le maire de Toulouse. Le président du RPR voulait, d'une certaine manière, permettre à l'UDF de se donner de l'air pour trouver un candidat présidentiel. Non seulement le résultat est médiocre, mais, de plus, le seul candidat de la confédération libérale qui émerge – Philippe Vasseur, porte-parole du PR, s'est empressé de le reintégrer intellectuellement dans cette « famille » politique, lundi 13 juin, après l'en avoir écarté, avec fracas, une semaine auparavant – est justement M. de Villiers, dont une des caractéristiques est de ratisser dans les « beaux quartiers » et dans l'électorat du RPR. Cette dernière donnée est dommageable pour M. Chirac.

Privé de l'oiseau libéral qu'il cherchait pour contrecarrer la course en tête que fait que le premier ministre dans la compétition présidentielle, le président du RPR va devoir, à terme rapproché, descendre de l'Olympe sur lequel il se tient depuis plusieurs mois et où il tente de se forger une image de « sage », en retrait des activités politiques de pure gestion. C'est pour cela qu'il avait choisi de refuser l'Hôtel Matignon auquel il pouvait prétendre après les législatives de mars 1993. Cependant, l'ancien premier ministre donne l'impression de fonctionner à contre-emploi, alors même que l'opinion publique se fait de lui l'idée d'un image de battant et de fonceur. Rien n'étant simple, c'est aussi cette image qui fait peur. Entre les deux représentations de lui-même, toutefois, M. Chirac va devoir choisir, car la stratégie d'attente qu'il a adoptée ne semble pas lui être profitable.

Au moment où des voix s'élèvent, tant au RPR qu'à l'UDF, pour réclamer une multiplicité de candidatures présidentielles dans la majorité, le maire de Paris n'apparaît pas comme le rassembleur incontestable qu'il désirait être, d'autant que les centristes nourissent toujours une méfiance à son endroit. M. Baudis n'a-t-il pas regretté, d'une manière générale, de ne pas avoir été suffisamment soutenu et de ne pas avoir bénéficié d'une *« mobilisation impressionnante »* ? Si le maire de Toulouse ne visait sûrement pas directement le maire de Paris, il pouvait pas s'empêcher de penser, aussi sûrement, que ce dernier est tout même président d'une des deux formations de la majorité. C'est donc de son autorité sur celle-ci qu'il s'agit, en l'occurence.

Le « projet » du maire de Paris

Le désarroi qui atteint le RPR est symbolisé par l'analyse d'après-scrutin du ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. Le secrétaire général du RPR critique son collègue ministre, Charles Pasqua, pour le permis d'aller voter de Villiers qu'il avait délivré, en fin de campagne, aux électeurs de la majorité ; il engage les nouveaux élus néogaullistes à aller siéger dans le groupe du Parti populaire européen (PPE), comme le stipule la plate-forme signée avec l'UDF, alors que Jean-Louis Debré n'a cessé de répéter qu'il n'en était pas question, compte tenu des références fédéralistes du PPE ; il souhaite, enfin, que les deux partis de la majorité nationale soient chacun représenté par un candidat présidentiel.

Compte tenu de la fidélité qui unit M. Juppé à M. Chirac – sa *« loyauté »* étant réservée à M. Balladur –, on peut raisonnablement imaginer que le ministre des affaires étrangères ne cherche pas à nuire au président du RPR. Le fait que Nicolas Sarkozy, ministre du budget, très proche du premier ministre, ait immédiatement pris le contre-pied, en se prononçant pour une candidature unique, symbole du rassemblement, est là pour en apporter la preuve.

Ce souci de multiplicité de candidatures – il envoie aux oubliettes les fameuses « primaires à la française » concoctées par M. Pasqua qui, pourtant, ne désespère pas de parvenir à ses fins – est également celui de Charles Millon. En choisissant d'écrire à ses collègues députés pour réclamer une *« alliance »* qui se substiturait à *« l'union »*, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale souhaite que les partis retrouvent leurs prérogatives et qu'ils reprennent en main la désignation des candidats à l'Elysée. Cette façon d'aborder les choses ne peut que satisfaire M. Chirac : il voudrait bien parvenir à se dégager de la pression balladurienne qui, délaissant les partis, s'adresse directement à l'opinion. Le choix du chef du gouvernement de recevoir, dans les prochains jours, les chefs de file des listes qui seront représentées au Parlement européens entre dans ce souci de « prise de hauteur ».

Si M. Chirac ne veut pas laisser perpétuellement l'initiative à M. Balladur, qui prétend stériliser le débat présidentiel jusqu'à la fin de l'année, il doit, à court terme, éclairer l'opinion sur l'économie du projet présidentiel qu'il entend lui soumettre. Persuadé que la prochaine élection ne se fera pas sur un bilan, le maire de Paris, qui fait « plancher » des groupes de travail, devra présenter sa lecture démocratique et républicaine des institutions. Partisan d'un Etat plus proche des citoyens, M. Chirac a montré, depuis de nombreux mois, l'intérêt qu'il porte à la question de l'exclusion. Cette réflexion générale l'a conduit à considérer que le peuple est prêt à accepter des changement profonds, effectués par des réformes simples et lisibles.

Le président du RPR va donc devoir dire comment il compte débloquer le système de gouvernement de la société. Car il considère qu'il est bloqué.

OLIVIER BIFFAUD

En visite à Lille

M. Balladur rappelle que « l'union est indispensable »

Edouard Balladur a indiqué, lundi 13 juin à Lille, qu'il va inviter, dans les jours qui viennent, les dirigeants des listes représentées à Strasbourg afin de voir *« selon quelles modalités on peut développer des formules de coopération, de telle sorte que les intérêts de notre pays y soient bien défendus »*. Le premier ministre, qui était venu dans la capitale de la région Nord-Pas-de-Calais pour assister à l'assemblée générale annuelle des conseillers du commerce extérieur, a assuré que le résultat obtenu par la liste d'union RPR-UDF n'était *« pas du tout »* un échec pour le gouvernement. Il a affirmé que les électeurs qui ont choisi la liste de Villiers étaient *« dans la majorité »*, en ajoutant *« tout le monde les additionne, moi aussi »*.

Le chef du gouvernement a rappelé que *« la stratégie de l'union est indispensable »*. Il a déploré que la représentation française au Parlement européen soit *« émiettée »* car cela constitue *« un élément de faiblesse »* de l'*« action de la France »*. Quant au traité de Maastricht, dont M. de Villiers a réclamé la renégociation, M. Balladur a souligné que dans le traité, *« qui a été ratifié, il est prévu qu'en 1996, à la suite des nouvelles adhésions, soient étudiées des adaptations nécessaires »*. *« Elles seront étudiées, cela va de soi. Cela a été décidé bien avant le scrutin et ce n'est pas un fait nouveau »*, a-t-il ajouté. Selon M. Balladur, *« ceux qui plaident pour le protectionnisme oublient une vérité simple, l'Europe va croître au mieux de 3 % l'an, alors que l'Asie connaîtra une croissance de 8 % à 10 % »*.

Assurant ne pas vouloir se *« laisser entraîner »* dans des discussions qui, a-t-il dit, *« ne sont pas à la hauteur de l'enjeu »*, le premier ministre a prévenu qu'il allait consacrer tous ses efforts *« à la poursuite et à l'accélération, si besoin, du redressement du pays »*. Il a ainsi annoncé qu'il allait présenter, *« dans les quinze jours un plan d'action pour les six mois qui viennent »* afin d'*« accentuer l'effort de redresssement »* de la France. Il a cité parmi les domaines d'action la jeunesse, l'assurance-maladie, la lutte contre le déficit budgétaire, les clauses sociales du GATT, les réductions des charges par l'impôt ou les cotisations sociales – *« un problème qui n'est pas tranché »* – et le Pacte de stabilité en Europe.

Il y a cinquante ans, de Gaulle touchait le sol de France

« Honneur et patrie ! Voici le général de Gaulle ». Pour la première fois, en ce 14 juin 1944, la phrase célèbre par laquelle Maurice Schumann annonçait les discours du chef de la France libre à Radio-Londres était prononcée à partir d'un morceau du territoire métropolitain libéré. Pour pouvoir venir à Bayeux, l'homme de l'appel du 18 juin avait dû, une fois encore, vaincre les réticences des alliés, qui ne tenaient pas à s'embarrasser, en pleine bataille de Normandie, de ce général jaloux des prérogatives des autorités françaises légitimes.

Eisenhower, déjà, avait tenu à ce que la participation des troupes françaises au débarquement fût purement symbolique. Et quand de Gaulle obtient, enfin, la possibilité de faire lui-même la traversée sur *la Combattante*, un contre-torpilleur français qui a participé aux opérations du 6 juin, Churchill soulève encore, le 13 juin au soir, des objections. C'est Antony Eden, patron du Foreign Office, qui les vainc. Enfin, *« le 14 juin au matin*, comme l'écrit le général de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre, nous jetons l'ancre au plus près de la côte française et prenons pied sur la plage à la limite des communes de Courseulles et de Sainte-Mère-Eglise, au milieu d'un régiment de Canadiens qui débarque au même moment »*.

De Gaulle ne perd pas de temps : *« J'envoie tout de suite à Bayeux François Coulet, nommé, séance tenante, commissaire de la République pour le territoire normand libéré, et le colonel de Chevigné, chargé, à l'instant même, des subdivisions militaires. »* Le chef de la France libre tient à *« marquer sans délai qu'en tout point d'où l'ennemi a fui l'autorité relève de mon gouvernement »*. Après une visite à Montgomery, commandant en chef terrestre, il *« le laisse à ses affaires »*, et il ajoute : *« Je m'en vais aux miennes à Bayeux. »*

Il arpente les rues de cette première sous-préfecture libérée, dont il va confier la responsabilité à Raymond Triboulet, aujourd'hui encore président du Comité du débarquement. Il en décrit ainsi la visite : *« A la vue du général de Gaulle, une espèce de stupeur saisit les habitants qui ensuite éclatent en vivats ou bien fondent en larmes. »* Puis vient le temps du discours : *« Alors, pour la première fois depuis quatre affreuses années, cette foule française entend un chef français dire devant elle que l'ennemi est l'ennemi, que le devoir est de le combattre, que la France, elle aussi, remportera la victoire. En vérité, n'est-ce pas cela la « révolution nationale ? »* Après un passage à Isigny puis à Grandcamp, de Gaulle regagne *la Combattante* pour rentrer en Angleterre.

Depuis, Bayeux est devenu un haut lieu du gaullisme. C'est là que le général de Gaulle reviendra le 16 juin 1946, alors qu'il a quitté le 20 janvier la présidence du gouvernement provisoire de la République, pour prononcer son discours sur les institutions dont il voudrait voir la France se doter. Il lui faudra attendre 1958 pour obtenir gain de cause.

Th. B.

Après le revers subi par M. Rocard

M. Jospin définit les conditions de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle

Les grandes manœuvres, comme les petites, sont déclenchées. Des habituelles querelles intestines, les socialistes, cette fois, sont passés au cran supérieur, sitôt connu le score calamiteux enregistré par leur liste aux élections européennes. Si Henri Emmanuelli, qui en avait assez depuis des mois de ronchonner entre ses dents, a eu l'élégance de prendre les devants et d'annoncer discrètement à Michel Rocard, quelques jours avant le scrutin, qu'il décidait, pour des raisons de fond, d'entrer dans la minorité du parti *(lire ci-dessous)*, d'autres ont ouvert en fanfare les vannes d'une contestation assourdie par les nécessités de la campagne.

Passe qu'André Labarrère, maire de Pau et député des Pyrénées-Atlantiques – en congé de parti –, estime, dans un communiqué, que *« Michel Rocard ne peut pas être candidat* [à l'élection présidentielle], *sauf si, selon les règles, le PS le lui demande »*. Passe encore que Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, traite, sur France 3, le premier secrétaire de son parti de *« candidat sur le papier, contesté dans son propre camp »* et qu'il invite *« à poser clairement la question de l'homme qui conduira cette bataille présidentielle »*. Les socialistes ont l'habitude.

Mais voilà Lionel Jospin qui sort du schéma imposé depuis un an par les amis de Michel Rocard d'un seul candidat *« naturel »* en déclarant sur France 2 : *« Si Michel Rocard veut et doit être candidat, il devra dire pourquoi. Si Jack Lang et Jacques Delors veulent s'engager dans cette démarche, ils doivent dire aux socialistes pourquoi, comment, et autour de quelles valeurs. »* Insuffisance de débats collectifs, annonces spectaculaires de décisions prises par une chapelle restreinte : bien des socialistes en ont assez d'être mis au pied du mur. Encore auraient-ils été conduits à serrer les rangs, si le mode de direction s'était révélé efficace, mais ce n'est pas le cas. On reproche à Michel Rocard, obsédé par la dernière course présidentielle à laquelle il puisse participer, d'en avoir fait sa seule et unique stratégie. Le parti se délite. Les fédérations et ce qu'il reste d'élus locaux en souffrent. Les militants s'interrogent. Certains sont même convaincus, qu'il pourrait si l'on continue de suivre cette pente, ne pas y avoir de candidat de gauche au second tour de l'élection présidentielle.

Laissé la bride sur le cou, protégé jusque-là par l'alliance des courants qui lui a concédé la direction pour en éliminer Laurent Fabius, Michel Rocard est en train de tanguer. Personnellement très affecté par l'échec des socialistes, il doit faire face et accepter qu'on le mette en cause s'il veut se maintenir en « présidentiable ». Certains n'hésitent pas à envisager que, de même qu'on avait sanctionné Laurent Fabius après l'échec des élections législatives, l'actuel premier secrétaire doive rendre des comptes et s'amender, faute de quoi il entraînerait le parti dans sa chute personnelle.

Dans un texte intitulé « Etat d'urgence », Ségolène Royal, député des Deux-Sèvres, qui assure réunir autour de cette protestation une vingtaine d'élus socialistes *« de base »*, appelle à rénover *« enfin »* ce parti. *« Changeons-le, ouvrons-le, cessons de préférer les logiques d'appareil aux intérêts que nous représentons ! Il y a urgence à présenter un candidat capable de convaincre et de vaincre le 7 mai 1995 »*, dit-elle, tout en appelant à une *« trêve de six mois »*, où l'on ne parlerait plus de l'élection présidentielle et où l'on tenterait de redonner un peu de sang neuf au parti. Pierre Mauroy, resté remarquablement silencieux jusqu'ici, est sorti de sa réserve pour asséner, dans un communiqué : *« Rien, désormais, ne va de soi. Avant même de songer à une nouvelle alliance, qui évidemment est naturelle, il faut que le PS procède à une mise au clair. (...) L'heure n'est pas à se limiter à confirmer ou infirmer un candidat à l'élection présidentielle. »*

Jacques Delors, président de la Commission européenne, qui ne semble pas dédaigner la cour que lui font certains « désenchantés » de Michel Rocard, y est allé lui aussi de sa critique sur la façon dont les socialistes ont mené la campagne européenne : *« Ils n'osaient pas avouer qu'il étaient pour l'Europe. (...) On avait l'impression que le verre était vide »*, a-t-il déclaré, avant d'affirmer que l'échec du 12 juin *« n'aura pas de conséquence sur Michel Rocard lui-même, sauf si le Parti socialiste recommence ses divisions internes »*.

« J'ai une force à reconstruire, c'est plus difficile encore que je ne croyais », a admis Michel Rocard, sur Europe 1, au lendemain des élections. *« Je m'y emploierai avec encore plus d'énergie »*, a-t-il promis. Il en aura en effet besoin. Le bureau national du PS, qui doit se réunir mercredi 15 juin, pourrait décider d'avancer la date de la réunion du conseil national du parti, prévue jusque-là pour la fin du mois de juin, afin de tirer au plus vite les leçons de l'échec et de trouver une ligne de conduite destinée à éviter de prochaines déconvenues.

AGATHE LOGEART

M. Emmanuelli rejoint l'opposition interne

A la veille des élections européennes, Henri Emmanuelli, député des Landes et membre du bureau national du Parti socialiste, avait fait parvenir à Michel Rocard une lettre très sévère, lui annonçant qu'il allait quitter la majorité du parti pour retrouver sa liberté d'action et de parole. L'ancien président de l'Assemblée nationale avait contribué, le 3 avril 1993, à la prise de contrôle de l'appareil socialiste par Michel Rocard.

« Je t'adresse cette lettre avant les élections européennes du 12 juin 1994, écrit M. Emmanuelli, *afin qu'il soit clair que leur résultat, que je souhaite le meilleur possible, restera totalement étranger à ma décision de quitter la majorité du parti, afin de retrouver ma liberté d'action. Tout comme elle restera complètement étrangère aux petites et grandes manœuvres qui ne manqueront pas de se produire après, si le sort des urnes était insatisfaisant* (...).

» Fondamentalement, (...) je ne peux accepter que, face au « libéralisme économique » triomphant, notre parti se réfugie dans une demi-posture qui s'inscrit dans le prolongement des années de gestion fortement et forcément marquées par la nécessité du compromis inhérente à l'exercice du pouvoir, explique le député des Landes. (...) *Pouvons-nous, face à cette puissante logique inégalitaire, rester dans l'ambiguïté d'un « demi-choix » ? Pouvons-nous, pour ne citer que quelques exemples, nous contenter d'opposer le concept restreint d'« égalité des chances » à cette logique inégalitaire qui exclut et précarise des millions de personnes, comme si, passé la ligne de départ, la place des femmes et des hommes dans la société nous laissait indifférents ? »*

M. Emmanuelli conclut : *« Tu comprendras que, dans l'état d'esprit où je me trouve, ma place dans notre parti se situe dans l'opposition plutôt que dans une majorité dont je ne partage pas l'orientation générale, ou plus précisément l'absence d'orientation qui finit, à la longue, par rassembler à un choix implicite, par défaut. »*

M. Tapie réaffirme son appartenance à la gauche

Bernard Tapie affiche une souveraine tranquillité. Même l'annonce, dans la matinée du lundi 13 juin, que les deux nouvelles demandes de levée de son immunité parlementaire dans le dossier du *Phocéa*, avaient été transmises par la Chancellerie au bureau de l'Assemblée nationale et qu'elles allaient être examinées, mardi 14, par la commission des immunités *(lire page 13)*, n'a pas semblé entamer sa sérénité. L'Assemblée nationale pourrait se prononcer sur cette question en séance publique les 27 ou 28 juin, à moins que, d'ici là, le député des Bouches-du-Rhône ne mette à exécution l'intention de se démettre de son mandat de parlementaire national pour siéger à Strasbourg, qu'il a exprimée lundi sur France-Inter.

Invité à commenter le succès de la liste qu'il a conduite aux élections européennes et les perspectives que celui-ci lui offre, M. Tapie a campé, tout au long de la journée de lundi, dans son rôle de porte-étendard de la gauche. Fort de son score, obtenu notamment auprès d'un électorat traditionnellement fidèle au PS, le député des Bouches-du-Rhône a réaffirmé qu'il fallait additionner les résultats de sa liste à ceux de la liste conduite par Michel Rocard.

Cette addition, toutefois, a un coût, que M. Tapie s'est empressé de signifier au premier secrétaire du PS. *« Il ne suffit pas d'avoir la majorité du pouvoir dans un appareil politique, si les ambitions, les projets, la créativité, l'imagination que l'on a dans ce parti ne correspondent pas au désir des gens qui sont sensibles à ce parti »*, a t-il prévenu. Interrogé sur les candidatures à l'élection présidentielle, le député des Bouches-du-Rhône a exprimé le souhait que, *« dans les six mois »*, le PS et le Mouvement des radicaux de gauche proposent chacun son candidat. *« S'il y a unanimité sur la même personne, ce sera formidable, et l'on sera tous derrière »*, a déclaré M. Tapie sur France 2. *« S'il n'y a pas unanimité, on se déterminera pour savoir lequel a la plus de chances. Et si, vraiment, chacun reste sur ses positions, il y aura un premier tour, ou bien une « primaire »*, a t-il continué.

Appelant la gauche à profiter de son statut d'opposition pour *« faire des propositions très concrètes, très pragmatiques et d'autres plus utopiques, plus créatives, plus imaginatives »*, M. Tapie a estimé qu'ensuite *« tout naturellement, il va se dessiner un candidat »*. Interrogé sur ses propres ambitions présidentielles, le député a répété qu'il n'est pas candidat. *« Il faut toujours avoir des objectifs compatibles avec son parcours et avec ses moyens »*, a t-il déclaré.

Dans la matinée de lundi, M. Rocard avait lui-même ouvert la perspective d'une discussion avec la tête de liste d'Energie radicale, en indiquant qu'elle lui paraissait *« inévitable »* puisque, observait-il sur Europe 1, *« nous allons siéger dans le même Parlement »*. Estimant que M. Tapie *« a fait une campagne plutôt de gauche »* et qu'il avait su *« éveiller des espoirs populaires »*, le premier secrétaire du PS avait toutefois exprimé des réserves : *« Il ne s'agit pas seulement de parler. Il faut aussi faire après. »* Citant une des propositions de campagne électorale de la tête de liste MRG, M. Rocard a indiqué : *« Je ne sais toujours pas ce que veut dire rendre le chômage illégal, ni travailler six jours par semaine quand il n'y a pas de travail pour en remplir cinq. N'importe quoi n'est pas la bonne réponse. » « Bernard Tapie pose un problème compliqué »*, a conclu M. Rocard, ajoutant qu'il souhaite *« y réfléchir »* avec le député des Bouches-du-Rhône.

PASCALE ROBERT-DIARD

Les enseignements du scrutin pour les élections municipales de 1995

Menaces sur plusieurs mairies socialistes

A un an des élections municipales, l'échec de Michel Rocard aux élections européennes fait peser de sérieuses menaces sur plusieurs mairies détenues par le Parti socialiste, même si les espoirs de la droite n'ont pas été confirmés par le scrutin de dimanche. Dans de nombreux cas, le MRG apparaît comme le maître du sort de maires socialistes.

L'élection européenne du 12 juin est la dernière « prise de température » de l'électorat français avant l'année 1995, cruciale à bien des égards. Depuis dimanche soir, toutes les analyses ont tenté d'en discerner les conséquences possibles sur le paysage de l'élection présidentielle, évaluant, ici, la probabilité que Michel Rocard restaure sa crédibilité de candidat « naturel » du Parti socialiste; jaugeant, là, l'intérêt ou les risques du choix du rassemblement de la droite derrière un candidat unique dès le premier tour. Cependant, 1995 sera aussi l'année des élections municipales, même si le Parlement vient de reporter ce scrutin au mois de juin, dans la foulée et, inévitablement, dans l'ombre portée de la présidentielle.

Or l'élection européenne apporte bien des enseignements sur le rapport des forces dans les villes de plus de trente mille habitants à un an de ces élections. Tout d'abord, contrairement aux espoirs nés de l'écrasante victoire des législatives de 1993, la majorité parlementaire n'apparaît plus vraiment en mesure de faire tomber dans son escarcelle bon nombre de municipalités de gauche qui semblaient à sa portée il y a un an. Si, comme l'ont fait depuis deux jours la plupart des responsables de la majorité, on additionne les voix des listes de Dominique Baudis et de Philippe de Villiers, on constate qu'elles retrouvent presque exactement le score obtenu aux élections européennes de 1989 par les deux listes de la droite parlementaire (37,8 % contre 37,3 %); et qu'elles perdent 2 points par rapport au résultat des candidats de l'Union pour la France aux législatives de l'an dernier.

Erosion et concurrence à droite

Du coup, la droite plafonne ou voit son audience s'éroder légèrement dans de nombreuses villes qu'elle convoite. C'est la cas à Lille ou à Strasbourg, où elle enregistre une perte de 2 points par rapport aux élections européennes de 1989; à Clermont-Ferrand, où son recul est de 3 points; ou encore à Thionville ou à Bar-le-Duc, où l'érosion est de l'ordre de 1 point. A Rennes, considérée, il y a peu, comme à portée de main, l'UDF et le RPR n'améliorent pas leur score, pas plus qu'à Besançon. A Mulhouse, où le maire socialiste, Jean-Marie Bockel, paraît être en sursis après son échec aux législatives, le gain pour la droite, d'un scrutin européen à l'autre, est d'à peine 1 point. La situation est semblable à Dunkerque, où la position de Michel Delebarre est fragile. Au bout du compte, les percées significatives ne sont pas légion : un gain de près de 4 points à Brest, de presque 5 à Nantes, de 2 à peine à Lorient, par exemple.

Ces résultats apparaissent d'autant plus mitigés que la droite cède du terrain dans un certain nombre de villes qu'elle dirige. A Troyes, par exemple, sans être menacée, la droite, dirigée dans cette ville par le maire, Robert Galley (RPR), perd 2 points par rapport aux élections européennes de 1989. Plus significatif est le cas de Grenoble : Alain Carignon (RPR), ministre de la communication, et sa majorité perdent près de 2 points au profit de l'ensemble de la gauche (liste Tapie comprise). Encore faut-il souligner que cette majorité inclut plus de 11 % de voix qui se sont portées, le 12 juin, sur la liste de M. de Villiers. Sans compter ses démêlés personnels avec la justice, Michel Noir (non-inscrit) n'est pas dans une situation plus confortable à Lyon, où le député de Vendée rassemble près de 15 % des électeurs.

Le bon score de M. de Villiers dans d'autres grandes villes pourrait bien créer de sérieuses turbulences d'ici aux élections municipales : les quelque 15 % obtenus à Bordeaux devraient peser sur le duel qui s'engage, au sein du RPR, entre Alain Juppé et Jacques Valade, et les 18 % rassemblés sur son nom à Nantes seront sérieusement convoités par les prétendants à la succession de Jean-Marc Ayrault (PS).

Le flotteur de la gauche

Enfin, si le Front national piétine et enrage d'avoir été devancé par M. de Villiers, il enregistre, dans une bonne douzaine de villes, des résultats en progression, qui le placent en tête de toutes les formations politiques et en bonne position pour perturber le jeu des municipales. C'est le cas, notamment, dans la banlieue lyonnaise, à Rillieux-la-Pape, Saint-Priest et Vaulx-en-Velin; de même en Ile-de-France, aux Mureaux, à Bondy et Sevran, ou dans le Nord à Maubeuge, Tourcoing et Wattrelos.

A Toulon et La Seyne, le Front national confirme, après les récentes élections cantonales, son rôle de premier plan dans le Var au moment où le contrecoup de l'assassinat de Yann Piat a déstabilisé le « patron » UDF du département, Maurice Arreckx (PR). Sans oublier Creil (Oise), où les ambitions municipales d'Ernest Chénière, député (RPR), risquent de buter sur l'audience du Front national, qui devance de près de 7 points la liste UDF-RPR. A Dreux, le succès récent, aux élections cantonales, de Marie-France Stirbois est conforté par le scrutin européen, puisque l'extrême droite y devance la droite.

Cette absence de dynamique à droite est d'autant plus paradoxale que le Parti socialiste apparaît comme le grand perdant du scrutin de dimanche. Les maires des grandes villes ne sont pas les derniers touchés : d'une élection européenne à l'autre, la liste socialiste a perdu 10 points à Nantes, 13 à Maubeuge, Châteauroux ou Vesoul, 9 à Brest, 12 à Tourcoing, 11 à Roanne ou à Béziers, par exemple.

Pour autant, ce recul sévère n'entraîne pas nécessairement celui de la gauche, car il est bien souvent contrebalancé par l'irruption spectaculaire de la liste du MRG conduite par Bernard Tapie. Les vases communicants ont, ainsi, rigoureusement fonctionné dans des villes comme Le Creusot, Chambéry, Nevers, Quimper, Vesoul, où le total des voix des listes de MM. Rocard et Tapie égale celui de la liste de Laurent Fabius aux élections européennes de 1989. En revanche, dans des villes où M. Tapie obtient un score plus modeste – Mulhouse ou Nantes, notamment –, les mairies à direction socialiste paraissent particulièrement menacées.

Dans bon nombre de municipalités de gauche, la mobilisation autour du député des Bouches-du-Rhône a permis à l'ensemble de la gauche non communiste de renforcer son audience de manière significative. Le solde est positif de 3 points à Lille, Châlons-sur-Marne, Villeurbanne, Saint-Priest ou Valence, où Rodolphe Pesce (PS) peut retrouver quelque espoir; de 5 points à La Rochelle ou à Charleville; de près de 7 points à Grenoble et, même, de 10 points à Digne. Dans la région parisienne, on retrouve le même phénomène, à cela près que dans plusieurs cas, comme aux Mureaux, à Epinay-sur-Seine ou à Mantes-la-Jolie, les socialistes payent cher ce renfort radical en voyant la liste MRG distancer la leur. Quelques maires communistes, également, pourraient trouver dans cet éventuel ersatz d'union de la gauche un appoint salutaire l'an prochain. C'est le cas de ceux de Vaulx-en-Velin ou de Vénissieux, par exemple.

« Carton plein » dans les Bouches-du-Rhône

Cette capacité de M. Tapie de servir de « flotteur » à la gauche peut lui donner, s'il sait en user, de sérieux atouts dans les discussions politiques entre l'ensemble des forces politiques à gauche, au plan local, mais, surtout, au plan national. Le sort des grandes municipalités est trop important pour que les socialistes restent sourds à ses arguments. Encore faudra-t-il que le député des Bouches-du-Rhône ait les moyens de préserver et de consolider ce capital électoral et de transformer une percée d'un jour, dans un scrutin national à la proportionnelle, en une véritable organisation de terrain.

Dans l'immédiat, les résultats du scrutin de dimanche lui en donnent manifestement la possibilité dans les Bouches-du-Rhône et dans certains départements limitrophes. Ce n'est plus, là, un rôle de force d'appoint qu'a joué la liste Energie radicale, tant le chamboulement du paysage politique est profond. C'est une évidence à Marseille, où M. Tapie relègue à plus de 10 points derrière lui la liste de la majorité UDF-RPR comme celle du Front national et s'est installé d'emblée dans le costume d'un futur maire de la deuxième ville de France.

Ce succès est général. La liste du MRG arrive en tête à Arles (avec plus de 21 %), où les amis de M. Tapie pourraient menacer, l'an prochain, le maire, Jean-Pierre Camoin (RPR); à Aubagne, où elle devance la liste communiste; à Istres malgré la bonne résistance du PS; à La Ciotat (26,5 %, soit plus du double du vote communiste); à Marignane (près de 27 %); à Martigues (26,5 %) et à Vitrolles (27 %). A Aix-en-Provence, le MRG devance de 5 points la liste socialiste, mais risque de constituer un apport insuffisant pour permettre à Jean-François Picheral (PS), maire de la ville, de conserver son fauteuil. De même, son succès à Salon-de-Provence n'a laissé pratiquement aucune place à la liste socialiste, qui, avec à peine 8 % des suffrages, n'offre plus guère de perspective au maire de la ville, André Vallet. Les chances ne sont pas bien meilleures à Avignon, où Guy Ravier (PS) voit la liste Tapie devancer la liste socialiste, qui n'arrive qu'en quatrième position. Dans toutes ces villes, M. Tapie apparaît, aujourd'hui du moins, maître du jeu.

Une droite parlementaire qui plafonne et va se trouver perturbée par l'émergence du vote pour M. de Villiers; des socialistes qui essuient un nouveau revers et sont à la merci d'un partenaire aléatoire; un Front national qui confirme son implantation dans plusieurs villes, en dépit de sa stagnation au plan national : le scrutin européen laisse présager bien des turbulences dans le ciel des municipales, déjà obscurci par l'élection présidentielle.

CÉCILE CHAMBRAUD et GÉRARD COURTOIS

OUTRE-MER

MARTINIQUE

Objectif manqué pour Ernest Moutoussamy. Son parti, le Parti progressiste, arrive en deuxième position du scrutin quand il s'était donné pour objectif d'arriver en tête en Martinique. Au regard du manque d'intérêt, sur l'île, pour les élections européennes, cette contre-performance ne devrait pas avoir de conséquence pour la gauche autonomiste dans la perspective des élections municipales dans un département qui n'a pourtant pas été épargné par le mouvement de balancier national et s'est révélé très sensible au discours de Bernard Tapie.

Les véritables vainqueurs de cette élection sont donc les abstentionnistes. La plupart des mouvements indépendantistes avaient appelé à boycotter le scrutin au nom de la défense de l'identité nationale. Outre cet appel, il faudra surtout voir dans le fort taux d'abstention l'indifférence des électeurs martiniquais qui ne se sentent pas directement concernés par la construction européenne.

I., 231 135; A., 82,76 %; E., 33 932

Maj.	12 412	36,57
Out.-M.	6 843	20,16
MRG	6 829	20,12
PS	2 488	7,33
PCF	1 977	5,82
Aut. E.	916	2,69
LO	610	1,79
PLN	594	1,75
Aut. P.	435	1,28
Verts	362	1,06
FN	332	0,97
CPNT	100	0,29
EPT	17	0,05
GE	9	0,02
PVE	4	0,01
PT	2	0,00
DEUE	1	0,00
Rég.	1	0,00
Emp.	0	0,00
Saraj.	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 225 710; A., 83,94 %; E., 32 230.* – UDF-RPR, 14 004 (43,45 %); PS, 11 475 (35,60 %); Centre, 2 436 (7,55 %); PCF, 1 735 (5,38 %); LO, 711 (2,20 %); Verts, 696 (2,15 %); FN, 615 (1,90 %); PA, 554 (1,71 %); RFL, 003 (0,00 %); Rén., 001 (0,00 %); Gén. Eur., 000 (0,00 %); CPNT, 000 (0,00 %); IDE, 000 (0,00 %); MPPT, 000 (0,00 %); All., 000 (0,00 %).

20 septembre 1992. – *I., 227 013; A., 75,56 %; E., 41 816.* – Oui, 30 233 (72,30 %).

Fort-de-France

I., 58 677; A., 84,35 %; E., 7 981

Out.-M.	2 771	34,71	Maj.	1 924	24,10
MRG	1 515	18,98	PS	536	6,71
Aut. E.	271	3,39	PCF	265	3,32
PLN	163	2,04	Aut. P.	146	1,82
LO	145	1,81	FN	107	1,34
Verts	101	1,26	CPNT	26	0,32
GE	6	0,07	PVE	4	0,05
PT	1	0,01	DEUE	0	0,00
Rég.	0	0,00	Emp.	0	0,00
Saraj.	0	0,00	EPT	0	0,00

Le Lamentin

I., 15 073; A., 80,12 %; E., 2 382

PCF	1 054	44,24	MRG	365	15,32
Maj.	346	14,52	Out.-M.	275	11,54
PS	93	3,90	LO	58	2,43
PLN	50	2,09	Aut. E.	43	1,80
Aut. P.	38	1,59	Verts	31	1,30
FN	20	0,83	CPNT	9	0,37
PVE	0	0,00	DEUE	0	0,00
Rég.	0	0,00	Emp.	0	0,00
Saraj.	0	0,00	EPT	0	0,00
PT	0	0,00	GE	0	0,00

GUADELOUPE

Avec 37,25 %, la liste du Rassemblement de l'outre-mer et des minorités, conduite par le député guadeloupéen Ernest Moutoussamy (PPDG), se classe naturellement en tête d'un scrutin qui a connu une poussée de la participation (14,64 % en 1994 contre 9,99 % en 1989), probablement liée à la présence d'une liste conduite par un « compatriote ».

Alors que, à l'image de l'ensemble des autres listes, elle n'a pas fait campagne – et qu'elle ne bénéficiait d'aucune implantation locale –, la liste Tapie réalise une percée tandis que les listes Baudis et Rocard ne réussissent pas à capitaliser leur potentiel électoral traditionnel.

Outre l'accroissement de la participation, l'enseignement essentiel de ce scrutin réside dans la quasi-disparition du sentiment de méfiance et d'opposition de l'opinion locale – et son net amoindrissement dans les partis de gauche et les mouvements indépendantistes – à l'appartenance de l'archipel à l'Union européenne.

I., 235 353; A., 85,36 %; E., 30 308

Out.-M.	11 289	37,24
Maj.	8 538	28,17
PS	3 384	11,16
MRG	3 267	10,77
Aut. E.	900	2,96
PLN	598	1,97
FN	571	1,88
LO	470	1,55
Aut. P.	416	1,37
PCF	416	1,37
Verts	247	0,81
GE	128	0,42
CPNT	83	0,27
PVE	1	0,00
DEUE	0	0,00
Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00
Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00
PT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 218 949; A., 90,00 %; E., 19 463.* – PS, 7 623 (39,16 %); UDF-RPR, 7 453 (38,29 %); Centre, 1 514 (7,77 %); FN, 917 (4,71 %); PCF, 590 (3,03 %); Verts, 496 (2,54 %); LO, 472 (2,42 %); PA, 251 (1,28 %); CPNT, 078 (0,40 %); All., 060 (0,30 %); RFL, 007 (0,03 %); Gén. Eur., 002 (0,01 %); Rén., 000 (0,00 %); IDE, 000 (0,00 %); MPPT, 000 (0,00 %).

20 septembre 1992. – *I., 225 416; A., 83,34 %; E., 32 065.* – Oui, 21 630 (67,45 %).

Basse-Terre

I., 8 980; A., 86,71 %; E., 1 087

Maj.	365	33,57	Out.-M.	336	30,91
MRG	120	11,03	PS	100	9,19
Aut. E.	44	4,04	PLN	30	2,75
FN	27	2,48	PCF	23	2,11
LO	16	1,47	Aut. P.	11	1,01
Verts	11	1,01	CPNT	4	0,36
PVE	0	0,00	DEUE	0	0,00
Rég.	0	0,00	Emp.	0	0,00
Saraj.	0	0,00	EPT	0	0,00
PT	0	0,00	GE	0	0,00

Les Abymes

I., 25 379; A., 83,75 %; E., 3 569

PS	1 126	31,54	Out.-M.	944	26,44
Maj.	582	16,30	MRG	478	13,39
Aut. E.	89	2,49	PLN	71	1,98
FN	65	1,82	Aut. P.	59	1,65
PCF	57	1,59	LO	48	1,34
Verts	19	0,53	GE	19	0,53
CPNT	12	0,33	PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00	Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00	Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00	PT	0	0,00

Le Gosier

I., 12 582; A., 88,69 %; E., 1 264

Maj.	401	31,72	Out.-M.	335	26,50
MRG	191	15,11	PS	128	10,12
Aut. E.	59	4,66	FN	33	2,61
PLN	32	2,53	Aut. P.	19	1,50
Verts	18	1,42	LO	18	1,42
PCF	18	1,42	GE	12	0,94
CPNT	0	0,00	PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00	Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00	Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00	PT	0	0,00

Pointe-à-Pitre

I., 16 579; A., 69,18 %; E., 4 463

Out.-M.	2 704	60,58	Maj.	698	15,63
MRG	353	7,90	PS	172	3,85
PLN	125	2,80	Aut. E.	98	2,19
LO	73	1,63	PCF	65	1,45
Aut. P.	62	1,38	FN	50	1,12
GE	36	0,80	Verts	22	0,49
CPNT	5	0,11	PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00	Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00	Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00	PT	0	0,00

Saint-Martin

I., 9 130; A., 89,82 %; E., 612

Maj.	148	24,18	MRG	97	15,84
Out.-M.	90	14,70	FN	69	11,27
Aut. E.	62	10,13	PS	42	6,86
Verts	24	3,92	PLN	24	3,92
LO	22	3,59	Aut. P.	16	2,61
CPNT	13	2,12	PCF	5	0,81
PVE	0	0,00	DEUE	0	0,00
Rég.	0	0,00	Emp.	0	0,00
Saraj.	0	0,00	EPT	0	0,00
PT	0	0,00	GE	0	0,00

GUYANE

A l'exemple de tous les départements et territoires d'outre-mer, la Guyane a été séduite par la liste de Bernard Tapie, qui effectue un véritable raz-de-marée – grâce à la présence efficace de la députée guyanaise Christiane Taubira-Delannon, placée quatrième sur la liste –, déstabilisant, sur son passage, le Parti progressiste d'Ernest Moutoussamy, déjà sérieusement malmené depuis plus d'un an.

La droite traditionnelle n'a pu profiter des habitudes électorales conservatrices de la Guyane profonde. La gauche « traditionnelle », pour sa part, qui était revenue dans la course lors des élections cantonales de mars 1994, a cédé du terrain, s'inclinant devant la personnalité du moment : Christiane Taubira-Delannon, qui est la première femme guyanaise à rentrer d'emblée au Parlement européen.

I., 38 816; A., 80,37 %; E., 7 284

MRG	2 644	36,29
Maj.	1 569	21,54
Out.-M.	1 250	17,16
PS	606	8,31
FN	344	4,72
Aut. E.	268	3,67
GE	139	1,90
LO	101	1,38
Verts	87	1,19
PLN	77	1,05
Aut. P.	74	1,01
PCF	74	1,01
CPNT	51	0,70
PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00
Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00
Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00
PT	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 32 099; A., 88,51 %; E., 3 433.* – UDF-RPR, 1 387 (40,40 %); PS, 734 (21,38 %); Centre, 476 (13,86 %); FN, 369 (10,74 %); Verts, 290 (8,44 %); PCF, 091 (2,65 %); LO, 086 (2,50 %); Gén. Eur., 000 (0,00 %); CPNT, 000 (0,00 %); Rén., 000 (0,00 %); IDE, 000 (0,00 %); MPPT, 000 (0,00 %); PA, 000 (0,00 %); All., 000 (0,00 %); RFL, 000 (0,00 %).

20 septembre 1992. – *I., 33 928; A., 81,23 %; E., 5 791.* – Oui, 3 901 (67,36 %).

Cayenne

I., 13 908; A., 79,98 %; E., 2 651

MRG	1 191	44,92	Out.-M.	615	23,19
Maj.	337	12,71	PS	195	7,35
Aut. E.	85	3,20	FN	60	2,26
GE	41	1,54	LO	29	1,09
PCF	29	1,09	Verts	25	0,94
Aut. P.	19	0,71	PLN	14	0,52
CPNT	11	0,41	PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00	Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00	Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00	PT	0	0,00

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le vote polynésien a été favorable à la liste UDF-RPR conduite par Dominique Baudis, seule liste a bénéficier d'un relai local puisque les deux députés RPR de l'archipel, Gaston Flosse et Jean Juventin, se sont chargés d'en faire la campagne. La gauche est en très net recul par rapport à mars 1993, ni la liste de Michel Rocard ni celle de Bernard Tapie ne franchissant la barre des 10 %.

Si le taux de participation est plutôt bas, en raison d'une perception très lointaine des enjeux européens, il est néanmoins le double de celui de 1989. La palme du civisme revient aux îles Marquise qui ont semblé témoigner d'un vif intérêt pour les affaires communautaires.

I., 111 248; A., 77,30 %; E., 23 573

Maj.	13 813	58,59
PS	2 342	9,93
MRG	2 044	8,67
Aut. E.	1 495	6,34
PLN	1 327	5,62
FN	1 102	4,67
Verts	687	2,91
Aut. P.	534	2,26
PCF	229	0,97
CPNT	0	0,00
Out.-M.	0	0,00
PVE	0	0,00
DEUE	0	0,00
LO	0	0,00
Rég.	0	0,00
Emp.	0	0,00
Saraj.	0	0,00
EPT	0	0,00
PT	0	0,00
GE	0	0,00

18 juin 1989. – *I., 111 938; A., 89,26 %; E., 10 774.* – UDF-RPR, 4 417 (40,99 %); PS, 3 143 (29,17 %); Centre, 1 252 (11,62 %); FN, 1 249 (11,59 %); PCF, 404 (3,74 %); Verts, 309 (2,86 %); Gén. Eur., 0 (0,00 %); CPNT, 0 (0,00 %); Rén., 0 (0,00 %); IDE, 0 (0,00 %); MPPT, 0 (0,00 %); PA, 0 (0,00 %); All., 0 (0,00 %); RFL, 0 (0,00 %); LO, 0 (0,00 %).

20 septembre 1992. – *I., 106 790; A., 78,84 %; E., 21 131.* – Oui, 14 879 (70,41 %).

Les résultats définitifs

	1989		1994		
Inscrits	38 297 496		39 044 441		
Votants	18 690 692		20 590 577		
Abstentions (%)	51,19 %		47,26 %		
Suffrages exprimés	18 151 416		19 486 482		
UDF-RPR	M. Giscard d'Estaing	28,87 %	M. Baudis	4 985 057	25,58 %
	Mme Veil	8,42 %	M. de Villiers	2 403 965	12,33 %
PS-MRG	M. Fabius	23,61 %	M. Rocard	2 824 166	14,49 %
			M. Tapie	2 344 637	12,03 %
			M. Chevènement	495 080	2,54 %
FN	M. Le Pen	11,73 %	M. Le Pen	2 049 634	10,51 %
PCF	M. Herzog	7,71 %	M. Wurtz	1 342 157	6,88 %
	M. Llabrès (Rén.)				
Ecol.	M. Waechter	10,59 %	Mme Isler-Béguin	575 247	2,95 %
			M. Lalonde	391 905	2,01 %
Ext. gauche	Mme Laguiller (LO)	1,42 %	Mme Laguiller (LO)	442 701	2,27 %
	M. Gourquelin (MPPT)	0,60 %	M. Gluckstein (PT)	84 568	0,43 %
Divers	CPNT (M. Goustat)	4,13 %	CPNT (M. Goustat)	771 066	3,95 %
	PA (Mme Alessandri)	1,03 %	Saraj. (M. Schwartzenberg)	305 632	1,56 %
	All. (M. Joyeux)	0,75 %	DEUE (A. Touati)	71 802	0,36 %
	Gén. Eur. (G. Touati)	0,32 %	Empl. (G. Touati)	125 076	0,64 %
	RFL (M. Cheminade)	0,17 %	Rég. (M. Siméoni)	76 503	0,39 %
	IDE (M. Biancheri)	0,17 %	Out.-m. (M. Montoussamy)	37 097	0,19 %
			PLN (M. Frappé)	103 211	0,52 %
			PVE (M. Cotten)	56 646	0,29 %
			EPT (M. Aillaud)	332	0,00 %

Les îles Tuamotu confirment l'élection de Gérard d'Aboville sur la liste UDF-RPR

Gérard d'Aboviile (RPR), qui figurait en vingt-huitième position sur la liste d'union conduite par Dominique Baudis, a dû attendre jusqu'à lundi 13 juin, tard dans la soirée, pour avoir la confirmation de son entrée au Parlement européen, selon les derniers chiffres fournis au ministère de l'intérieur. Son élection dépendait, en effet, des résultats des îles Tuamotu (en Polynésie française), dont l'acheminement à Papeete avaient été fortement perturbé par une dépression tropicale. Les caprices de la météorologie ont, une nouvelle fois, mis à rude épreuve les nerfs du célèbre rameur.

REPÈRES

PARTICIPATION

Suppression de l'extension du compte épargne-temps à la fonction publique

L'Assemblée nationale a adopté, dans la nuit de lundi 13 au mardi 14 juin, en seconde lecture, le projet de loi sur l'amélioration de la participation des salariés dans l'entreprise, présenté par Michel Giraud, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Les groupes de la majorité RPR-UDF ont voté pour, tandis que ceux du PS et du PC ont voté contre.

Les députés ont supprimé certaines dipositions issues de la version sénatoriale dont celle prévoyant l'extention à la fonction publique du compte épargne-temps. M. Giraud a précisé que le *« droit d'amendement pourra s'exercer »* à l'occasion de la discussion en cours du projet de loi d'André Rossinot, ministre de la fonction publique, relatif à l'organisation du temps de travail, aux recrutements et aux mutations dans la fonction publique.

FRANCOPHONIE

Les députés assouplissent les conditions imposées aux chercheurs

L'Assemblée nationale a adopté, lundi 13 juin, en seconde lecture, le projet de loi sur la langue française, présenté par Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie. Les groupes du RPR et de l'UDF ont voté pour tandis que les socialistes et les communistes se sont abstenus. Les députés ont réintroduit la disposition – les sénateurs l'avaient supprimée – qui subordonnait l'octroi d'aides publiques à la publication en français des travaux de recherche et d'enseignement. A la demande de M. Toubon, cette condition préalable a toutefois été assouplie par l'Assemblée qui a accepté de n'exiger des chercheurs qu'un simple *« engagement »*.

Les deux demandes de levée de l'immunité parlementaire du député des Bouches-du-Rhône

Le procureur général de Paris dénonce les « infractions fiscales graves et intentionnelles » de M. Tapie

Les deux demandes de levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie ont été transmises, lundi 13 juin, au bureau de l'Assemblée nationale, qui devrait les examiner avant la fin du mois. M. Tapie y est mis en cause pour fraude fiscale et abus de biens sociaux dans la gestion de son yacht le *Phocéa*.

■ VERNES. Le banquier Jean-Marc Vernes a été entendu, lundi 13 juin, par le doyen des juges d'instruction au tribunal de Paris, en présence du juge milanais Antonio Di Pietro. Cette audition fait suite à une commission rogatoire internationale concernant le rôle joué par M. Vernes, en 1990, dans la prise de contrôle du groupe italien Enimont, mis en cause dans l'opération « Mani pulite ».

La campagne du candidat Tapie s'était terminée en feu d'artifice. Lundi 13 juin, la semaine du nouveau député européen a débuté par une alerte à la bombe. Au lendemain de son succès électoral – la liste Energie radicale a recueilli 12,03 % des suffrages exprimés et frôlé les 30 % à Marseille –, l'homme d'affaires avait à nouveau rendez-vous avec la justice. En l'occurrence, la première chambre du tribunal de commerce de Paris, saisie par le Crédit lyonnais pour arbitrer la énième manche de son affrontement avec Bernard Tapie : après avoir fait ordonner la saisie de ses meubles, de son yacht, puis de ses dernières liquidités disponibles (*le Monde* des 20 mai et 2 juin), la banque exige, cette fois, le remboursement d'un prêt de 237 millions de francs consenti en décembre 1992 par sa filiale, la SDBO (Société de banque occidentale), afin d'aider le ministre de la ville d'alors à racheter les titres de la société Bernard Tapie Finance (BTF) lors de son retrait du marché boursier.

Mais lundi matin, vers 10 h 30, un coup de téléphone anonyme ayant prévenu qu'une explosion allait se produire dans les locaux du tribunal de commerce, l'audience a d'abord été retardée, puis l'examen de ce dossier reporté à deux semaines. La bombe, elle, n'a jamais explosé. Les policiers, après un examen attentif des lieux, ont conclu qu'elle n'avait jamais existé. Et les dirigeants du Crédit lyonnais ne manquent pas de s'interroger sur cet appel téléphonique mystérieux qui a pour effet, disent-ils, de *« retarder une fois encore l'échéance »*...

A l'Assemblée nationale, en revanche, les choses ne devraient guère traîner. Conformément à l'engagement pris par Pierre Méhaignerie à la veille des élections européennes, la chancellerie a transmis au bureau de l'Assemblée, ce même lundi 13 juin dans la matinée, les deux demandes de levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie, formulées par le juge d'instruction parisien Eva Joly d'une part, et par l'administration fiscale d'autre part, à propos des finances de la société Alain Colas Tahiti (ACT), filiale du groupe Tapie qui exploite le *Phocéa*. Les députés doivent se prononcer d'ici à la fin du mois, si toutefois l'actuel député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône ne prend pas l'initiative de quitter le Palais-Bourbon avant de subir à nouveau l'épreuve d'un vote en séance publique, comme il semblait en avoir l'intention (*lire page XX l'article de Pascale Robert-Diard*).

Abus de biens sociaux et fraude fiscale

Une course de vitesse est ainsi engagée, tous les protagonistes sachant pertinemment qu'à partir du 19 juillet M. Tapie sera à l'abri de l'immunité parlementaire européenne, autrement protectrice parce que permanente. Rédigés les 25 et 26 mai par le procureur général près la cour d'appel de Paris, Jean-François Burgelin, et adressés à Philippe Séguin par le garde des sceaux, les deux rapports sur lesquels le bureau de l'Assemblée nationale doit fonder sa conviction font le point de la double procédure, judiciaire et fiscale, qui vise aujourd'hui M. Tapie et fait peser sur lui la menace de deux mises en examen supplémentaires, pour abus de biens sociaux et fraude fiscale (1).

Ces deux requêtes s'appuient sur des documents de poids : la première s'inspire largement d'une expertise des comptes de la société ACT, commandée par le juge Eva Joly à un cabinet financier privé – le cabinet Kling – et rendue le 24 mai, dont les conclusions sont elles-mêmes venues compléter les découvertes de la brigade financière ; à la seconde sont carrément annexées les quatorze pages de la plainte déposée le 10 mai par la direction des services fiscaux de Paris-Ouest, qui dénonçait *« des infractions fiscales graves et intentionnelles »* et dont l'hebdomadaire *le Point* a révélé l'essentiel, dans son édition du 4 juin.

Les impôts, la police et la justice l'ont abondamment démontré : la société Alain Colas Tahiti, rachetée par Bernard Tapie en 1982 après la mort du navigateur, et désormais filiale de FIBT (Financière et immobilière Bernard Tapie), n'a eu d'autre but que de mettre ce *« navire de très grand luxe »*, ainsi que le décrivent les services fiscaux, à la disposition exclusive de son propriétaire. *« Or*, écrit le procureur général Burgelin, *les conditions d'exploitation du* Phocéa *ne pouvaient qu'engendrer un déficit structurel. »* Et pour cause : la société ne facturait pas à son « client » les frais d'entretien ni de séjour du voilier dans le port de Marseille, exigeant le paiement des seuls frais de croisière. Le magistrat note en outre qu'*« il n'existait aucune homogénéité de tarification d'un exercice sur l'autre, le tarif baissant de 100 000 francs par jour en 1987 à 85 000 francs en 1988, 64 098 francs en 1989, 75 819 francs en 1990, 62 091 francs en 1991, pour atteindre à nouveau 100 000 francs en 1992 »*, mais toujours à des niveaux inférieurs au prix de revient d'une journée de croisière.

Bilan : au terme de l'expertise commandée par le juge d'instruction, le déficit cumulé de la société Alain Colas Tahiti pour les années 1987 à 1993 atteint 50,6 millions de francs. *« Les déficits constatés par la société ACT apparaissent (...) comme la conséquence de l'insuffisance des facturations à M. Bernard Tapie*, précise le rapport. *Régulièrement souligné par les courriers du commissaire aux comptes de la société ACT, ce point ne pouvait échapper aux dirigeants de droit ou de fait de cette personne morale. »*

Un curieux prêt de la SDBO

Parmi ces derniers, Fabien Domergue et Elie Fellous, deux très proches collaborateurs de Bernard Tapie, ont été mis en examen par Mme Joly le 24 mai pour abus de biens sociaux. L'enquête semble néanmoins avoir démontré qu'en dépit de leurs responsabilités officielles ils s'effaçaient volontiers derrière M. Tapie à la tête de la société : *« Plusieurs documents saisis au cours de l'information*, écrit le procureur général, *permettent de présumer qu'il* [M. Tapie] *s'est comporté comme son dirigeant de fait durant toute la période au cours de laquelle ont été relevés les faits reprochés. »* Ainsi les conventions conclues entre ACT et une banque suisse, le Crédit des bergues, ou encore les engagements pris auprès de la SDBO dans la perspective d'une vente du *Phocéa* ont-ils été signés par M. Tapie lui-même.

Les policiers s'apprêtent d'ailleurs, dans les semaines à venir, à interroger l'équipage du navire afin de vérifier l'omniprésence de l'ancien président de l'OM, dans la gestion d'ACT comme sur le pont du *Phocéa*. Le juge d'instruction semble pour sa part décidé à convoquer prochainement les dirigeants de la SDBO, dont certains documents saisis au cours des perquisitions de la Brigade financière – dans les bureaux du groupe Tapie, avenue de Friedland, chez son commissaire aux comptes et au siège de la banque elle-même – laissent clairement entrevoir qu'ils n'ignoraient pas la destination finale des sommes qu'ils prêtaient à leur célèbre client...

Dans sa requête, le procureur général Burgelin évoque ainsi *« l'utilisation d'un prêt bancaire à des fins contraires à l'intérêt de la société ACT »*. Consenti par la SDBO le 30 juin 1992 sous la forme d'un découvert bancaire de 80 millions de francs, ce prêt est aujourd'hui au centre des investigations policières. Car il a alimenté, à hauteur de 55 millions de francs au moins, les caisses de la « maison mère » d'ACT, la Financière immobilière Bernard Tapie (FIBT), détenue à 100 % par le député et son épouse. Sur cette somme, 39 millions ont apparemment servi à rembourser une dette envers la FIBT – *« en dépit des engagements précédemment pris par cette dernière de ne pas exiger ce remboursement »*, indique le rapport – ; les 16 millions restants ont été prêtés à la même FIBT, alors que, selon les premiers résultats de l'enquête, *« l'examen de la situation financière et que la situation financière de la société ACT révèle que cette société ne disposait pas des capitaux nécessaires pour financer un prêt de 16 millions de francs en faveur de la société FIBT, que cette opération ne pouvait que contribuer à accroître le déséquilibre de sa structure financière très obérée de FIBT ne lui laissait entrevoir que de faibles perspectives de remboursement »*.

9 millions du « Phocéa » à l'OM

Semblable appauvrissement d'une société de capitaux (ACT) au profit d'une société de personnes (la société en nom collectif FIBT) relèverait, selon la justice, de l'abus de biens sociaux. D'autant plus que l'opération n'a en fait profité qu'à M. Tapie et à son épouse, en permettant à la FIBT, la société qu'ils détiennent, de réduire son découvert à la SDBO et, du même coup, leur propre *« engagement personnel »*. Mais il y a mieux encore : il semble que ce soit grâce à ce prêt, consenti au nom du *Phocéa*, que M. Tapie a réussi à renforcer son poids personnel au sein de la Société anonyme Olympique de Marseille ! Selon le rapport du procureur général, l'utilisation détournée de ce prêt a en effet permis *« de financer certaines opérations étrangères à l'objet social de FIBT, et notamment de permettre à Bernard Tapie de souscrire à hauteur de 9 millions de francs à une augmentation de capital de la société Olympique de Marseille »*.

Dans la seconde demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Tapie transmise au bureau de l'Assemblée nationale, le procureur général Burgelin estime qu'*« il existe des liens très étroits entre ces faits et ceux de fraude fiscale qui justifient opportunément, pour ces derniers, l'ouverture sans tarder d'une information pénale »*. C'est après avoir recueilli l'avis de la commission des infractions fiscales, composée de magistrats du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes, que l'administration fiscale s'était résolue à déposer plainte pour fraude fiscale, le 10 mai, contre le député des Bouches-du-Rhône *« pour s'être frauduleusement soustrait à l'établissement et au paiement de l'impôt sur le revenu en minorant ses déclarations »*.

Selon la formule consacrée, le magistrat ajoute qu'il estime, *« sans préjuger du fond de l'affaire »*, que *« le montage juridique mis en évidence par les investigations déjà effectuées par le juge d'instruction saisi des faits d'abus de biens sociaux avait pour but, pour M. Tapie, la minoration de ses déclarations fiscales »*. En résumé, c'est en vivant aux dépens de ses sociétés que l'ancien patron de l'OM creusait leur déficit, et c'est ce même déficit qui, reporté sur ses déclarations, lui permettait de payer moins d'impôts. Ayant éventé cette pratique, le fisc accuse aujourd'hui Bernard Tapie d'avoir artificiellement diminué ses revenus imposables de 12 471 832 francs en trois ans, de 1989 à 1991. *« Eu égard à l'importance du préjudice subi par le Trésor*, écrivait le directeur départemental des services fiscaux de Paris-Ouest dans son rapport du 10 mai, *l'engagement de poursuites correctionnelles s'avère pleinement justifié. »*

HERVÉ GATTEGNO

(1) Bernard Tapie est actuellement mis en examen pour diffamation envers des magistrats en marge de l'affaire OM-Valenciennes, pour abus de biens sociaux et complicité dans le dossier Testut, pour complicité de corruption et subornation de témoins dans l'affaire OM-VA, et enfin pour faux, usage de faux, abus de confiance et abus de biens sociaux dans l'instruction sur les comptes de l'OM.

Les prolongements français de l'affaire Enimont

Le banquier Vernes a été entendu en présence du juge italien Di Pietro

Il aura fallu huit mois, et bien des spéculations sur les raisons de cette lenteur inhabituelle, pour que le juge italien Di Pietro, l'un des magistrats de l'opération *mani pulite* (mains propres), entende, lundi 13 juin, le banquier français Jean-Marc Vernes sur son rôle présumé dans le scandale Enimont.

C'est le 14 octobre 1993, que le juge italien avait transmis à Paris une commission rogatoire internationale dans laquelle il demandait aux autorités judiciaires françaises de pouvoir procéder, urgemment, à l'interrogatoire de Jean-Marc Vernes. Objectif : entendre le président de la banque Vernes et de la Société centrale d'investissements (SCI), sur sa participation à certaines opérations financières conduites par Raul Gardini, son associé et ami de longue date. A commencer par la tentative de mainmise de Gardini sur la société Enimont.

En 1989, Gardini, qui se trouvait à la tête de l'empire agro-alimentaire Ferruzzi, et qui contrôlait par ailleurs Montedison, le premier groupe chimique de la péninsule, s'était entendu avec le président du groupe pétrolier ENI pour fusionner cet empire pétrolier nationalisé et la Montedison. De cette fusion entre secteurs public et privé était né (avec la bénédiction du gouvernement socialiste) le groupe Enimont. Malgré un accord de partage équilibré, Raul Gardini n'avait pas tardé à prendre le contrôle du nouveau groupe. Pour réussir ce coup, il avait fait appel a un trio d'alliés, dont Jean-Marc Vernes. Selon les enquêteurs, ce sont eux qui auraient racheté sur le marché 20 % des actions pour le bénéfice de leur ami Gardini.

L'opération avait réussi. Mais elle avait bientôt provoqué la rupture et la fin d'Enimont. Gardini et ses amis avaient alors revendu leurs actions à l'Etat. Au prix fort. On parle officiellement d'une surévaluation de 800 milliards de livres (3 milliards de francs). Quelque 600 millions de francs auraient, par ailleurs, servi de pots-de-vin pour récompenser des politiciens. Les séquelles judiciaires de cette affaire, devenue le scandale numéro un en Italie, avaient conduit Gardini à se donner la mort, le 23 juillet 1993.

Dans sa commission rogatoire, le juge Di Pietro avait demandé aux magistrats français de localiser et de placer sous séquestre toute la documentation que posséderait Jean-Marc Vernes dans cette affaire. Il estimait, à l'époque, qu'il était *« urgent »* de s'occuper de ces actes compte tenu du *« réel danger »* de dispersion ou de destruction de la documentation. Ni M. Vernes, qui était accompagné du bâtonnier Bernard Bigault du Granrut, ni le juge Di Pietro n'ont fait de déclaration à leur sortie du cabinet du doyen des juges d'instruction.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Après l'émission de lettres de crédit frauduleuses

Jean-Louis Pétriat a été mis en examen pour abus de crédit

Jean-Louis Pétriat, l'ancien président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), a été mis en examen la semaine dernière par le juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto pour abus de crédit portant sur un total de 1,5 milliard de dollars (plus de 8,5 milliards de francs).

L'enquête concerne quinze lettres de crédit émises en Suisse, et qui seraient des *« faux grossiers »* (*le Monde* du 28 mai). Une information judiciaire a été ouverte le 7 avril pour *« abus de crédit et abus de biens sociaux »*, par le parquet de Paris et confiée à la Brigade financière. Le 6 juin, le parquet de Paris prenait un réquisitoire supplétif visant nommément M. Pétriat. Il lui est reproché, alors qu'il était encore président de la GMF, d'avoir signé le 10 décembre 1993 et le 18 janvier, sans en référer à quiconque, ces quinze lettres de crédit d'un montant chacune de 100 millions de dollars au profit de banques off-shore situées dans des paradis fiscaux : la National Security Bank Limited, située au Vanuatu, dans le Pacifique, et la Rothschild Bank, dans les îles Vierges britanniques. Les lettres ont été établies à la sauvette en Suisse sous le contrôle d'un notaire et auraient été confiées à Gustave Steve von Keteleer.

M. von Keteleer aurait obtenu ces lettres afin de servir de caution et de trouver des repreneurs pour les « canards boiteux » de la mutuelle, à savoir le complexe immobilier inachevé de Saint-Martin aux Antilles et les filiales d'assurances espagnoles. Les ventes ne se sont jamais réalisées, mais les lettres de crédit n'ont pas été restituées à la GMF. Seules cinq ont été retrouvées. Selon la GMF, leur validité juridique est nulle puisqu'elles n'ont pas été émises par une banque, mais par la GMF, qui n'en a pas le droit.

Le projet de reprise de l'Olympique de Marseille

Les pétrodollars se font attendre

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Nouveau tour de passe-passe à vingt-quatre heures des élections européennes ou projet sérieux de reprise de l'OM ? Le doute n'a pas été dissipé, lundi 13 juin à Marseille, après la rencontre qui a eu lieu entre Alain Laroche, directeur administratif et financier du club phocéen et le juge-enquêteur Bernard Nouaille, chargé d'une mission sur l'OM par le président du tribunal de commerce (*le Monde* du 14 juin).

Samedi 11 juin, M. Laroche avait annoncé que le holding financier britannique, International Sport Investment (ISI), créé le 10 mai à Cardiff (pays de Galles), allait prendre le contrôle de l'OM, à travers la société OM Premier, en investissant dans l'opération une somme de 20 millions de dollars (environ 115 millions de francs). Michel Hidalgo, ancien manager général de l'OM et actuel vice-président de la Fédération française de football, interviendrait, de son côté, à titre de consultant, mais avec des pouvoirs étendus, dont ceux de *« décider des orientations »* et de *« proposer le nom d'un président »*. Bernard Dalmon, un ancien journaliste, président d'ISI, avait précisé qu'une garantie bancaire devait être fournie, dès le lundi 13 juin, au tribunal de commerce de Marseille, au sujet du versement des fonds par des investisseurs des Emirats arabes unis.

A l'issue de sa rencontre avec M. Nouaille, Alain Laroche, qui était accompagné du vice-président de l'OM, Jean-Louis Levreau, s'est en fait limité à des déclarations brèves et évasives. *« Nous avons présenté notre plan et tout va bien*, a-t-il indiqué, tout en précisant qu'il reverrait le juge-enquêteur *« dans une dizaine de jours »*. Pressé de questions sur la production d'une garantie bancaire, M. Laroche a simplement indiqué qu'il avait présenté *« des documents ayant trait à l'avenir de l'OM »*.

Le président du tribunal de commerce de Marseille, Fernand Arnaud, ne cache pas son scepticisme : *« L'avocat de M. Tapie nous a dit qu'un chèque de 20 millions de dollars allait nous être remis. Mais nous ne savons pas quand*, a t-il déclaré au *Monde*. *Le club est virtuellement en état de cessation de paiement avec une insuffisance d'actifs de l'ordre de 120 millions de francs, qui tient compte du moratoire de 51 millions de francs de dettes fiscales et sociales accordé par le Trésor des Bouches-du-Rhône sur instruction du ministère du budget. Il est donc nécessaire que l'on nous apporte, rapidement, cette somme pour éviter un dépôt de bilan. »*

Le scepticisme du tribunal de commerce

M. Arnaud estime que le plan de reprise annoncé le 11 juin n'est que la *« seconde mouture »* du projet présenté dix jours plus tôt par un prétendu industriel canadien, Ghislain Gingras, le 1er juin et dans lequel apparaissait, déjà, le holding ISI. En outre, selon Maurice Bozon, conseiller de M. Gingras, M. Dalmon était, lui aussi, déjà associé à ce projet qui avait fait long feu. *« Nous l'avons rencontré, à trois reprises, à Paris et Marseille »*, nous a déclaré M. Bozon, selon lequel M. Gingras doit revenir à Marseille *« cette semaine »*.

Le premier candidat à la reprise de l'OM n'envisagerait plus d'investir 20 millions de dollars comme il l'avait affirmé, mais seulement *« 4 à 5 millions de dollars, à titre d'actionnaire d'ISI »*. Le flou et l'improvisation continuent donc à dominer dans le feuilleton du sauvetage de l'OM, alors que la DNCG (direction nationale du contrôle de gestion) doit à nouveau examiner, jeudi 16 juin, la situation du club marseillais. Michel Hidalgo a annoncé son départ pour les Etats-Unis (où commence le 17 juin la Coupe du monde de football), s'il n'avait pas toute garantie, mardi 14 juin, sur la remise des fonds des pays du Golfe.

GUY PORTE



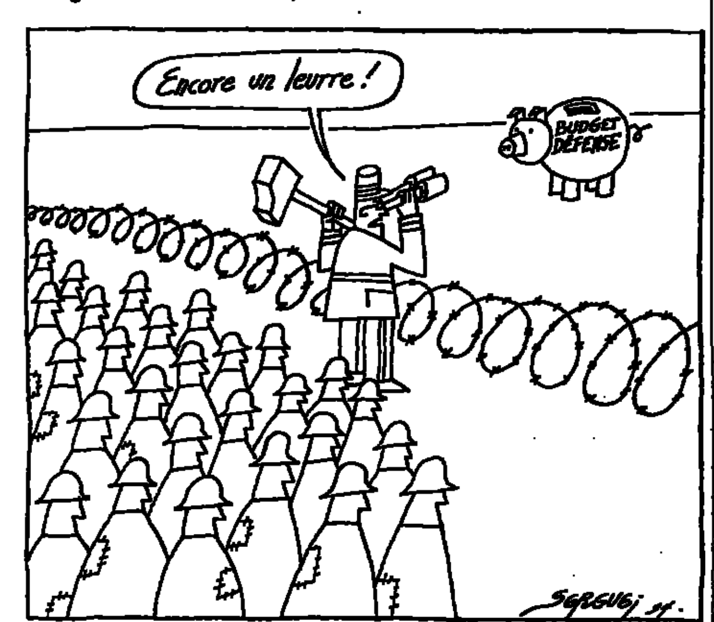
DÉFENSE

Avant le vote du projet de loi de programmation militaire

Un rapport du Sénat souligne la difficulté de la France à déployer des forces d'intervention à longue distance

Dans un rapport, le Sénat, qui examine les 14 et 15 juin le projet de loi de programmation militaire, constate qu'il existe un écart entre la volonté politique du gouvernement de doter la France de forces « projetables » puissantes et le volume des moyens financiers censés soutenir ce dessein. Une telle ambition, observe le rapporteur, Jacques Genton (centriste), qui l'approuve dans ses grandes lignes, sera néanmoins difficile à atteindre compte tenu de l'insuffisance du budget.

La constitution par la France de forces *«projetables»* loin et vite – à hauteur de quelque trois divisions – est un objectif qui est jugé *«particulièrement ambitieux et difficile à atteindre»* par les sénateurs. Cette appréciation, partagée par de nombreux autres parlementaires, figure dans un rapport de trois cents pages que Jacques Genton, sénateur Union centriste du Cher, consacre, pour le compte de la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, à la programmation militaire débattue par le Sénat du mardi 14 au jeudi 16 juin.



Tant le Livre blanc sur la défense que le projet de loi de programmation militaire 1995-2000 suggèrent la création de forces interarmées, dites de *«projection»*, pour répondre à une série d'hypothèses d'engagement de la France à l'extérieur.

Constatant la *«forte éventualité de crises régionales»* dans les prochaines décennies, les deux documents présentés par le gouvernement retiennent trois scénarios en particulier, qui, selon qu'ils mettent ou non en cause les *«intérêts vitaux»* de la France, l'obligeraient, selon les circonstances, à disposer d'une capacité d'action jusqu'à 5 000 et 7 000 kilomètres de distance. Ces trois scénarios mettent en avant la *«probabilité élevée à court et moyen terme»* d'un conflit régional en Europe ou en Méditerranée, la *«probabilité très élevée et sans délai»* de crises dans les pays africains avec lesquels la France a signé des accords de défense et la *«probabilité très élevée»* de devoir participer à des opérations de maintien de la paix.

Que la France agisse seule ou en coopération avec des partenaires dans le cadre d'une intervention multinationale, le dispositif militaire de *«forces projetables»*, qui devrait être déployé, varie selon les hypothèses : entre, pour le moins, une division, trois à six escadrons de combat (soixante à cent vingt avions) et des moyens navals amphibies et, au maximum, trois divisions, six escadrons de combat, des avions de transport, un porte-avions et son groupe naval au complet.

120 000 à 130 000 hommes

Le rapporteur sénatorial constate que, en l'état actuel des estimations, *«les besoins en forces projetables disponibles ont été évalués à 120 000 ou 130 000 hommes. ce qui apparaît comme un objectif particulièrement ambitieux et difficile à atteindre»*, puisqu'il s'agit de rassembler, somme toute, de deux à trois divisions *«combinant des moyens lourds, des moyens légers, des moyens aéromobiles puissants et des feux profonds et précis»*. La France a tiré les enseignements de la guerre du Golfe, pour laquelle elle avait eu du mal à réunir une division de quelque 15 000 hommes, mais, pour autant, les insuffisances en matériels sont loin d'avoir été résolues par la nouvelle programmation militaire soumise au Parlement.

M. Genton en donne quelques exemples dans son rapport, qui se félicite, cependant, du fait que le gouvernement actuel s'est engagé à arrêter, à partir de 1995, la lente érosion des crédits attribués à la défense depuis une dizaine d'années.

L'armée de terre, d'abord : elle ne comptera plus que huit divisions, sur les quinze qu'elle alignait encore en 1981 ; son parc de blindés tombera à six cent cinquante chars Leclerc, au lieu d'un millier de chars AMX-30; ses hélicoptères de combat seront à terme de deux cent quinze Tigre, contre trois cent quarante Gazelle actuellement, et son taux de professionnalisation – *qui se traduit aussi par le nombre des officiers ou sous-officiers rapporté aux effectifs d'appelés* – est très inférieur à celui des armées alliées.

L'armée de l'air, ensuite : elle tombera à trois cent quatre-vingt avions de combat, au lieu des quatre cent cinquant des années antérieures, et elle ne devrait disposer de ses six premiers Rafale qu'en l'an *2001* ; ses capacités de transport logistique restent modestes et elle manque d'avions de ravitaillement en vol ; la déflation de ses effectifs entre 1981 et 1991 a touché davantage les personnels de carrière (4 554) que les recrues du contingent (3 012).

La marine, enfin : à la diminution du nombre des navires, qui est passé de cent cinquante en *1985* à cent quinze en *1994* et probablement à cent trois en 2004, il convient d'ajouter un vieillissement progressif de la flotte, qui devrait atteindre une moyenne de dix-huit ans en 2005 ; elle manque d'officiers – entre 5 % et 6 % – compte tenu de l'accroissement des missions.

Dans ces conditions, M. Genton considère que le premier ministre et son ministre de la défense ont eu raison de *« résister à la tentation de lancer de nouveaux programmes »*, à l'exception d'un projet de missile tiré à grande distance et avec précision, et *«de continuer les programmes d'équipement en cours»*, pour lesquels des crédits importants avaient déjà été dépensés. Le rapporteur sénatorial n'en exprime pas moins son inquiétude à l'idée que les crédits de recherche, qui garantissent l'avenir, subissent le *« contrecoup »* de l'effort financier consacré en faveur des matériels opérationnels.

Au-delà de ce constat, il est de fait que la programmation militaire a dû différer un certain nombre d'initiatives à l'après-1997, en raison des contraintes financières du moment. C'est particulièrement le cas pour la marine, qui demeure le principal «vecteur» d'une politique d'action à distance, avec le report de toute décision sur un second porte-avions, sur l'hélicoptère logistique NH-90 et sur la nécessité d'avoir trois ou quatre transports de chalands de débarquement neufs.

JACQUES ISNARD

L'après-guerre froide a imposé ses « dividendes de la paix »

Contrairement à une idée répandue qui voudrait que la France n'a pas touché *«les dividendes de la paix»* – à la différence des autres pays dans le monde dont le budget de la défense a été réduit dès la fin de la *«guerre froide»* –, M. Genton montre, dans son rapport, que les crédits militaires français ont, eux aussi, enregistré de sérieuses amputations.

Au cours des dix dernières années, en effet, la part du PIB (produit intérieur brut) réservée à la défense est passée de 4,05 % à 3,4 % en France ; de 6,15 % à 4,8 % aux Etats-Unis (avec un «pic» de 6,6 % en 1986) ; de 5,44 % à 3,76 % en Grande-Bretagne et de 3,27 % à 2,04 % en Allemagne (sans dépenses nucléaires).

Le sénateur du Cher observe que la France participe du même mouvement international de décrue des dépenses militaires. A titre de comparaison, il constate que l'Allemagne, qui n'a pas d'investissements nucléaires à financer, ne dispose pas d'une marine importante et que le Royaume Uni, qui a une armée de professionnels, n'a à sa charge – à la différence de la France – ni gendarmerie ni établissements industriels étatiques.

M. Genton souligne enfin que les Etats-Unis demeurent, en dépit de leurs restrictions budgétaires au cours des années 80, *«la seule super puissance militaire au monde»*. Les pays européens, membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui prenaient à leur charge 36 % des dépenses de l'Alliance atlantique en 1983, n'en assurent plus aujourd'hui que 28 %.

DÉFENSE

Après un premier «gel» des crédits en mars

Le budget militaire est à nouveau amputé de 2,5 milliards de francs

Le député RPR de l'Ain, Jacques Boyon, président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, a écrit au premier ministre pour exprimer l'inquiétude des élus après la décision de «geler» 2 530 millions de francs sur le budget 1994 de la défense. Le 9 juin dernier, le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, a indiqué que, pour faire face à des dépenses supplémentaires non prévues, le gouvernement avait institué une *«régulation budgétaire»*.

M. Boyon *«s'inquiète qu'une simple mesure de gestion des crédits, à l'initiative du ministre du budget, puisse amputer de 1,3 % les crédits votés par le Parlement et hypothéquer ainsi lourdement la première année de la programmation qui vient à peine d'être approuvée par l'Assemblée nationale»*.

Le «gel» des crédits militaires se répartit entre 1,9 milliard pour l'équipement (titre 5 de la loi de finances) et 630 millions de francs pour le fonctionnement (titre 3).

Cette initiative du gouvernement s'ajoute à un premier «gel» intervenu en mars dernier, lequel portait déjà sur 630 millions de francs relevant du titre 3 de la loi de finances. Ce premier «gel» avait surtout concerné des crédits relatifs à l'entraînement des armées. Des exercices prévus à l'origine pour cet automne ont ainsi été supprimés par l'armée de terre et il est probable que le second «gel» aura plus spécialement des répercussions sur les commandes de matériels, de munitions et de carburants passées à l'industrie par les trois armées.

JUSTICE

«Sursis à statuer» dans un procès en diffamation intenté par l'ancien secrétaire général de la Gironde

La justice repousse une plainte de Maurice Papon

Le tribunal correctionnel de Bordeaux a décidé, mardi 14 juin, «pour une bonne administration de la justice», d'attendre que Maurice Papon soit jugé sur les faits qualifiés de crimes contre l'humanité avant de se prononcer sur les poursuites en diffamation engagées par l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde contre l'avocat Gérard Boulanger, auteur d'un ouvrage intitulé «Maurice Papon, un technocrate français dans la collaboration» (le Seuil) («le Monde des livres» du 14 janvier). «Le tribunal a méconnu les règles habituelles du droit de la presse», a déclaré Mᵉ Jean-Marc Varaut en annonçant son intention d'interjeter appel.

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

La mécanique judiciaire est ainsi faite que Maurice Papon, quatre-vingt-trois ans, inculpé depuis plus de dix ans, est au centre d'une procédure interminable qui n'a, à ce jour, été évoquée en audience publique que par le biais de procès en diffamation. Cette procédure trouve son origine en mai 1981 quand *le Canard enchaîné* publie un article accusant Maurice Papon d'avoir concouru à la déportation des juifs sous l'Occupation. Inculpé le 19 janvier 1983 de complicité de crimes contre l'humanité, l'ancien ministre de Raymond Barre verra toute la procédure menée contre lui annulée le 11 février 1987. Maurice Sabatier, préfet de la Gironde de 1942 à 1944, avait été aussi inculpé sans que la Cour de cassation soit saisie par le parquet dans le délai imposé par un texte de procédure qui a été supprimé en 1993. L'instruction était reprise par François Braud, conseiller à la chambre d'accusation de Bordeaux, puis la même juridiction confiait le dossier à Mᵐᵉ Annie Léotin, son prédécesseur ayant été nommé à la présidence du tribunal de Poitiers. En mai 1990, Mᵉ Gérard Boulanger, conseil des parties civiles, déposait de nouvelles plaintes visant une autre période des faits et la procédure reprenait son lent cheminement.

Une lenteur que les incidents de procédure ne suffisent pas à expliquer. A l'évidence, le dossier plonge dans la gêne tous ceux qui sont chargés de le faire progresser, alors que tant Maurice Papon que les parties civiles multiplient les manifestations d'impatience. C'est ainsi que M. Papon se précipitera en juin 1990 sur un article du *Nouvel Observateur* pour engager un procès en diffamation, manifestement destiné à provoquer l'audience publique que la justice tardait à lui concéder. Le tribunal de Paris lui donna raison sur le seul plan de la diffamation en condamnant l'hebdomadaire. Mais la décision suffisait à M. Papon, qui lui attribua un caractère moralement définitif, en privant ses adversaires d'un procès en appel par l'artifice qui consiste à retirer sa plainte devant la cour.

«Un dévoiement de procédure»

A Bordeaux, lundi 13 juin, son attitude semble avoir changé, car Maurice Papon ne s'est pas présenté devant le tribunal, laissant à ses avocats le soin de plaider une cause qu'il paraissait jusqu'alors bien décidé à défendre personnellement. *«Je ne me permettrais pas de dire que c'est une lâcheté, mais c'est au moins une dérobade»*, fulminait Mᵉ Georges Kiejman, défenseur de Gérard Boulanger, tout en demandant un sursis à statuer en attendant que M. Papon soit jugé par la cour d'assises. Car, pour Mᵉ Kiejman, la poursuite en diffamation est *«un dévoiement de procédure»* destiné, comme dans le cas du *Nouvel Observateur*, à faire juger l'affaire Papon par un tribunal correctionnel.

En outre, l'avocat et le bâtonnier Bertrand Favreau, du barreau de Bordeaux, ont soutenu que l'appréciation de la diffamation dépendait de la décision dans le dossier criminel. Les défenseurs envisageaient aussi le risque de contradiction entre les deux décisions. Ainsi, si la cour d'assises décidait que Maurice Papon a agi pour le compte de l'Etat nazi, il perdrait la qualité de fonctionnaire qu'il invoque aujourd'hui dans la poursuite en diffamation. La défense souhaitait donc un sursis à statuer *«pour une bonne administration de la justice»*, et c'est ce même argument qui a été repris par le substitut Olivier Rothé.

Tout en annonçant que l'aboutissement de la procédure criminelle menée contre M. Papon était *«proche»*, le magistrat a insisté sur *«le respect de la vérité et de la présomption d'innocence»*, pour demander à son tour au tribunal de surseoir à statuer dans l'attente de la décision de la cour d'assises. Une position contraire à la jurisprudence, mais que le représentant du parquet soutenait, en ajoutant : *«Cette solution vous permettra d'être parfaitement éclairés et il faut, dans cette affaire, que vous soyez complètement éclairés.»*

«On vous demande un armistice? On vous demande de ne pas vous exposer au dénigrement?», cinglait Mᵉ Jean-Marc Varaut, conseil de Maurice Papon, en considérant que le sursis à statuer ne reposait sur aucun argument juridique sérieux et que retarder le procès ne conduirait qu'*«à laisser se perpétuer une atteinte intolérable à la présomption d'innocence par la publication, alors apparemment autorisée, d'un réquisitoire»*.

Mais le débat ne fut pas que juridique. D'emblée, Gérard Boulanger justifiait son ouvrage en expliquant qu'il était devenu nécessaire de répondre à Maurice Papon, qui s'était présenté lors du procès contre *le Nouvel Observateur* en disant : *«Je suis le capitaine Dreyfus...»*. *«Il n'était pas possible de laisser dire des choses pareilles. Il est indécent de prendre l'habit des victimes après en avoir été le bourreau»*, observait Mᵉ Boulanger.

Au travers d'un préliminaire de procédure, l'affaire se plaidait et Mᵉ Varaut argumentait sur l'attitude de Maurice Papon à la préfecture de la Gironde, en considérant notamment que son client n'était intervenu dans l'organisation de certains convois de déportés que *«pour sauver ce qui a pu être sauvé. Après Touvier, il faut Papon. C'est une procédure sacrificielle, dans laquelle Papon est le bouc émissaire»*. Une position vigoureusement combattue par Mᵉ Kiejman, qui a évoqué le rôle du secrétaire général de la préfecture de la Gironde, avant de lancer sur un ton désabusé : *«C'est tout simplement, hélas, un opportuniste criminel.»*

MAURICE PEYROT



NUCLÉAIRE

A la deuxième Conférence nationale de l'environnement

M. Mitterrand lance un appel pour la fermeture de Tchernobyl

Réunie à Paris, lundi 13 juin, pour faire le bilan de la politique française deux ans après Rio, la deuxième conférence nationale de l'environnement a donné l'occasion à MM. Mitterrand et Balladur de lancer un appel pour la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Deux ans jour pour jour après son intervention au Sommet de la Terre à Rio-de-Janeiro, le président Mitterrand a lancé un appel pour que la communauté internationale finance la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl, *«une menace très inquiétante pour tout le continent européen»*. Profitant de la réunion à Paris, lundi 13 juin, de la deuxième conférence nationale de l'environnement, M. Mitterrand a rappelé les différentes démarches qu'il avait entreprises à ce propos : rencontre du président ukrainien Kravchouk à l'été 1992, puis en février 1994, où fut décidé *«le principe de la fermeture des réacteurs dangereux en échange du démarrage, à un niveau de sécurité comparable à ce qui se passe dans les pays occidentaux, de trois nouveaux réacteurs»*.

Cet accord suppose un financement qui dépasse les capacités de la seule Union européenne. Pour tâcher de convaincre aussi les Etats-Unis et le Japon, trop éloignés de l'Ukraine pour être vraiment inquiets, M. Mitterrand et le chancelier Kohl ont donc écrit à tous les pays industrialisés pour les appeler à la solidarité envers l'Ukraine. *«Il faut que la centrale de Tchernobyl cesse de fonctionner*, a martelé le président. *Dans moins d'un mois, à Naples* [à la réunion des sept pays industrialisés du G7], *nous aurons pris une décision»* M. Mitterrand a aussi suggéré *«au passage»* la création de la fameuse écotaxe sur *«l'utilisation de l'énergie»*, que redoutent tant les industriels.

Dans son discours de clôture, M. Balladur a confirmé l'initiative franco-allemande *«pour assurer une meilleure sûreté nucléaire à l'Est»*. Mais il n'a évoqué qu'à mots couverts une éventuelle fiscalité sur l'énergie, qui ne pourrait qu'être *«contractuelle»* et *«différenciée»*. Il a préféré s'étendre sur les décisions prises par son gouvernement en faveur de l'environnement, afin de rééquilibrer le bilan mitigé de Rio présenté à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 12-13 juin). Il a confirmé le plan de développement du transport combiné rail-route, l'étude d'un *«ambitieux projet»* de traversée ferroviaire des Alpes et la création du fonds d'investissement des infrastructures financé par des prélèvements sur les autoroutes. *«Le développement durable signifie aussi des villes durablement habitables et des campagnes durablement habitées»*, a ajouté le premier ministre.

ROGER CANS

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

En raison d'un risque de contamination par le virus de l'hépatite C

Les personnes ayant reçu des immunoglobulines Gammagard en 1993 et 1994 doivent consulter

Plusieurs dizaines de personnes ayant été contaminées dans plusieurs pays du monde, dont la France, par le virus de l'hépatite C à la suite d'injections d'immunoglobulines Gammagard, la direction générale de la santé (DGS) a demandé aux établissements ayant délivré ces produits depuis le 1er janvier 1993 de vérifier le statut sérologique des malades en ayant reçu.

La direction générale de la santé a fait savoir, lundi 13 juin, que *«plusieurs dizaines de cas d'hépatite C»* avaient été rapportés récemment dans différents pays (principalement aux Etats-Unis) à la suite de l'utilisation de lots d'immunoglobulines polyvalentes intraveineuses Gammagard produites par la firme pharmaceutique américaine Baxter. Quelques cas – quatre ou cinq selon nos informations – viennent d'être signalés par un service hospitalier parisien.

Ces cas sont associés à une administration de Gammagard survenue après le 1er janvier 1993. Le 22 février dernier (*le Monde* des 24 et 27-28 février), la firme Baxter avait informé les autorités sanitaires de l'ensemble des pays où sont commercialisées ces immunoglobulines Gammagard qu'elle avait décidé d'arrêter la distribution de tous les lots de ce produit au niveau mondial. Baxter indiquait alors avoir reçu des informations indiquant que quelques patients avaient été infectés par le virus de l'hépatite C à la suite de l'administration de Gammagard. La firme ajoutait que l'examen des lots de Gammagard potentiellement concernés montrait qu'ils avaient tous été obtenus à partir d'unités de plasma testées avec un test de dépistage du virus de l'hépatite C de deuxième génération. Pour expliquer ces contaminations, Baxter formulait l'hypothèse – en apparence paradoxale – selon laquelle ces tests – très sensibles – pourraient avoir éliminé des lots de plasma contenant des anticorps «protecteurs», contre le virus de l'hépatite C. *«Il est possible*, indiquait Baxter, *que l'élimination par dépistage de ces anticorps protecteurs puisse être associée à ces récents épisodes.»* Corollaire : ces tests de dépistage de deuxième génération ne «laisseraient passer» que du plasma contenant des quantités d'anticorps infradétectables, insuffisamment protecteurs.

«Il ne s'agit là que d'une hypothèse, nous a précisé le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé. *Les dizaines de cas supplémentaires qui viennent de nous être rapportés la renforcent mais ne la valident pas.»* La DGS confirme cependant que la seule différence constatée à ce jour dans la fabrication de ces produits, par rapport aux lots de Gammagard distribués avant le 1er janvier 1993, réside dans leur préparation à partir de plasmas ayant fait l'objet d'un dépistage de l'hépatite C par des réactifs biologiques de deuxième génération qui ont une capacité de détection des anticorps plus élevées que les tests de première génération. Des investigations sont en cours pour valider l'hypothèse évoquée plus haut et apprécier notamment l'influence que pourrait avoir la diminution, voire la suppression de ces anticorps. Ce travail consistera en particulier à pratiquer des examens par PCR sur les sérums ayant été utilisés pour la fabrication de ces immunoglobulines.

Dans l'immédiat, la DGS demande aux établissements ayant prescrit ou distribué des lots depuis le 1er janvier 1993 de *«recenser les malades en ayant reçus afin de vérifier leur statut sérologique par rapport au virus de l'hépatite C et, si nécessaire, de proposer une prise en charge thérapeutique»*. Plusieurs centaines de personnes seraient actuellement concernées en France.

Tant que l'hypothèse d'une «facilitation» de la transmission du virus de l'hépatite C par l'intermédiaire des plasmas ayant été testés par un test de deuxième génération ne sera pas confirmée, on n'envisage pas à la DGS de revenir à un dépistage par les tests plus anciens de première génération. A l'adresse du corps médical, on insiste sur la nécessité de ramener au *«strict minimum»* ce type de prescription et de suivre sérologiquement les malades à qui l'on prescrit de tels produits, avant et après leur administration.

FRANCK NOUCHI

La mort du professeur Paul Milliez

Le courage du croisé

Le professeur Paul Milliez, l'un des plus grands médecins français, est mort à l'hôpital Broussais (Paris) à l'âge de quatre-vingt-un ans *(nos dernières éditions du 14 juin).*

par le docteur Escoffier-Lambiotte

Toute injustice, toute atteinte à la solidarité ou à la dignité humaine suscitait chez Paul Milliez non seulement les prises de position les plus courageuses, mais l'engagement immédiat du croisé et de l'humaniste militant qu'il fut sa vie durant.

Que les salles hospitalières présentent le visage de la misère, de la promiscuité et de l'inhumanité; que les infirmières ne soient pas considérées comme elles le méritent; que la relation entre malades et médecins s'inspire de l'élitisme pontifiant, plus que de la fraternité; que des femmes agonisent dans la clandestinité d'avortements criminels; que la Grèce des colonels étouffe la voix de ses artistes; que des enfants meurent de faim dans le tiers-monde; que le Liban crucifié n'inspire à l'Occident qu'un intérêt poli; que la torture la plus avilissante ait encore droit de cité au Chili comme au Brésil; que des opposants politiques soient soumis à de scandaleux internements psychiatriques : au détriment de ses ambitions, de sa situation professionnelle, des honneurs académiques qui lui furent honteusement refusés, au détriment parfois de convictions religieuses fortement ancrées dans sa famille, Paul Milliez a combattu partout où la fraternité humaine et la justice sociale lui paraissaient bafouées.

La Résistance, bien sûr, où il joua, au nom de la liberté, un rôle éminent, mais aussi les combats plus obscurs peut-être, plus controversés certainement et qui exigeaient du fervent chrétien, du fondateur de la «conférence Laennec», un courage moral hors du commun.

Grand témoin du fameux procès de Bobigny, il affirme hautement que sa foi est profonde, et profond son respect de la vie, mais que sa conscience de médecin ne saurait n'obéir qu'à cette foi...

Doyen de la faculté de médecine de Broussais-Hôtel-Dieu, il n'hésite pas, en 1969, à descendre dans la rue et dans la station de métro Châtelet avec ses étudiants pour clamer le scandale des services surpeuplés, ou des amphithéâtres de papier.

Patron de nombreux médecins grecs qu'il formait dans son service, il fonce clandestinement à Athènes en 1970 pour obtenir de M. Papadopoulos le droit de donner des soins à des détenus et la libération d'otages politiques. L'arrivée en France de Mike Theodorakis et de sa famille donne à cette aventure un caractère rocambolesque...

La hargne des pharisiens

La vigueur et le courage des prises de position de Paul Milliez lui attirent de solides inimitiés dans les milieux médicaux. En novembre 1972, le conseil national de l'ordre lui adresse une lettre de désapprobation publique et se plaint au ministre de la santé à la suite du témoignage qu'il avait fait au procès de Bobigny (*«Je ne vois pas pourquoi nous, catholiques, imposerions notre morale à l'ensemble des Français»*).

Le 26 juin 1973, l'Académie de médecine à laquelle il était présenté, seul en première ligne, comme membre titulaire de la section médecine, lui préfère à une écrasante majorité un candidat de seconde ligne (le professeur Jean Bernard). Elle ne l'a jamais ensuite sollicité à nouveau...

Les positions exprimées sur la *«fonction sociale du médecin-citoyen»*, la dénonciation de ceux *«qui se contentent de soigner»* et ne remplissent pas leur rôle dans la cité, la liberté et le courage des opinions exprimées sur la contraception, l'avortement, la sélection en médecine, la misère hospitalière, la nocivité du lien d'argent, soulèvent contre l'homme en qui le Père Oraison voit un *«disciple du Christ»* la hargne et l'esprit de vengeance des scribes et des pharisiens.

Il serait faux de dire que le médecin sensible, fraternel et généreux n'a pas été atteint, au plus profond de lui-même, par la calomnie, voire la diffamation, et par l'ostracisme que lui valaient ses convictions. Mais la peine éprouvée ne pouvait atténuer le courage du croisé. Et chaque écueil était, pour ce modèle de la chevalerie médico-sociale, le stimulateur nécessaire pour un nouveau combat. Les dernières années de sa vie furent l'éclatant témoignage du courage physique et moral de ce personnage hors du commun . A la suite d'un terrible accident opératoire, Paul Milliez souffrait de graves infirmités motrices qu'il surmonta par une obstination et une foi exceptionnelles, ne diminuant en rien ses prestations intellectuelles ou professionnelles, présent dans tous les pays du monde, là où il pouvait encore et toujours faire rayonner le prestige de la France. Auteur de plus de mille publications scientifiques, ancien directeur de la clinique médicale propédeutique de l'hôpital Broussais, doyen pendant quatre ans de sa faculté, directeur du Centre de recherche sur l'hypertension artérielle, professeur de clinique médicale propédeutique, l'ancien «médaille d'or» de l'internat de Paris a réussi cette gageure de ne jamais sacrifier une œuvre scientifique et clinique considérable à ce qu'il tenait pour son impérieuse mission civique et morale.

La chevalerie de l'humanisme chrétien et médical perd en lui l'un de ses derniers héros.

[Né le 15 juin 1912 à Mons-en-Barœul (Nord), Paul Milliez avait fait ses études au collège Saint-Louis-de-Gonzague et à la faculté de médecine de Paris. Interne des hôpitaux en 1936, médecin des hôpitaux en 1946, professeur agrégé en 1949, il devint professeur de clinique médicale à la faculté de médecine de Paris en 1962, et, en 1972, professeur de clinique médicale propédeutique. Le professeur Milliez avait poursuivi une double carrière, médicale et universitaire. Médecin de l'hôpital Beaujon (1960) il devint ensuite médecin de l'hôpital Broussais jusqu'à la fin de sa carrière. En 1967, il fut élu membre du Comité consultatif des universités et devint, en 1969, et jusqu'en 1981, doyen de la faculté de médecine Broussais-Hôtel-Dieu. Le professeur Milliez avait dirigé le centre de recherches sur l'hypertension artérielle. Il était l'auteur de multiples publications médicales sur l'hypertension, les maladies rénales, les problèmes de l'hospitalisation publique et l'exercice de la médecine, en particulier *l'Année du médecin*, ouvrage dans lequel il rapportait les principaux progrès médicaux enregistrés au cours de l'année écoulée. Il avait aussi publié, depuis 1980, divers ouvrages tels que *Médecin de la liberté* (Le Seuil, 1980), *Une certaine idée de la médecine* (Ramsay, 1981), *Du bon usage de la vie et de la mort* (Fayard, 1983), *Ce que je crois* (Grasset, 1986), *Ce que j'espère* suivi du *Journal d'une drôle de guerre* (Odile Jacob, 1989).]

La réhabilitation de la cité des Bosquets

Montfermeil se prépare à la destruction d'une « barre » de dix étages

La réhabilitation de la cité des Bosquets à Montfermeil, en Seine-Saint-Denis, va connaître une accélération décisive. Jeudi 16 juin, le premier des trois grands immeubles promis à la démolition sera « implosé ». Il sera remplacé par un centre de loisirs pour les jeunes.

La barre 2, l'un des bâtiments les plus vétustes de la résidence des Bosquets, cité de mille quatre cents logements construite dans les années 60 sur le plateau de Montfermeil, sera « foudroyée », jeudi 16 juin, à 15 heures. Cette destruction, qui s'inscrit dans le contrat de ville et le grand projet de restructuration lourde de ce quartier très défavorisé, où vit une population à majorité d'immigrés (trente-huit nationalités y sont représentées), a été entièrement prise en charge par l'Etat sur les crédits du ministère de la ville.

Quarante millions de francs ont été débloqués, dont 24 millions de francs pour l'acquisition de cent quarante-six appartements et 12,7 millions de francs pour la gestion transitoire du patrimoine, la prospection et le relogement des familles. Cet événement, à marquer *« d'une pierre blanche »*, selon le maire de la ville, Pierre Bernard (divers droite), est attendu avec impatience par les jeunes du quartier. *« C'est le 16 juin à 15 heures. C'est la maîtresse qui l'a dit »* : tous les jeunes des écoles voisines, Victor-Hugo et Jean-Moulin, sont au courant.

Depuis plusieurs semaines, Mounia, dix ans, et ses cousines en parlent chez elles avec leurs parents et à l'école avec leurs copains. Elles sont ravies qu'on démolisse le bâtiment. *« Il était vieux, moche, avec ses fenêtres cassées, et dangereux. On avait peur d'y entrer. On ne pouvait pas aller jouer dedans, il était plein de voyous qui mettaient le feu et nous jetaient des pierres... »* Aujourd'hui rassuré, Afif, huit ans, affirme qu'il n'y a plus rien à craindre. *« Tous les voyous ont été emmenés par la police quand ils ont fermé le bâtiment pour que personne ne rentre. Enfin, presque tous... »*, dit-il, pas très sûr de son affirmation.

La technique du « foudroyage »

Condamnée en décembre dernier, après le départ des derniers locataires, la barre 2 est aujourd'hui prête à être détruite. Depuis avril, une vingtaine d'ouvriers, dont trois jeunes chômeurs de la cité des Bosquets engagés sur le chantier, préparent l'opération. Confiée à une entreprise du Bas-Rhin, la CARDEM, spécialiste des démolitions délicates de tours (elle a notamment détruit la tour Bertrand, à Lille, un bâtiment de 60 mètres avec, au pied, une école et, à proximité, l'autoroute et le VAL), la destruction de cet immeuble de dix étages sera opérée selon la technique du « foudroyage ». Après avoir affaibli à la masse et au marteau-piqueur quatre des dix étages du bâtiment (le rez-de-chaussée, le premier, le quatrième et le huitième étages) et effectué plus d'un millier de perforations pour y placer l'explosif, le bâtiment devrait tomber en trois secondes, verticalement, sans dévier.

Aucun gravat ne devrait être projeté à plus de 5 mètres du chantier. Cependant, par mesure de sécurité, tout le quartier sera évacué dans un périmètre de 20 mètres. Pour l'opération, d'importantes forces de l'ordre et de secours (environ sept cents hommes de la police, du SAMU, de la protection civile, des pompiers, de la Croix-Rouge et des services de la ville) ont été mobilisées. Afin d'assister à l'événement et de le fêter, la municipalité a donné rendez-vous à toute la population, à 13 heures, au stade Henri-Vidal voisin.

Cette première destruction, destinée à aérer et à « dédensifier » la cité, devrait être suivie par la démolition de la barre 13, prévue au XIe Plan, et, à plus long terme, par celles du bâtiment 1 et de petits immeubles de la cité.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

Recours contre une élection cantonale en Seine-Saint-Denis

Un scrutateur met en cause le dépouillement des bulletins de vote à Montreuil

Le déroulement des opérations de dépouillement du scrutin au second tour des élections cantonales de mars dernier dans le canton de Montreuil-Nord (Seine-Saint-Denis), qui avait vu la réélection du conseiller sortant communiste, est mis en cause par son adversaire RPR. A l'appui de son recours devant le tribunal administratif, cette candidate cite le témoignage d'un scrutateur.

Le 27 mars dernier, au second tour des élections cantonales à Montreuil-Nord, Raphaël Grégoire (PCF) était réélu avec 3 887 voix contre 3 625 à sa concurrente, Michèle Revon (RPR), sur 15 604 électeurs inscrits et 7 512 suffrages exprimés. Grâce à ce résultat, le Parti communiste, avec vingt et un sièges, conservait la majorité absolue au conseil général de la Seine-Saint-Denis. Les opérations électorales ont été contestées peu après, à la suite, notamment, de la découverte, par un militant gaulliste, d'une irrégularité que Me Sylvain Garant, avocat de Mme Revon, qualifie de *« fraude massive et inédite »*.

Les scrutateurs qui participent au dépouillement des bulletins de vote sont censés ne pas se connaître puisque, en théorie, ils sont désignés parmi les électeurs du bureau de vote présents et volontaires. *« Ils sont recrutés la plupart du temps avec difficulté dans la journée »*, fait observer Me Garant. Or, curieusement, dans le canton de Montreuil-Nord, les électeurs se pressaient dès 8 heures du matin pour se proposer spontanément. Une heure plus tard, la quasi-totalité des tables de dépouillement étaient déjà formées pour le soir.

Rappelons comment s'opère un dépouillement : les tables sont composées de quatre scrutateurs ; le premier extrait le bulletin de vote de chaque enveloppe et le transmet au second, qui le lit à haute voix ; les noms portés sur les bulletins sont relevés par les deux autres. Afin d'accélérer leur décompte, les feuilles de dépouillement se présentent avec des points, regroupés par dizaines, puis par centaines, sous le nom de chaque candidat. Chaque point indique au scrutateur l'emplacement où apposer le bâtonnet correspondant au nom donné en lecture.

« Sur plus de dix tables de sept bureaux différents, les premières lignes de points, sous le seul nom de Michèle Revon, font apparaître onze points au lieu de dix, explique Me Garant. *Cette manœuvre a permis de spolier Mme Revon de deux voix par feuille ; le nombre de votants devrait être de quatre-vingt dix-huit, et non de cent. Or, malgré tout et curieusement, le chiffre total du décompte des votants est bien de cent. Il a donc fallu rajouter deux bâtonnets ailleurs pour équilibrer le décompte falsifié. Cette erreur se reproduisant sur les dix tables où la fraude a été décelée, il s'agit bien d'une fraude organisée à grande échelle. Je n'ai jamais vu un trucage pareil. »*

Témoignage écrit

Bien entendu, M. Grégoire rejette en bloc ces accusations *« mensongères et diffamatoires »*. Observant que les électeurs qui viennent au dépouillement appartiennent à toutes les tendances politiques, il souligne qu'*« il y avait des représentants de la droite aux tables de dépouillement »*. Pour ce qui est des lignes de onze points, il reconnaît qu'il y a eu *« un problème sur certaines feuilles »*, pour rectifier aussitôt : *« On sait bien que les gens « bâtonnent » ailleurs que sur les points. Les voix sont comptées à partir des bulletins sur les tables, et non pas d'après les bâtons sur les feuilles. »*

L'affaire en resterait là, chacun campant sur ses positions et assénant ses arguments, si, pour la première fois, un des scrutateurs, chargé de cocher les feuilles de dépouillement et s'estimant abusé, n'avait écrit une déclaration où il raconte, par le détail, le déroulement de la soirée du 27 mars. A 20 heures 20, Sehimi Cheikh s'assoit à la table qu'on lui désigne avec trois autres scrutateurs, et une cinquième personne est chargée d'indiquer la marche à suivre : *« Après avoir coché les bâtonnets de la première centaine, nous avons été invités, par la personne chargée de la coordination des opérations au niveau de la table, à procéder au comptage. Elle nous précise que chaque série est une série de dizaines. Je décide, cependant, de compter par bâtonnet et non par série dite de dizaines. »*

Ce décompte donne quarante-huit voix à Mme Revon, chiffre confirmé par le second scrutateur. Le coordonnateur exige un nouveau décompte, car il a été trouvé quatre enveloppes sans bulletin et deux bulletins nuls. *« Cette personne avait pris sous sa responsabilité le décompte des bulletins nuls et des enveloppes sans bulletin »*, raconte le scrutateur. Le nouveau décompte confirmant le premier, *« cet incident provoque un malaise »*. *« A cet instant*, ajoute M. Cheikh, *surgit une personne qui ne se présente pas. »*

Le coordonnateur, selon M. Cheikh, *« affirme péremptoirement que Mme Revon n'est titulaire que de 46 voix et que l'erreur (confirmée par l'individu debout) ne pouvait venir que de deux bâtonnets de trop marqués à tort au profit de Mme Revon. Il convenait donc d'en raturer deux. Le personnage debout exerçait*, a priori, *une autorité morale, allant jusqu'à nous enjoindre expressément de raturer deux bâtonnets au détriment de Mme Revon (...). C'est dans ces circonstances, croyant avoir à faire à des ordre officiels, que nous avons obéi à cette injonction de plus en plus présante. »*

Ce témoignage a été porté au dossier de recours en annulation déposé au tribunal administratif de Paris.

FRANCIS GOUGE

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir du mercredi 15 juin.

ET ENSUITE LE FEU. Film franco-italo-suisse de Fabio Carpi : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE JOURNAL . Film américain de Ron Howard, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MONTAND. Film français de Jean Labib : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

SERIAL MOTHER. Film américain de John Waters, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH. Film canadien de Nicholas Campbell, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Rue Georges-Perec mode d'emploi

Lundi 13 juin 1994, Didier Bariani, maire du vingtième arrondissement de Paris, a dévoilé une plaque portant la mention suivante : *« Rue Georges-Perec, écrivain français, 1936-1982. »* Cette cérémonie, qui a bénéficié d'un soleil radieux, a rassemblé une petite cohorte des amis et admirateurs de l'auteur des *Choses* et de *la Vie mode d'emploi*.

Quelle artère convenait à cet écrivain, à la modestie proverbiale, mais auquel le temps qui s'écoule confère une place toujours plus grande dans le panthéon des lettres françaises de la fin du siècle ? A en croire ses amis les plus proches, Jacques Roubaud ou Marcel Benabou, piliers de l'Oulipo (ouvroir de littérature potentielle), le seul geste convenable eût été de débaptiser l'avenue des Champs-Elysées pour la dédier à Georges. Personne n'ayant pris cette initiative pourtant simple, c'est une minuscule artère du vingtième arrondissement, cher entre tous à Perec (originaire de la rue Vilin, aujourd'hui disparue), qui deviendra la lieu de pèlerinage des « pereciens » du monde entier.

Emboîtons donc le pas du maître pour tenter une approche de ce lieu. La rue Georges-Perec est située dans la partie nord du vingtième arrondissement, non loin du métro Porte-de-Bagnolet. *C'était, jusqu'au 13 juin 1994, un* passage sans nom, reliant le 16 de la rue Paul-Strauss (en bas) et le 13 de la rue Jules-Siegfried (en haut). Cet îlot est connu sous le nom de « Ma campagne à Paris », en raison des pavillons de meulière agrémentés de jardins et, parfois, de lierre, qui en composent la substance bâtie.

Le passage, long de soixante-dix mètres environ, se compose de deux parties bien distinctes d'à peu près égale longueur. Une section pavée part de la rue Paul-Strauss, en légère pente ascendante vers un escalier en ciment canelé comportant vingt et une marches. A gauche, une porte de garage en bois est ornée de quelques graffitis de l'espèce « tag », dont un seul peut être déchiffré sans trop de peine (« zelden » ou « zolden »). Une seule des maisons dispose d'une entrée sur la voie, au sommet, à droite. La rue comporte, de plus, deux réverbères à pied de fonte et partie lumineuse en forme de pyramide tronquée inversée.

L'escalier est pourvu d'une rampe médiane peinte, comme les réverbères, en marron foncé. La rue est courte, trop, comme le fut la vie de Georges Perec.

LUC ROSENZWEIG

REPÈRES

CIRCULATION

Projet de parking pour cars au Trocadéro

Les terrasses du Trocadéro offrent l'un des plus beaux points de vue sur la Seine, la tour Eiffel et le Champ-de-Mars. C'est pourquoi elles sont devenues l'un des passages obligés des circuits de visite de la capitale. A certaines heures, les cars de touristes stationnent sur la place sur deux ou trois files. Les habitants se plaignent, et la préfecture de police a proposé aux tours-opérateurs des emplacements de stationnement un peu plus loin.

Cette initiative n'a pas eu de succès, car les chauffeurs refusent, paraît-il, d'utiliser ces emplacements. On étudie donc un projet de parking souterrain à *proximité de l'esplanade. Au dire* des ingénieurs, toutefois, la colline de Chaillot, truffée d'anciennes carrières, ne se prête guère à ce genre d'aménagement. Le sous-sol de la capitale arrive, lui aussi, à saturation.

MUSIQUE

Animations dans le métro et les bus

A l'occasion de la fête de la musique, la RATP organise une animation musicale, du 16 au 21 juin, à la station Auber. Des concerts auront lieu chaque jour de 17 heures à 18 h 30, et le 21 juin de 14 heures à 19 heures. Les Djangos d'or, trophées internationaux du jazz, seront associés à cette opération.

Le 21 juin, des autobus transportant des groupes de jazz sillonneront également Paris et donneront des concerts devant la gare Saint-Lazare, place Gambetta, place de la Bastille, devant les jardins du Luxembourg et à côté de la gare Montparnasse. Enfin, deux bus à plate-forme transporteront des musiciens sur les lignes 29 et 56.

LOGEMENT

Protocole en faveur des handicapés

Une loi de 1991 fait obligation aux architectes et aux entreprises du bâtiment de rendre les nouveaux locaux accessibles aux handicapés. Le décret d'application a été publié le 26 janvier dernier. Désormais toute demande de permis de construire doit comporter une description des dispositifs d'accessibilité. La Ville de Paris a décidé qu'elle n'accordera plus d'aide aux constructeurs qui ne se conformeront pas à cette obligation.

Elle vient de signer avec la Fédération parisienne du bâtiment et avec le conseil régional de l'ordre des architectes un protocole formalisant ces nouvelles dispositions. Une commission, groupant les fonctionnaires municipaux, les professionnels et des représentants d'associations de handicapés, examinera les cas litigieux. Des visites de chantiers sont prévues. Améliorations immédiates attendues : des mains courantes dans les escaliers, des portes de parking permettant le passage des véhicules transportant les handicapés et des commandes d'ascenseur spéciales pour les non-voyants.

PARIS

Campagne d'affichage pour le recyclage du verre

Les neuf cents conteneurs qui jalonnent les rues de Paris ont permis la récupération de 18 600 tonnes de bouteilles l'an dernier, soit six fois plus qu'il y a dix ans. Le recyclage du verre est long à rentrer dans les mœurs. Pourtant, ses avantages sont multiples : réduction du poids des déchets à brûler, fourniture de matière secondaire aux verriers et accessoirement (puisque la ville en a décidé ainsi) subvention de 20 francs par tonne à la Ligue contre le cancer. Cependant, les Parisiens sont encore trop négligents. La ville lance une campagne d'affichage pour les inciter à jeter leur bouteilles à la rue..., mais dans les conteneurs idoines.

CHRONOLOGIE

Mai 1994 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

INTERNATIONAL

1. – SPORT AUTOMOBILE : Le Brésilien Ayrton Senna, triple champion du monde, se tue à Imola en disputant le Grand Prix de Saint-Marin, vingt-quatre heures après la mort de l'Autrichien Roland Ratzenberger sur le même circuit. Le problème de la sécurité sur les circuits de formule 1 est posé (3 au 6, 8-9, 14, 15-16).

4. – UNION EUROPÉENNE : Le Parlement européen approuve l'élargissement de l'Union européenne à l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède (4, 6).

4. – PROCHE-ORIENT : Signature au Caire d'un accord entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin sur les modalités d'application de la déclaration du 13 septembre 1993 entre Israël et l'OLP. Le même jour, Israël libère un millier de prisonniers palestiniens dans les territoires occupés. Le 10, l'armée israélienne remet les clefs de Jéricho à la nouvelle autorité palestinienne. Le 11, la police palestinienne se déploie à Gaza. Le 17, l'armée israélienne évacue les dernières positions qu'elle occupait depuis vingt-sept ans dans la ville de Gaza (4 au 7, 10, 12 au 14, 15-16, 17 au 21, 22-23, 25).

5. – YÉMEN : A la suite de bombardements de l'aviation sud-yéménite à Sanaa, Taëz et Hodeïda, l'Etat d'urgence est décrété par le président (nordiste) Ali Abdallah Saleh (6, 7, 8-9, 10 au 13, 18, 21, 27).

6. – ESPAGNE : Une série de scandales liés à la corruption provoque une crise politique et entraîne la démission de deux ministres et de trois députés (2, 3, 5 au 7, 8-9, 12, 13, 20).

6. – AFRIQUE DU SUD : Les premières élections multiraciales *confirment la victoire du Congrès* national africain (ANC) de Nelson Mandela, qui obtient 62,65 % des voix, 252 sièges sur 400 dans la nouvelle Assemblée et la majorité dans sept des neuf provinces. Le Parti national (NP) de Frederik De Klerk arrive en deuxième position avec 20,39 %, (82 sièges à l'Assemblée) devant l'Inkatha (10,54 % des voix et 43 sièges). Le 10, Nelson Mandela, qui a été élu à la présidence de l'Etat la veille par le Parlement et a désigné comme vice-président Thabo Mbeki, président national de l'ANC, et Frederik De Klerk deuxième vice-président, est investi en présence de quarante-deux chefs d'Etat ou de gouvernement. Le 25, le Conseil de sécurité de l'ONU vote la levée de l'embargo sur les armes contre l'Afrique du Sud (2 au 7, 9 au 17, 23 au 27).

6. – TUNNEL SOUS LA MANCHE : Le tunnel sous la Manche, décidé en 1986 – coût : 100 milliards de francs – est inauguré par la reine d'Angleterre et François *Mitterrand* (6, 7, 9, *10*, 14).

8. – PANAMA : Les premières élections générales depuis l'intervention militaire des Etats-Unis en 1989 donnent la victoire à Ernesto Perez-Balladares, candidat du Parti révolutionnaire démocratique (PRD), élu président de la République avec 33,3 % des suffrages (8-9, 10, 13).

8. – ALGÉRIE : L'assassinat de deux religieux français, Hélène Saint-Raymond et Henri Vergès à Alger, deux heures après la marche *« pour le dialogue »* organisée par les islamistes modérés, est revendiqué, le 13, par le Groupe islamique armé (GIA) (10, 11, 17 au 20).

9. – UEO : Neuf pays de l'Est deviennent *« partenaires associés »* de L'Union de l'Europe occidentale (11, 12, 14).

10. – ITALIE : Le nouveau gouvernement formé par Silvio Berlusconi compte cinq ministres néofascistes du MSI-alliance nationale, dont l'un des deux vice-présidents du conseil, Giuseppe Tatarella. Le 18, Silvio Berlusconi obtient à une voix près la confiance du Sénat, puis le 20, celle de la Chambre des députés (8-9, 11 au 13,18, 20, 22-23, 28, 31).

11. – HAÏTI : Les putschistes qui ont renversé en 1991 le président élu démocratiquement, Jean-Bertrand Aristide, nomment le juge Emile Jonassaint président provisoire de la République. Alors que Washington condamne le nouveau gouvernement, le 22, l'embargo total décidé par l'ONU entre en vigueur (6, 8-9, 10, 13, 18, 26).

12. – GRANDE-BRETAGNE : John Smith, dirigeant du Parti travailliste, décède à l'âge de cinquante-cinq ans (13, 14, 17).

16. – RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : Le président sortant Joaquin Balaguer, (Parti réformiste social-chrétien) remporte l'élection présidentielle avec 42,57 % des suffrages (15-16, 19 au 21).

19. – Mort de Jacqueline Kennedy-Onassis, veuve de John Kennedy (21, 22-23, 25).

20-21. – LIBAN : *Moustapha* Abou Ali Dirani, un des principaux chefs du Hezbollah au Liban, est enlevé par un commando israélien dans la Bekaa (24).

21. – YÉMEN : Ali Salem El Bid, chef du Parti socialiste yéménite (PSY) et vice-président du Yémen unifié, proclame l'indépendance de la République démocratique du Sud-Yémen, décrétée « illégitime » par le président yéménite Ali Abdallah Saleh (24, 25, 27, 29-30, 31, I/VI, II/VI).

23. – ALLEMAGNE : Roman Herzog, candidat des Unions chrétiennes (CDU/CSU), est élu président de la République en remplacement de Richard von Weizsäcker (17, 24, 25).

27. – RUSSIE : Alexandre Soljenitsyne rentre dans sa patrie après vingt ans. Il rend hommage aux martyrs du Goulag soviétique (22-23, 27, 29-30, 31, II/VI).

29. – HONGRIE : Au deuxième tour des élections législatives, Gyula Horn, président du Parti socialiste hongrois (PSH), ancien réformateur communiste, obtient avec 54 % des suffrages, la majorité absolue au Parlement (209 sièges sur 386) (7, 10, I/VI).

29. – Mort d'Erich Honecker, ancien chef de la RDA de 1971 à 1989 (31, II/VI).

30. – VATICAN : Dans sa lettre apostolique « Ordinatio sacerdotalis », Jean-Paul II confirme le refus « définitif » de l'Eglise catholique de l'ordination des femmes (31, I/VI).

31. – ALGÉRIE : Salah Djebaili, recteur de l'université des sciences et des techniques de Bab-Ezzouar, est assassiné (II/VI).

Les massacres au Rwanda

Depuis la mort du président hutu Juvénal Habyarimana, le *6 avril dernier dans un accident* d'avion, présumé attentat, des combats opposent le Front patriotique rwandais (FPR, mouvement rebelle de la minorité tutsie), aux forces gouvernementales hutues.

Le 6 mai, les forces du FPR, qui ont conquis partiellement le nord et l'est du pays, excluent un cessez-le-feu et progressent vers Gitarama, à 40 kilomètres au sud-ouest de Kigali, où le gouvernement intérimaire s'est refugié.

Le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité, dans la nuit du 16 au 17, une résolution (917) renforçant le mandat de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), qui autorise le déploiement de 5 500 « casques bleus » au Rwanda sans possibilité de recours à la force.

Le 19, l'intensification des combats à Kigali provoque l'exode massif des Hutus, qui redoutent que la prise de la capitale par le FPR ne déclenche de nouveaux massacres. Dans la nuit du 22 au 23, le FPR s'empare de l'aéroport de Kigali et du camp voisin de Kanombé.

Le 25, la commission des droits de l'homme de l'ONU adopte une résolution qui qualifie les massacres de génocide et prévoit l'envoi d'un rapporteur sur le terrain, René Degni Ségui, président de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme. Le même jour, Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies, met les grandes puissances et les pays africains au banc des accusés, en leur reprochant leur incapacité à enrayer le génocide.

Le 27, devant la progression du FPR, les milices hutues abandonnent plusieurs positions à Kigali. Le même jour, un charnier d'un millier de personnes est découvert par les maquisards du FPR à Nyarubuye, à proximité de la frontière tanzanienne – le massacre remontant au 14 avril. Le 31, la MINUAR interrompt l'évacuation des civils de Kigali commencée le 27, après la mort d'un « casque bleu ». En huit semaines, entre 250 000 et 500 000 personnes ont été tuées, et plus de 500 000 se sont exilées (4, 5, 7, 8-9, 12 au 14, 15-16, 17, 21, 22-23, 24 au 28, I/VI, II/VI).

FRANCE

1. – Emploi : La proposition de Philippe Séguin, lors de la convention du monde du travail du RPR à Port-Marly (Yvelines), d'organiser un référendum sur l'emploi provoque l'opposition du PS, d'une partie de l'UDF et du RPR, et relance le débat sur la politique de lutte contre le chômage. Le 18, Bernard Tapie, lançant sa campagne pour les élections européennes, à la tête de la liste Energie radicale, reprend ses déclarations du 28 avril sur France 2, considérant le chômage des jeunes comme *« illégal »* (2 au 6, 10, 11).

2. – Mort de Théo Braun, ministre délégué aux personnes âgées dans un gouvernement de Michel Rocard (4).

2-6. – Presse : La direction de *Sud-Ouest* en conflit avec le Livre CGT sur l'informatisation et les effectifs, suspend les contrats de travail des quatre cents ouvriers du Livre CGT et ordonne la fermeture partielle du quotidien, qui n'a pas paru depuis le 30 avril. Le 6, le quotidien reparaît après la signature d'un accord, la veille, entre la direction et le Livre-CGT (4 au 7, 8-9).

3. – Elections européennes : Les Verts rendent publique leur liste Union des écologistes pour l'Europe. La liste Génération Ecologie, présentée le 7, est conduite par Brice lalonde. Le 9, la majorité rend publique la liste UDF-RPR : les « anti-Maastricht » y sont minoritaires (4, 6, 8-9, 10, 11, 15-16).

5. – Dissuasion : François Mitterrand, à l'Elysée, réaffirme la prédominance du chef de l'Etat en matière de doctrine nucléaire et rappelle son opposition à la reprise des essais nucléaires. Le 7, le *Charles-de-Gaulle*, le premier porte-avions nucléaire français, est mis à flot à Rennes. Le 10, le président de la République, après les déclarations le même jour d'Edouard Balladur, n'exclut pas, lors de son entretien en direct sur TF 1 et France 2, le référendum en cas de conflit entre le gouvernement et le Parlement sur ce sujet (4, 7, 11, 12, 17, 26).

6. – Corse : Dressant un constat d'échec de Corsica Nazione, Edmond Simeoni décide de se démettre de la présidence du mouvement nationaliste et d'abandonner son mandat d'élu à l'Assemblée de Corse (8-9, 11).

9. – Enseignement : En clôture du débat national sur l'école lancé après la manifestation laïque du 16 janvier, François Bayrou présente les cent cinquante-cinq propositions de son « nouveau contrat pour l'école » (6, 10, 11, 12, 19 au 21).

9. – EDF : François Ailleret, nouveau directeur géneral, succède à Jean Bergougnoux nommé le 29 avril à la présidence de la SNCF (10).

10. – François Mitterrand, pour le treizième anniversaire de son élection à la présidence de la République, répond en direct aux questions de Patrick Poivre-d'Arvor et de Paul Amar, sur TF 1 et France 2. Sur l'Algérie : *« Le peuple algérien fera ce qu'il entendra faire. »* Sur le Rwanda : *« La France n'a pas à se substituer aux Nations unies. »* Après l'avoir comparé à Silvio Berlusconi, il qualifie Bernard Tapie d'homme *« qui a un dynamisme rare »*. A propos de l'idée d'un référendum sur le chômage, de Philippe Seguin, il se déclare favorable à un nouveau contrat social sur l'emploi. Aux élections européennes, il votera *« pour une liste européenne qui sera socialiste »*. Il exprime des critiques à l'égard de la politique sociale d'Edouard Balladur (10 au 12).

11. – Aménagement du territoire : Le projet de loi d'orientation pour le développement du territoire présenté par Charles Pasqua renforce la tutelle de l'Etat, les prérogatives des préfets et propose une division de la France en sept espaces interrégionaux (7, 10, 12, 19 au 21, 28).

15. – Mort de Jacques Kosciusko-Morizet, dirigeant RPR (18).

17. – Mort d'Etienne Hirsch, ancien commissaire général au Plan (19).

19-21. – Edouard Balladur effectue son premier déplacement outre-mer en tant que premier ministre. Le 19, en Guadeloupe. Le 20, à Fort-de-France, les débats portent sur l'Assemblée unique dans les départements d'outre-mer. Le 21, en Guyane, il promet aux Amérindiens le respect de leurs traditions (20, 21, 24).

19. – TGV : L'inauguration de la nouvelle gare de Marne-la-Vallée - Chessy à proximité du parc de loisirs Euro Disney établit à partir du 29 la première liaison directe à grande vitesse de province à province (20, 21).

19. – Mort de Jacques Ellul, essayiste et théologien protestant (21).

19. – Justice : Pierre Méhaignerie rend public le contenu du plan pluriannuel pour la justice, dotée pour la première fois d'une loi-programme (21).

20. – Croissance : Confirmant la reprise, la dernière note de l'INSEE évalue à 0,6 % le taux de croissance au cours de chacun des deux premiers trimestres 1994, établissant à 1,8 % la croissance en 1994 (21).

25. – Entreprises : Le projet de loi portant sur diverses dispositions d'ordre économique et financier porte par décret de trois à cinq ans le mandat des présidents d'entreprises publiques (26, 27).

27. – Elections européennes : Vingt-trois listes sont déposées. Le lendemain, la campagne officielle est ouverte. La liste de Philippe de Villiers (UDF-PR), président du conseil général de Vendée, Majorité pour l'autre Europe, concurrence la liste L'union RPR-UDF conduite par Dominique Baudis, maire (UDF-CDS) de Toulouse (29-30, 31, II/VI).

29. – Michel Rocard, dans un entretien publié par le *Journal du dimanche*, déclare que *« rien ne l'empêchera d'être candidat à l'élection présidentielle de 1995 »* (31).

31. – Chômage : Au mois d'avril, le chômage a progressé de 0,1 % (I/VI).

31. – Mort du baron Marcel Bich, fondateur du groupe du même nom, inventeur des stylos et des briquets « jetables » (I/VI).

31. – Sida : Lors du débat à l'Assemblée nationale, la déclaration du gouvernement présentée par Simone Veil exclut le dépistage obligatoire et l'assouplissement du secret médical (II/VI).

Les « affaires » dans le monde politique et économique

4. – Alcatel-CIT : Les révélations de José Corral et d'Antoine Léal, deux cadres de l'entreprise mis en examen pour « escroquerie, abus de biens sociaux et corruption » en 1993, débouchent sur la mise en examen de Pierre Guichet, PDG d'Alcatel-CIT pour escroquerie dans le cadre d'une enquête sur les surfacturations de matériel téléphonique au détriment de France Telecom (7, 17, 19, 28).

6. – Parti républicain : Le procureur général de la cour d'appel de Paris, Jean-François Burgelin, demande au parquet de Paris de diligenter une enquête préliminaire sur le financement du PR (8-9, 12, 27, 28).

12. – Les frères Fernand et Christian Saincené sont retrouvés asphyxiés dans leur voiture à Tourtour (Var). Fernand, dans une lettre, adressée le 1er mai au juge Renaud Van Ruymbeke, s'apprêtait à faire des révélations sur le financement des partis politiques (17, 18, 20, 22-23, 24, 26, 28).

18. – Yann Piat : Alors que la culpabilité des deux auteurs présumés du crime (Epifanio Pericolo et Denis Labadie), écroués depuis le 3 mars, est remise en cause, trois personnes sont placées *en garde* à vue à Marseille dans le cadre des enquêtes financières ouvertes après l'assassinat du député varois (19 au 21).

20. – Bernard Tapie : Le Crédit lyonnais, jugeant caduc l'accord du 13 mars conclu avec Bernard Tapie sur l'expertise de son mobilier, fait procéder à la saisie conservatoire des meubles de son hôtel particulier parisien, le passif du député des Bouches-du-Rhône auprès du Crédit lyonnais atteignant 1,3 milliard de francs. Le dossier de fraude fiscale concernant son yacht, *le Phocéa* (gestion plus immatriculation) – plainte ayant été deposée le 10 par l'administration des impôts – est à l'origine de deux demandes de levée de son immunité parlementaire, le 24 et le 26. Le 27, le Crédit lyonnais ordonne une saisie-arrêt sur les 100 millions de trésorerie disponibles sur les comptes du groupe Tapie à la SDBO (Société de banque occidentale), filiale du Crédit lyonnais, puis le somme, le 30, de rembourser 450 millions de francs de créances sur sa dette totale. Le 31, *le Phocéa* fait l'objet d'une saisie conservatoire à la demande du Crédit lyonnais (22-23, 24 au 26, 29-30, 31, II/VI).

27. – Didier Pineau-Valencienne, PDG du groupe Schneider, est placé en détention provisoire à Bruxelles par le juge Jean-Claude Van Espen et mis en examen. Il est soupçonné d'escroquerie, d'abus de confiance et de faux en écritures après instruction de la plainte déposée en octobre 1993, puis retirée, par les actionnaires minoritaires de Cofimines et de Cofibel, deux filiales belges de Schneider sur lesquelles Schneider a lancé une OPA à l'automne 1992 (29-30, 31, I/VI, II/VI).

30. – Pierre Bergé, président de la maison de couture Yves Saint Laurent, est mis en examen pour délit d'initié pour la cession d'actions hors marché à des banques suisses en 1992 (I/VI).

31. – François Léotard : Le non-lieu rendu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon dans l'affaire du mur de sa propriété de Fréjus met un terme à la procédure judiciaire qui avait conduit à son inculpation le 29 juin 1992 d'ingérence, trafic d'influence et corruption (1/VI).

31. – Thierry Jean-Pierre rend public un document, le « Livre noir de la corruption », qui met en cause deux groupes français : la Compagnie générale des eaux (CGE) et la Lyonnaise des eaux-Dumez (I/VI).

La Bosnie, enjeu des élections européennes

Le 10, François Mitterrand, en direct sur TF 1 et France 2, rappelle que la France est au premier rang des pays pourvoyeurs au titre du contingent des « casques bleus » en Bosnie ; il évoque, ainsi qu'Edouard Balladur et Alain Juppé le 11, l'hypothèse de leur retrait si les négociations échouent. Le 13, à Genève, la conférence ministérielle réunissant les Etats-Unis, la Russie, l'Union européenne et l'ONU propose un plan de partage territorial attribuant 51 % de la future Union de Bosnie-Herzégovine aux Croato-Musulmans et 49 % aux Serbes ; il est rejeté par Sarajevo.

Le 18, Edouard Balladur, infirmant les déclarations de François Léotard de la veille, confirme, à l'Assemblée nationale, que le départ des « casques bleus » français de Bihac aura lieu dans six mois. Le 18, onze Français, de l'association « Première urgence », arrêtés le 8 avril par les forces serbes de Bosnie sous l'accusation de transport d'armes et de munitions alors qu'ils convoyaient des camions d'aide alimentaire de Split à Sarajevo, sont libérés après le versement d'une caution et regagnent Paris.

Le 19, le collectif d'intellectuels animé par Bernard-Henri Lévy constitue la liste L'Europe commence à Sarajevo conduite par le professeur Léon Schwartzenberg, député européen sortant, pour les élections européennes du 12 juin. La création de cette liste, annoncée le 15, par Bernard-Henri Lévy, à « L'heure de vérité » sur France 2, qui place la Bosnie au cœur de la campagne, suscite les critiques des partis politiques, de François Mitterrand, ainsi qu'une polémique sur le rôle des intellectuels dans le débat politique.

La visite privée à Paris, le 23, du président bosniaque Alija Izetbegovic, à l'invitation de Bernard-Henri Lévy, relance le débat sur la levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie. François Mitterrand et Bill Clinton s'opposent, le 25, à la levée de cet embargo, Michel Rocard l'approuve, le 29, à « 7 sur 7 ».

Le 30, Bernard-Henri Lévy retire la liste Sarajevo – déposée le 27 au ministère de l'intérieur – tandis que Léon Schwartzenberg décide de rester jusqu'au scrutin du 12 juin (4 au 7, 8-9, 10 au 14, 15-16, 17 au 20, 21, 22-23, 24 au 28, 29-30, 31, I/VI, II/VI).

CULTURE

1. – Mort de Louis Calaferte, écrivain, poète, auteur de *Septentrion* et d'un inédit *l'Homme debout* (4).

3. – Opéra de Paris : des grèves se déroulent pour protester contre un plan social prévoyant la suppression de 136 emplois à Bastille et Garnier. Le 17, les représentations de *Tosca*, de Puccini, et de *la Bayadère* sont annulées (18, 20, 26, II/VI).

5. – Mort de Bernard Dort, essayiste, exégète de Bertolt Brecht (7, 11).

12-23 : le **47e Festival de Cannes** est présidé par Clint Eastwood. En vedette, le film de Patrice Chéreau, *la Reine Margot*, avec Isabelle Adjani dans le rôle-titre. Le film *Bosna!* de Bernard-Henri Lévy est projeté dans la sélection Un certain regard. *Veillées d'armes*, de Max Ophuls, est une enquête sur les correspondants de guerre à partir de Sarajevo. Palmarès : Palme d'or à *Pulp Fiction* de l'Américain Quentin Tarantino. Grand Prix du jury *ex-aequo : Soleil trompeur*, de Nikita Mikhalkov, et *Vivre!* de Zhang Yimou. Prix de la mise en scène : Nanni Moretti pour *Journal intime*. Prix d'interprétation féminine : Virna Lisi dans *la Reine Margot*. Prix d'interprétation masculine : Ge You dans *Vivre!* Prix du scénario : Michel Blanc pour *Grosse Fatigue*. Prix du jury : *la Reine Margot*, de Patrice Chéreau (12, 13, 14, 15-16, 17 au 20, 22-23, 24). **Théâtre :** Jorge Lavelli monte la pièce d'Arthur Schnitzler *les Journalistes* au Théâtre national de la Colline (18).

17. – Mort d'Alain Cuny, acteur et metteur en scène.

30. – Mort de l'écrivain uruguayen Juan Carlos Onetti, né en 1909, vivant en Espagne, auteur de la trilogie *la Vie brève*, *Ramassevioques* et *le Chantier* (I/VI).

30. – Mort de Jean Gattégno, ancien directeur du livre et de la culture au ministère de la culture (1981-1989) (30, III/VI).

Dossier réalisé par Brigitte Camus-Lazaro

Les énergies de l'an 2000

II. – *Kozloduy, la centrale en sursis*

La deuxième partie de notre série consacrée aux énergies de l'an 2000 nous conduit dans la centrale nucléaire « la plus dangereuse du monde », qui fournit 40 % de l'énergie bulgare. La communauté internationale s'organise pour la rafistoler (*le Monde* du 14 juin).

KOZLODUY

de notre envoyé spécial

Ils ne semblent ni spécialement inquiets ni stressés, bien au contraire. En ce beau soir de juin, les habitants de Kozloduy arpentent en famille la rue principale. Les tables et les chaises sorties devant les bistrots de fortune installés en bas des immeubles sont prises d'assaut. Une telle tranquillité peut surprendre : la centrale nucléaire voisine, l'unique employeur de cette triste Sarcelles bulgare de trente mille âmes plantée au bord du Danube, jouit d'une réputation aussi exécrable que celle de Tchernobyl. Mais, pour les gens d'ici, elle est d'abord une source de salaires comparables à ceux de Sofia, des salaires qui leur assurent un niveau de vie modeste, certes, mais inespéré ailleurs.

Kozloduy revient de loin. Seul site nucléaire du pays, il comprend six réacteurs de fabrication russe. Deux d'entre eux en particulier, mis en service en 1974 et en 1975, et très mal entretenus, donnaient, récemment encore, des sueurs froides aux experts. *« Il s'agit de la centrale la plus dangereuse que j'ai jamais vue »*, avait déclaré Lord Marshall, président de la WANO (World Association of Nuclear Operators, association mondiale des exploitants de centrales nucléaires), lors de sa première visite début 1991. Les films et les photos prises à l'époque sont accablants : tuyaux rouillés, vannes rafistolées, laissant fuir une eau que l'on imagine radioactive. Tous les équipements qui n'étaient pas directement indispensables au fonctionnement des réacteurs n'avaient pratiquement pas été entretenus depuis leur mise en service, il y a vingt ans, reconnaît aujourd'hui Kozma Kouzmanov, le directeur de la centrale. *« C'était extrêmement impressionnant,* se souvient un expert français. *Des sacs poubelles pleins de calorifuges pourris et de débris métalliques traînaient partout. Une impression d'abandon se dégageait de l'ensemble. Le pire était sans doute la salle des machines. »*

Aujourd'hui, la même salle des machines n'a plus rien à envier à une centrale française. Dans l'immense hall de béton qui abrite les huit turboalternateurs des quatre réacteurs de 440 mégawatts, pas un chiffon ne traîne. Les enveloppes métalliques qui gainent le calorifugeage des énormes tuyauteries d'arrivée de vapeur, flambant neuves, brillent comme des miroirs, la peinture des autres pièces métalliques est visiblement très récente. *« Toutes les connexions électriques ont été refaites »*, précise Rustcho Jankov, chef du service exploitation des réacteurs 440 mégawatts, en nous faisant admirer les nouvelles portes coupe-feu *« made in France »*.

Une démarche sans précédent

Même impression favorable dans la salle de commande de la tranche 1, qui fonctionne à 100 % de sa capacité, et de la tranche 2, en cours de redémarrage. La taille et le style des cadrans trahissent encore l'âge des installations, mais des tableaux synoptiques améliorés viennent compléter l'ensemble. Le chef de quart a désormais sous les yeux les écrans d'un système d'aide au pilotage par ordinateur analogue à celui qui équipe les centrales françaises.

Trois ans ont suffi pour transformer cet épouvantail nucléaire en une installation acceptable en matière de sûreté, même si elle ne satisfait pas encore vraiment aux normes en vigueur en Europe, au Japon ou aux Etats-Unis. Trois ans d'une coopération exemplaire entre les exploitants de la centrale bulgare et leurs homologues occidentaux.

L'initiative est venue de l'Ouest. Quelques semaines après le cri d'alarme de Lord Marshall, Hans Blix, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), enfonçait le clou. *« Il est imprudent de continuer à faire fonctionner dans leur état actuel »* les deux réacteurs les plus anciens de Kozloduy, affirma-t-il dans une lettre au gouvernement bulgare. Une démarche sans précédent dans l'histoire de l'agence de Vienne. En dépit de leur retenue toute diplomatique, les propos de M. Blix étaient, en effet, clairs pour tous les experts : il fallait stopper d'urgence ces deux réacteurs.

Les Bulgares ne s'y sont pas trompés. Comme il était impensable de se priver d'une installation qui fournissait 40 % de l'électricité du pays, la négociation fut rondement menée. Les réacteurs 1 et 2 furent arrêtés respectivement le 15 août et le 15 septembre 1991. En contrepartie, l'Union européenne acceptait d'assurer le financement nécessaire à leur remise en état, de manière qu'ils puissent être remis en marche pour quelques années, le temps de mettre en place une solution de remplacement.

La tranche 2 a redémarré en décembre 1992, la 1 en décembre dernier. Entre-temps, elles ont subi un ravalement complet. Tous les bâtiments et les équipements – notamment la salle des machines – ont été nettoyés, décontaminés, repeints. Les fuites ont été colmatées, les circuits électriques rénovés. Sur les réacteurs eux-mêmes, toutes les tubulures des circuits primaire et secondaire ont été inspectées, trois des six vannes principales du circuit primaire ont été remplacées, ainsi que l'ensemble du calorifugeage. Le revêtement d'étanchéité de la piscine de stockage du combustible a été refait. Même la cuve du réacteur a été traitée. Dans les VVER russes, cette enveloppe d'acier qui entoure le cœur a tendance à se fragiliser plus vite que dans les centrales occidentales. Elle devient cassante sous l'effet de l'irradiation. Un traitement thermique en a restauré les caractéristiques métallurgiques, écartant ainsi tout risque de rupture pour quelque temps.

Hormis l'adjonction d'un système d'aide au pilotage par ordinateur, les salles de commande et de contrôle des deux tranches n'ont pas été changées fondamentalement. L'amélioration la plus importante a été l'installation d'un dispositif centralisé de détection d'incendie, couplé à un réseau de capteurs couvrant tous les locaux. Pour toutes les centrales, nucléaires ou non, le feu représente l'un des principaux dangers, explique un expert. La protection des VVER russes est faible en ce domaine. Résultat, en 1975, un grave incendie a totalement privé d'énergie l'une des tranches de la centrale de Greifswald (ex-Allemagne de l'Est), aujourd'hui fermée. Les pompes servant au refroidissement du cœur ont cessé de fonctionner durant cinq heures, et l'on a frôlé la catastrophe. A Kozloduy, un feu de câbles électriques dévastateur, heureusement sans conséquences pour la sûreté, a ravagé la tranche 5 en septembre 1992.

L'Europe a fourni 15 à 20 millions d'unités de compte (98 à 130 MF) pour ces travaux. Une somme supplémentaire de 24 MUC (156 MF) débloquée récemment par la Banque européenne de développement (BERD) va être consacrée principalement à la réfection des tranches 3 et 4, qui débutera dans les semaines à venir. Celle des tranches 5 et 6 devrait suivre ultérieurement. Les opérations sur place sont sous la maîtrise d'œuvre d'une équipe de techniciens de la WANO à majorité française. Très engagée dans l'assistance aux exploitants nucléaires d'Europe de l'Est, EDF a, en effet, jumelé sa centrale de Bugey (Ain) avec Kozloduy dès 1991 et consacre 20 millions de francs par an à cette opération. Depuis trois ans, une équipe permanente comprenant sept techniciens d'EDF, un Russe et un Américain (ou un Canadien selon les périodes) est sur place.

Parallèlement, la formation de l'autorité de sûreté bulgare est assurée par un groupe comprenant trois représentants de l'Institut français de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), deux membres de l'homologue allemand de l'IPSN, un Belge et un Britannique.

Ces actions permettront de donner aux quatre réacteurs de Kozloduy un niveau de sûreté acceptable, *« proche de celui des centrales françaises de première génération »*, estime Bernard Payen, chef de l'équipe WANO-EDF à Kozloduy. Certes, les VVER-230 sont dépourvus d'enceinte de confinement étanche (1). Mais cet inconvénient est compensé partiellement par une très grande inertie thermique, des dispositifs particuliers comme la possibilité d'isoler totalement chacune des six branches du circuit primaire, ainsi que des marges de sécurité deux fois plus importantes que celle des réacteurs occidentaux. L'expérience des deux incidents survenus à Greifswald et à Kola (Russie) a démontré que les pompes du circuit de refroidissement pouvaient cesser de fonctionner pendant cinq à six heures sans que cela entraîne une fonte du cœur. Sur les centrales européennes, ce délai est inférieur à une heure !

« Ces réacteurs sont un peu les 2 CV du nucléaire, explique Bernard Payen. *Comme elles, ils n'ont pas beaucoup de frein. Mais, en compensation, ils ne sont pas très nerveux et ne roulent pas vite. »* Ce sont probablement ces qualités *« et le très bon niveau de compétence technique des équipes de conduite bulgares, souvent plus élevé que celui de leurs homologues français »*, qui ont permis aux VVER de fonctionner durant une vingtaine d'années sans accident majeur. A Kozloduy, la succession d'incidents à partir de 1990-91 était due, surtout, au manque d'entretien des installations.

Grâce à l'aide occidentale, ces « 2 CV » sont en cours de restauration. Mais l'aspect technique ne suffit pas. Il doit être complété par la formation des hommes, la partie la plus importante et la plus difficile, selon M. Payen. De nombreuses années de travail attendent encore les « missionnaires » d'EDF et de WANO pour transmettre aux Bulgares une « culture de sûreté » qu'ils ont eux-mêmes mis plus de quinze ans à acquérir.

Les exploitants occidentaux ont en effet développé peu à peu cet état d'esprit nouveau, parfois antiéconomique, après le choc causé par l'accident de Three-Mile-Island, aux Etats-Unis, en 1979. Pour reprendre la comparaison automobile de Bernard Payen, les Bulgares, pilotes émérites, vont bientôt avoir entre les mains des 2 CV âgées, mais en état de marche, dont ils sont capables de tirer le meilleur. Il leur reste à apprendre le code de la route international.

Cela demande évidemment une sérieuse dose de psychologie et de bonne volonté de part et d'autre. Les Bulgares n'en manquent pas. *« Je pense que notre centrale n'a jamais représenté un réel danger. Mais il faut reconnaître que, pendant toute la période communiste, notre préoccupation principale était la production d'électricité et passait avant la sûreté »*, admet aujourd'hui Atanas Koïtchev, responsable des quatre réacteurs de 440 mégawatts. M. Koïtchev a vu travailler ses collègues français à Bugey, où, comme plus de trois cents des quatre mille salariés de la centrale bulgare, il a eu l'occasion de faire un stage. *« Sur le travail « sec » de conduite des réacteurs, nous travaillons comme eux. Mais,* estime-t-il, *le problème à Kozloduy, c'est la mentalité du personnel, la conscience professionnelle de nos ouvriers. Je suis un vrai patriote, mais je ne peux pas cacher que nos collègues français ont un niveau plus élevé. »*

« Le gouvernement ne suit pas »

Ces lacunes s'expliquent par les relations *« de concepteurs-chefs à client »* que les Russes avaient avec eux, comme partout où ils ont exporté leurs centrales, estime Bernard Payen. *« Une vraie catastrophe,* ajoute-t-il. *On sait, en effet, que les progrès viennent des échanges entre les différents acteurs du nucléaire, du retour d'expériences partagées. »* Cette situation déjà difficile s'est encore aggravée quand les experts russes qui se trouvaient sur place, sont partis après le renversement du dictateur communiste Todor Jivkov en 1989. Les ingénieurs bulgares se sont retrouvés seuls, sans appui technique, dans un pays plutôt agricole et dépourvu d'infrastructure industrielle importante.

« Une dizaine d'années d'accompagnement » seront encore nécessaires pour que le personnel de Kozloduy acquière une « culture de sûreté » comparable à celle des exploitants occidentaux, estime M. Etienne Benoît, de l'IPSN. *« Et pourtant, la Bulgarie est le seul pays d'Europe de l'Est où nous avons l'impression de faire avancer les choses. La greffe a pris. Une véritable autorité de sûreté s'y est constituée. Ce n'est le cas ni en Russie, où l'on ne sent pas de réelle volonté de progrès, ni en Ukraine, où les moyens financiers font défaut. »*

L'avenir pourrait donc se présenter sous de bons augures, au moins à court terme. *« Hélas,* souligne Kozma Kouzmanov, *nous avons l'impression de nous battre seuls. Le gouvernement n'accompagne pas financièrement nos efforts. »* Les salaires du personnel ont été augmentés très substantiellement en 1991, enrayant une *« fuite des cerveaux »* préoccupante chez les ingénieurs. Mais les effets de l'inflation ont déjà presque annulé cette mesure. De plus, Kozloduy, *« qui produit une électricité trois fois moins chère que le reste du parc électrique bulgare »*, sert de vache à lait pour la Compagnie nationale d'électricité (NEC), s'indigne M. Kouzmanov. *« Nous avons entamé une action pour sortir du contrôle de la NEC. C'est le seul moyen pour nous de résoudre nos problèmes financiers »*, dit-il.

Mais il y a plus inquiétant encore. Dans l'esprit des donateurs européens, la réfection des réacteurs 1 et 2, qui fonctionnent depuis une vingtaine d'années, ne visait qu'à leur permettre de tourner jusqu'en 1997 seulement (2). Les Bulgares affectent d'avoir « oublié » ce détail. Pour Janko Dobrev, le président de la NEC, soucieux avant tout d'obtenir une assistance internationale pour la rénovation de son parc « classique » (seize centrales thermiques souvent vieillissantes, brûlant principalement la lignite locale, de mauvaise qualité), Kozloduy semble visiblement un problème réglé. Quant à Kozma Kouzmanov, il estime que les deux réacteurs *« peuvent fonctionner sans problème jusqu'à la fin de leur durée de vie prévue par le constructeur, vers 2004-2005 »*.

Cette apparente détermination convaincra peut-être les Occidentaux à accélérer la mise en place de solutions de remplacement. Le mieux, estime Kozma Kouzmanov, serait de terminer les deux réacteurs VVER de 1 000 mégawatts dont la construction a été arrêtée en 1991, sous la pression populaire, à Belene, à 150 kilomètres à l'est de Kozloduy, sur le Danube. Certains experts doutent cependant que la Bulgarie, pays de moins de neuf millions d'habitants, ait vraiment besoin d'une telle puissance électrique, alors que sa consommation de courant baisse régulièrement depuis 1990. De plus, s'inquiète Sacha Gorelov, le Russe de l'équipe WANO-EDF, la presse bulgare semble refléter une remontée de la contestation antinucléaire. Or, pour les Bulgares, au-delà de préoccupations d'ordre environnemental, le nucléaire, amené par les Russes, est aussi le symbole de l'ancienne puissance « coloniale ».

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) C'est aussi le cas des VVER-213, plus récents. Les VVER de 1 000 MW, dont Kozloduy possède deux exemplaires, sont, en revanche, dotés d'une enceinte de confinement étanche, et leur conception est plus proche de celle des centrales occidentales. Mais, estime un expert, la mauvaise qualité et la fragilité de certains composants réduit leur fiabilité.

(2) Les tranches 3 et 4, plus récentes, devraient pouvoir fonctionner une dizaine d'années après réfection.

Prochain article

III. – Energies renouvelables : l'alternative introuvable

Etats-Unis : le nucléaire au creux de la vague

WASHINGTON

de notre correspondante

Après une période faste dans les années 60 et jusqu'à la moitié des années 70, au cours de laquelle les commandes de réacteurs ont afflué, le nucléaire traverse toujours une passe difficile aux Etats-Unis. Des 249 réacteurs commandés jusqu'à 1975, seuls 109 sont aujourd'hui exploités. Depuis 1978, pas une seule nouvelle commande n'a été enregistrée.

Pourtant, sept centrales nucléaires sont encore officiellement en construction. Toutes ont reçu leur permis de construire dans les années 70, toutes ont vu leurs travaux suspendus au milieu des années 80. Puis, parfois, les travaux ont repris. Au moins l'une d'entre elles, Watts Bar 1, dans le Tennessee, est pratiquement assurée d'être mise en service au début de l'année prochaine : les essais fonctionnels ont commencé au printemps sur cette unité achevée à 99 %, et le chargement de combustible est envisagé d'ici à l'automne.

L'avenir est un peu plus lointain pour la deuxième tranche de Watts Bar, achevée à 86 %, ainsi que pour les deux centrales de Bellefonte (Bellefonte 1 et 2), dans l'Alabama, respectivement terminées à 89 % et à 58 %. Le sort de ces trois tranches dépend à présent des résultats de la procédure dite de l'Integrated Resource Plan (IRP), par laquelle la compagnie commanditaire établit un dossier comparatif des solutions envisageables pour toute demande nouvelle d'unité de production d'électricité ; s'il s'avère que les besoins énergétiques ne sont pas suffisants, la question qui se posera alors sera de savoir s'il vaut mieux geler ces centrales en attendant une amélioration de la demande, ou bien décider de leur conversion au gaz ou au charbon. L'objectif nucléaire serait de mettre Bellefonte 1 en service en 2001 et Bellefonte 2 en 2004.

Le sort des trois autres centrales en construction paraît, lui, fortement compromis : le permis de construire délivré en 1977 à la centrale de Perry 2, dans l'Ohio, est arrivé à expiration en 1992 ; et la compagnie électrique responsable de la construction des deux tranches WNP1 et WNP3, dans l'Etat de Washington, suspendue depuis plus de dix ans, devrait se prononcer sur leur arrêt définitif dans les mois qui viennent. L'entretien de ces deux unités en « suspension » coûte en effet à la compagnie en question la bagatelle de 10,5 millions de dollars par an...

Dans ses prévisions récemment publiées sur l'évolution du marché énergétique américain d'ici à l'an 2010, l'Energy Information Administration, une agence du département de l'énergie, table pour l'électronucléaire sur l'achèvement des quatre tranches Watts Bar et Bellefonte, et sur l'abandon des deux tranches WNP ainsi que de Perry 2. Toujours selon ces prévisions, le nucléaire passerait de 20 % en 1990, puis 21,2 % en 1993, à 17 % de la production totale d'électricité en 2010, le charbon restant prédominant (54 %). Aucune nouvelle commande nucléaire, bien entendu, n'est envisagée dans ces prévisions.

C'est pourtant vers les années 2003-2005 que les experts situent l'heure de vérité pour le nucléaire civil aux Etats-Unis. C'est à ce moment-là, calculent-ils, que les besoins devraient apparaître et que l'on pourra de nouveau tenter de rappeler les avantages de l'électronucléaire. Pour en convaincre le public, deux conditions capitales devront cependant être remplies d'ici là : d'abord le nucléaire devra avoir fait la preuve de sa compétitivité économique, qui n'est pas encore démontrée dans un pays si riche en ressources énergétiques alternatives (un quart des réserves mondiales de charbon) ; il faudra ensuite que soit réglé le problème du stockage des déchets radioactifs, qui reste, aux yeux de l'opinion, le principal obstacle à l'acceptation du nucléaire.

L'enthousiasme des années 60 avait surestimé les avantages économiques de l'énergie nucléaire et sous-estimé les délais de construction et de mise en service. Le manque de transparence dans l'information a, parallèlement, contribué à éroder la confiance du public dans le nucléaire, jusqu'à l'accident de Three Mile Island qui, en 1979, bien avant Tchernobyl, provoqua un véritable traumatisme dans l'esprit des Américains.

Enlisés dans un marché intérieur moribond, en attendant que la demande reparte dans dix ans – du moins si le scénario optimiste des pro-nucléaires se réalise –, les constructeurs américains ont décidé de livrer un combat sans merci à l'étranger, notamment en Asie, face aux Européens. En Europe de l'Est, où gisent seize réacteurs inachevés, l'administration américaine vient de donner le feu vert à un prêt garanti de 317 millions de dollars pour financer l'amélioration par Westinghouse de deux réacteurs de fabrication soviétique (VVER-1000) à la centrale de Temelin, en République tchèque. Ce serait la première tentative de greffe de technologie américaine sur un réacteur soviétique. Mais un problème important, là aussi, reste à régler : celui de la responsabilité civile en cas d'accident nucléaire dans ces centrales fabriquées au temps du socialisme.

SYLVIE KAUFFMANN

COMMUNICATION

Au grand bazar des branchés

« Wired ! » En attendant les « autoroutes électroniques », un modem et un micro-ordinateur suffisent pour explorer les chemins de traverse du « cyberspace »

Les « autoroutes électroniques » se font encore attendre. Pourtant, des outils existent qui en donnent un avant-goût : les micro-ordinateurs que la généralisation des modems a rendus « communicants » ; le Minitel dont 6,5 millions d'exemplaires sont installés en France, etc. Malgré tout, cette ferveur a son revers : appétits commerciaux, risques déontologiques, marais juridique, sans compter les violations possibles de la vie privée.

■ INTERNET. Créé en 1969, relie aujourd'hui plus de 20 millions de personnes résidant dans 200 pays. Ce forum permanent est le laboratoire économique, social et juridique des « autoroutes » de l'information de demain.

■ BANQUES. Les banques de données professionnelles se multiplient, ouvrent des accès télématiques, se déclinent sur CD-ROM et présentent une information de plus en plus proche de l'original, avec des logiciels de « remise en forme ».

Ce n'est pas une secte, mais ses pratiquants sont prosélytes. Ils ont des tics de langage, fréquentent les mêmes « clubs » virtuels, lisent une revue culte qui s'appelle *Wired*, branché. Ce qui unit un nombre croissant d'individus sur toute la planète, c'est d'être « branché » au sens propre, souvent plusieurs heures par jour, sur les réseaux du monde. Du petit serveur bricolé par un lycéen dans sa chambre au géant Internet, dont la croissance est exponentielle, une seule religion, la connexion.

Téléphone plus ordinateur, à vrai dire l'équation n'est pas nouvelle. Les premiers réseaux comme Arpanet sont nés il y a plus de vingt ans. Les transferts de fichiers entre entreprises sont monnaie courante – sans jeu de mots. La télématique, en France, est largement entrée dans les mœurs depuis ses débuts à Vélizy en 1981, avec aujourd'hui 6,5 millions de postes Minitel installés.

Et pourtant, il y a bien ces derniers mois une explosion de la communication électronique, permise par la technologie, encouragée par des symboles, alimentée par des désirs polymorphes.

La technologie : le micro-ordinateur n'a pas vingt ans. Mais la généralisation des modems (modulateur-démodulateur, appareil qui permet de transmettre des informations sur une ligne téléphonique) le rend communicant. La baisse des prix amène sa prolifération dans les salons et plus seulement dans les bureaux. La vitesse des modems accélère, avec elle, le volume transporté augmente, et donc la capacité à transmettre, en sus des textes, des sons, voire des images.

Les symboles : l'administration Clinton-Gore n'en est pas avare, elle qui a fait des « autoroutes de l'information » un des phares de sa « vision » ! Depuis 1993, il existe un « directeur du courrier électronique » à la *Maison Blanche* : on peut écrire au président Clinton depuis son clavier de micro-ordinateur. Et le 13 janvier dernier, après avoir dévoilé son programme sur les « autoroutes électroniques », le vice-président Gore a même tenu sa première conférence de presse « on line ». Le gouvernement Balladur, à la fois pour se dégager du bourbier du câble et pour tracer des perspectives futuristes, a confié une mission à Gérard Théry.

Les désirs ? Il ne faudrait pas confondre ceux des utilisateurs et l'appétit des industriels, qui voient déjà la monnaie électronique couler à flots dans le grand bazar des réseaux. Même si l'alliance des libertaires et des libéraux concourt souvent aux mêmes objectifs.

Temps, distance identité abolis

Ce que demande d'abord le « peuple » des réseaux, c'est la liberté. S'affranchir du temps, de la distance, des apparences, parfois de son identité, pour endosser de nouveaux habits de modernité, engranger des savoirs ou des histoires et les échanger dans une nouvelle communauté virtuelle. On trouve de tout sur Internet, dans ces « forums » ou groupes de discussion auxquels ont accès la plupart des universités américaines, et de plus en plus d'entreprises ou de particuliers *(voir encadré)*.

Mais la rançon de ce succès, c'est l'émergence de nouveaux problèmes, liés au volume comme au type de trafic. Appétits commerciaux, risques déontologiques, marais juridique : même si les vétérans d'Internet regrettent déjà leur convivialité perdue par l'invasion de nouveaux venus, la communication électronique ne pourra pas faire l'impasse sur ces questions, dont certaines rappellent les débats suscités en France par la naissance de la télématique :

– commerce et choix : l'illusion de la gratuité, que pouvaient entretenir les chercheurs quand le « Net » était payé sur fonds publics, n'est plus de mise quand les entreprises ont recours massivement au courrier électronique *(E-mail)* et autres services, notamment pour connecter entre plusieurs sites des réseaux internes. Les opérateurs de réseaux doivent investir pour faire face au volume, et veulent répercuter la facture aux utilisateurs. La variété des informations disponibles « en ligne » (alors que les méthodes pour l'appréhender restent complexes) engendre de nouveaux intervenants, « portiers » ou grossistes de l'accès aux réseaux. Ces serveurs fédèrent des offres d'information, et guident les utilisateurs dans le dédale des services qu'ils facturent. Le plus important de ces intermédiaires, Compuserve, fête ce mois-ci son deux millionième abonné. Apple a de grandes ambitions pour ses services E-World, et beaucoup d'industriels sont attirés par ce boom de la télématique sur micro-ordinateur. Calvacom, qui fut un pionnier de ces techniques en France, s'apprête comme Compuserve à ouvrir Internet facilement et à bas prix à ses abonnés ;

– morale et secret : la liberté, comme souvent, permet la licence, et les excès manquent rarement de susciter des retours de « majorité morale »... Quant au secret, il est parfois en danger, quand quiconque peut interroger à distance des milliers de mémoires d'ordinateurs. En même temps, paradoxalement, le cryptage possible des messages favorise la circulation d'informations éventuellement illégales. Les écoutes habituelles sont déjouées, et certains trafiquants ne s'y seraient pas trompés.

Le gouvernement américain a *soulevé un tollé* en proposant d'inclure dans tous les matériels – fax, téléphones, ordinateurs – une puce spéciale, le Clipper Chip, qui aurait permis aux limiers du FBI d'intercepter les messages de d'Internet. Le débat sur les libertés publiques à l'heure des techniques numériques ne fait que commencer...

Mais la demande d'ordre et de sécurité, y compris technique, a quelques chances d'aller croissant avec le trafic. *« Comme pour les retours de week-end, il y a des embouteillages sur Internet aux heures de pointe. Or ce qui est supportable dans un cadre de recherche ou personnel ne l'est plus pour des réseaux commerciaux, avec des impératifs de fiabilité »*, explique un habitué.

Le second souffle de la télématique tricolore

Quant à la télématique française, elle ne peut plus se contenter de son développement autocentré autour d'un terminal fétiche, le Minitel, *certes diffusé de 6,5 millions* d'exemplaires, mais handicapé par sa lenteur, la pauvreté de ses graphismes, la taille réduite de son écran et son absence de mémoire. Pour trouver un second souffle, Teletel va évoluer : Minitel à vitesse rapide, télématique sur réseau Numéris et ouverture prochaine d'un « kiosque » pour les micros-ordinateurs, acceptant les modems. L'avenir, c'est clair, n'est plus au terminal gratuit dans tous les foyers, dans l'Hexagone uniquement. Mais ce parc unique au monde, qui représente plus de dix ans d'expérience, et la vigueur des services (23 227 codes existants fin 1993 !) sont autant d'atouts que la France peut exploiter dans le nouvel âge qui s'ouvre de la télématique sur micro-ordinateur.

« Il n'est pas si facile de créer 7 milliards de francs de chiffre d'affaires en dix ans, dont la moitié environ reversés aux fournisseurs d'information », expliquait Jean-Jacques Damlamian, directeur commercial de France Telecom, lors d'une journée organisée par l'AFTEL (Association française de la télématique) le 31 mai. Et il avertissait clairement les impatients, partisans d'une déréglementation plus rapide, que la fin du monopole de France Telecom signifierait aussi l'irruption de la concurrence dans les services, à laquelle les éditeurs ne sont peut-être pas préparés...

Car la force du système français, celle que viennent étudier même les Américains, c'est son kiosque, qui organise de façon centralisée accès, anonymat et facturation couplée avec celle du téléphone (ce qui assure aux producteurs d'être payés). Les compromis pragmatiques passés au fil du temps entre acteurs du secteur ont permis son acceptation sociale et son implantation dans l'économie.

Est-ce une raison suffisante pour camper dans une tour d'ivoire tricolore ? *« Le problème des autoroutes de l'information, c'est d'abord celui des bretelles d'accès »*, résume le consultant Georges Nahon. Plus personne ne peut ignorer Internet. Les chercheurs et universitaires ne sont plus seuls à pouvoir s'y connecter, au travers de Renater ou de réseaux régionaux cofinancés par les collectivités locales. France Telecom vient d'élargir son offre vers les entreprises, et s'apprête à baisser à l'automne les tarifs d'accès, pour qu'au moins la messagerie électronique mondiale soit abordable par les particuliers.

On verra alors si les Français, habitués des allées bien balisées de Teletel, s'en vont aussi explorer les chemins de traverse du « cyber space ».

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Internet, un « réseau de réseaux »

Internet est un « réseau de réseaux ». En clair, il connecte entre eux plus de 2 millions d'ordinateurs « serveurs » d'information, du petit micro bricolé par un particulier aux plus grosses machines des universités. Plus de 20 millions de personnes dans 200 pays peuvent aujourd'hui y accéder, avec un simple micro-ordinateur et un modem. Et la croissance d'Internet reste explosive : plus de 1 million de nouveaux utilisateurs par mois.

Pourtant, le réseau est ancien : il a été créé en 1969 par le ministère de la défense américain pour relier son propre réseau Arpanet et d'autres réseaux extérieurs, fournisseurs et recherche militaire. Formé de « nœuds » (les serveurs) qui communiquent entre eux, mais, n'ayant pas de centre, les réseaux type Internet peuvent supporter des destructions partielles sans cesser de fonctionner (ce qui explique l'intérêt de la défense). Suivre le trajet d'une connexion sur Internet est une lecon de géographie instructive, mais qui échappe parfois à la logique : pour aboutir à New-York, une demande peut parfaitement transiter par Los Angeles, l'Australie et quelques obscures universités du Middle-West... Aujourd'hui, cette décentralisation explique en partie le succès du réseau, parce qu'elle peut s'adapter avec souplesse à des utilisateurs et à des sujets très divers. Mais elle pose aussi des problèmes d'organisation, de capacités, de sécurité et de facturation.

Paradis informationnels

Car après les militaires, puis les chercheurs des centres universitaires qui avaient les premiers trouvé un moyen simple de partager leurs travaux et leurs ressources informatiques (celles des grands centres de calcul), de plus en plus d'entreprises ont saisi l'occasion, à travers Internet, de pouvoir communiquer d'un bout à l'autre de la planète sans plus se soucier ni des réseaux traversés ni du type de machine connecté. Le courrier électronique, ou *E-mail*, est ainsi la base du système, avec des adresses personnelles qui obéissent à une syntaxe particulière. Celle du président Clinton est : President (@) whitehouse-.gov, mais la réponse obtenue en retour est stéréotypée. La publication récente d'une liste d'adresses électroniques de célébrités a relancé les polémiques sur la protection de la vie privée.

A travers Internet, suivant les débits et les protocoles utilisés (on désigne ainsi les conventions qui permettent aux ordinateurs de communiquer) peuvent circuler des fichiers contenant aussi bien du texte que des sons ou même des images (mais fixes ou faiblement animées). Tout le problème devient de se repérer dans cette masse d'informations en expansion. C'est pourquoi ont été développés des logiciels de recherche, de plus en plus sophistiqués. Et les chercheurs travaillent sur des « agents » intelligents, capables, à la demande, d'aller explorer pour votre compte les réseaux et de ramener l'information souhaitée. La Library of Congress américaine (l'équivalent de la BN française) et la plupart des grandes bibliothèques universitaires mettent déjà leurs trésors en ligne, pour que les amateurs y pêchent leur bonheur.

Enfin, une des particularités d'Internet est la constitution, sur une base volontaire, de « forums » sur les centres d'intérêt les plus divers. Les listes que l'on relève au hasard des serveurs sont des inventaires parfois à la limite du surréalisme. De la littérature néerlandaise à la pratique chrétienne de la vie, de l'éthique en informatique à la couche d'ozone, les discussions vont bon train, les thèses circulent. Collectionneurs de cartes postales ou découvreurs de l'hindouisme échangent les clés de leurs paradis informationnels. Quant à ceux dont c'est le métier d'informer, eux aussi accourent pour se brancher sur de nouveaux publics et de nouvelles sources de revenus. Les journaux découvrent l'« encre numérique » (le *Washington Post* a ainsi baptisé Digital Ink sa filiale d'information électronique).

M. C. I.

« Netiquette » et ponctuation

Pour l'essentiel, c'est du texte qui circule sur les réseaux. Pour le rendre plus vivant sans allonger inutilement le travail sur clavier, pour donner des « intonations » à cette communication, les « réseauteurs » ont inventé les « *sourires* » (*ou smiles*, puisque aussi bien l'anglais est omniprésent), détournements de signes et ponctuations qui forment un langage, comme s'en dotent toutes les confréries naissantes. Quelques exemples : « :-) », sourire de base, accentue une plaisanterie, sa répétition trois fois marque un rire bruyant, une double arobasque entourée de parenthèses, « (@@) » signifie « tu plaisantes ! », alors que « » marque un « sourire démoniaque, ponctuant une remarque obscène ou lubrique », si l'on en croit un recensement des *smiles* trouvés... sur Internet. Les abréviations de l'anglais sont aussi fréquentes : CU contracte le « see you » familier (à bientôt), KHYF a la compassion du « know how you feel » (je comprends ce que vous ressentez). Jusqu'à l'angoissé AWGTHTGTTA, « are we going to have to go through this again ? », équivalent de « ne peut-on échapper à ça ? ».

Au-delà de ces tics du langage électronique, se crée une sorte de « netiquette » (l'anglais *net* signifie réseau) qui régit la courtoisie à distance.

M. C. I

L'information professionnelle électronique

« En ligne », en disques et surtout en forme

Plus de 5 000 banques de données recensées dans le monde en 1994, contre 400 en 1981 : l'extension considérable de l'information professionnelle disponible « en ligne » *(on line)* n'a d'égale que la prolifération des supports d'information électronique « hors ligne » et notamment sur disque optique comme le CD-ROM. Le *Salon professionnel des marchés et industries l'information* IDT 94, qui s'est achevé jeudi 2 juin à Paris, témoigne de cette croissance et aussi de la complémentarité des deux modes de consultation.

Les associations de professionnels de l'information et de la documentation, de fournisseurs et d'éditeurs (1), les pouvoirs publics aussi, qui sont les organisateurs conjoints de ce Salon des industries de l'information, sont en quête d'outils nouveaux non seulement pour organiser leurs données, mais pour les diffuser et en faire commerce. Car, malgré la crise, la croissance reste régulière, le chiffre d'affaires des industries *de l'information atteignant en* 1992, selon l'association EIIA, 3,6 milliards d'écus en Europe (24 milliards de francs environ), 9,6 milliards d'écus aux Etats-Unis (45 milliards de francs environ), et 1,3 milliard au Japon (8,5 milliards de francs).

Une étude du GFII et de l'Association française de la télématique (AFTEL), menée sur la même période, estime à 2,433 milliards de francs le chiffre d'affaire de l'information professionnelle « en ligne » dans l'Hexagone, un chiffre partagé 50/50 entre serveurs et producteurs. Du côté des serveurs, on assiste à une concentration de l'offre autour de quelques sociétés (le français Questel ayant, par exemple, absorbé l'américain Orbit pour constituer un des principaux ensembles mondiaux d'information sur les brevets) et à une progression des services à haute valeur ajoutée.

Les « producteurs » (qui créent et entretiennent l'information des bases de données), tendent quant à eux à diversifier leurs débouchés, en tenant compte notamment de la spécificité française du Minitel. Les banques de données dites ASCII, consultées par abonnement sur des ordinateurs, sont souvent complétées par d'autres voies de diffusion en Vidéotex (comme c'est le cas pour la documentation du *Monde*), et génèrent donc de nouvelles banques de données télématiques. Le coût de ces dernières est en général moins *élevé : 293 francs par heure en* moyenne, et 590 francs au maximum, alors que le coût moyen des banques de données ASCII est de 570 francs par heure et peut s'élever jusqu'à 1 250 francs. Enfin, l'enquête relève que 80 % des banques de données sont produites par le secteur public, alors que les serveurs qui les distribuent sont en grande majorité privés.

Diffuser plus et moins cher

La multiplication des supports optiques participe également d'un effort pour une plus grande difusion à moindre coût. Beaucoup de producteurs de banques de données, et la plupart des éditeurs de livres de référence, ont maintenant leurs disques, actualisés régulièrement, qui complètent et amplifient leur métier de base. Lamy, comme bien d'autres, propose ses « bibles » sur le social ou le fiscal en CD-ROM, ce qui a l'avantage de contenir d'énormes volumes d'informations, facilement accessibles. Ces supports, peu onéreux à presser, sont remis à jour régulièrement.

Dernière tendance enfin, qui gagne l'ensemble du secteur : l'attention portée à la représentation graphique des informations. La plupart des banques de données sont en effet constituées de textes. Mais une génération de nouveaux logiciels – comme Acrobat, ViewPoint, Rightpages, etc. – permet dorénavant de stocker et restituer, *avec les textes, le contexte graphique* qui les accompagnait. Les brevets, par exemple, ou les plans sont d'un plus grand confort de consultation quand ils restituent la typographie et la présentation. Les chercheurs d'ATT consultent ainsi sur écran leur bibliothèque de périodiques scientifiques.

Avec une souris d'ordinateur, on peut choisir dans des « piles » de magazines, trouver l'article cherché et l'afficher exactement conforme à son original, ou « zoomer » pour le rendre plus lisible (dessins ou photos compris). L'éditeur allemand Springer s'intéresse au procédé et en utilise un autre pour diffuser sur CD-ROM certaines publications scientifiques. Selon la même démarche, la DAFSA transpose à l'identique, sur disque, ses fiches d'entreprise venues du papier.

A travers la généralisation de ces logiciels « de visualisation » (*viewers*), l'information professionnelle électronique améliore sa maniabilité et son impact, donc élargit son public. Elle ouvre aussi la voie à l'édition électronique grand public, en intégrant désormais dans la diffusion et le fond et la forme.

M.C.I.

(1) ADBS, Association des professionnels de l'information et de la documentation ; ANRT, Association nationale de la recherche technique ; GFII, Groupement français de l'industrie de l'information.

CINÉMA

La réédition du film « les Tueurs de la lune de miel »

L'opéra sauvage de Leonard Kastle

En 1969, un compositeur d'opéra américain est, sans l'avoir voulu, amené à écrire puis à réaliser un film sur l'histoire authentique d'un couple de tueurs. Œuvre unique, inclassable, *les Tueurs de la lune de miel*, que l'on n'avait pas vu depuis vingt-cinq ans, se révèle un film d'une puissance, d'une brutalité et d'une modernité saisissantes. Son réalisateur attend toujours qu'un producteur s'intéresse à un autre de ses scénarios.

« C'est une histoire vraie. » Tandis que ces mots apparaissent sur l'écran, une caméra affolée parcourt en travelling arrière un couloir d'hôpital pour aller surprendre une imposante femme vêtue d'une blouse blanche, qui fait vertement part de ses remontrances à une infirmière. Le noir et blanc est glauque, la musique est trop forte. Dès le premier plan, on sait que *les Tueurs de la lune de miel* ne ressemblera à aucun autre film. Il est entouré d'une aura propre aux œuvres uniques, inclassables et contre lesquelles le temps n'a rien pu, malgré le peu de succès qu'il rencontra à sa sortie.

Œuvre unique aussi, parce qu'il s'agit de la seule réalisation d'un compositeur d'opéra qui, depuis 1970, en est toujours à courir après le financement d'un autre film. *« Tout ce que les gens attendent*, affirme aujourd'hui Leonard Kastle, *c'est que je réalise de nouveau* les Tueurs de la lune de miel. » Et si l'histoire que raconte le film est vraie, la genèse du film lui-même est presque aussi incroyable. Et elle explique en partie que le film soit ce qu'il est.

Il y a vingt-cinq ans, Leonard Kastle dirigeait les répétitions de son opéra *Deseret* (sur Brigham Young, qui succéda en 1844 à Joseph Smith à la tête de la secte des mormons). Comme il ne travaille que l'après-midi, il accepte la proposition que lui fait son ami Warren Steibel : producteur à la NBC TV, Steibel a réuni 150 000 dollars pour produire un film de cinéma et souhaite que Kastle l'aide dans ses recherches. L'idée du producteur est de réaliser un film sur l'affaire des « Tueurs des cœurs solitaires », qui a conduit Martha Beck et Raymond Fernandez sur la chaise électrique de la prison de Sing Sing, le 8 mars 1951. Il ne sait ni qui écrira le scénario ni qui le réalisera, il sait seulement que le film devra être débarrassé de tout *« romantisme hollywoodien »*.

Chaque matin, Leonard Kastle s'installe donc dans la pénombre poussiéreuse de la salle de lecture de la Bronx County Court House, où furent jugés et condamnés Martha Beck et Raymond Fernandez. De leur histoire, il se souvient à peine de ce qu'en ont écrit les journaux. Au fil des quarante-cinq mille pages du dossier, il découvre comment l'infirmière Martha Beck est tombée passionnément amoureuse de Ray, un bellâtre d'origine hispanique rencontré grâce aux petites annonces des « Cœurs solitaires ». Comment il lui fit oublier son obésité et ses complexes, comment elle résista lorsqu'il voulut la quitter, comment il lui avoua qu'il vivait d'escroqueries au mariage, comment elle décida de se faire passer pour sa sœur, comment, enfin, ils en vinrent à tuer. Leonard Kastle lit les déclarations des accusés, fouille la correspondance qu'ils échangeaient depuis leurs cellules respectives, apprend à connaître leurs visages et celui de leurs victimes, imagine Martha, en robe de soie et souliers verts, qui se précipite en plein tribunal pour couvrir Ray de rouge à lèvres. Une histoire vraie, une histoire de mort, une histoire d'amour.

En deux semaines, Kastle accumule les notes. Puis, lorsque Warren Steibel lui avoue qu'il n'a pas d'argent pour payer un scénariste, il accepte d'écrire lui-même le scénario. Après tout, il est aussi l'auteur des livrets de ses opéras et sa passion du cinéma égale presque celle qu'il nourrit pour la musique. Ses metteurs en scène préférés ? Cocteau, Bunuel, Pasolini, Truffaut et Bresson. Steibel lui procure une pile de scénarios de leurs films. Kastle se met au travail et aborde le sujet comme il pense que ses cinéastes de prédilection l'auraient fait. Du mariage de ces références, de ces souvenirs cinéphiliques et de la réalité brute qu'il a débusquée dans le dossier, naît un scénario de plus de deux cents pages, écrit avec une précision maniaque, où les angles de caméra et les mouvements d'appareil sont soigneusement décrits. Kastle a pu travailler en toute liberté, rassuré par la promesse que lui a faite Steibel de confier le projet à un vrai scénariste si le résultat se révélait impossible à réaliser.


DR

Shirley Stoler

Ce ne sera pas nécessaire, le producteur se déclare satisfait, Kastle et lui se lancent à la recherche des interprètes, qui devront autant que possible ressembler aux protagonistes. Shirley Stoler, qui jouera le rôle de Martha, vient du théâtre, Tony Lo Bianco, qui incarnera Ray, de la télévision. Les comédiennes qui figureront les victimes sont toutes des actrices du théâtre « off Broadway », à l'exception de Mary Jane Highby, la plus âgée, que Kastle a choisie pour sa voix, qui avait fait d'elle une vedette des *soap operas* de la radio dans les années 30. Steibel et Kastle ont décidé de confier la réalisation à un jeune cinéaste d'origine italienne dont ils ont apprécié le premier film.

Après une semaine de tournage, il leur faut déchanter. Le réalisateur a filmé une scène dans un train, où Ray rencontre une jeune femme. Il travaille uniquement en plans généraux et joue à l'artiste ; le producteur décide de le renvoyer : *Dear Martha* (titre de tournage) ne sera pas le deuxième film de Martin Scorsese, aucun des plans qu'il a filmés ne sera intégré au montage final. Mais il laisse sur le tournage un jeune chef opérateur, Oliver Wood.

« Un certain Don Volkmann a succédé à Scorsese, se souvient Leonard Kastle, *mais comme il me demandait toutes les cinq minutes ce qu'il devait faire et comment il devait s'y prendre, il a fini par partir lui aussi. J'ai alors assumé officiellement les responsabilités de metteur en scène. »* Ce novice, qui n'a d'autre expérience du cinéma que la cinéphilie, se retrouve, sans l'avoir vraiment voulu, en position d'auteur complet, scénariste et réalisateur.

Le tournage se fait sans beaucoup de moyens, en décors réels, souvent sur les lieux mêmes de l'action, et doit être bouclé en moins de sept semaines. *« Nous n'avions pas les moyens de nous offrir le luxe de tenter des expériences ou d'improviser, mais je possédais une absolue confiance en mon scénario et je savais très exactement ce que je voulais. Tout fut simple également au montage, puisque je n'avais filmé que les plans nécessaires. Je n'avais pas besoin qu'un monteur intervienne comme un médecin alors que le malade est déjà à moitié mort. En fait, le film s'est monté tout seul, parce que le metteur en scène s'était montré loyal envers le scénariste. »*

A la limite du grotesque

Vingt-cinq ans plus tard, *les Tueurs de la lune de miel* saisit d'abord par le sentiment d'urgence qui se dégage de ce récit brutal et brut, filmé en noir et blanc, sans apprêt, souvent contre toute logique esthétique. Le manque d'éclairage d'appoint donne naissance à des plans qui eussent été immédiatement éliminés de tout film produit et réalisé dans des conditions « normales ». Lorsqu'un personnage allume une lampe, la lumière éclabousse l'écran, saturant les deux tiers de l'image, à la limite de la surexposition et de la lisibilité. Kastle et Oliver Wood n'hésitent pas à filmer Martha en blouse blanche devant un mur blanc, refusent de découper les scènes, privilégient la vitesse, au détriment de la stabilité des cadrages, et impriment au film un rythme de fuite vertigineuse, de course à la mort.

La surprésence de la musique se réfère à la tradition hollywoodienne, mais c'est de la musique de Gustav Mahler qu'il s'agit, de la *Sixième Symphonie* notamment. *« Une des facettes du génie de Mahler*, explique le metteur en scène pour justifier son choix, *tenait à sa capacité unique d'élever une musique banale à la dimension d'un chef-d'œuvre. Mon ambition, ramenée à la mesure de mes faibles moyens, était de faire la même chose et j'ai pensé que sa musique pouvait m'aider à approcher et à montrer ce que Hannah Arendt a appelé* « la banalité du Mal ».

La référence à la philosophe allemande n'est pas fortuite. Tels que les montre Leonard Kastle, Martha Beck et Ray Fernandez sont les produits de la société privée de moralité et de sens commun analysée par l'auteur de *Du mensonge à la violence*. Personnages à la limite du grotesque – elle par son physique et ses aspirations de midinette, lui par ses attitudes et son discours stéréotypés de séducteur de seconde zone – ils s'attaquent à des femmes qui toutes, chacune à sa façon, sont l'incarnation d'une Amérique réactionnaire, frustrée et frileuse, accrochée à ses valeurs (l'argent, le pouvoir, le conformisme) comme à son sac à main.

En réaction, s'élève la violence du désir et de la passion amoureuse, la violence contre les corps aussi, que Leonard Kastle a su montrer de manière explicite mais sans complaisance. Dans *les Tueurs de la lune de miel*, la mort n'est jamais propre. Telle victime est retrouvée dans un bus, yeux exorbités et langue pendante, telle autre est achevée à coups de marteau par Martha. Martha, qui minaude, se bourre de chocolats lorsque son homme est « au travail » (donc en compagnie de leur prochaine victime), Martha qui ne supporte pas que Ray ait des relations sexuelles avec les femmes qu'il épouse, mais aussi Martha capable de lancer à son patron : *« Hitler ne s'était pas trompé au sujet de votre race ! »*

. Du grotesque, on en vient à l'horreur, sans s'en apercevoir ou presque. Et puis, soudain, il y a ce plan extraordinaire par sa simplicité, ce très gros plan des yeux d'une femme qui comprend que l'homme qu'elle a épousé ne l'a jamais aimée, qui comprend que celle qui l'accompagne n'est pas sa sœur mais sa maîtresse, qui comprend qu'elle va mourir. Le plan dure, en effet, jusqu'à ce qu'elle meure. Avant même que l'écran ne devienne noir, le film est passé de l'autre côté, dans le camp des victimes, et le spectateur se trouve renvoyé à sa situation de voyeur fasciné par le spectacle de la violence. Il n'est pas certain qu'un seul film ait approché depuis la sauvagerie consciente et la brutalité raisonnée de celui-ci.

Leonard Kastle a enseigné la musique à l'université d'Albany, près de l'endroit où Martha et Ray commirent un de leurs crimes. Il a composé et fait jouer sa musique, dont un opéra inspiré de *Moby Dick*, *The Pariahs*, et tenté de réaliser un autre film. Mais ni *les Noces de Cana*, sur les liens de l'Eglise américaine et de la mafia, ni *Aloha*, histoire d'un cosmonaute tombé amoureux d'un dauphin, ni *Shakespeare's Dog*, sur un professeur de littérature nommé William Shakespeare et son chien Crab, n'ont éveillé d'intérêt auprès des producteurs. Aujourd'hui, il vit à Westerlo, près de New-York. Son deuxième film sera peut-être *Change of Hearts*, une incroyable histoire de transplantation cardiaque vécue par un garçon amoureux fou de la musique de Berlioz. Il rêve de le réaliser en France, à Lyon, et, en attendant, se console en appliquant aux *« importants personnages de l'industrie cinématographique hollywoodienne et new-yorkaise »* la formule infligée par Berlioz à un critique : *« C'est un crapaud gonflé de stupidité. »*

PASCAL MÉRIGEAU

ARTS

LES COLLECTIONS DE SAINT-ÉTIENNE à Tanlay

Brauner magique

Le dépaysement est parfois bénéfique aux musées. Un ailleurs provisoire, un hors les murs saisonnier renouvellent l'intérêt des familiers. On redécouvre ainsi la richesse du fonds du Musée de Saint-Etienne, qui a placé en résidence d'été au château de Tanlay, dans l'Yonne, un résumé de ses collections d'art moderne et contemporain.

L'estime en laquelle Bernard Ceysson, le conservateur stéphanois, tient l'animateur des expositions de Tanlay, Louis Deledicq – dont il connaît le goût pour les « raretés » –, a déterminé cet accueil dans le beau château rural aux douves endormies. La présence d'œuvres de Victor Brauner, attraction majeure de la manifestation, s'inscrit dans la tradition « marginale » qui fait l'originalité de Tanlay. De la masse des 3 600 dessins qui, avec quinze peintures et des céramiques, constituent le legs de Jacqueline Victor Brauner au Musée de Saint-Etienne, Louis Deledicq a extrait le plus intime : les croquis d'invention libre sur une page quadrillée, une feuille détachée d'un herbier, du papier à lettres.

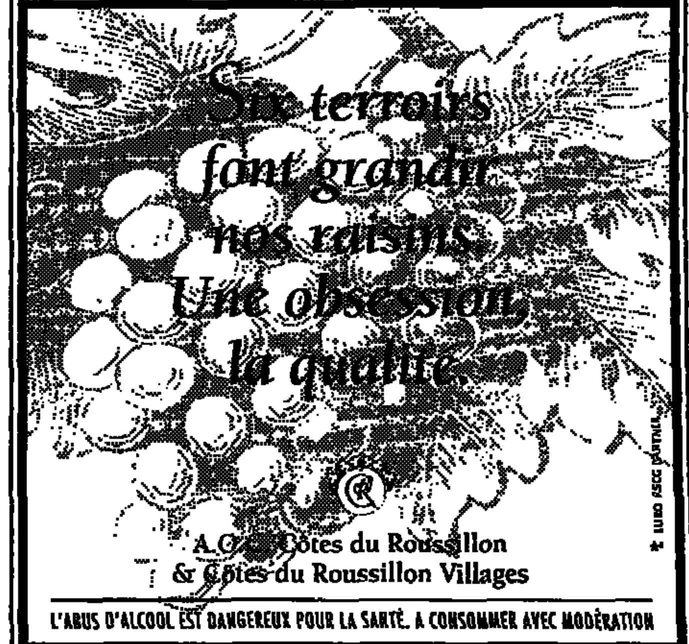
La plume, l'encre de Chine, le pinceau, l'aquarelle, les crayons de couleur, maniés par un médium traduisant, en une sorte d'écriture automatique, les injonctions des profondeurs, délivrent des créatures polymorphes accouchant les unes des autres, greffes de l'animal et de l'humain surgies avec naturel de cette confusion des genres. Les vitrines aux œuvres de petit format, où le trait finement délié enchaîne les plus insolites des collusions, sont plus révélatrices, en définitive, que les murs sur lesquels on retrouve des œuvres connues appartenant au répertoire du surréalisme. Ainsi, *la Pierre philosophale*, l'huile de 1940, ou la cire sur carton de 1945 aux profils incisés les uns dans les autres et surmontés d'une chevelure à bec d'oiseau. L'accent est également mis sur les dernières œuvres, figures violemment peintes à la gouache sur du carton ou du papier. Moins ésotériques que les travaux antérieurs, elles créent un folklore d'images primitives. Comme si Brauner était passé d'un rituel magique à une danse du totem. Si le mouvement Supports Surfaces, pourtant bien représenté à Saint-Etienne, est absent du choix de Tanlay dans l'art contemporain, les quinze artistes désignés expriment assez bien les tendances majeures des collections stéphanoises, soit, selon Ceysson, le formalisme minimaliste et la déconstruction. Le parcours est ouvert, des reliquaires aux objets en pâte à modeler de Christian Boltanski, du monochrome en larges traces blanches de Bertrand Lavier jusqu'aux installations de Tony Cragg (une lune bleue en fragments de plastique) ou d'Armleder (un fauteuil et un plateau peint).

L'ambition pédagogique a inspiré également l'importante sélection photographique (1930 à 1991) tirée du fonds abondant de Saint-Etienne. On peut ainsi voir la photographie utilisée par des plasticiens ou considérée comme un art autonome qui informe sur les pratiques sociales, l'univers industriel, le corps et le visage humain, ceux-ci scrutés jusqu'au grain de la peau.

Ce rôle d'initiation va se développer à Tanlay où le Centre d'art occupera, dès l'an prochain, de nouveaux espaces dans les grandes écuries restaurées. Là seront accueillis des artistes en résidence, des ateliers scolaires et d'autres expositions que celles de l'été.

JEAN-JACQUES LERRANT

▶ Les collections du Musée d'art moderne de Saint-Etienne : Victor Brauner-photographies-art contemporain. Centre d'art du Château de Tanlay (Yonne). Tél. : 86-42-97-38. Jusqu'au 2 octobre.



THÉATRE

En raison de graves difficultés financières

Le TNP de Villeurbanne présentera un « programme minimum » la saison prochaine

Signe avant-coureur d'une politique de décentralisation aujourd'hui sans ligne claire ou accident conjoncturel ? Le TNP de Villeurbanne, *scène parmi les plus prestigieuses d'Europe*, codirigée par les metteurs en scène Roger Planchon et Georges Lavaudant, présentera *la saison prochaine* une sorte de « programme minimum » en raison de graves difficultés financières.

Lors d'une conférence de presse tenue à Paris le lundi 13 juin, les codirecteurs du TNP ont annoncé *que six spectacles seulement* seront présentés l'an prochain, quand ce théâtre, hérité de Jean Vilar et installé à Villeurbanne il y a vingt et un ans, affiche d'ordinaire de treize à vingt productions chaque saison. Mais le TNP a connu en *1993*, *en raison de ses* choix artistiques des saisons antérieures et du collectif budgétaire voté après le changement de majo*rité*, un *déficit* de 4 millions de francs. Compte tenu des engagements pris pour la saison 1993-1994, ce déficit pourrait atteindre, à la fin de l'exercice 1994, 7 millions de francs. C'est la raison pour laquelle Planchon et Lavaudant ont décidé de restreindre leurs ambitions, qu'il s'agisse de la programmation des deux salles du TNP et de la politique de diffusion cinématographique dans son réseau de huit salles lyonnaises classées art et essai, les CNP.

Ils ont pourtant multiplié, dès l'été de 1993, les contacts avec le ministère de la culture et les représentants des collectivités locales pour tenter de réunir autour du TNP de nouveaux moyens de financement. « *Le ministère de la culture a d'abord proposé d'éponger ce déficit*, a expliqué Roger Planchon, *afin que le TNP demeure ce qu'il est et de compenser les pertes de subventions, constantes depuis dix ans.* » A la demande de Jacques Toubon, ministre de la culture, une table ronde a été réunie en janvier dernier à la préfecture de la région Rhône-Alpes pour essayer de trouver des solutions budgétaires. Lors de cette réunion, l'Etat a annoncé que la subvention du TNP (23,5 millions pour 1994) serait augmentée de 1 million en 1995, puis de 2 millions l'année suivante et de 3 millions en *1997*. *« Un engagement qui n'a finalement pas été signé »*, a indiqué Roger Planchon. La mairie de Villeurbanne a décidé de voter pour la première fois une subvention de *1,9 million dès cette année. Le* département du Rhône a refusé tout soutien, tandis que le conseil régional se bornait à réitérer son choix de ne subventionner le TNP qu'à la faveur de productions exceptionnelles.

« Lors d'une nouvelle audience accordée par Jacques Toubon en février dernier, a ajouté le directeur du TNP, *le ministre nous a assuré que le déficit serait épongé en 1995 par une subvention exceptionnelle et une hausse de la subvention ordinaire. Finalement, après d'innombrables réunions avec les collaborateurs du ministre, nous avons reçu le 31 mai un courrier du directeur du théâtre et des spectacles nous indiquant que le déficit n'était pas épongé, ni cette année ni l'année prochaine ; qu'il devrait être résorbé à la fin de 1995 ; que la subvention de l'Etat augmenterait de 2 millions en 1995 ; que 1 million serait accordé pour financer la venue de la Comédie-Française avec* Occupe-toi d'Amélie, *de Feydeau, que je mets moi-même en scène ; que le coût du double spectacle de Georges Lavaudant,* Lumières, *devrait être réduit ; on nous laissait le soin enfin de gérer notre politique d'accueil comme nous le voulions.* » Au bout du compte, le TNP présentera mercredi en comité d'entreprise un premier plan de licenciement portant sur plusieurs des cinquante-huit postes de travail actuels. Il a dû renoncer à présenter tous les spectacles invités (*Orlando*, mise en scène de Robert Wilson ; *Choral*, par le Théâtre du Radeau ; *les Aiguilles et l'Opium*, mise en scène de Robert Lepage ; *C'est magnifique*, de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff). Enfin, *Lumières* ne réunira finalement qu'une dizaine d'artistes au lieu des vingt prévus intialement.

Une situation que Roger Planchon juge sévèrement : « *Nous vivons dans un temps où les œuvres de l'esprit paraissent condamnées. Tous les budgets culturels sont, en Europe, revus à la baisse. L'actuel désastre européen est le champ d'une démagogie galopante. Ici, on parle d'aménagement du territoire, mais le plan de Charles Pasqua n'a même pas de volet culturel.* » Pour Georges Lavaudant, *« le théâtre est pourtant le lieu privilégié de la résistance à l'abrutissement généralisé qui nous menace »*.

Une position que partagent quinze metteurs en scène étrangers (dont Lev Dodine, Klaus Grüber, Luca Ronconi et Robert Wilson) qui ont signé une lettre commune adressée la semaine passée au premier ministre, Edouard Balladur. Une pétition (1) circule également à Villeurbanne et à Lyon, qui demande aux tutelles de *« doter le TNP d'une subvention égale à celle des principaux théâtres de création à Paris et dans sa proche banlieue afin d'assurer son avenir »*.

OLIVIER SCHMITT

(1) Comité de soutien au TNP Villeurbanne, 8, place Lazare-Goujon, 69627 Villeurbanne Cedex.

LE JEU DES SEPT FAMILLES à Corbeil

La vie en groupe

Dans une chambre aux murs moisis, vide, un grenier à emplir de souvenirs, défilent par groupes des gens qui se ressemblent. Les « familles ». Par là, il faut entendre des communantés liées par les mêmes habitudes, c'est-à-dire par un même rituel. Un individu amorce un geste, que les autres reprennent, d'où un étrange effet de reflet qui se déforme, se trouble, se dilue, s'efface devant une autre image.

Pour ce *Jeu des sept familles*, la règle est simple, le jeu personnalisé. Jean-Claude Penchenat revient treize ans en arrière et retrouve un peu de son fameux *Bal*. On y parcourait l'Histoire, en même temps que celle d'un bal du samedi soir, avec sa population inchangée de filles en quête d'un homme, d'hommes timides ou lourdingues, on allait du musette au rock, du Front popu aux années 70 en passant par l'Occupation, la Libération...

Jean-Claude Penchenat a gardé la même conception, le même processus. Il a réuni ses comédiens, les a fait improviser sur des thèmes volontairement flous, qui laissent à la mémoire autant qu'à l'imagination une formidable liberté. A partir de là, sans un mot, *avec quelques grommellements et* des musiques, il a construit un spectacle qui traverse le temps et aligne des types de caractère. Dans le programme, les familles s'appellent les Becs fins, les Têtes de mule, les Relax, les Exaltés, les Dents longues...

Toujours entre un enterrement et une naissance, les groupes se succèdent vêtus de noir, avec parfois un imperméable, un chapeau pour les femmes. Dans *le Bal*, la musique marquait nettement les époques. Ici, elle définit des ambiances. Tout le monde est habillé presque de la même manière : image d'un monde uniformisé. Ce sont les comportements qui « parlent » : une façon de marcher en lançant la jambe, d'enfouir son corps dans ses vêtements, une façon de rire de bon cœur ou crispée, de se cogner, de se soumettre, de se révolter... *Le Jeu des sept familles* se balade en France profonde. Des mondains provinciaux s'extasient sur n'importe quoi en goûtant délicatement leurs petits fours, des Le Quesnoy en grappes font assaut de propreté et d'hypocrisie religieuse, des jeunes gens gênés d'exposer leur anatomie passent le conseil de révision, des dragueurs s'en vont en bande racoler des filles ricanantes...

A cause des situations, de la musique aussi, certaines scènes rappellent *le Bal* et ce sont certainement les plus drôles, en tout cas les plus immédiatement lisibles. D'autres laissent perplexes : on n'a pas le temps de comprendre avec qui on est et quand ça se passe. Par exemple, cet enterrement pendant lequel des corps enfermés dans des sacs arrivent en rampant. Des zombis ? Des profanateurs de sépultures ?... On peut rêver, le spectacle laisse le public, comme les comédiens, en appeler à la mémoire, aux fantasmes. Moins direct que *le Bal*, *le Jeu des sept familles* est aussi plus *mélancolique*, avec de beaux moments tendres comme l'impossible rencontre entre les hippies venus à la campagne faire de la poterie en fumant des joints et les vrais paysans. Comme la famille bien pensante pervertie par le rock n'roll, la liberté sexuelle d'avant le sida, les tics des groupies : irrésistible.

Le spectacle se termine sur les décadentes et cyniques années 80 : « Idylle chez les Dents longues ». Le tableau vire au noir. On sent une sorte de détresse exaspérée, près d'exploser. Depuis *le Bal*, il a suffi d'un peu plus de dix ans pour que, par force, le portrait de la société prenne des couleurs à la Daumier.

COLETTE GODARD

▶ **Théâtre du Campagnol, 20/22, rue Marcel-Cachin, 91100 Corbeil-Essonnes (par la Gare de Lyon) *du mardi au samedi à 20 h 30, sauf* jeudi à 19 heures. Dimanche à 16 heures. Tél. : 64-96-63-67.**

MUSIQUES

Le Festival de Saint-Denis

Cordes picardes et voix russe

Un millier de musiciens animent pendant quatre semaines la basilique Saint-Denis, mais aussi la maison d'éducation de la Légion d'honneur et le Musée d'art et d'histoire de la ville. L'ouverture du festival s'est faite le 11 juin avec un récital du baryton Dmitri Hvorostovski.

Jean-Pierre le Pavec, directeur du Festival de Saint-Denis, se défend volontiers d'être l'homme d'un « festival de vedettes ». Et d'ajouter, à propos de Barbara Hendricks, José Van Dam, Youri Bashmet, Teresa Berganza et consorts, qu'ils sont *« avant tout de grands musiciens »* – ce qui est bien le moins. A l'arrivée, le programme est sans surprise, à l'exception du courageux concert Eugeniusz Knapic (20 juin), encore inconnu en France, et qui mérite de ne point le rester. Car avec Henryk Gorecki (ce mardi 14 juin) et Arvo Pärt (17 juin), il ne sera pas pris grand risque : quand Sibelius vide les salles françaises, la *Troisième Symphonie* de Gorecki (dont les versions discographiques se multiplient) les remplit.

Dmitri Hvorostovski n'est plus un inconnu. Passé chez Eve Ruggieri, à la télévision, efficacement soutenu par Philips, sa maison de disques, il est à même de succéder au baryton fétiche de Saint-Denis, Ruggero Raimondi. C'est une « vedette », assurément, et un bon musicien. Décevant naguère dans *Eugène Onéguine* au Châtelet, il chante les *Chants et danses de la mort* de Moussorgski (orchestrés par Ramon Laskano) avec une palette de couleurs étonnante. Dans Rossini, il est éclatant de tonus et d'engagement. S'il sait conférer une juste économie à ses moyens, il sera grand, plus grand que Raimondi.

Pour l'accompagner en ce concert d'ouverture donné à la Légion d'honneur, mais aussi pour jouer la *symphonie « Funèbre »* de Haydn et la *Première Symphonie* de Beethoven, le jeune chef français Louis Langrée dirigeait le Sinfonietta de Picardie, dont les rênes lui ont été confiées en 1993. La symphonie de Beethoven est correcte, mais que de travail reste à accomplir dans Haydn ! Les archets sont lourds, la sonorité quelconque et grasse, on n'entend pas les belles tenues de hautbois dans le premier mouvement. De bout en bout du concert, l'intonation générale est déficiente et ponctuellement inexcusable (phrasé des violons à découvert dans le mouvement lent de Haydn, octaves très fausses entre alto et violoncelles au début du cycle de Moussorgski, etc.).

Quant à Langrée, qui semble ici ignorer la leçon de John Eliot Gardiner, dont il a été l'assistant (*le Monde* du 4 mai), il lui faudra plus de subtilité, un sens des détails et un lyrisme moins conventionnels dans un répertoire où la concurrence est rude. Notamment chez les « baroqueux », passés avec succès à Haydn, Mozart et Beethoven. C'est à ce prix que le Sinfonietta pourra franchir honorablement en 1995 le cap des dix ans d'activité et assurer sa légitimité d'orchestre « classique ».

RENAUD MACHART

▶ **Festival de Saint-Denis, jusqu'au 8 juillet. Tél. : 48-13-12-12.**

Prague-sur-Seine

A en juger à la salle très huppée qu'avait réunie Alain Coblence au Théâtre des Champs-Elysées le 9 juin dernier, il ne fait aucun doute que le carnet d'adresses de l'avocat d'affaires internationales (il compte Pierre Bergé parmi ses clients) est l'un des plus remplis de la planète. Partageant son temps entre New-York et la vieille Europe, Coblence a mis sur pied un projet qui s'inspire de modèles américains, célèbres comme Marlboro ou Tanglewood, ces havres où des étudiants fréquentent les meilleurs maîtres et où la musique se joue avec respect et plaisir.

Mais l'European Mozart Foundation va plus loin : les musiciens (entre vingt-deux et trente ans exclusivement) sont recrutés en vue d'une période de dix mois d'études intensives dans un lieu propice au travail et à la concentration. Sans avoir à débourser le moindre sou, ils reçoivent les conseils de multiples professeurs (sous la houlette du directeur musical, Sandor Vegh), résidant à la fondation pendant une à deux semaines. Afin de ne pas se couper du monde, ils doivent suivre des cours de culture générale, axés sur la philosophie, l'histoire et l'histoire de l'art. Là aussi, les intervenants sont des personnalités de haut vol.

Prague aura été le premier lieu d'accueil, Cracovie le sera dès la *rentrée, puis* Esterhaza (domaine hongrois où Haydn séjourna), dès que le château sera restauré. La Hongrie proposait à Coblence et à sa fondation d'y siéger définitivement si l'avocat assurait le financement de la restauration à hauteur de 50 % (9 millions de dollars). La BERD et des capitaux japonais ont été réunis et, dès les travaux achevés, les étudiants pourront y travailler, avec le soutien indispensable d'un mécénat d'entreprise et d'aides privées (plus des trois quarts du budget). Précieuses vertus des carnets d'adresses...

Cloîtrés depuis dix mois (peu de dérogations à la règle stricte), les élèves participeront à un festival, à Prague, en juillet prochain.

R. Ma.

▶ **European Mozart Foundation, 195, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Fax : 45-61-00-17. Festival, du 8 au 19 juillet 1994, à Prague. Fax : 19-42-2-305-21-449.**

Préoccupées par les résultats des élections au Parlement de Strasbourg et par la hausse des taux d'intérêt

Les places financières européennes font face à une nouvelle crise

Les résultats peu satisfaisants enregistrés par les partis au pouvoir (à l'exception notable de l'Allemagne) lors des élections européennes, ont déçu les places boursières du Vieux Continent, qui ont vivement réagi à la baisse, lundi 13 juin. Mais cette réaction provient surtout de la préoccupation qu'affichent depuis plusieurs semaines les marchés financiers à l'égard de la remontée des taux d'intérêt à long terme et des perspectives de résultats moins favorables que prévu, notamment pour les entreprises françaises. Selon certains spécialistes, la Bourse de Paris, en forte hausse en 1993, n'a pas achevé sa purge.

■ CHANGES. Tirant profit de la victoire du chancelier Kohl et du Parti chrétien-démocrate à l'occasion du renouvellement du Parlement européen, le mark s'est sensiblement apprécié sur les marchés des changes. Le dollar, lui, a fait machine arrière. Le billet vert est pénalisé par les incertitudes de la Réserve fédérale quant à la politique monétaire qu'elle entend mener.

■ PRODUITS DERIVES. Important facteur de déstabilisation des marchés financiers, les produits dérivés (swaps, options...) ont fait l'ojet d'un examen par le comité de Bâle, sous l'égide de la Banque des règlements internationaux (BRI). L'objectif visé est d'obtenir des banques qu'elles améliorent leurs normes minimales de fonds propres afin de tenir compte de ce nouveau facteur de risque.

L'accalmie de la semaine dernière n'aura pas fait longtemps illusion. La chute des places financières européennes a repris de plus belle en début de semaine. Lundi 13 juin, la Bourse de Paris a perdu 2,13 %. L'indice CAC se retrouve à son plus bas niveau de l'année, repassant sous le seuil des 2 000 points, à 1 977,66 points. Un retour en arrière de onze mois qui le ramène à son niveau de juillet 1993, en pleine crise monétaire. Le CAC 40 a perdu 12,8 % depuis le 1er janvier et plus de 16 % depuis son plus haut niveau atteint le 2 février dernier. Et, au dire des spécialistes, le plus dur est peut-être encore à venir.

Le marché français est loin d'être une exception en Europe. Francfort a reculé lundi de 1,28 %, Londres de 1,3 %, Milan de 2,77 %, Amsterdam de 1,23 % et Madrid de 1,37 %. Plus que les résultats des élections européennes, c'est une nouvelle et lourde chute des marchés obligataires qui a dicté sa loi aux actions. Après avoir longtemps résisté à la contagion, les marchés d'actions européens subissent maintenant de plein fouet les effets de la remontée des taux à long terme, venue des Etats-Unis.

Mécaniquement, toute hausse des taux obligataires finit tôt, ou tard par faire chuter les cours des actions. Un tel rattrapage avait notamment provoqué le krach d'octobre 1987. La hausse spectaculaire des marchés d'actions européens l'an dernier s'était construite autour d'un scénario rose : la reprise devait se produire dans le courant de l'année 1994, elle devait être non inflationniste et les taux à long terme allaient continuer à baisser. Si la reprise est bien là et si la majeure partie des experts considèrent que les risques d'inflation, au moins en Europe sont très limités, au lieu de baisser, les taux à long terme sont au contraire remontés en flèche.

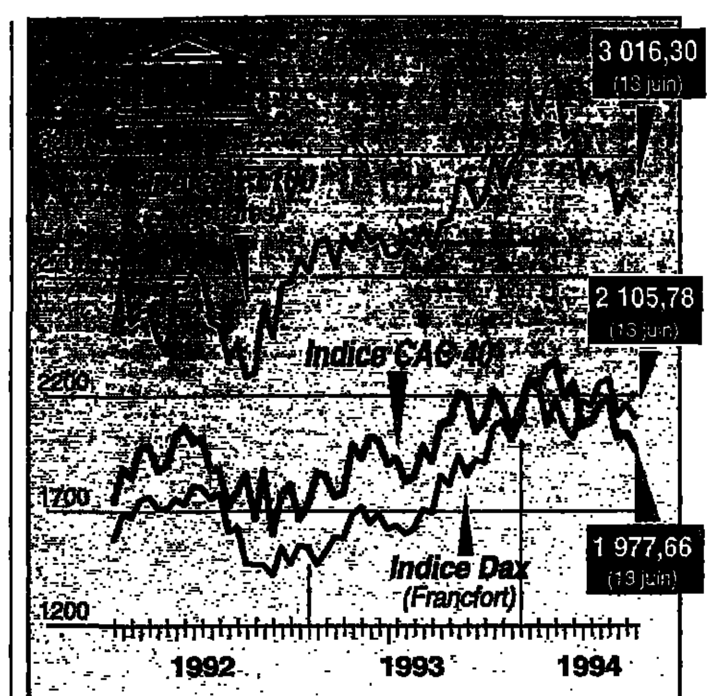
Les marchés obligataires américains et européens, pris à contre-pied, n'ont cessé de chuter depuis le 4 février et le premier relèvement de ses taux d'intérêt par la Réserve fédérale. Lundi 13 juin, sur le MATIF, le notionnel échéance septembre a encore terminé la séance en baisse de 162 centièmes, à 115,54, soit son plus bas niveau de l'année. A la fin de l'année 1993, les taux à long terme français se situaient autour de 5,60 %. Ils approchent aujourd'hui les 7,50 %. En Allemagne, les obligations à dix ans étaient également à 5,60 % au début de l'année, elles se retrouvent aujourd'hui à un peu plus de 7 %.

Parmi les explications à cette débâcle des marchés obligataires, on retrouve pêle-mêle la peur d'une reprise de l'inflation aux Etats-Unis, la croissance excessive – et, plus grave encore –, assez incompréhensible – de la masse monétaire M3 en Allemagne, la lourdeur des déficits budgétaires responsables de la pléthore d'offres de titres obligataires et pour finir une perte de crédibilité des banques centrales. *« On est passé en Europe d'une politique monétaire outrageusement rigoureuse à une politique outrageusement laxiste »*, explique Alain Fiorucci, du cabinet d'analyse Soprofi. *« Alors que les économies européennes étaient en pleine récession, les taux à court terme étaient très élevés, ils baissent aujourd'hui alors que la reprise se dessine. » « C'est d'autant plus déroutant pour les investisseurs que persistent des déficits budgétaires importants qui compensaient justement la trop grande rigueur monétaire »*, ajoute-t-il. Cette situation est d'autant plus intenable pour les marchés d'actions qu'ils se retrouvent à des niveaux historiquement très élevés. Le rapport cours/bénéfices moyens à Paris s'établit autour de 20. Il faut remonter à 1962 pour trouver des cours aussi élevés. Ils ne peuvent se justifier que dans une perspective de baisse des taux ou de forte croissance des bénéfices. Non seulement les taux sont orientés à la hausse, mais des doutes commencent à se faire jour sur les performances des entreprises. Leurs profits devraient s'accroître sensiblement en 1994 mais sans doute pas dans des proportions de 30 % à 35 % comme l'estimaient en début d'année bon nombre d'analystes. La baisse du dollar pèse notamment très lourd sur la rentabilité des groupes exportateurs.

Pour François de Givry, du bureau d'études financières Détroyat Futures. *« La chute des actions pourrait s'amplifier et le CAC 40 pourrait fort bien revenir jusqu'à 1 800 ou 1 700 points. » « Nous sommes dans la troisième vague de baisse des valeurs françaises, après celles allant de février au début avril et de la fin mai au début juin, il s'agit souvent des plus dures »*, ajoute-t-il.

Reste que la correction sensible à Paris et à Londres et plus limitée à Francfort ne s'est pas encore produite à New-York. Wall Street est restée stable depuis le 1er janvier. Pendant ce temps-là, les taux des obligations américaines se sont envolés. La grande Bourse américaine tient parce que les prévisions de bénéfices des entreprises sont systématiquement réévaluées à la hausse. Mais toute mauvaise surprise pourrait avoir des conséquences lourdes.

ÉRIC LESER



Le mark allemand en vedette

Le mark allemand a évolué à contre-courant des autres devises européennes, le 13 juin, sur les marchés des changes. Confortée par la victoire du chancelier Helmut Kohl aux élections européennes – lesquelles améliorent ses propres chances et celles des chrétiens-démocrates en vue des élections législatives qui doivent se dérouler à l'automne prochain outre-Rhin – la devise allemande a progressé sur un large front et notamment vis-à-vis du dollar, qui est actuellement en passe de reperdre tout le terrain gagné depuis le début du mois de juin.

Le billet vert est retombé lundi de 1,6650 DM à 1,6450 DM. A Paris, le mark s'est raffermi le même jour à 3,41 F contre un peu plus de 3,40 F vendredi dernier et ce mouvement s'est amplifié mardi 14 juin dans la matinée lorsque la devise allemande a atteint 3,4131 F lors des échanges interbancaires.

Cet affermissement du mark est aussi à mettre au compte de l'amélioration de la conjoncture économique en Allemagne, où la reprise s'annonce plus ferme qu'escompté en début d'année, ainsi que l'attestent les dernières indications des instituts spécialisés. Dans un premier temps, le regain d'optimisme qui en résulte devrait continuer à soutenir la monnaie allemande pendant quelque temps, en attendant une éventuelle reprise de la baisse des taux d'intérêt outre-Rhin, une hypothèse que semble écarter, dans l'immédiat, la Bundesbank. Selon Otmar Issing, l'économiste en chef de la banque centrale, les taux d'intérêt allemands se sont maintenant établis à un niveau conforme à l'environnement économique et aux problèmes que le pays a à traiter. Une formule prudente qui tient certainement compte des dernières indications fournies en matière d'inflation, un sujet que la banque centrale continue à suivre avec attention. Au mois de mai, les prix de gros ont augmenté de 0,5 % en Allemagne. Un pourcentage apparemment modéré, mais que la Buba trouve encore trop élevé.



REPÈRES

COSMETIQUES

L'Oréal : plus de 8,7 milliards de francs pour Cosmair

La reprise en direct par L'Oréal de ses agents américain (Cosmair Inc.), canadien (Cosmair Canada), *suisse (Lorsa-Fagel) et espagnol* (Procasa), détenus jusqu'ici par Liliane Bettencourt et Nestlé, reviendra à 8,7 milliards de francs. D'une part, le géant des cosmétiques acquittera à Gesparal, holding de la famille Bettencourt et Nestlé, 4,007 milliards de francs en titres L'Oréal. Cet apport représente 51,16 % de Cosmair Inc. et 26,93 % de Cosmair Canada. D'autre part, L'Oréal paiera comptant 4,784 milliards de francs à Nestlé pour le solde des actions détenues par le géant suisse de l'agro-alimentaire (45,11 % de Cosmair Inc., 41,27 % de Cosmair Canada, 100 % de Lorsa-Fagel et 30,63 % de Procasa).

DISTRIBUTION

Redressement des ventes dans le grand commerce

Le volume des ventes du grand commerce, exprimé en données désaisonnalisées, s'est redressé en mai de 2 % par rapport à avril (un fort mauvais mois) et de 3,3 % par rapport à mai 1993, selon l'indice rapide du Centre d'observation économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Toutes les formes de distribution sont concernées : les magasins populaires (+ 2,9 % par rapport à avril), les grands magasins (+ 8,35 %) et, dans des proportions moindres, les hypermarchés (+ 0,29 %). Cette hausse compense le repli du mois dernier. *« Après la progression du premier trimestre, l'activité de la grande distribution s'est stabilisée au cours des deux derniers mois »*, commente la CCIP.

PÉTROLE

L'OPEP devrait maintenir sa production

La conférence semestrielle des douze pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) à partir de mercredi 15 juin à Vienne, ne devrait pas modifier les quotas. Son président, Abdallah Al Attia, ministre de l'énergie du Qatar, a annoncé, lundi 13 juin, qu'il ne s'attendait pas à *« un changement du plafond de production du cartel »*, fixé en mars à 24,52 millions de barils/jour en raison de la remontée des prix du brut. *« Ils ont progressé ces deux derniers mois de plus de 2,5 dollars/baril, le prix moyen de l'OPEP ayant atteint 16 dollars/baril. »* Les ministres vont nommer un nouveau secrétaire général pour succéder au docteur Subroto. Deux candidats sont en lice : l'ambassadeur d'Iran au Japon, Hossein Kazempour Ardebili, et l'ancien ministre vénézuélien du pétrole, Alirio Parra, qui serait le favori.

TGV

GEC-Alsthom signe officiellement le contrat coréen

Le groupe franco-britannique GEC-Alsthom a signé, mardi 14 juin à Séoul, un contrat de 2,1 milliards de dollars (11,8 milliards de francs) portant sur la construction d'un train à grande vitesse en Corée du Sud.

« C'est une victoire de la technologie française », a commenté le président de GEC-Alsthom, Pierre Bilger, après la signature *officielle du contrat. Celui-ci a été* ratifié, côté coréen, par Park Yoo-kwang, président de la Korea Highspeed Railroad Construction (KHRC), l'organisme officiel coréen chargé du choix du constructeur du train, représentant treize entreprises du pays. Les négociations pour la construction d'une ligne TGV de 410 kilomètres entre Séoul et Pusan (au sud du pays) ont duré un an. Avec les dépenses d'infrastructures, le coût total du projet est évalué à 13 milliards de dollars.

LOYERS

Hausse de 3,3 % à Paris en 1993

La hausse des loyers s'est fortement ralentie en 1993 à Paris, selon une synthèse des chiffres de l'OLAP (Observatoire des loyers en agglomération parisienne) sur cinq ans remis aux parlementaires. Intra-muros, la hausse n'est plus que de 3,3 %, à comparer avec un rythme oscillant entre 7,4 % (1989) et 6,2 % (1990).

En proche banlieue, la hausse est de 3,1 % (contre 6 à 7 % au cours des années précédentes). Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : le ralentissement de la hausse de l'indice du coût de la construction, qui sert de référence à la réévaluation de certains loyers, et le coup de frein mis aux majorations de loyers demandées aux nouveaux emménagés (+ 7,3 % contre + 14 % en 1992 et jusqu'à 18,8 % en 1989).

Les banques centrales s'inquiètent de l'explosion des produits dérivés

Le comité de Bâle sur le contrôle bancaire, mis en place par les gouverneurs des banques centrales du G10, travaille actuellement à l'élaboration de recommandations sur le contrôle et la gestion des risques liés aux produits dérivés. L'explosion que connaissent actuellement les marchés de ces produits pose en effet des problèmes aux banques centrales, souligne le rapport annuel de la Banque des règlements internationaux (BRI) publié lundi 13 juin (*le Monde* du 14 juin).

Le sujet est difficile, a déclaré Andrew Crockett, directeur général de la BRI. Car ces produits, qui visent à minimiser les risques d'un investissement par l'utilisation d'instruments de couverture comme les contrats à terme, échappent le plus souvent au contrôle des banques. Une grande partie des transactions se font de gré à gré. Les banques centrales redoutent ainsi le risque *« systémique »*, c'est-à-dire le défaut de paiement d'un participant qui provoquerait la défaillance d'autres susceptible de déclencher alors une crise financière généralisée.

L'objectif est donc d'élaborer des normes minimales de fonds propres pour les banques, a indiqué M. Crockett. Selon lui, *« toute action officielle devrait viser à permettre aux opérateurs de marché de mieux exploiter les qualités des nouveaux instruments sans compromettre leur propre solidité financière ni la stabilité du système dans son ensemble »*.

TRANSPORTS

Alors qu'Accor et Forte restent en compétition

La vente des hôtels Méridien serait de nouveau reportée

La vente des hôtels Méridien serait de nouveau reportée. L'affaire a pris une tournure politique et les différents protagonistes n'arrivent plus à trouver une porte de sortie honorable. La commission de privatisation chargée de départager les offres d'Accor et de Forte, les deux candidats à la reprise de la filiale hôtelière d'Air France, n'a pas tranché. La balle est retournée dans le camp du gouvernement mais aussi dans celui d'Air France.

On pensait le dossier proche du dénouement. Une décision était attendue pour le 16 juin, date du prochain conseil d'administration de la compagnie nationale, la validité des offres courant jusqu'à la fin du mois. L'échéance serait une fois de plus reportée.

Comment a-t-on pu en arriver là ? Sans l'entregent des coprésidents d'Accor, Paul Dubrule et Gérard Pélisson, le dossier aurait dû être bouclé le 28 avril. On s'attendait ce jour-là à ce qu'Air France annonce officiellement sa préférence pour le candidat britannique. A la surprise générale, la compagnie nationale décidait de botter en touche en renvoyant le dossier devant la commission de privatisation. Cette échappatoire relevait du premier ministre lui-même, Edouard Balladur l'avait suggérée à Christian Blanc, président d'Air France, quelques jours auparavant, après que son gouvernement eut été soumis à un lobbying intense.

La thèse d'Accor, faisant valoir une solution nationale fondée sur un partenariat industriel avec Air France, avait fait l'objet d'une forte offensive UDF dont Paul Dubrule, maire (divers droite), de Fontainebleau est proche. Elle avait la préférence de certains parlementaires comme Jacques Barrot, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale. Des ministres, comme Bernard Bosson (transports) ou Edmond Alphandéry (économie), n'y auraient pas été insensibles. *« Le dossier est trop chaud, il faut laisser refroidir »*, notait un observateur à l'issue du conseil d'administration d'Air France, le 28 avril.

Les dirigeants d'Air France avaient toutefois présenté, lors de la séance, les conclusions d'une étude menée par la banque Demachy et Worms, conseil de la compagnie. *Elle donnait* l'avantage à Forte qui affiche une réputation solide dans le haut de gamme et qui valorise la chaîne Méridien à *1,8 milliard* de francs contre 1,6 milliard pour Accor. En face, les arguments d'Accor avaient également leurs avantages. Le premier groupe mondial de l'hôtellerie mettait en avant un partenariat commercial avec sa filiale Carlson-Wagonlit Travel, capable de générer dans les comptes d'Air France de 100 à 150 *millions de francs de recettes sup*plémentaires par an. Il s'engageait également à reprendre trois cents employés d'Air France sur trois ans, évaluant cette mesure à un gain annuel de 45 millions de francs.

Les *négociations* entre Accor et Air France ne se sont pas passées, semble-t-il, dans un climat serein. Rodolphe Frantz, ancien PDG de Méridien et aujourd'hui directeur général de la compagnie aérienne, a-t-il vu d'un mauvais œil les concurrents d'hier candidats à la reprise du fleuron d'Air France ? Il ne semblait pas, pour le moins, partisan du rapprochement de *Méridien avec la chaîne Sofitel* d'Accor, d'une qualité jugée inférieure. Toujours est-il que le leader de l'hôtellerie française a eu le sentiment que les jeux étaient faits d'avance.

Première tentative de rachat

Le groupe français cherche de longue date à se rapprocher de la chaîne quatre étoiles Méridien, un des grands noms de l'hôtellerie *mondiale. Une première tentative* de rachat au début des années 80 a échoué, suivie d'un projet d'association en 1987. Il visait à une fusion de Sofitel et de Méridien, *avec une participation d'Air* France au capital d'Accor. La dernière tentative en date, qui remontait à septembre- octobre 1993, sous de meilleures auspices, avait été balayée par le conflit d'Air France.

Ces derniers mois, Clinvest, une filiale du Crédit lyonnais, *actionnaire des hôtels Méridien,* a *valorisé la chaîne à 1, 2 milliards* de francs. Depuis, sa côte n'a cessé de grimper. Une fois écartée la candidature de l'allemend Kempinski, Accor et Forte se sont livré une lutte sans merci pour *obtenir* Méridien. Les présidents d'Accor, on l'a vu, ont fait le siège des différents ministères pour défendre la solution tricolore. De l'autre côté, la banque conseil de Forte, Rothschild and Cie, a défendu elle aussi avec vigueur son client. Rocco Forte, très proche du Parti conservateur, est intervenu, quant à lui, auprès du ministère du commerce et de l'industrie britannique pour qu'il plaide son dossier auprès de Bruxelles, saisi du plan *de redressement* d'Air France *(lire d'autre part)*. Un des arguments avancés est que *« l'offre d'Accor n'est pas communautaire »*. Faute de « cash », les Français ont appelé à la rescousse le prince saoudien, Al Waleed, pour financer leur projet. Elle risquerait également de faire l'objet de procès de minoritaires, partisans du *« plus offrant »*.

Au milieu de la bataille la chaîne hôtelière Méridien a affiché haut et fort sa préférence. Son PDG, Jean-Didier Blanchet, avait fait savoir publiquement avant même le conseil d'administration du 28 avril que le projet Forte *constituait « la meilleure solution pour construire l'avenir de la chaîne »*. Cette déclaration, au milieu des négociations, a été quelque peu maladroite. Sensible à l'argument d'Accor de la préférence nationale, avec à la clé un partenariat industriel, le gouvernement s'est empêtré dans cette affaire dont il ne sait plus aujourd'hui comment sortir. Un familier du dossier évoquait, lundi 13 juin, trois issues possibles. Premièrement, Air France arrive à *imposer la solution qu'elle préfé*rait encore il y a peu, Forte. Deuxièmement, le dossier reste en suspens quelques mois, voire un an, en attendant une période plus *propice*. Avec le *risque* de voir une partie des hôtels dénoncer leur contrat de gestion devant ces incertitudes. Troisièmement, on met au point une solution « mixte » avec un rachat par les deux groupes concurrents. Cette solution serait, selon cet observateur, la plus plausible.

MARTINE LARONCHE

Le plan de sauvetage d'Air France est mis en œuvre progressivement

La vente de Méridien figure dans le plan de redressement d'Air France soumis à Bruxelles. Ne pas vendre serait délicat pour la compagnie nationale vis-à-vis de la Commission européenne. Même si les gains attendus – de l'ordre de 700 millions de francs – sont dérisoires au regard de l'endettement du groupe, 37 milliards de francs, et de son déficit, en 1993, de 8,4 milliards de francs. Air France a demandé 20 milliards de francs, sur trois ans, pour redresser la compagnie.

Le plan de sauvetage annoncé le 27 mars commence à se mettre en place. Le gel des salaires et des avancements est effectif. L'accord-cadre portant sur les dispositions sociales vient d'être ratifié récemment par trois syndicats représentant le personnel navigant technique. Le détail, tant pour le personnel au sol que pour les « volants », devrait être bouclé d'ici à la fin du mois. La réorganisation de l'entreprise en centre de résultats est quasi-effective même s'il faudra probablement plusieurs mois pour qu'elle commence à porter ses fruits.

A peine réglés les problèmes d'Air France, Christian Blanc est confronté à un nouveau conflit, celui d'Air Inter. Inquiets de l'arrivée prochaine de la concurrence, les salariés de la compagnie intérieure réclament de nouvelles lignes européennes et veulent davantage d'autonomie par rapport à Air France. Lors d'un séminaire les 10 et 11 juin avec la direction d'Air Inter, M. Blanc a déclaré que le dossier de demande de recapitalisation d'Air France ne s'appliquait pas à Air Inter, *« qui ne devrait donc pas être concerné par les contraintes imposées par la Commission de Bruxelles »*.

Il a estimé que le scénario de développement d'Air Inter présenté le 17 décembre 1993 par son PDG, Michel Bernard, et enrichi par de nouvelles lignes européennes depuis Orly pouvait répondre aux *« problèmes à court et moyen terme de la compagnie »* mais *« qu'il ne pouvait constituer une réponse stratégique à long terme aux défis posés par la concurrence »*. M. Blanc a donc souhaité *« que la réflexion se poursuive sur d'autres scénarios »* et *« qu'elle s'inscrive dans l'ambition d'un grand projet de développement pour les deux compagnies »*.

Retardant des avions de British Airways et de TAT

Air Liberté proteste contre l'ouverture de la liaison Orly-Londres

Les avions de British Airways et de sa filiale française TAT European Airways ont été retardés lundi 13 juin d'une demi-heure environ au départ d'Orly, à cause d'une manifestation des salariés *d'Air Liberté qui contestent* les conditions d'ouverture de cette nouvelle ligne vers la Grande-Bretagne.

Aux *cris* de *« British Airways tricheur »*, des membres du personnel de la société française, présidée par Lofti Belhassine, s'étaient rassemblés devant les guichets d'embarquement de la compagnie britannique, empêchant certains passagers d'y accéder. Air Liberté réclame la réciprocité et veut obtenir pour sa part l'autorisation de poser ses avions *sur l'aéroport londonien* de Heathrow (passablement saturé), avec des droits d'atterrissage « commercialement exploitables ». British Airways a menacé de saisir la justice française si ses avions continuaient à être retardés par des manifestations.

ARMEMENT

Des roquettes britanniques pour le général Pinochet

En visite privée à Londres, le général Augusto Pinochet, *l'ancien président du Chili* resté chef d'état-major des armées chiliennes, négocie avec le groupe British Aerospace l'achat éventuel de roquettes d'artillerie de fabrication britannique. Ce système d'armes serait monté sur des plates-formes à roues, *qui seraient tractées. Le Chili* souhaite pouvoir assembler sur place ces matériels s'il décidait d'en acheter. Le contrat est évalué à plusieurs millions de livres. Amnesty International a demandé au ministre britannique de la justice de profiter du séjour du général Pinochet pour poursuivre l'ex-président du Chili, accusé d'avoir ordonné des tortures pendant son mandat.

INDUSTRIE

Destinées en priorité aux PME

Le gouvernement annonce des aides pour favoriser les exportations

***« Tout montre que la France est désormais entrée dans une longue période d'excédents du commerce extérieur »*, a déclaré Edouard Balladur, *lundi 13 juin* à Lille, lors de l'assemblée générale des conseillers du commerce extérieur. Pour *« inciter les PME à exporter davantage »*, le premier ministre a annoncé une série d'aides en partie inspirées du rapport sur *« l'évaluation du dispositif d'appui à l'exportation »* qui vient d'être remis au gouvernement.**

Avance de trésorerie par la Coface, l'assurance de crédit-export, au profit des entreprises qui embaucheront un cadre à l'export ; mise à la disposition des PMI de plusieurs milliers de jeunes coopérants ; promotion des industries textiles françaises à l'étranger : les mesures annoncées, lundi à Lille, par le premier ministre et par Gérard Longuet, ministre de l'industrie, s'inspirent des conclusions de la « mission d'évaluation du dispositif d'appui à l'exportation » menée à la demande du gouvernement par Brigitte de Gastines, PDG de SVP, une société d'information et de conseil, dont les conclusions devaient être rendues publiques mardi 14 juin.

Parmi les 50 propositions du rapport, les plus novatrices touchent à la rationalisation du réseau public d'aide à l'exportation. La multitude des intervenants, une mauvaise définition des compétences de chacun conjuguée à la lenteur des circuits d'informations nuisent à son efficacité. Pour y remédier, l'auteur du rapport préconise de s'appuyer sur les postes d'expansion économiques (PEE) à l'étranger (ils dépendent du ministère des finances). Leurs responsables sont invités à rester *plus longtemps sur un même poste* et à venir plus fréquemment prendre le pouls des entreprises, de leurs besoins, et des problèmes qu'elles rencontrent à l'exportation. Proposition iconoclaste, Mme de Gastines propose d'offrir aux fonctionnaires des PEE un *« intéressement »* à leurs résultats commerciaux.

Le rapport souhaite également un renforcement des directions régionales du commerce extérieur (DRCE), une structure que les PME ignorent parfois, méprisent souvent. Et que les préfectures tiennent pour quantité négligeable. *« Le renforcement efficace du DRCE passe donc par un mélange de nouvelles attributions et de nouveaux moyens de nature à accroître sa visibilité, et par la réglementation de son rôle de coordinateur »*, écrit Mme de Gastines.

Autre structure traditionnelle pour favoriser l'exportation, le Centre français du commerce extérieur (CFCE). Le rapport n'est guère tendre à l'égard de cette maison qui emploie près d'un demi-millier de personnes et coûte à l'Etat 65 millions de francs de subventions annuelles pour un *résultat décevant. « Le CFCE pourrait être beaucoup plus performant »*, reconnaît Mme de Gastines qui, après avoir évoqué son possible regroupement avec d'autres organismes plus ou moins proches, propose en fin de compte de simplement le *« rapprocher des entreprises »*.

Au chapitre financier, le rapport préconise d'ouvrir davantage les protocoles financiers aux PME, de *« sensibiliser »* les banques à *« l'impératif que constitue l'accès des PME au crédit acheteur »*. Enfin, et il s'agit là d'une vieille lanterne dans le monde de l'exportation, de *« développer les sociétés de commerce international »*.

J.-P. T.

Père de la macroéconomie moderne

Jan Tinbergen est mort

Le professeur néerlandais Jan Tinbergen, prix Nobel d'économie, est décédé à l'âge de quatre-vingt-onze ans. C'était un des fondateurs, avec Keynes, de la macroéconomie moderne.

Né en 1903 à La Haye, Jan Tinbergen était un scientifique rigoureux doublé d'un idéaliste, dont toute l'œuvre a visé à concilier l'équité et l'efficacité économique. Père de l'économétrie, il a aussi *inventé le* modèle social-démocrate qui s'est imposé en Europe du Nord et a longuement milité pour l'aide aux pays sous-développés.

Peu attiré par les débats académiques il a, sa vie durant, privilégié l'observation des faits, et sur*tout cherché à éclairer la décision* et l'action plus qu'à alimenter la théorie économique. Dans les années 20, poursuivant des études de physique mathématique, il adhère aux Jeunesses socialistes, refuse de faire son service militaire et se voit contraint de travailler au bureau central des statistique. Sa carrière est ainsi décidée : son doctorat obtenu en 1929, il entre au Bureau central des statistique néerlandais qu'il ne *quittera qu'en 1945 pour diriger le* Bureau central de planification à la Haye. En 1955, il quitte l'administration pour l'Université. Devenu professeur (à Harvard puis à la Netherland School of Economics), il conseille de nombreux pays en développement et des organisations internationales (OCDE, Banque mondiale, ONU), avant de présider, de 1966 à 1975, le Comité des Nations-Unies pour la planification du développement. Après bien d'autres distinctions, il est le premier – conjointement avec Ragnar Frisch – à recevoir, en 1969 le prix Nobel d'économie.

Homme de gauche engagé – en 1981, il avait pris parti pour François Mitterrand dans *le Monde* –, Jan Tinbergen a été l'un des grands théoriciens de son temps. *S'étant affirmé dans les années* 30 comme l'un des chefs de file de l'économétrie – qui cherche à réconciler l'économie avec les mathématiques –, il formalise dans un modèle la dynamique de l'économie néerlandaise et dégage une première esquisse de ce que sera la « courbe de Phillips » (1). *« On peut considérer »*, estiment Michel Beaud et Gilles Dostaler dans leur ouvrage *la Pensée économique depuis Keynes*, que *« simultanément avec Keynes, Tinbergen a été un des fondateurs de la macroéconomie moderne »*.

Modèle de la politique social-démocrate

A partir de 1945 ses travaux se concentrent sur la politique économique dont il est l'un des premiers théoriciens, prônant une politique unique poursuivant une gamme d'objectifs (plein emploi, stabilité des prix, etc.), lesquels peuvent être atteints, dans une économie de marché, par une intervention importante de l'Etat. Il définit ainsi le modèle de la politique social-démocrate. Après 1955, il se consacre aux problèmes de développement et met au point des modèles simplifiés, adaptés au pays du tiers-monde.

Lorsqu'en 1969 il reçut le premier prix Nobel d'économie, Bent Hansen, dans le *Swedish Journal of Economics*, souligna qu'il aurait été aussi digne du prix Nobel de la paix.

VÉRONIQUE MAURUS

(1) La courbe de Phillips établit une relation inverse entre l'inflation et le chômage.

SOCIAL

Fin des entretiens entre le CNPF et les syndicats

Le patronat exclut de négocier des créations d'emplois

La *« relance de la politique contractuelle »* envisagée par le patronat (*le Monde* du 9 juin) a fait long feu. Après avoir bouclé la série d'entretiens bilatéraux engagée la semaine dernière avec les syndicats, François Perigot, président du CNPF, a signifié, lundi 13 juin, une fin de non-recevoir à ses interlocuteurs qui le pressaient d'accepter des engagements dans le domaine de l'emploi.

Il est *« impensable et impossible »* de *« s'engager au nom des entreprises »* sur *« des décisions concernant leurs effectifs »*, a prévenu M. Perigot, excluant que les réductions de charges s'accompagnent de *« mesures contraignantes »*. Une mise au point qui s'adresse également au gouvernement, pourtant désireux de voir le CNPF prendre des engagements dans le cadre des allègements promis aux employeurs. Quant à la politique salariale, elle devra être marquée elle aussi par la *« prudence »*.

Que peut-on attendre du patronat ? Hormis de bonnes intentions relatives à la formation professionnelle des jeunes (*« la meilleure contrepartie que les entreprises françaises peuvent apporter »*), pas grand-chose... Tout au plus est-il vaguement question de discuter de l'organisation du travail. Et encore, il n'est même plus question d'aborder ce thème au niveau des branches professionnelles.

Logiquement, les réponses du CNPF ont suscité une irritation non dissimulée dans les rangs syndicaux. Dernier interlocuteur de M. Perigot, le président de la CFE-CGC, Marc Vilbenoit, a regretté la *« frilosité »* de l'organisation patronale alors qu'Alain Deleu, son homologue de la CFTC, a réclamé des *« réalisations concrètes »*. Avant eux, Nicole Notat (CFDT) avait souligné que les entreprises *« ont des comptes à rendre »* dans le domaine de l'emploi, Force ouvrière ayant essentiellement mis l'accent sur les revendications salariales.

Cette absence totale de renouvellement du discours patronal interdit d'espérer voir émerger, à la faveur d'un début de reprise et par le biais d'outils contractuels, une réelle mobilisation en faveur de l'emploi. Le CNPF, qui semble convaincu que les pouvoirs publics n'imposeront pas d'eux-mêmes des contreparties aux allégements de charges qu'ils ont d'ores et déjà promis, s'exonère donc de toute obligation de résultat. Si l'amélioration de la situation économique se confirme, on peut dès lors s'attendre à voir l'arbitrage salaire-emploi pencher en faveur des rémunérations. C'est manifestement le choix du patronat.

JEAN-MICHEL NORMAND

EN BREF

ANPE : grève nationale le 16 juin. – Pour marquer leur *« opposition au projet de contrat de progrès entre l'ANPE et l'Etat »*, *les syndicats CFDT et CGT de l'agence appelent à une grève nationale de 24 heures, jeudi 16 juin. Le contrat de progrès devrait fixer les orientations pour les quatre prochaines années (1994-1998). Pour leur part, les syndicats souhaitent « une ANPE plus humaine et plus efficace, remplissant pleinement sa mission de service public ».*

RETRAITES : FO assigne les caisses de Sécurité sociale en justice. – La fédération FO des employés et des cadres vient d'assigner en justice l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS) qui emploie les 260 000 agents actifs et retraités du régime général. FO dénonce l'application de l'accord, ratifié le 24 décembre 1993 par la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, prévoyant l'intégration du régime particulier de retraite complémentaire des agents au sein du régime général interprofessionnel de l'AGIRC-ARRCO (*le Monde* daté 19-20 décembre 1993). FO proteste notamment contre la réduction de 5 % du niveau de certaines pensions et le mode de revalorisation des pensions d'invalidité.

SOCIAL

Selon une proposition de loi

Les associations « intermédiaires » pourraient concurrencer les agences d'intérim

Une proposition de loi, qui circule actuellement sous le manteau, provoque des remous. Elle pourrait compromettre la situation économique des entreprises de travail temporaire qui seraient soumises à la concurrence, redoutable, des associations intermédiaires. Au nom de l'insertion des chômeurs, les initiateurs du texte veulent en effet libérer ces dernières des contraintes qui les entourent. Ce qui permettrait de lever les accusations dont sont l'objet deux parlementaires mis en examen. Les détracteurs du projet, eux, s'inquiètent du coup porté contre le droit du travail.

L'affaire n'est ni simple ni commode à trancher. Parce que deux des leurs, élus du Loiret, Jean-Paul Charié, député RPR à Pithiviers, et Louis Boyer, sénateur républicain indépendant à Gien, ont été mis en examen pour exercice illégal de l'activité de travail temporaire et pour délit de marchandage de la main-d'œuvre, des parlementaires – *membres du* groupe RPR mais voulant conserver, pour l'heure, l'anonymat – ont concocté, avec l'appui, semble-t-il, du cabinet de Philippe Séguin, une proposition de loi qui libérerait les associations intermédiaires des contraintes qui les entourent. Au passage, un tel texte, s'il était adopté, laverait le député de Pithiviers et le sénateur de Gien des accusations dont ils sont l'objet...

Créées en 1987 par Philippe Séguin, quand celui-ci était ministre des affaires sociales, du travail et de l'emploi, les associations intermédiaires ont pour vocation d'aider à l'insertion, au moins partielle, de publics en difficulté et de chômeurs de longue durée, en leur offrant quelques heures de travail, le plus souvent dans des services aux particuliers.

Délit de marchandage

Ce faisant, *« réputées à but non lucratif »*, ces associations ne paient pas d'impôt, ne sont pas soumises à la TVA, n'ont pas à verser à leurs *« salariés »* l'indemnité de précarité due aux intérimaires, peuvent calculer le salaire horaire sur la base du SMIC et non en fonction du salaire de référence de l'emploi occupé et sont exonérées de charges sociales. Actuellement, plus de mille d'entre elles fonctionnent sur l'ensemble du territoire, ont fourni plus de 27 millions d'heures de travail en 1993 et employaient 37 750 personnes à la fin mars.

De floue à l'origine, la définition des catégories pouvant bénéficier de ce dispositif avait été progressivement précisée. Il avait d'abord été établi qu'il s'adressait aux seules personnes dépourvues d'emploi et *« éprouvant des difficultés de réinsertion »*, puisqu'il concernait *« notamment les bénéficiaires du RMI, les chômeurs de longue durée et les chômeurs âgés de plus de cinquante ans »*. Ce qui, selon les défenseurs de la proposition de loi, avait *« conduit à une interprétation restrictive, le* « notamment » *ayant eu tendance à être compris comme* « exclusivement ».

Un peu partout, et on comprend bien pourquoi, des élus locaux ont mis en place des structures sur le modèle des associations intermédiaires, afin d'agir concrètement dans la lutte contre le chômage. A Troyes, par exemple, Robert Galley, le député et maire, a développé Boutique emploi, qui délivre 6 000 heures de travail par mois. Mais, ici ou là, se sont produits des abus, en tout cas considérés comme tels par des inspecteurs du travail qui ont relevé des infractions au code du travail. Dont l'une des plus graves est justement le délit de marchandage, ou prêt illégal de main-d'œuvre, depuis que la loi de 1848 a interdit le tâcheronnage.

C'est ce qui s'est produit à Pithiviers où l'association intermédiaire Pithivérais emploi, créée par Jean-Paul Charié en 1988, s'est vu reprocher, à la fin de 1993, de fournir régulièrement de la main-d'œuvre aux entreprises et de se substituer ainsi aux agences d'intérim qui, légalement et dans des conditions déterminées, sont les seules à pouvoir pratiquer cette activité. Alors même que l'instruction menée par le parquet d'Orléans se poursuivait à la suite de la mise en examen du député RPR le 15 février, un nouveau procès-verbal relevait que, entre janvier et mars, 44 chômeurs avaient été mis à disposition, pour des périodes allant d'une journée à trois mois, dans l'entreprise Manutex qui venait de procéder au licenciement collectif de 22 ouvriers.

Plus de « dispositions répressives »

Plutôt que de prendre acte de ces dérives, qui ont amené les syndicats professionnels du travail temporaire à se porter partie civile, les auteurs de la proposition de loi entendent se débarrasser des rigidités qu'ils ont découvertes dans le statut des associations intermédiaires. Dans la dernière version de leur projet, il est donc envisagé que l'agrément soit accordé localement par l'Etat (en fait, par le préfet), et *« renouvelé annuellement dans les mêmes conditions »*, après avis des organisations professionnelles concernées. Puis il est prévu que l'autorité administrative qui a délivré l'agrément est *« seule compétente »* pour exercer le contrôle, pour suspendre ou pour retirer l'agrément, ce qui pourrait avoir pour résultat d'empêcher l'intervention des inspecteurs du travail.

Sur deux points essentiels, le texte va encore plus loin. Il supprime la référence à un public spécifique, en définissant pour objet de l'association intermédiaire *« l'accueil des personnes dépourvues d'emploi et connaissant des difficultés d'insertion professionnelle »*, de telle façon que, selon les détracteurs, n'importe quel chômeur peut être visé. Il déclare, en outre, que certaines des *« dispositions répressives »* du code du travail *« ne sont pas applicables »*, interdisant ainsi les poursuites. *« Une première ! »*, s'insurgent les syndicats CFDT, CGT et FO du travail et de l'emploi, ainsi que l'association Villermé (inspecteurs du travail) qui, dans un communiqué s'écrient : *« La loi vous gêne ? Ne la violez plus, changez-la ! »*

Pour se justifier, les initiateurs de la proposition de loi écrivent dans leur texte qu'il visent *« des activités qui ne sont pas déjà assurées, dans les conditions économiques locales, par l'initiative privée ou par l'action des collectivités publiques ou des organismes bénéficiant de ressources publiques »*. C'est-à-dire, à les entendre, que le champ d'intervention d'une association intermédiaire peut varier selon les situations locales et, sous-entendu, que celle-ci peut suppléer à une défaillance du marché.

Concurrence déloyale

Dans telle ou telle commune de petite taille, par exemple, il pourrait ne pas y avoir d'agence d'intérim alors qu'une demande existe du côté des entreprises. Quand bien même, ajoutent certains, le chômeur aurait le choix et resterait libre d'opter pour le type de travail le moins précaire. Bien sûr, les opposants au projet émettent un point de vue diamétralement contraire. Les associations intermédiaires seraient exonérées du droit du travail. Dès lors que le public est indéfini, les catégories les plus fragilisées seraient mécaniquement exclues du dispositif par de plus employables. Enfin, et surtout, cette conception extensive des associations intermédiaires autoriserait ces dernières à livrer une concurrence déloyale aux entreprises de travail temporaire. Or celles-ci, depuis 1982, non seulement se sont *« moralisées »*, ont su élaborer avec les organisations syndicales une politique sociale qui corrige en partie les inconvénients du statut d'intérimaire, mais sont devenues une activité économique à part entière. Un changement des règles aussi sauvage les mettrait en péril.

Reste à savoir si cette proposition de loi, qui se voulait d'abord un projet de loi gouvernemental, et qui provoque tant de remous, a quelque chance d'aboutir. D'initiative parlementaire, mais de la majorité, elle est actuellement en butte au refus de plusieurs cabinets ministériels.

A Matignon, on l'examine prudemment et rien n'est encore arbitré. Au cours de la session parlementaire, aucun texte ne se prête à son adoption et comme aucun DMOS (diverses mesures d'ordre social) n'est pour l'heure envisagé, la possibilité de voter un amendement paraît exclue. Il n'empêche, l'alerte est chaude.

ALAIN LEBAUBE

Une étude de l'INSEE

Les services marchands ont perdu 41 000 emplois en 1993

Selon une étude de l'INSEE, la croissance des services marchands, qui s'était ralentie les deux années précédentes, est devenue négative en 1993, le secteur perdant même 41 000 emplois. Le coup de frein est encore plus spectaculaire si l'on exclut la santé.

La crise a contaminé en 1993 les services marchands, traditionnelle locomotive de l'économie française. Selon une étude que vient de publier l'INSEE, leur production (2 123 milliards de francs) a reculé de 0,8 % en volume, alors qu'elle progressait à un rythme annuel de 6,3 %, en moyenne, entre 1985 et 1990. Le retournement est encore plus spectaculaire si l'on exclut les services de santé (13 % de la production de l'ensemble) : la baisse est alors de 1,6 %, la production tombant au-dessous du niveau de 1990.

De même, la valeur ajoutée du secteur, qui avait stagné en 1992, a diminué de 1,1 %, soit un recul comparable à celui du produit intérieur brut (PIB). Sur moyenne période, explique l'INSEE, *« le différentiel d'évolution avec le PIB est passé de + 2,5 % en moyenne annuelle entre 1985 et 1990 à – 0,4 % depuis. On ne peut donc plus parler de tassement mais d'un véritable retournement »*, écrit l'institut. Certaines activités – les télécommunications, les assurances et les organismes financiers – ont pourtant à peu près limité la casse.

Saturation croissante des besoins

Sur le front social, le secteur est devenu... destructeur d'emplois. Les services marchands ont ainsi perdu 41 000 emplois nets alors qu'ils en avaient créé, en moyenne annuelle, 180 000 entre 1985 et 1990. Les services aux entreprises ont particulièrement souffert (– 46 000), les hôtels-cafés-restaurants perdant 4 300 emplois. Seuls les autres services aux ménages sont restés créateurs : leurs effectifs se sont gonflés de 14 000 personnes.

La récession a touché l'ensemble des services aux entreprises (43,7 % de la production totale) : pour la première fois *depuis trente ans, leur production* a reculé (– 0,7 %). Le repli a concerné aussi bien les services de conseil (études, conseil, recherches) que les services logistiques (travaux à façon, nettoyage, traitement des déchets, location de biens...), contaminés pour la première fois. La publicité (– 4,6 %), la recherche marchande (– 2,9 %) et l'expertise-comptable et financière (– 1,1 %) ont reculé, celle-ci pour la première fois depuis 1975. *« En plus de la récession économique, les entreprises de services ont souffert d'une saturation croissante des besoins en services de leur clientèle »*, analyse l'institut.

Le travail temporaire et les services immobiliers, qui avaient connu de beaux taux de croissance dans la seconde moitié des années 80, pour plonger depuis 1991, ont vu leur détérioration se ralentir en 1993, leur situation se redressant même en cours d'année. C'est le cas pour les sociétés d'intérim (baisse en volume de leur chiffre d'affaires de 14 %) et les services liés à l'immobilier : la promotion recule de 3,7 % (– 6,2 % en 1992 et – 10,4 % en 1991), les agences immobilières de – 0,6 % (– 17,2 % en 1991). Les architectes et les géomètres-experts restent sur une mauvaise pente (– 6,7 % après – 4,6 % en 1992).

La production des services aux ménages a stagné (– 0,1 %). En érosion constante depuis 1991, les services de santé n'ont progressé que de 2,6 % (+ 6,6 % par an entre 1985 et 1990). Hormis ce secteur, la croissance de la production des autres services aux ménages est négative (– 1,6 %). Le recul le plus spectaculaire concerne le chiffre d'affaires des hôtels-cafés-restaurants (– 4,5 %). Même les jeux de hasard, en très forte hausse en 1992, ont stagné (+ 0,9 %). Tranchent les salles de cinéma avec une progression de 10,6 % en un an grâce à quelques succès commerciaux. A noter, enfin, le coup de frein des prix de ces services qui avaient tendance à « décoller » : ils n'ont augmenté l'an passé que de 3,7 %, soit un écart avec l'indice général des prix de 1,5 point.

FRANÇOISE VAYSSE

VIE DES ENTREPRISES

Pour protester contre le plan social

Quatre syndicats appellent à la grève au Crédit lyonnais

Pour les clients du Crédit lyonnais, le mardi 14 juin risque fort d'être une journée à guichets fermés, quatre syndicats sur cinq ayant appelé à un débrayage national de vingt-quatre heures, alors que se tient la troisième et dernière réunion du CCE qui doit entériner le plan social de la direction qui prévoit la supression de 3 800 emplois sur trois ans (*le Monde* du 26 mars), soit une réduction de 10 % des effectifs sur *les 38 400 salariés environ que* comprend la banque.

Le personnel des centres administratifs, mais aussi le réseau des agences, dont la productivité doit être améliorée en raison du coût de la collecte, sont les principaux concernés par ces réductions de postes. Pour l'exercice en cours (jusqu'au 31 mars 1995), le nombre de postes supprimés s'élève à 1 124. La direction ne s'attend guère à obtenir l'aval des cinq syndicats (CFDT, SNB-CGC, CGC, FO, CGT) représentés dans la banque qui dénoncent l'absence de justifications économiques aux suppressions de postes. Sur ce point, ils ont obtenu le renfort du cabinet d'expert Syndex, chargé par les élus de CCE de faire un rapport sur le plan de la direction.

Toutefois, de fortes divergences syndicales se sont fait jour sur la méthode à suivre. Le Syndicat national de la banque, affilié à la CGC, a décidé de ne pas s'associer au mot d'ordre de grève, lancé par les quatre autres syndicats. Second syndicat en importance dans la banque après la CFDT, il est plutôt désireux de calmer le jeu, afin d'éviter tout licenciement dans le cadre du plan social. *Le point d'orgue de cette* mobilisation est prévu à Lyon avec un rassemblement devant le siège social historique de la banque pour protester contre la fermeture du centre administratif de Rillieux-la-Pape (Rhône), prévue fin 1995.

Une journée de sensibilisation à l'appel des quatre mêmes syndicats le 15 avril avait été un échec. Une faible mobilisation aujourd'hui donnerait les coudées franches à la direction. Mais les syndicats grévistes misent sur la transmission, depuis cette date, des plans sociaux au niveau local *pour atteindre un taux de participation* à la grève de l'ordre de 30 %, ce qui serait considéré comme un succès.

A. B.-M.

En offrant jusqu'à 22 % de réduction sur certains serveurs

IBM engage la guerre des prix

NEW-YORK

de notre correspondant

Engagé depuis plus d'un an dans une profonde restructuration, IBM, le premier groupe mondial informatique, a annoncé, lundi 13 juin, une forte réduction des prix de certains de ses équipements. La société américaine a décidé de réduire jusqu'à 22 % le prix auquel elle vend certains « serveurs », ces machines utilisées pour relier entre eux des PC – des ordinateurs personnels. Les entreprises ont de plus en plus tendance à s'équiper avec des PC reliés en réseau.

« Nous voulons être compétitifs sur le marché », s'est contentée d'expliquer Nancy Meyers, l'un des porte-parole du groupe. En fait, depuis 1989, IBM doit faire face sur ce marché à une forte concurrence. Le lancement par le groupe texan Compaq de serveurs à cette époque a été suivi depuis par presque tous les fabricants de PC, les marges sur les ordinateurs personnels se réduisant. Il y a quinze jours, Compaq – pour la première fois numéro un sur le marché américain du PC au cours du premier trimestre de cette année, devant IBM et Apple – avait annoncé une réduction des prix de certains de ses serveurs. IBM entre donc dans la guerre des prix, en augmentant pour l'instant les tarifs de deux de ses gammes de serveurs.

E. I.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

INVESTISSEMENT

RENAULT pourrait assembler des R19 au Vietnam. – Renault a signé une lettre d'intention avec la Vietnam Motors Corporation pour assembler des R19 au Vietnam. Vietnam Motors est une société créée en 1991 par le constructeur coréen Kia pour l'assemblage de ses propres automobiles. Les actionnaires de Vietnam Motors sont majoritairement philippins (Colombian Motors Corp.) ; une société d'Etat vietnamienne détient environ 30 % des titres.

BASF va fabriquer aux Etats-Unis une nouvelle fibre résistant aux hautes températures. – La filiale américaine du groupe chimique allemand BASF va ouvrir une usine de fabrication de la fibre de synthèse Basofil, sur son site de production d'Enka, en Caroline du Nord (Etats-Unis). Basofil est une nouvelle fibre de synthèse, capable de résister à de très hautes températures, et utilisée notamment pour les vêtements anti-flammes. Le montant des investissements dans cette usine, qui entrera en activité au premier trimestre 1996, avec une capacité annuelle de production de 1 500 tonnes, s'élève à 30 millions de DM (99 millions de francs).

JUSTICE

BOUSSAC : Bernard Arnault doit rembourser 338,5 millions de francs d'aides à l'Etat. – Le tribunal administratif de Paris a condamné, mardi 7 juin, le groupe Bernard Arnault à rembourser 338,5 millions de francs d'aides publiques versées, entre 1982 et 1985, au groupe textile Boussac Saint-Frères. La Commission européenne avait déclaré ces aides illicites le 15 juillet 1987. Sous la pression de Bruxelles, le Trésor décidait en 1990 de réclamer le remboursement de 338,5 millions de francs, remboursement contesté par M. Arnault, qui rappelait que les aides avaient été consenties bien avant la reprise de Boussac par son groupe. M. Arnault devrait se porter en appel, mais n'a pris encore aucune décision.

ACQUISITION

BSN lance quatre OPA sur la brasserie espagnole San Miguel. – La firme multinationale BSN-Danone va lancer quatre offres publiques d'achat (OPA) de 18,25 % chacune sur San Miguel S.A. (brasserie), jusqu'à atteindre la totalité du capital de la société espagnole, a confirmé, lundi 13 juin, le président de San Miguel, Andres Soriano. Ce dernier a souligné, à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de San Miguel, que l'opération avec BSN, fruit d'un accord entre les deux sociétés, pouvait *« créer des synergies très importantes sur le marché »*. La première OPA de BSN sera clôturée le 31 juillet.

BOURSE

SGS-THOMSON : introduction « dans un avenir proche ». – Une part du capital du fabricant franco-italien de composants SGS-Thomson devrait bientôt être introduite en Bourse, la décision devant « intervenir dans un avenir proche », a indiqué lundi 13 juin un porte-parole de CEA Industrie, actionnaire de référence de SGS-Thomson avec un peu plus de 12 % du capital. SGS-Thomson, treizième fabricant mondial et deuxième européen de semi-conducteurs, a connu des exercices difficiles depuis 1987, mais a bénéficié en 1993 de la reprise du marché des semi-conducteurs, qui a bondi de 30 %. Le groupe a dégagé l'an dernier un bénéfice net de 160,1 millions de dollars (928 millions de francs) contre 3 millions en 1992.

ERIDIANA BEGHIN-SAY reprend la division biodiesel de Novamont. – Eridiana Beghin-Say, filiale du groupe Ferruzzi Montedison, a acquis la division biodiesel de Novamont, premier producteur européen d'ester d'huile de colza. La firme rachète en fait ces activités à sa maison mère puisque Novamont dépend aussi de Montedison.

CESSION

SANOFI va céder King Agro à Limagrain. – Sanofi, filiale cosmétiques et pharmacie du groupe Elf Aquitaine, poursuit son retrait du secteur des semences avec la cession à Limagrain, troisième semencier mondial, d'une petite société au Canada, King Agro. Cette firme emploie 65 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 19 millions de dollars canadiens (environ 78 millions de francs), dans la recherche, la production et la commercialisation de semences de maïs, colza de printemps et soja.

REPRISE

LE GROUPE LAGARDÈRE ne remettra pas d'offre pour la FNAC. – Le groupe Lagardère groupe, holding de tête de Matra-Hachette (communication et haute technologie) a décidé, *« après étude approfondie du dossier »*, de ne pas remettre d'offre de reprise de la FNAC, a annoncé, lundi 13 juin, le groupe. Ce dernier avait indiqué qu'il regardait *« avec prudence »* la FNAC, que son propriétaire actuel, Altus Finance (filiale du Crédit lyonnais), souhaite céder. Le groupe a justifié sa décision par la complexité du dossier qui l'incite à attendre pour *« mieux cerner son évolution à terme »*, bien que *« certaines* [de ses] *activités (...) offrent un potentiel de synergie important »* avec Hachette. Le Crédit lyonnais détient 64,8 % de la FNAC, la Compagnie générale des eaux et sa filiale Immobilière Phénix 20 % et 14 % respectivement.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 14 juin = Attentisme

Après une baisse de plus de 2 % lundi, la Bourse de Paris se reprenait un peu mardi 14 juin dans un marché toujours très fragile. En recul à l'ouverture de 1,07 % à 1 956,61 points à l'ouverture, l'indice CAC 40 retrouvait l'équilibre en milieu de matinée mais ne parvenait pas à réellement progresser. En milieu de journée, le CAC 40 gagnait 0,07 % à 1 978,99 points dans un marché peu actif.

Il faut dire qu'en début de journée les marchés obligataires avaient recommencé à plonger. Le MATIF déjà sinistré la veille (– 1,62 %), cassait un moment le niveau des 115 tandis que le bund allemand passait sous le seuil psychologique des 92.

En fait, les marchés attendaient fébrilement la publication dans la journée de l'indice des prix de détail américain en mai. Les opérateurs craignent que ces statistiques ne soient mauvaises, ce qui aurait pour effet une nouvelle dégradation des marchés obligataires dans la crainte d'un tour de vis de la Réserve fédérale américaine en juillet. Lundi soir le taux des Bons du Trésor à 30 ans est passé de 7,31 % à 7,35 %.

Certains analystes estiment pourtant que ce niveau de la cote des actions est injustifié car la reprise économique s'amorce en Europe grâce notamment à la baisse des taux à court terme depuis l'été dernier. Cette reprise devrait avoir un impact très favorable sur les résultats des entreprises qui ont assaini leur situation depuis quelques années.

Du coté des valeurs, Scoa, qui ne fait plus partie à partir de mardi de l'indice SBF 250, recule de 4,1 %. Pechiney International abandonne 4,9 % après que Jean Gandois, PDG du groupe, a indiqué s'attendre à une baisse de ses résultats au premier semestre.

NEW-YORK, 13 juin ▲ Expectative

Wall Street a enregistré des gains modestes lundi 13 juin, à l'issue d'une séance calme. Les investisseurs sont demeurés dans l'expectative à la veille de la publication de l'indice des prix de détail en mai et attendent l'issue des trois séries d'options liées aux indices boursiers et venant à échéance le vendredi 17 (« journée des trois sorcières »). L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 783,12 points, en hausse de 9,67 points (+ 0,26 %). Quelque 242 millions de titres seulement ont été échangés.

Le principal indicateur de Wall Street a progressé grâce à la bonne performance des titres cycliques tels que les automobiles et la chimie, mais l'ensemble du marché a cédé du terrain. La faiblesse du marché obligataire a pesé sur l'ensemble des titres boursiers.

Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence du marché obligataire, a progressé à 7,35 % contre 7,31 %.

VALEURS	Cours du 10 juin	Cours du 13 juin
Alcoa	73	73 1/4
Allied Signal Inc.	35 1/4	35 7/8
American Express	28 7/8	28 3/8
ATT	55 3/8	55 3/8
Bethlehem Steel	21 1/8	21 3/8
Boeing	48 1/4	48 3/8
Caterpillar Inc.	105 1/8	106
Chevron	90 7/8	*44 7/8
Coca-Cola	40 1/4	39 3/8
Disney Corp.	44 1/8	44 1/8
Du Pont de Nemours	60 5/8	61 3/4
Eastman Kodak	41 1/4	46 1/2
Exxon	62 1/4	59 5/8
General Electric	47 3/4	48 1/4
General Motors	51 3/8	52 1/8
Goodyear Tyre	37 7/8	38 3/8
IBM	62 5/8	63 5/8
International Paper	70 1/8	71 1/4
Morgan (J.P.)	65 1/4	65 1/2
McDonnell Douglas	122 1/8	122 3/4
Merck and Co.	31 1/4	31 1/4
Minnesota Mining	51 7/8	52
Philip Morris	50 1/4	50 1/8
Procter & Gamble	56 3/8	56 1/8
Sears Roeb. and Co.	50 1/8	50
Texaco	64 3/4	63 5/8
Union Carbide	27 1/4	27 5/8
United Tech.	66 3/8	65 3/8
Westinghouse El.	12 3/4	12 3/4
Woolworth	15 5/8	15 3/8

LONDRES, 13 juin ▼ Affaiblissement

Le Stock Exchange a fortement baissé lundi 13 juin, affaibli par les pertes constatées sur les marchés obligataires et par la défaite des conservateurs aux élections européennes, même si elle a été moins *sévère que prévu*.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 39,6 points (1,3 %) à 3 016,3. Le marché a cependant été peu actif dans l'attente des chiffres du chômage et de l'inflation mercredi 15 juin. 480,7 millions de titres ont été échangés contre 616,4 millions vendredi.

L'annonce d'une progression de 0,1 % des prix de gros en mai, portant leur hausse annuelle à 2 % contre 2,2 % pour les douze mois terminés en avril, n'a pas eu d'effet sur la tendance.

VALEURS	Cours du 10 juin	Cours du 13 juin
Allied Lyons	5,68	5,67
BP	3,90	3,90
BTR	3,75	3,66
Cadbury	4,53	4,45
Glaxo	5,69	5,60
GUS	5,95	5,78
ICI	8,12	7,97
Reuters	4,81	4,69
RTZ	8,64	8,59
Shell	7,10	7,02
Unilever	10,02	9,97

TOKYO, le 14 juin ▼ Pause

La Bourse japonaise a terminé en baisse mardi 14 juin et l'indice Nikkei a ainsi perdu 198,84 points, soit 0,92 %, à 21 353,97 points. Toutefois, ce recul s'est fait dans le calme et s'apparente à une pause pour les professionnels. Selon eux, la hausse du yen face au dollar, l'affaire de la Corée du Nord et la statistique, moins bonne que prévu, des commandes à l'industrie mécanique ont suscité des prises de bénéfice après la progression du marché, lundi. Sur le marché des changes, le *dollar s'échangeait à 103,02 yens, en* baisse de 0,65 yen par rapport à la clôture de la veille.

VALEURS	Cours du 13 juin	Cours du 14 juin
Bridgestone	1 680	1 680
Canon	1 790	1 790
Fuji Bank	2 350	2 330
Honda Motors	1 910	1 420
Matsushita Electric	1 920	1 910
Mitsubishi Heavy	820	819
Sony Corp.	6 380	6 310
Toyota Motors	2 180	2 170

CHANGES

Dollar : 5,6082 ▼

Mardi 14 juin, le deutschemark gagnait du terrain à 3,4131 francs à l'ouverture du marché des changes parisiens, contre 3,4093 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar fléchissait à la mi-journée à 5,6082 francs, contre 5,6390 francs lundi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	13 juin	14 juin
Dollar (en DM)	1,6544	1,6485
TOKYO	13 juin	14 juin
Dollar (en yens)	103,67	102,88

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (14 juin) ...... 5 3/8 % - 5 1/2 %

New-York (13 juin) ...... 4 1/4 %

BOURSES

PARIS

	10 juin	13 juin
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 020,72	1 977,66
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 399,46	1 370,94
Indice SBF 250	1 358,21	1 332,60

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	10 juin	13 juin
Industrielles	3 773,45	3 783,12

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	10 juin	13 juin
100 valeurs	3 055,90	3 016,30
30 valeurs	2 414,90	2 385,30

FRANCFORT

	10 juin	13 juin
Dax	2 133,08	2 105,78

TOKYO

	13 juin	14 juin
Nikkei Dow Jones	21 552,81	21 353,97
Indice général	1 712,73	1 705,38

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,6130	5,6150	5,6255	5,6290
Yen (100)	5,4516	5,4563	5,4977	5,5042
Ecu	6,5773	6,5819	6,5694	6,5764
Deutschemark	3,4127	3,4155	3,4161	3,4205
Franc suisse	4,0480	4,0524	4,0581	4,0643
Lire italienne (1000)	3,5145	3,5169	3,4933	3,4973
Livre sterling	8,5457	8,5517	8,5523	8,5612
Peseta (100)	4,1430	4,1476	4,1187	4,1251

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 1/4	4 3/8	4 7/16	4 9/16	4 13/16	4 15/16
Yen (100)	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
Deutschemark	4 15/16	5 1/16	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16	4 7/16	4 9/16
Lire italienne (1000)	7 9/16	7 13/16	7 5/8	7 7/8	7 3/4	8
Livre sterling	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16	7 11/16	7 15/16
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 14 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 5,63

Cours relevés à 13 h 31
CAC 40 : +0,04 % (1978,37)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
153,58	EDF-GDF 3%	6050	6080	+0,50
65,23	B.N.P. (T.P)	1059	1053	-0,57
60,26	Cr.Lyonnais(T.P.)	1042	1042	—
95,67	Renault (T.P.)	2320	2340	+0,86
101,18	Rhone Poulenc(T.P)	2280	2261	+0,84
98,14	Saint Gobain(T.P.)	1235	1235	—
82,24	Thomson S.A (T.P)	1114	1111	-0,27
18	Accor 1	665	671	+0,90
14	Air Liquide 1	771	763	-1,04
14,50	Alcatel Alsthom 1	620	612	-1,29
10	Alcatel Cable 1	590	590	—
13	Alspi 1	374	372,90	-0,29
12	AGF-Ass.Gen.France	459	463,20	+0,92
5	Axa 1	255	256,40	+0,55
72,07	Bail Invest. 1	886	888	+0,23
10	Bancaire (Cie) 1	540	540	—
10	Bque Colbert C2#	148,90	148	-0,34
16	Bazar Hot. Ville 2 ■	882	880	-0,30
15	Berger (M) 2	1186	1200	+1,18
15	Bertrand Faure 2	490	477	-2,65
10	BIC 1	1285	1280	-0,47
4	BIS 1	325	323,30	-0,52
—	B.N.P. 1	241,80	240,70	-0,45
22	Bollore Techno.1	357,90	354	-1,09
61	Bongrain 1	3010	3045	+1,16
5,50	Bon Marche (Au) 1	770	766	-0,52
5	Bouygues 1	629	628	-0,16
15,50	BSN 1	826	830	+0,48
25	Canal + 1	905	909	+0,44
7	Cap Gemini Sogeti1	176,80	174,50	-1,30
4	Carnaudmetalbox 1	170	169	-0,59
42	Carrefour 1	1833	1829	-0,22
5	Casino Guichard 1	145,20	145,50	+0,21
5,25	Casino Guich.ADP 1	114	113,50	-0,44
9,40	Castorama Dl (Li)1	729	711	-2,47
15	Caseterin Part(M)2	397	—	—
4,30	C.C.F. 1	225	224	-0,44
2,40	CCMC-Managid(Ly) 2	84,50	84	-0,78
25	Cegid (Ly) 1	510	505	-0,98
16,01	Centrest (Ny) 2	25,70	25,70	—
7,50	CEP Communication1	519	516	-0,58
10	Cerus Europ.Reun 1	109,40	107	-2,19
20	Cetelem 1	1170	1170	—
32	CGIP 1	1194	1209	+1,26
28	Chargeurs 1	1390	1406	+1,15
5	Christian Dior 1	440,80	437,60	-0,73
17,50	Ciments Fr.Priv.B2	302,10	305	+0,96
6,60	Clarins 1	516	518	+0,19
7	Club Mediterranee1	417	415	-0,48
22	Coles 1	980	970	-1,02
11	CSP (Papiers)(Ly)2	737	—	—
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
20	Comptoir Moder. 1 ■	1400	1386	-1
28	CPR Paris.Reasc. 1	388	386,20	-0,46
37,50	Cred.Fon.France 1	1012	1012	—
9,40	Credit Local Fce 1	398	399,40	+0,35
19	Credit Lyonn.CIP 1	576	576	—
20	Credit National 1	515	515	—
—	CSEE 1	595	584	-1,85
26	Damart 1	5590	5600	+0,18

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
6	Dassault-Aviation1	471	474,60	+0,81
4,80	Dassault Electro 1	410	392	-4,39
45	De Dietrich 1	2594	2852	-4,74
6,50	Degremont 1	500	492	-1,60
5	Dev.R.N-P De Cal 2	70,90	72	+1,55
16,50	Dev.R.Sud-Est.Ly)2	95	95	—
4	DMC (Dollfus Mi)1	424,90	422,80	-0,49
11	Docks France 1	680	676	-0,59
3	Dynaction 1	141	140	-0,71
43	Eaux (Gle Des) 1	2235	2280	+2,01
15	E.B.F 1	851	856	+0,59
10	Ecco 1	770	763	-0,91
24,50	Eiffage 1	1262	1275	+1,03
13	Elf Aquitaine 1	401,30	398	-0,82
30	Eridania Beghin 1	919	914	-0,54
8,60	Essilor Intl 1	703	695	-1,14
9,40	Essilor Intl ADP 1	505	501	-0,79
25	Esso 1	992	975	-1,71
48	Eurafrance 1	1937	1950	+0,67
0,80	Euro Disney 1	33,90	34,40	+1,47
10,75	Euro RSCG W.W 1	652	647	-0,77
16	Europe 1- 1	1009	1000	-0,50
—	Eurotunnel 1	28,45	28,75	+1,05
—	Filipacchi Medias1	900	898	-0,22
8	Finextel 1	145,70	143,50	-1,51
—	Fives-Lille 1	600	595	-0,83
32	Fromageries Bel 1	4750	4710	-0,84
11	Galeries Lafayet.1	2290	2300	+0,44
4	GAN 1	419	413,30	-1,36
7	Gascogne (B) 1	522	—	—
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1980	1952	-1,41
6	Geophysique 1	590	589	-0,17
27,75	G.F.C. 1	466	460	-1,29
8,50	Groupe Andre S.A 1	648	638	-1,56
16,50	Groupe De La Cite1	820	819	-0,12
7	GTM-Entrepose 1	429	426,50	-0,58
18	Guilbert 1	530	516	-2,64
22	Guyenne Gascogne 1	1475	1460	-1,02
8	Havas 1	421,30	422,50	+0,28
7	IDIA 1	196	198	+1,02
9,30	Imetal 1	543	535	-1,47
16	Immeubl.France 2	519	512	-1,35
2	Immob.Phenix 1	81,50	83	+1,84
1	Ingenico 1	117,10	117	-0,09
43,50	Interbail 1	503	495	-1,59
23,50	Intertechnique 1	655	651	-0,61
25	Jean Lefebvre 1	1104	1095	-0,82
38,30	Klepierre 1	615	618	+0,49
21,50	Labinal 1	712	706	-0,84
9	Lafarge Coppee 1	400	405	+1,25
2,20	Lagardere (MMB) 1	123,20	124,70	+1,22
4,30	Lapeyre CI	324	327,50	+1,08
7	Lebon 2	337,80	326	-3,49
29	Legrand 1	6030	6060	+0,50
40,40	Legrand ADP 1	4100	4030	-1,71
8	Legris indust. 1	286	287,50	+0,58
70,50	Locindus 1	961	952	-0,94

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
17,50	LVMH Moet Vuitton1	872	868	-0,46
10	Lyon.Eaux-Dumez 1	521	517	-0,77
13,00	Marine Wendel 1	385	385	—
2,20	Matra-Hachette 1	114,60	110,50	-3,58
4	Metaleurop 1	82,20	82,50	+0,36
2,50	Metrologie Intl 1	10,90	10,80	-0,92
1,50	Michelin 1	229,30	230	+0,31
4	Moulinex 1	141	137,50	-2,48
40	Navigation Mixte 1	1027	1015	-1,17
5,20	Nord-Est 1	144	139,50	-3,13
—	Nordon (Ny) 1	538	540	+0,75
—	Olipar 1	22	21,80	-0,91
9,00	Oreal 1	1094	1127	+3,02
12	Paribas 1	372,50	373,40	+0,24
10	Pechiney CIP 1	411	413	+0,49
5	Pechiney Intl 1	161,20	153,10	-5,02
4,70	Pernod-Ricard 1	371	370,10	-0,24
10	Peugeot 1	823	823	—
21,20	Pinault-Prin.Red.1	876	874	-0,23
8,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	880	872	-1,18
6	Poliet	400,10	404,90	+1,20
10,30	Primagaz 1	929	923	-0,65
8,50	Promodes 1	874	870	-0,46
8	Publicis 1	506	510	+0,79
10	Radiotechnique 1	483,10	478	+1,49
4,42	Remy Cointreau 1	224,50	224	-0,22
8,20	Rexel 1	630	612	-2,86
3	Rhone Poulenc A 1	131,80	132,80	+0,76
1,20	Rochette (La) 1	41,05	41	-0,12
12,50	Roussel Uclaf 1	588	580	-1,34
88	Rue Imperiale(Ly)1	4000	3950	-1,25
11	Sade (Ny) 1	187	185	-1,07
18,50	Sagem 1	2720	2645	-2,76
14,50	Saint-Gobain 1	643	633	-1,56
32	Saint-Louis 1	1632	1620	-0,74
14	Salomon (Ly) 1	2158	2140	-0,83
16,50	Salvepar (Ny) 2	491	495	+0,81
24	Sanofi 1	837	829	-0,96
22	Sat 2	2410	2400	-0,41
13	Saupiquet (Ns) 1	1200	1190	-0,83
10,50	Schneider 1	348,50	348,90	-0,17
—	SCOA act.regroup.	132,40	132	-0,30
1,50	SCOR S.A 1	129,70	126,50	-2,47
8,30	S.E.B. 1	515	514	-0,19
28,50	Sefimeg 1	462	461	-0,22
12,00	Selectibanque 1	178,60	177	-0,90
32	SFIM 2	1152	1100	-4,51
5	SGE 1	210	208,90	-0,52
9	Sidel 1	845	845	—
31,15	Simco 1	502	485	-3,39
6	S.I.T.A 1	719	705	-1,95
12	Skis Rossignol 1	1883	1870	-0,69
9	Sligos 1	550	541	-1,64
18	Societe Gale A 1	605	605	—
5	Sodecco (B) 2	51,15	51,15	—
8,85	Sodero (Ns) 2	48,50	46,50	—
22	Sodexho 1	945	941	-0,42

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
2	Sogenal (Ny) 2	136	135	-0,74
33	Sommer-Allibert 1	1930	1906	-1,24
38,38	Sophia 1	435	435	—
38	Sovac 1	501	495,10	-1,18
17	Spie Batignolles 1	347	344	-0,86
23	Strafor Facom 1	620	630	+1,61
8,20	Suez 1	293,50	288,50	-1,70
14,50	Synthelabo 1	200,70	197,10	-1,79
6	Thomson-CSF 1	161,20	164,10	+1,80
7,50	Total 1	318,30	319	+0,22
8	UAP 1	146,60	147	+0,27
10	UFB Locabail 1	420	420	—
3,54	UGC DA (M) 1	232	233,20	+0,52
25	UIC 1	410	411	+0,24
33	UIF 1	550	542	-1,45
73,30	UIS 2	1026	1055	+2,83
26	Unibail 1	438,60	435,50	-0,71
1,80	Valeo 1	240,10	245	+2,04
6,30	Vallourec 1	273	276	+1,10
9,50	Via Banque 1	397	399,90	+0,73
7,50	Worms & Cie 1	285	276	-3,16
29	Zodiac 1	2264	2230	-1,50
56	Elf Gabon 1	1195	1190	-0,42
0,17	American Barrick 1	130,20	133	+2,15
1,22	American Express 1	182,50	180	-1,54
1,43	Anglo American 1	290,10	289	-0,38
9,24	Amgold 1	501	—	—
1,59	A.T.T. 1	315	312	-0,95
3,31	Banco Santander 1	224,90	218,50	-6,40
20,55	B.A.S.F. 1	1022	1021	-0,10
28,24	Bayer 1	1230	1223	-0,57
0,30	Blenheim Group 1	29	28	-3,45
2,29	Buffelsfontein 1	56,50	56,50	—
1,59	Chase Manhattan 1	225	224	-0,44
20,42	Daimler Benz 1	2632	2510	-4,64
3,15	De Beers 1	138,90	138	-0,65
42,27	Deutsche Bank 1	2501	2491	-0,40
34,54	Dresdner Bank 1	1311	1310	-0,08
1,17	Driefontein 1	73,50	73,70	+0,27
2,14	Du Pont Nemours 1	345	345,70	+0,20
1,91	Eastman Kodak 1	260	260,50	+0,19
—	East Rand 1	6,40	6,35	-0,78
0,17	Echo Bay Mines 1	60	61,85	+3,08
3,13	Electrolux 1	270	271	+0,37
2,25	Ericsson 1	272,50	272	-0,18
3,50	Exxon Corp. 1	352	335,60	-4,68
2,17	Ford Motor 1	322	331	+2,80
2,81	Freegold 1	78,80	79,10	+0,38
0,87	Gencor Limited 1	13,75	13,90	+1,09
3,45	General Electric 1	270	270,10	+0,04
0,97	General Motors 1	286,60	295,20	+3
14,18	Generale Belgique1	379	379	—
0,70	Grd Metropolitan 1	37	38,50	-1,35
0,70	Guinness Plc 1	40,85	40,10	-1,84
0,25	Hanson Plc 1	22,28	22	-0,90
0,33	Harmony Gold 1	29,10	29,70	+2,06
1,24	Hewlett-Packard 1	438	442	+0,91

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
4,25	Hitachi 1	59,80	59,20	-1
17,98	Hoechst 1	1167	1111	-4,80
1,21	I.B.M 1	351,10	356,90	+1,65
1,46	I.C.I 1	88,10	88	-0,15
2,40	I.T.T. 1	470,30	474,70	+0,94
0,82	Ito Yokado 1	293,70	289	-1,60
0,33	Matsushita 1	103,90	103,20	-0,67
0,57	Mc Donald's 1	339,40	340,30	+0,27
1,33	Merck and Co 1	174,10	174,80	+0,40
2,13	Minnesota Mining 1	286,40	—	—
0,18	Mitsubishi Corp. 1	67	—	—
4,13	Mobil Corporat. 1	461,50	—	—
3,35	Morgan J.P. 1	373	—	—
65,11	Nestle SA Nom.1	4758	4795	+0,82
0,71	Nippon MeatPacker1	81,60	82,40	+0,98
2,34	Norsk Hydro 1	174,70	176	+0,74
34,53	Petrofina 1	1721	1722	+0,06
3,42	Philip Morris 1	285	284,20	-0,28
1,14	Philips N.V 1	160,70	158,50	-1,37
0,28	Placer Dome Inc 1	122,10	123,40	+1,06
1,49	Procter Gamble 1	317,40	—	—
6,48	Quilmes 1	298	288	-3,45
1,45	Randfontein 1	49,50	49,60	+0,20
1,33	Rhone Poul.Rorer 1	283,50	284	+0,25
11,19	Royal Dutch 1	682	680	-0,33
0,60	R T Z 1	72,60	73,25	+0,90
—	Saatchi & Saatchi 1	12,30	12,25	-0,41
0,89	Sega Enterprises 1	414,20	412	-0,53
1,00	Saint-Helena 1	52,05	52,15	+0,19
1,00	Schlumberger 1	318,80	319,50	+0,22
1,18	Shell Transport 1	59,25	59,45	+0,34
33,16	Siemens 1	2330	2295	-1,84
1,15	Sony Corporation 1	347	345	-0,58
0,19	Sumitomo Bank 1	119,80	120	+0,17
1,15	T.D.K 1	272	267,50	-1,65
0,78	Telefonica 1	76	75,50	-0,66
0,23	Toshiba 1	47	46,70	-0,64
10,86	Unilever 1	585	581	-0,68
2,17	Unit.Technologie 1	355,50	371,70	+4,56
10,12	Vaal Reefs 1	475	491	+3,37
5,13	Volkswagen A.G 1	1550	1483	-4,32
3,93	Volvo (act.B) 1	523	—	—
4,34	Western Deep 1	204	209	+2,45
3,57	Xerox Corp. 1	585	—	—
0,40	Yamanouchi 1	106	104,30	-1,60
—	Zambia Copper 1	5,20	5,10	-1,92

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108,50	5,474
CEPME 8,5% 88 CB	104,81	8,104
CEPME 9% 89 CA#	107,44	7,323
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,778
CFD (CCCE)9,7%90CB	113	3,428
CFD (CCCE)8,6%92CB	106,22	2,922
CFF 10% 88-98 CA#	110,50	6,438
CFF 9% 88-97 CA#	105,79	6,263
CFF 10,25% 90 CA#	113,45	2,555
CLF 8,9% 88 CA#	107,24	0,415
CLF 9%88-93/98 CA#	106,50	3,279
CNA 9% 4/92 CB	108,10	1,011
CRH 8,6% 92-93 CB	—	8,247
CRH 8,5% 87-88 CA#	104,93	2,352
EDF 8,6% 88-89 CA#	106	2,804
EDF 8,6% 92 CA#	105,58	1,555
Emp.Etat 10,8%79	108,95	8,374
Em.Etat10,26%86 CA	108,25	2,042
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,17	5,434
Finansder 9%91CB#	108,59	4,932
Finansd.8,6%92 #CB	104,80	3,252
Floral9,75% 90 CA#	110,10	8,682
OAT 9,90% 12/97 CA#	109,53	4,964
OAT TMB 81/99 CA	99,35	2,317
OAT 10% 5/00 CA#	113,48	8,493
OAT 01 TME CA	101	2,229
OAT 8,5%11/02 CA #	106,45	4,891
OAT 8,50% 19 CA #	104,92	5,403
OAT.8,50%92-23 CA#	104,95	1,184
PTT 11,2% 85 CB#	106,98	5,551
SNCF 8,8% 87-94CA	105,57	3,182
Lyon.Eaux 6,5%90CV	855	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	450	452
Bains C.Monaco 2	689	670
Bque Hypoth.Europ.	80	—
B.N.P.Intercont.2	316	316
Bidermann Intl	150	—
B T P (la cie) 2	28,70	28,30
Cambodge	960	970
Carbone Lorraine 2	615	615
Caso Poclain 2	2,30	—
CBC 1	320	318
Centenaire Blanzy	365	365
Caragen Holding	20	—
Champex (Ny)	11,50	11,50
CIC Un.Euro.CIP 1	360	355
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	375	375
Concorde-Ass Risq2	970	950
Constr.Met.Prov.	25	24,50
Credit Gen.Ind.	65	—
Darblay	509	—
Didot Bottin	700	690

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2750	—
Ecia 1	750	737
Ent.Mag. Paris	4353	—
Eridania Beghin CI	785	785
Fidei(ndmnefica)2	280	280
Finalens	391	—
F.I.P.P.	220	220
FNAC 2	3410	—
Fonciere (Cie)	745	—
Fonciere Euris	325	—
Foncina	480,90	485
France I.A.R.D	452	455
France S.A 1	2250	2249
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 2	672	672
Genefim	331	330,50
Gevelot	801	801
G.T.I (Transport)	465	469,90
Immobail 2	439,50	439
Immobanque 2	750	732
La Marseillaise 2	7280	6800
Invest.(Ste Cle.)	1890	—
Lille Bonnieres	1512	1481
Locafinanciere	430	420
Louvre 1	211	215
Lucia	138	—
Machines Bull 2	23,50	—
Mag.Uniprix	199	—
Metal Deploye	445	396
Mors 2	31	—
Navigation (Nle)	155	148
Optorg 2	321	—
Oreal (CI)	1006	—
Origny-Desvroise	1165	1165
Monoprix	1580	—
Palais-Marmont	429	420
Parfinance	205	205
Paris Orleans	285	261,10
Piper Heidsieck	730	730
Porcher	320	—
Promodes (CI)	707	720
Rochefortaise Com.	205	203
Rosario 2	218	—
Rougier	777	730 ↑
S.A.F.I.C Alcan	213,80	210
Saga	640	638
Salins du Midi 2	451	450
Savoisienne M.	162	—
Silic 2	790	—
S.I.P.H.	110	104,60
Sofal	400	380
Sofio	225	225
Softam	79	—
Sofragi	3675	—
Soudure Autogene	796	800
Sovabail	490	—
Taittinger 1	2880	—
Tour Eiffel	293	—
Ufiner Cofrath	1600	1600
Vicat 2	540	540
Virax	119	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	590	—	Noranda Mines	98,80	—
Akzo Nobel Nv	645	—	Olivetti Priv.	9,85	—
Alcan Aluminium	128	—	Pfizer Inc.	356	354,60
Arbed	601	—	Ricoh Cy	51,10	—
Asturienne Mines	135	—	Robeco	361,10	361
Banco Pop. Espanol	630	—	Rodamco N.V.	182	178
Banque Regl.Inter.	38900	38900	Rolinco	370,10	367,20
Chrysler Corp.	277	—	Saipem SPA	8,05	—
C.I.R SPA	7,75	—	Sema Group Plc	35	—
Commerzbank AG	1169	—	SKF Aktiebolaget	108,10	100
Dow Chemical Co.1	390	395,10	Tenneco Inc.	270	—
Fiat Ord.	23,05	—	Toray Ind.	40	40
G.B.L.(Brux.Lamb.)	740	730	West Rand Cons.	7	6,95
Gevaert	1313	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	48,10	48,10		—	—
Goodyear T.& R.Cy	225	—		—	—
Honeywell Inc	174	—		—	—
Johannesburg Cons.	115	118,90		—	—
Kubota Corp.	38,35	39,20		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	182,10	—	Table France*	262	—
Bque Hydro Energie	352	—	Koninkl. Pakhoed	99,20	—
Benedictine* nom.	5430	—	Lecteurs Monde*	229	—
Blanzy-Ouest*	986	—	Molex	154	—
Brasseries Maroc	379,50	—	Off.Com.Pharm.*	851	—
Calciphos*	113	—	Partic.Percier*	200	—
Canadian Pacifique	85,10	—	Rorento	260,60	—
CGH Cogemhor ech.*	7	—	Salsa	215	—
Cie Industrielle*	6750	—	St-Dominique(Fin)*	151	—
Coparex Inter.*	552	—	St Gobain Emball.* ■	1932	—
Cr.Universel (Cie)	449	—	Schlumberger Ind.*	555	—
Cycnes	17,05	—	SEPR *	919	—
CEAC.*	82	—	SPR "B" nom.	265,60	—
Fiat Fce nom.	142	—	Waterman *	980	—
Grace and Co	230	—		—	—
Groupe Victoire*	1481	—		—	—
Guintoli	725	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	69	69
Boiron (Ly) 2 #	630	630	Immob.Hotel. 2 #	261,90	251
Boisset (Ly)#	265	265	Int. Computer	157	158,90
C.A. Paris IDF 1	1020	1025	IPBM	80	—
Calberson	435	425	N.S.C Schlum.Ny	1048	1048
Cardif SA 1	1100	1085	Rallye(Cathiard)Ly	213	213
CEGEP #	145	—	Seribo CB	530	530
CFPI	238	233,10	Sofco (Ly)	183	183
C.N.I.M 1	1300	—	Sopra	318	310
Codetour	225	225	TF1-1	487,50	481
Creeks	177,20	—	Thermador Hold(Ly)	435	435
Dauphin OTA	319	318,50	Unilog	320	305
Deveaux(Ly) 2	1300	1300	Viel et Cie #	241	238
Labor.Dolisos	189	—	Vilmorin et Cie#2	373	368
Editions Belfond	82,10	—		—	—
Europ Propulsion 2	363	360		—	—
Finabail	176,90	176		—	—
Finacor	179,80	179,60		—	—
G.L.M. S.A.	1810	1810		—	—
Gravograph	209	214		—	—
I.C.C. 2	217	217		—	—

Sicav (sélection) 13 juin

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	33454,89	33454,89
Actimonetaire D	31894,22	31894,22
Améri-gan	8337,59	8016,91
Amplia	104832,11	104832,11 ◇
Antigone Trésorerie	768553	768553
Arbitr. Court Terme	8516,04	8516,04
Associa Première	34215,09	34215,09
Associc	1127,97	1127,97
Atout Amérique	108,72	108,87
Atout Asie	118,92	116,02
Atout Futur C	571,79	557,84
Atout Futur D	563,14	549,40
Aurecic	1719,83	1688,96
Avenir Alizes	1933,03	1895,13
Axa Capital	206,77	200,75
Axa Court Terme	9427,73	9427,73
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1133,25	1108,24
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	928,98	894,16
Axa Europe	137,17	133,17
Axa Investiments	131,89	128,05
Axa NPI	161,04	156,35
Axa Ob.Fr.Extrans	153,49	149,02
Axa.Ob.Ia.Ex Mu.U.Se	145,65	141,41
Axa Prem.Ex.Agepra	118,16	114,72
Axa Sél.Ex.Dr.Sels	164,56	159,77
Axa Valeurs PER	158,12	153,51
Cadence 1	1876,90	1068,33
Cadence 2	1063,24	1052,71
Cadence 3	1056,48	1046,02
Capimonetaire	7314,78	7307,47
Capioblig	7558,90	7484,06
Capitarcic	1548,10	1523,25
Cicamonde	1229,76	1193,94 ◆
Coexis	1554,39	1525,40
Comptavalor	4136,36	4124,17
Credit Mutuel Capital	1461,20	1432,55
Cred.Mut.Ep.Cour.T	771,15	771,15
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	107,80	104,91
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	105,17	102,36
Cred.Mut.Ep.J	28364,95	28364,95
Cred.Mut.Ep.long.T	222,80	218,84
Cred.Mut.Ep.Monde	1314,48	1279,39
Cred.Mut.Ep.Quatre	1110,89	1081,18
Dieze	1632,39	1601,95
Drouot France	1040,78	1010,47
Drouot Sécurité	233,92	227,11
Ecocic	1244,31	1208,07
Ecupar	131,84	128
Ecur. Actions futur	202,24	196,35 ◆
Ecur. Capicourt	201,18	200,88
Ecur. Capitalisation (2)	198,83	198,86
Ecur. Expansion (4)	285851,65	284513,80
Ecur. Géovaleurs	2835,89	2753,29 ◆
Ecur. Investissement	166,85	161,99 ◆
Ecur. Monepremière (3)	9881,44	9881,44 ◆
Ecur. Monétaire	23085,38	23085,38
Ecur. Trésorerie	2841,36	2841,36
Ecur. Trimestriel	2004,35	1984,50
Elicash	826958,42	826958,42 ◇
Energia	388,99	369,44
Eparcic	4261,88	4261,88
Eparcourt-Sicav (1)	201,80	201,30 ◆
Epargne-Unie	1534,31	1488,89
Eufi Cash capi	9242,95	9242,95 ◆
Euro Solidarité	1189,44	1177,66
Eurocic Leaders	1305,88	1267,84
Eurodyn	1464,96	1429,23
Euro Gan	8110,81	7798,88
Fonsicav	17108,20	17072,06
France-gan	13917,19	13391,91

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Garantie	261,67	260,55
France Obligations	457,98	453,45
Francic	524,50	509,31
Francic Pierre	128,87	124,92 ◆
Francic-Regions	1440,71	1406,51
Fructi-Associations	40,75	40,75
Fructi-Capi	50,52	49,77
Fructidor	251,72	248
Fructifrance action C	228,88	223,31 ◆
Fructifrance action D	215,33	210,08 ◆
GAN Rendement	5030,80	4958,45
Gestilion	17539,68	17539,68
Horizon	1579,43	1533,43 ◆
HLM Monétaire	16453,90	16453,90
Indicia	1183,89	1154,02 ◆
Indust.Fse.Court.T	1742,68	1742,68
Interepar	109878,18	106819,57
Interoblig	17169,27	16998,29
Intersélection Fce	552,38	551,27
Japacic	201,39	195,52
Jeunepargne	330,86	325,97
Lion Association	11274,96	11274,96
Lion Institution	35703,29	35614,25
Lionplus	1180,41	1157,28
Lion Trésor	2184,40	2162,77
Livret Bourse Inv.	635,42	616,91
Livret Portefeuil.	824,66	800,64
Méditerranée	219,32	212,93
Mensuel CIC	18257,58	18158,02
Moneden	80518,37	80518,37
Mone.J.	10564,47	10564,47 ◇
Monévalor	48333,31	48333,31
Mutualité dépôts	18075,94	18043,85
Natio Court Terme	37208	37087
Natio Court Terme2	336474	336474
Natio Epargne	21032,72	20824,48
Natio Ep. Capital	13052,95	12923,71
Natio Ep. Croissance	2088,92	2031,07
Natio Ep. Obligations	209,21	203,81
Natio Epargne Retraite	142,84	138,24
Natio Epargne Trésor	9223,95	9205,54
Natio Epargne Valeur	508,78	495,16
Natio France Index	1102,45	1072,94
Natio Immobilier	1353,23	1326,74
Natio Inter	1738,84	1692,30
Natio Monétaire	9788,70	9788,70
Natio Opportunités	153,51	149,40
Natio Patrimoine	1537,74	1496,58
Natio Perspectives	1279,87	1245,62
Natio Placements	69390,71	69390,71
Natio Revenus	1056,38	1045,84
Natio Sécurité	11918,53	11918,53
Natio Valeurs	963,76	937,97
Nippon-Gan	8224,46	7908,13
Nord Sud Dévelop	1914,04	1910,22
Oblicic-Mondial	3086,32	3040,71
Oblicic-Régions	1151,21	1134,20
Oblifutur	3337,89	3275,65
Oblig. tres cat.	208,74	205,66
Oblilion	1655,28	1638,89
Oblisécurité Sicav	15251,73	15251,73
Oraction	1859,28	1818,73
Patrimoine Retraite	263,42	258,25
Parvalor	634,14	621,71
Planinter	1509,54	1472,72
Première Oblig. C	11485,22	11485,22
Première Oblig. D	10890,30	10884,96
Prévoy. Ecureuil	99,87	98,88 ◆
Priv'Associations	34480,24	34480,24
Proficias	1018,32	999,33

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Rentacic	168,26	165,77
Revenus Trimestr.	5370,87	5318,90
Revenu-Vert	1169,98	1149,18
St Honoré Vie & Santé	1178,20	1117,14
St Honoré Bons du Tr.	13148,55	13075,17
St Honoré Invest.	1016,12	976,04
St Honoré Pacifique	933,76	891,42
St Honoré Real	17594,68	17524,79
Sécuricic	2828,53	2828,53
Sécuri-Gan	12802,24	12629,65
Sécuritaux	1626,05	1626,05
Sensivaler	31128,34	31128,34
SEVEA	105,86	103,28 ◆
SFI-CNP Assur	768,34	745,96
S.G. France opport. C	1545,41	1515,11
S.G. France opport. D	1531,34	1501,31
Sicav Associations	2153,30	2153,30
Sicav 5.000	500,25	488,88
S.I. Est	1483,97	1440,75
Silvafrance	808,28	785,65
Silvarn	457,59	445,34
Silvarente	231,34	226,80
Sivinter	559,79	544,81
Sogenfrance C	1396,64	1360,25
Sogenfrance D	1327,98	1301,92
Sogépargne	327,47	324,23
Sogevar	1183,68	1160,47
Soginter	1652,62	1620,22
Soleil Investissements	705,86	677,94
State Street Act. Eur	12641,61	12214,12 ◆
State Street Act. Frce	12187,46	11832,49
St. Str. Act.Japon	17321,54	16735,79
State Street Emer. Mts	1871,19	1781,23 ◆
St.Street OAT Plus	12469,80	12225,29
Stratégie Actions	1045,63	1085,41
Stratégie Rendement	1870,66	1818,07
Synthesis	13123,35	12871,91
Techno-Gan	6739,71	6480,49
Trésor Plus	1525,87	1518,78
Trésor Trimestriel	1032,71	1022,49
Trésoricic	154041,71	154041,71
Trilion	5310,17	5242,82
Uni-Associations	122,38	122,38 ◇
Uni-Foncier	1390,66	1356,74
Unifrance	645,20	629,46
Uni-Garantie C	1421,57	1395,08
Uni-Garantie D	79308,77	79308,77
Uni Régions	1602,11	1563,03
Univar	273,84	273,04 ◇
Univers Actions	1644,74	1604,82
Univers Obligations	1979,79	1942,88
Valorg	2363,53	2361,17
Valreal	62576,77	62545,50
Winterthur St-Honoré	250,12	244,51

(1) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 20 et multiplication du nombre de titres par 20.
(2) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 15 et multiplication du nombre de titres par 15.
(3) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 8 et multiplication du nombre de titres par 8.
(4) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 2 et multiplication du nombre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 13/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6770	5,6390	5,35	5,95
Ecu	6,5695	6,5775	—	—
Allemagne (100 dm)	340,3500	340,9300	328	352
Belgique (100 F)	16,5330	16,5645	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	303,5500	304,1400	292	314
Italie (1000 lires)	3,5180	3,5280	3,30	3,77
Danemark (100 krd)	87,1700	87,1400	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,3495	8,3280	8,05	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,5495	8,5405	8,15	9
Grèce (100 drachmes)	2,2885	2,2635	2,10	2,65
Suisse (100 f)	402,6300	402,7900	389	412
Suède (100 krs)	71,6000	71,4600	68	76
Norvège (100 k)	78,5400	78,6600	75	84
Autriche (100 sch)	48,3850	48,4740	47	50,10
Espagne (100 pes)	4,1570	4,1545	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,2800	3,2700	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	4,1333	4,0848	3,90	4,40
Japon (100 yens)	5,4603	5,4499	5,23	5,57

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 13/06
Or fin (kilo en barre)	69800	69150
Or fin (en lingot)	69800	69550
Napoléon (20f)	401	401
Pièce Fr (10 f)	324	—
Pièce Suisse (20 f)	404	401
Pièce Latine (20 f)	403	399
Souverain	511	508
Pièce 20 dollars	2465	2500
Pièce 10 dollars	1252,50	1300
Pièce 5 dollars	700	—
Pièce 50 pesos	2625	2610
Pièce 10 florins	420	422

Matif (Marché à terme international de France)

13 juin 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 290 447

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	117,46	115,54	114,80
Précédent	118,16	117,16	116,26

CAC 40 A TERME
Volume : 31 728

Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	1962	1960	—
Précédent	2013	2009,50	2019

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Huberthe AIMÉE-BLANCHENAY,
Jean-Pierre et Hélène RIOUX,
Jean-Jacques et Odile THOUMIEUX,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Lucie,

le 8 juin 1994, chez

Xavier et Emmanuelle THOUMIEUX,

63, rue du Poteau,
75018 Paris.

Mariages

Marion, Noémie, Eloïse, Clara
et Géraldine,
ont le bonheur d'annoncer le mariage de leurs parents,

Terry COHEN
et
Jean de GUNZBURG,

qui sera célébré dans l'intimité familiale le mercredi 15 juin 1994, à Paris.

Vilidiana PANAYOTOVA
et
Pierre ABOU

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité, le 11 juin 1994.

19-21, chemin Desvallières,
92410 Ville-d'Avray.

Voeux religieux

– M. et Mme François Renouard
ont la joie et l'honneur de faire part des premiers vœux prononcés par leur fille,

Cécile RENOUARD
(ESSEC 1987-1990),
sœur Cécile de l'Eucharistie,

au sein de la congrégation des religieuses de l'Assomption, le samedi 11 juin 1994.

63, rue de Varenne,
75007 Paris.
Noviciat de l'Assomption,
10, rue Jean-Cavaillès,
94440 Villecresnes.

Décès

– Pierre, Robert et Donald Pledge,
ses fils,
Ronald, Peggy et William Pledge,
ses petits-enfants,
Leurs familles et proches,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Simone GAUDIN,

survenu à Paris le 5 juin 1994.

Les obsèques auront lieu le mercredi 15 juin 1994.

Levée du corps à 10 h 45, hôpital Broussais, Paris-14e.

Inhumation à 11 h 30, cimetière nouveau, Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

23, rue des Plantes,
75014 Paris.

– Mme Maurice Janot,
Mme Pierre Janot et ses enfants,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre JANOT,
ancien député,
officier dans l'ordre national
du Mérite,

survenu à l'âge de soixante-huit ans, le 13 juin 1994.

Les obsèques auront lieu jeudi 16 juin, à 14 h 30, en la cathédrale de Sarlat.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Un homme rare est parti.

Odette Krust,
son épouse,
Laurence et Pierre-Denis Buteri,
Jean-Christophe et Valérie Krust,
Romain Krust,
Jérôme et Laurence Krust,
ses enfants,
Julie, Aurélien, Brice,
Marc-Alexandre, Claire et Guillaume,
ses petits-enfants,
Ses frères et sœur,
Cousins,
Proches et amis,
sont privés de

Jean-Marie KRUST.

Il vivait sa soixante-dixième année.

« Je t'aime, répète le vent à tout ce qu'il fait vivre. Je t'aime et tu vis en moi. »

René Char

Odette Krust exprime sa reconnaissance au docteur Jean-Michel Abbeys et à son équipe.

45700 Montcresson.

– Gwenola Lorsignol
et Franck Mairine,
Christophe et Marion Lorsignol,
ses enfants,
Salomé,
sa petite-fille et son dernier soleil,
André et Madeleine Lorsignol,
ses parents,
Eric et Olivia Lorsignol,
Lise Martinet,
Serge et Marie-Thérèse Lorsignol,
Yves et Marianne Garnier,
ses frères et sœurs,
Armelle Cressard,
son épouse,
ont la tristesse de faire part du décès de

Olivier LORSIGNOL,
journaliste,

survenu le 6 juin 1994, dans sa cinquante-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Un service commémoratif aura lieu le jeudi 16 juin, à 17 heures, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

« Maintenant, Seigneur, laisse ton serviteur aller en paix selon ta promesse. »

Luc 2, 29.

– Mme Paul Milliez,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès du

professeur Paul MILLIEZ,

le 12 juin 1994.

Les obsèques auront lieu le mercredi 15 juin, le jour de ses quatre-vingt-deux ans, à La Bernerie, dans l'intimité.

Une messe sera célébrée à Paris le samedi 18 juin, à 9 heures, à Saint-Philippe-du-Roule.

(Le Monde *du 14 juin et lire page 16.)*

– Philippe Moreau,
François et Mijo Moreau
et leurs enfants,
Nicole et Casimir Coin,
leurs enfants et petites-filles,
Françoise et Roland Priam,
leurs enfants et petits-enfants,
Nicole Bonin et sa maman,
ont le chagrin d'avoir perdu leur très chère

Gisèle MOREAU-CLOCHERET,

décédée le 7 juin 1994.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jean Clouet, sénateur et maire de Vincennes, président du Comité Vincennes-Fontenay de la section du Val-de-Marne de la Légion d'honneur,
Le Bureau et les membres,
ont la tristesse de faire part du décès de leur trésorier,

M. Gilbert TOTEMS,

à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 16 juin 1994, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Vincennes.

– Mme Claude Varloud
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès à Paris, le 6 juin 1994, de

M. Claude VARLOUD,
contrôleur général des armées (C.R.).

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

123, rue de Reuilly,
75012 Paris.

– Paris. Versailles.
Digoin (Saône-et-Loire).

Bernard et Michèle Vial,
Charles et Marie-Paule Vial,
Isabelle, Laurent, Emmanuel
et Céline,
Chantal et Gérard Granseigne,
et Romain,
Ses neveux et ses nièces,
Toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Florentine VIAL,
née Bernichon,

rappelée à Dieu samedi 11 juin 1994, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Ses funérailles ont eu lieu ce mardi 14 juin, à 15 heures, en l'église d'Amplepuis (Rhône).

Une prière, une pensée pour elle.

18, rue de l'Egalité,
69550 Amplepuis.

– Mme Klima Winter,
son épouse,
M. et Mme Georges Winter,
ses enfants,
David, Raphaël et Adrien,
ses petits-enfants,
Jadwija Slomniker,
sa belle-sœur,
Ses alliés et tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice WINTER,

survenu le 10 juin 1994, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 15 juin 1994, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse.

Rendez-vous à l'entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

85, rue La Fontaine,
75016 Paris.
19, rue de Noailles,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Remerciements

– La famille de

Renaud PASCALIS,

extrêmement touchée par les marques d'affection qui lui ont été témoignées, en remercie tous ceux qui se sont associés à sa peine.

– Nice.

Les familles Roubin, Augard, Monnier, Plet, Amilcar, Landron, Martel, Perin, Guyaux, Savarèze, Olive,
Parents et alliés,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Roger Alexis ROUBIN,
directeur honoraire des impôts,
conservateur honoraire
des hypothèques,
membre honoraire de la commission
de contrôle de la GMF,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

prient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, se sont associées à leur douleur de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Communications diverses

– Au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 16 juin 1994, à 20 h 30, débat avec J. Grunewald : *Ils sont fous ces juifs !* (éditions Albin Michel) et A. Shapir, du département international du MAPAM.

Conférences

Le Centre de la Kabbale de Paris vous propose une conférence, jeudi 16 juin 1994, à 20 heures.

Initiation à l'étude de la Kabbale

au Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e. Renseignements : 43-56-01-38.

Ordinations

« Le Christ a aimé l'Eglise, il s'est livré pour Elle. »
Lettres aux Ephésiens, V, 25.

Le dimanche 26 juin 1994, à 16 heures, en la cathédrale de Cahors, Mgr Maurice Gaidon ordonnera prêtre

Pascal FAGNIEZ,
de la communauté de l'Emmanuel,

qui est heureux d'en faire part à ses amis et connaissances perdus de vue :

J. d'Arc, Notre-Dame (Bleuets), Pau 1963-1970,
J. d'Albret, L. Barthou, fac de sciences, Pau 1970-1979,
Sup de co, Bordeaux 1979-1983,
Fielding, N.S. 1980,
Buckmaster & M., London 1982,
Indosuez, Paris/New-York 1982-1983,
Marine, Hourtin, Rochefort, Bordeaux 1983-1984,
CGM/SEAS, la Défense 1985-1987,
IET, Bruxelles 1987-1991,
Magnificat, Paray-le-Monial 1987-1988,
Sinaï 1988,
Compostelle 1989.
Presbytère,
46120 Lacapelle-Marival.

Soutenances de thèses

– E. Mounier et D. Rousselet ont la joie de vous convier à la soutenance de thèse de Carine Mounier : « Phospholipase A 2 sécrétée de groupe II et activation plaquettaire », qui se déroulera lundi 20 juin, à 15 heures, dans l'amphithéâtre Jacques-Monod, de l'Institut Pasteur.

PRESSE

Les difficultés de « l'Evénement du jeudi »

Le retour de Jean-François Kahn

Le personnel de « l'Evénement du jeudi » s'est réuni dimanche 12 juin à Paris pour un séminaire de réflexion sur « l'évolution éditoriale du journal ». Jean-François Kahn, qui a quitté son poste de directeur au début de l'année pour laisser sa place à Jérôme Garcin, revient aux commandes pour la préparation de la nouvelle formule du journal.

Un journal peut-il se passer de son fondateur ? L'initiateur d'une aventure de presse peut-il se détacher de son avenir ? La crise que traverse l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi* tourne une fois de plus autour de la personnalité de son créateur tout-puissant, Jean-François Kahn. *« On ne peut plus vivre avec lui, car il est trop dictateur, mais on ne peut pas non plus vivre sans lui »*, remarque un journaliste.

Dimanche, *l'Evénement* a retrouvé son père. Avec soulagement et crainte, avec dépit aussi : *« on revient à un système d'antan »* ; *« il a compris qu'il n'était pas tout seul »* ; *« on est rassurés mais pas satisfaits »*. La plupart étaient contents d'être sortis du cadre de la discussion sur le prix, de voir que *« l'hebdo est bien le cœur de l'ensemble »*, même si Jean-François Kahn a maintenu l'idée d'un mensuel culturel, renonçant à celui consacré à des dossiers thématiques (*le Monde* du 11 juin).

Autre motif de satisfaction : le succès de cette réunion du 12 juin, qui a regroupé la grande majorité du personnel, à l'initiative de la société des rédacteurs, dans les salons du Cercle républicain *« pour contribuer à l'évolution éditoriale du journal pour la prochaine décennie »*. La recherche d'une nouvelle formule, prévue cet automne à l'occasion du dixième anniversaire, part ainsi d'*« une expression collective »*. Elle devrait accorder moins de place aux grands dossiers qui ont fait la réputation de *l'Evénement* mais qui le rendaient intemporel. Le nouvel *Evénement* se veut *« plus pédagogique, plus chaud »*.

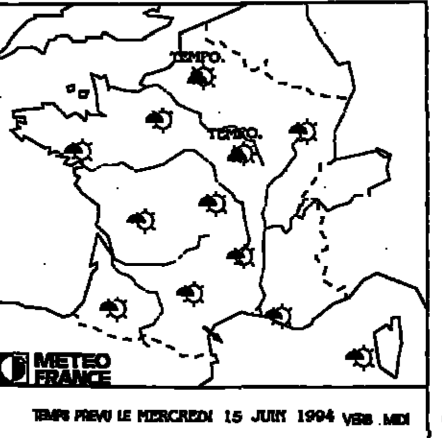
La collectivité du journal s'est donc retrouvée dans sa fragilité. La journée a également mis fin au suspense sur le vrai-faux retour de « JFK ». *« Jean-François Kahn jouera un rôle central dans la nouvelle formule »*, reconnaît Albert du Roy. Le père revenu, la crise a-t-elle disparu ? Pour beaucoup, *« les problèmes restent entiers »*. Le remplacement de Michel Labro, codirecteur de la rédaction, qui part pour *Libération*, et qui a tenu le journal à bout de bras, n'est pas réglé.

Les six mois de fausse succession ont installé un désarroi assez profond. Albert du Roy, directeur de la publication, ne nie pas *« le malaise »*. Pour la première fois de son existence, les ventes de *l'Evénement* n'ont pas progressé en 1993, reculant de 0,9 %. Le premier trimestre 1994 n'est pas meilleur. Sur le plan financier, l'exercice clos le 30 juin 1993 affiche un déficit de 25 millions de francs de l'ensemble du groupe. Les rumeurs vont bon train sur l'attitude de Matra-Hachette. Sa participation a augmenté en décembre 1993, passant à 28,9 %. Des contacts se poursuivent entre *l'Evénement* et *« son actionnaire de référence »*.

L'Evénement du jeudi sort d'une zone de turbulences. L'avion a retrouvé un pilote. Même s'il ne sait pas tout à fait où celui-ci va l'emmener. C'était le cas il y a dix ans quand Jean-François Kahn a créé *l'Evénement* et que personne n'y croyait. Aujourd'hui, la rédaction est encore condamnée à croire que les intuitions de « JFK » sont toujours les bonnes.

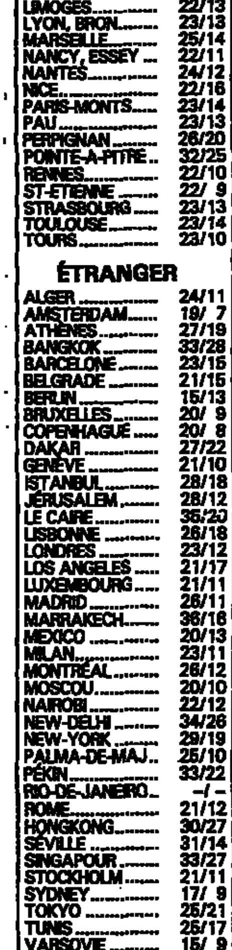
A. S.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE MERCREDI 15 JUIN 1994 VERS MIDI

LÉGENDE



TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	21/12
BIARRITZ	19/13
BORDEAUX	25/14
BOURGES	23/11
BREST	20/10
CAEN	18/ 9
CHERBOURG	19/ 7
CLERMONT-FER.	23/11
DIJON	23/13
GRENOBLE	23/11
LILLE	21/10
LIMOGES	22/13
LYON, BRON	23/13
MARSEILLE	25/14
NANCY, ESSEY	22/11
NANTES	24/12
NICE	22/16
PARIS-MONTS.	23/14
PAU	23/13
PERPIGNAN	26/20
POINTE-A-PITRE	32/25
RENNES	22/10
ST-ETIENNE	22/ 9
STRASBOURG	23/13
TOULOUSE	23/14
TOURS	23/10
ÉTRANGER	
ALGER	24/11
AMSTERDAM	19/ 7
ATHÈNES	27/19
BANGKOK	33/28
BARCELONE	23/15
BELGRADE	21/15
BERLIN	15/13
BRUXELLES	20/ 9
COPENHAGUE	20/ 8
DAKAR	27/22
GENÈVE	21/10
ISTANBUL	28/18
JÉRUSALEM	28/12
LE CAIRE	35/20
LISBONNE	26/18
LONDRES	23/12
LOS ANGELES	21/17
LUXEMBOURG	21/11
MADRID	26/11
MARRAKECH	36/16
MEXICO	20/13
MILAN	23/11
MONTRÉAL	26/12
MOSCOU	20/10
NAIROBI	22/12
NEW-DELHI	34/26
NEW-YORK	29/19
PALMA-DE-MAJ.	25/10
PÉKIN	33/22
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	21/12
HONGKONG	30/27
SÉVILLE	31/14
SINGAPOUR	33/27
STOCKHOLM	21/11
SYDNEY	17/ 9
TOKYO	25/21
TUNIS	25/17
VARSOVIE	15/ 9
VENISE	18/13
VIENNE	23/14

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-06-1994 à 6 heures TUC et le 14-06-1994 à 6 heures TUC

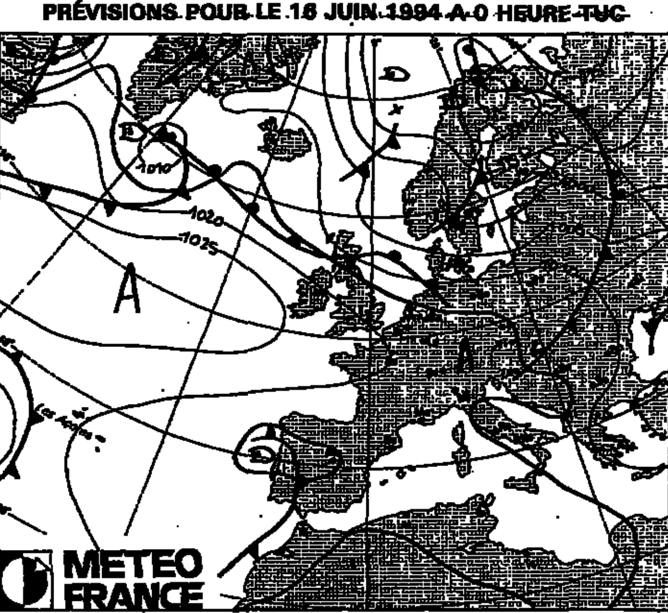
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Mercredi : passages nuageux au Nord, bien ensoleillé en général. – Le matin, au nord de la Seine, les nuages bas seront nombreux. De la Bretagne au Centre jusqu'à l'Ile-de-France et la Lorraine, les passages nuageux n'empêcheront pas le soleil de briller. Au sud de la Loire, le temps sera bien ensoleillé avec plus de nuages du Sud-Est à la Corse. L'après-midi, au nord d'une ligne Cherbourg-Dijon, les périodes ensoleillées et les passages nuageux alterneront, l'impression restant agréable. De la Bretagne aux régions situées au sud de la Loire, le soleil sera au rendez-vous et il fera doux pour la saison.

Les températures minimales iront de 10 à 12 degrés au Nord et de 13 à 15 degrés au Sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 22 à 25 degrés au Nord et 26 à 30 degrés au Sud. (*Document établi avec le support technique spécial de Météo-France*).

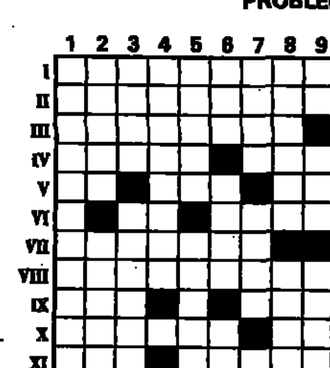
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 16 JUIN 1994 À 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6322



HORIZONTALEMENT

I. Travail qui peut se faire à la chaîne. – II. Des femmes qu'on traite comme des garçons. – III. Ennuyeuses autrefois, mais étonnantes aujourd'hui. – IV. Peut être un pensionnaire de zoo. Après une citation. – V. Prêtresse devenue vraiment bête. Qui a beaucoup circulé. En France. – VI. Fleuve. Sganarelle en fut un très marri. – VII. S'arrête devant les trous. – VIII. S'emploie couramment pour coudre. – IX. Ville de Serbie. Catholique, en Espagne. – X. On ne peut pas l'empêcher de fumer. Elément d'une jupe. – XI. Crier comme dans un bois. Ville de Belgique.

VERTICALEMENT

1. C'est mettre plus que son grain de sel. – 2. Le bon côté des choses. Permet de faire de brillantes affaires. – 3. Invité. Aromatisée comme un apéritif. – 4. Donnais un prix. – 5. Plus ils sont forts et plus ils ont besoin d'être soutenus. Peut transformer l'hexamètre en alexandrin. – 6. Cacha. Remua. Participe. – 7. Dieux guerriers. Région d'Arabie. – 8. Utile pour celui qui mange comme un oiseau. Dieu. – 9. Préposition. Compositeur russe. Bricole quand il est petit.

Solution du problème n° 6321

Horizontalement

I. Attention. – II. Narguilé. – III. Eloi. Reni. – IV. Muid. Aso. – V. Otée. Là. – VI. Me. Clio. – VII. Esch. Loge. – VIII. Revenus. – IX. Ruineuses. – X. Anar. Sa. – XI. Lieuse.

Verticalement

1. Anémomètre. – 2. Talutés. – 3. Troie. Criai. – 4. Egide. Henné. – 5. Nu. Veau. – 6. Tirailleurs. – 7. Iles. Ions. – 8. Œnologues. – 9. Essai.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 14 JUIN

TF 1

13.35 **Feuilleton :** Les Feux de l'amour.
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Jeu : Une famille en or.**
16.35 **Club Dorothée.**
17.50 **Série :** Le Miel et les Abeilles.
18.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.50 **Magazine :** Coucou, c'est nous ! (et à 23.45). Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Richard Gotainer.
19.50 **Alain Decaux raconte.** Le débarquement.
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Cinéma :** La Femme de mon pote. ■ Film français de Bertrand Blier (1983).
22.35 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des poids lourds-légers : Carl Thompson (Grande-Bretagne)-Akim Tafer (France), en direct d'Epernay.
0.40 **Journal et Météo.**
0.45 **Magazine : Reportages.** Que la fête commence !, de Michel Enaudeau et Olivier Calmet (rediff.).

FRANCE 2

13.45 **Série : Matt Houston.**
14.35 **Série :** Dans la chaleur de la nuit.
15.20 **Tiercé, en direct de Chantilly.**
15.40 **Variétés :** La Chance aux chansons (et à 4.50). Le Midi chante.
16.35 **Jeu :** Des chiffres et des lettres.
17.10 **Série : Goal.**
17.40 **Série : Génération musique.** Le Premier engagement, de Don Barnhart.
18.05 **Jeu : Un pour tous.**
18.45 **Divertissement :** Rien à cirer. Présenté par Laurent Ruquier.
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 4.10).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma :** Je vous aime. ■■ Film français de Claude Berri (1980).
22.45 **Magazine :** Bas les masques. J'ai tout gagné, j'ai tout perdu. Reportages : Le roi de l'immobilier, de Catherine Hume et Antoine Roux ; De la spéculation au lavage de voitures, de Patricia Corphie et Didier Barral.
23.55 **Journal et Météo.**
0.15 **Magazine :** Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

13.30 **Série : Capitaine Furillo.**
14.25 **Série :** La croisière s'amuse.
16.10 **Magazine :** La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Claudia Cardinale.
17.45 **Magazine :** Une pêche d'enfer. En direct d'Annecy.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Histoire universelle des chiffres*, de Georges Ifrah.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Spectacle :** Attention, magie. Présenté par Vincent Perrot.
22.20 **Journal et Météo.**
22.50 ▶ **Les Brûlures de l'Histoire.** Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. La Nuit des longs couteaux, de William Karel. Invité : Philippe Burrin, historien.
23.45 **Magazine :** A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.15 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.50 **Musique : Cadran lunaire.** *Fantaisie sur Carmen* et *Air bohémien*, de Sarasate, par l'Orchestre national de Lyon.

CANAL PLUS

13.40 **Cinéma :** Le Cinéma de papa. ■■ Film français de Claude Berri (1970).
15.10 **Magazine :** 24 heures (rediff.).
16.05 **Cinéma : Men of Respect.** ■ Film américain de William Reilly (1992).
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine :** Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel. Invité : Jean-Pierre Coffe.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Une équipe hors du commun.** ■ Film américain de Penny Marshall (1992).
22.35 **Flash d'informations.**
22.45 **Cinéma : Le Festin nu.** ■■ Film britannico-canadien de David Cronenberg (1991).
0.35 **Cinéma : Polyester.** ■ Film américain de John Waters (1981).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Histoire parallèle.** Le débarquement (rediff.).
18.35 **Documentaire :** Le Dernier Combat de la Panzer Lehr (rediff.).
19.00 **Série : TV Squash.**
19.30 **Documentaire :** Le Monde des années 50. De Dieter Franck. 2. Un nouveau départ.
20.20 **Cinq minutes sur l'Europe.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** Présenté par Daniel Leconte. Cherche Europe désespérément !
21.45 **Soirée thématique :** La Folie des sages. Réflexions sur la démocratie.
21.50 **L'Abc de la démocratie.** Fiction documentaire, de Paul Bryers et Phil Day.
22.40 **Débat.** De la Grèce à nous : la crise de la représentation politique.
23.10 **Téléfilm :** Les Feux de novembre. De Paul Bryers (1994) (v.o.).
0.05 **Débat.** La démocratie, toujours recommencée.
0.35 **3 000 scénarios contre un virus.**

M 6

13.30 **Série : Drôles de dames.**
14.20 **Variétés : Musikado.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.25 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus.**
17.30 **Série : Les deux font la loi.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
19.00 **Série :** Pour l'amour du risque.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine :** Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon.
20.50 **Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.** Le Globo de Krypton. Une star est née.
22.40 **Série : Amicalement vôtre.** Premier contact. Un risque calculé.
0.35 **Six minutes première heure.**
0.45 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus.** Les Deux Drogués, de Philippe Bérenger.
0.50 **Magazine :** Mes années clip. Présenté par Charlotte Valandrey.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.** La pharmacie de l'an 2000.
21.32 **Grand angle.** Le Rire médecin. Avec Caroline Simonds (rediff.).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Carmen McRae (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 16 juin 1993 en l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux) : Les Larmes de saint Pierre, de Lassus, par l'Ensemble vocal européen, La Chapelle royale, dir. Philippe Herreweghe ; sol. : Maria Christine Kiehr, Johanna Koslowsky, Simon Berridge, Hervé Lamy, Gerd Tuerk, Peter Kooy, Adrian Peacock.
23.07 **Ainsi la nuit.** Quintette à cordes avec deux violoncelles en do majeur op. 163 D 956, de Schubert ; Bilder aus Osten op. 66, de Schumann.
0.00 **L'Heure bleue.**

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Questions sur la jeunesse… La jeunesse en question », avec Michel Fize, Mireille Dumas (« Le téléphone sonne »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Oradour par les mots

ORADOUR sans le sang. Oradour sans le feu. Oradour sans les hurlements. On évoquait, sur France 2, le massacre par les SS en 1944 de six cent quarante-deux villageois d'Oradour sur Glane, mais Oradour était absente du téléfilm *Un crime de guerre*. Où étaient la barbarie, l'incendie de l'église, les corps brûlés collés à la pierre ? Non pas sur l'écran, mais dans les mots. Plutôt que le massacre lui-même, les auteurs avaient choisi de reconstituer le procès, neuf ans plus tard, de certains des assassins, huit Allemands et treize Alsaciens.

Ainsi évitait-on le premier piège, le plus évident, de cette évocation – la transformation d'Oradour en téléfilm – catastrophe. Mais dans quel but ? Les auteurs allaient-ils en profiter pour livrer un cours d'histoire ? Pour restituer dans son contexte ce massacre, commis par la division Das Reich qui rejoignait à marches forcées le front de Normandie ? Non. Il apparut assez vite qu'Oradour ne servait là que de prétexte. De cette façon la polémique nationale suscitée par l'amnistie, quelque temps après le procès, des condamnés alsaciens ne mérita-t-elle qu'une brève mention dans les dernières secondes du téléfilm.

Si le crime lui-même n'était pas le sujet, pas davantage que la justice, de quoi nous parlait-on ? Des criminels. De ceux d'Oradour, de ceux de tous les temps, et de la manière de nous les montrer de près, de nous faire entendre leur voix, de risquer une incursion dans les abîmes de leur âme. Incursion risquée ! N'allait-on pas nous les rendre, non pas sympathiques, mais pitoyables ? Saisissant les visages des monstres, devant le tribunal, à l'instant où le remords et la peur les décomposent, n'allait-on pas les transformer à leur tour en victimes ?

Le téléfilm franchit avec brio cet écueil-là. Voyons par exemple le monstre d'entre les monstres, l'adjudant alsacien Lensdorf (excellent Mathias Jung). *« Il aurait mieux valu que ma mère ne me mette jamais au monde »*, souffle-t-il à son avocat. Va-t-il se défaire ? Non, il se reprend. A l'audience, soudain, son menton tremble. Mais l'œil reste sec. Sa maman le visite au parloir. Elle lui a apporté un colis. Va-t-il enfin fondre ? Va-t-il au contraire se durcir dans sa carapace ? S'il pleure, il nous apitoie, et la pitié, irrémédiablement, vient polluer notre regard. S'il refuse tout repentir, il se fige instantanément en statue de monstre, et s'extrait du champ des questions. La force du téléfilm, à cet instant, est de refuser de choisir. S'abstenant de toute extrapolation sur la psychologie du tortionnaire, il nous permet de conserver intacte une curiosité que n'entravent ni la pitié ni la haine. Comment des hommes ont-ils pu massacrer six cent quarante-deux civils innocents ? Question vertigineuse, et question sans réponse. Nous faire admettre, après deux heures, cette absence de réponse est le principal succès de ce *Crime de guerre*.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 15 JUIN

TF 1

6.00 **Série : Passions.**
6.28 **Météo** (et à 6.58, 7.13).
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Les Fruitis ; Quick et Flupke.
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini..**
7.30 **Disney Club mercredi.**
8.55 **Club Dorothée matin.**
11.55 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.40 **Série : Agence tous risques.**
14.35 **Club Dorothée.**
17.50 **Série : Premiers baisers.**
18.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.50 **Magazine :** Coucou c'est nous ! (et à 0.00). Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Victoria Abril.
19.50 **Divertissement :** Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault, Sophie Favier et Dan Bolender. Spécial tubes de l'été. Avec Doop, Jimmy Cliff, Olivier de Kersauson.
22.45 **Magazine : 52 sur la Une.** De Jean Bertolino. Des prêtres contre la Mafia, de Patrick Charles-Messance et Tony Comiti. *En Sicile, les prêtres aussi sont une cible pour la Cosa Nostra.*
23.45 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Présenté par Alain Weiller. Invité : Pierre-Henri Paillet, délégué général à l'aménagement du territoire.
1.05 **Journal et Météo.**
1.10 **Documentaire : Kandinsky.**
2.10 **TF 1 nuit** (et à 4.05, 4.45).
2.20 **Téléfilm : L'Oreille.** De Pavel Kohout.
4.15 **Documentaire :** Histoires naturelles. Irons-nous pêcher dans le delta du Saloum ?
4.50 **Musique.**
5.10 **Documentaire :** L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

5.45 **Dessin animé.**
5.50 **Divertissement :** Rien à cirer (rediff.).
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 **Feuilleton :** Amoureusement vôtre.
9.00 **Feuilleton :** Amour, gloire et beauté.
9.20 **Télévisator 2.** Présenté par Cyril Drevet. Invité : Yannick Noah. Jeux vidéo et dessins animés.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.45 **Jeu : Pyramide** (et à 4.25).
12.20 ▶ **Magazine : C'est tout Coffe.** Présenté par Jean-Pierre Coffe.
12.50 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.40 **INC.**
13.45 **Série : Matt Houston.**
14.35 **Série :** Dans la chaleur de la nuit.
15.25 **Variétés :** La Chance aux chansons (et à 4.50). Emission présentée par Pascal Sevran. Le Midi chante.
16.30 **Jeu :** Des chiffres et des lettres.
17.00 **Série : Goal.**
17.25 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus** (et à 23.05).
17.35 **Série : Génération musique.**
18.00 **Jeu : Un pour tous.**
18.40 **Divertissement :** Rien à cirer.
19.15 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Téléfilm : La Vie en marche.** De Tom Moore.
23.05 **Première ligne.** Femmes d'islam. 2. Le voile et la peur, documentaire de Yamina Benguigui. *En Algérie, en Egypte, en Iran, même combat !*
0.05 **Journal et Météo.**
0.25 **Magazine :** Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.35 **Courts métrages :** Histoires courtes. Répétition, de Patricia Bardon ; La Peau, de Gilles Moisset.
2.00 **Magazine :** Bas les masques (rediff.).
3.10 **Emissions religieuses** (rediff.).
4.15 **24 heures d'info.**
4.30 **Documentaire :** Un avion sous la mer.

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour les petits loups.**
8.05 **Les Minikeums.** Les Koalous ; Denis la malice ; Peter Pan ; Jeu : les Mondes fantastiques ; Widget ; Fantômette ; Princesse Sephir ; La Légende de Prince Valiant ; Bravo la famille.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Bizarre, bizarre.**
13.30 **Série : Capitaine Furillo.**
14.20 **Documentaire animalier :** Les Oiseaux des mers.
14.55 **Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.**
16.45 **Jeu : Les Délires d'Hugo.**
17.45 **Magazine :** Une pêche d'enfer.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Paquebots Made in France*, de Daniel Hillion.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 ▶ **Magazine :** La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Les surdoués. Invités : Jean-Charles Terrassier, président de l'Association nationale pour les enfants intellectuellement précoces ; Alain Gauvrit, médecin-psychiatre à l'Institut Beaulieu de Salies-de-Béarn ; Sophie Cote, principale du collège du Cèdre au Vésinet.
22.25 **Journal et Météo.**
22.55 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales. Alsace (Redde M'r Devon ; Aléas ; Dub). Aquitaine (Toromania ; Performances ; Génération sensations ; Finki ; Face au toril). Bourgogne, Franche-Comté (Ah ! Le beau monde ; Compact). Limousin, Poitou-Charentes (Aléas, spécial Libération ; Les Eclats terrestres). Lorraine, Champagne-Ardenne (Regards voisins ; Des fresques sur les murs de la ligne Maginot ; Compact). Méditerranée (Plongée ; Rivages ; Face au toril ; Saga-cités). Nord-Pas-de-Calais, Picardie (Périphériques ; Témoins ; Carte postale d'une région européenne). Normandie (Soirée spéciale débarquement ; Saga-cités). Ouest (Les villes martyres du littoral : Saint-Malo ; Tempo). Paris-Ile-de-France, Centre (Décryptages ; Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? ; Saga-cités ; Mag-cités ; W & Cie). Rhône-Alpes, Auvergne (Ecoutez voir : Saga-cités ; Une semaine en Auvergne ; Atmosph'art). Sud (Pôle Sud ; Alice).

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 **CBS Evening News.**
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Canaille peluche.** La Légende l'île au trésor.

En clair jusqu'à 8.40

7.50 **Ça cartoon.**
8.40 **Magazine : Dis Jérôme ?** (rediff.).
8.45 **Surprises.**
9.00 ▶ **Cinéma :** Mary la rousse, femme pirate. ■ Film italien d'Umberto Lenzi (1961).
10.25 **Flash d'informations.**
10.30 **Documentaire :** Les Mastodontes amoureux.
10.55 **Le Journal du cinéma.**
11.00 **Cinéma : Toxic Affair.** □ Film français de Philomène Esposito (1992).

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine :** La Grande Famille. Mon enfant est entré dans les ordres ; J'ai monté un numéro de cirque ; Les résultats de l'école buissonnière.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Série animée :** Léa et Gaspard.
14.35 **Documentaire :** Les Allumés… Les Sculpteurs de montagnes, de Yann Layma.
14.59 **3 000 scénarios contre un virus.** Arnaud et ses copains, de Jacques Deray.
15.05 **Le Journal du cinéma.**
15.10 **Téléfilm : Interceptor.** De Michael Cohn.
16.40 **Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.** 11. L'animation image par image, de Lise Romanoff et Steven Rocha.
17.05 **Les Superstars du catch.**
18.00 **Canaille peluche.** Les Enfants du Mondial.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine :** Nulle part ailleurs. Invitée : Krystin Scott-Thomas.
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : Fire Birds.** □ Film américain de David Green (1988).
22.20 **Flash d'informations.**
22.30 **Cinéma :** Le Baiser empoisonné. □ Film américain de Norman Rene (1992) (v.o.).
0.10 **Magazine :** Le Journal du hard.
0.15 **Cinéma : Secrète.** Film américain, classé X, d'Andrew Blake (1990).
1.35 **3 000 scénarios contre un virus.** Vertiges de l'amour, de Laetitia Masson.
1.40 **Documentaire :** Audiard en toutes lettres.
3.00 **Sport :** Basket-ball américain. Match n° 4 de la finale de la NBA, en direct.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Série : Slapstick.** Le thème : les communautés. Le film : Buster chez les Indiens, avec Buster Keaton (rediff.).
17.25 **Magazine : Transit.** Cherche Europe désespérément ! (rediff.).
18.30 **Le dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. La crise de Macédoine vue par la Macédoine (2e partie, rediff.).
19.00 **Série : Le Petit Vampire.** De Christian Görlitz, avec Jan Steilen, Matthias Ruschke.
19.30 **Magazine : Mégamix.** Présenté par Martin Meissonnier. Madras ; Tad/Soundgarden ; Al Jarreau ; Barrio Chino ; Protest Song ; Frédéric Le Junter ; Rajasthan/Hameed Khan ; Guantanamera ; Tony Truant.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Musica : David Oïstrakh, artiste du peuple ?** De Bruno Monsaingeon. *Portrait du célèbre violoniste.*
21.55 **Musicarchive.** David Oïstrakh joue Mozart. *3e Concerto pour violon*, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la radio suédoise, dir. et violon David Oïstrakh.
22.25 **Danse : Petrouchka.** Chorégraphie et mise en scène d'après Michel Fokine, remontées par Nicholas Beriosoff, musique d'Igor Stravinsky. Avec Thierry Mongne, Monique Loudière, Jean Guizerix, Alain Bogreau, Olivier Patey, Virginie Kempf, Brigitte Hermetz, Muriel Halle, Nathalie Rique.
23.10 **Cinéma :** Cendres et diamant. ■■■ Film polonais d'Andrzej Wajda (1958) (v.o.).
0.45 **3 000 scénarios contre un virus**

M 6

7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.55).
7.05 **Contact 6 Manager.**
7.10 **Les Matins de Christophe** (et à 8.05).
9.05 **Musique :** Boulevard des clips (et à 10.05, 1.30, 6.00).
11.05 **Série : Campus Show.**
11.30 **Série : Lassie.**
12.05 **Série : Papa Schultz.**
12.35 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.30 **M 6 Kid.** Cadillacs et dinosaures ; Conan l'aventurier ; Robin des Bois Junior ; Moi, Renart.
16.00 **Magazine :** La Tête de l'emploi.
16.30 **Magazine : Fax'O** (et à 0.55, 5.10).
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.25 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus.** Discussion sur le préservatif, de Gérard Jugnot.
17.30 **Série : Les deux font la loi.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
19.00 **Série :** Pour l'amour du risque.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 1.20).
20.45 **Série : Nestor Burma.** Du rebecca rue des Rosiers, de Maurice Frydland.
22.30 **Téléfilm : Jeux extrêmes.** De William Wiard.
0.15 **Magazine : Emotions.**
0.45 **Six minutes première heure.**
0.50 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus.** Affreux, sales et méchants, de Jackie Cukier.
2.30 **Rediffusions.** Jazz 6 ; Raid de l'Amitié ; Les Enquêtes de Capital ; Fréquenstar ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.**
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** 1993, Année internationale des peuples autochtones.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** La Vocation (2).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec François Caries (Turold).
0.50 **Musique : Coda.** Carmen McRae (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 1er juin à Radio-France) : Concerto pour piano et orchestre, de Reger ; Symphonie n° 7 en ut majeur op. 105, de Sibelius, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski.
22.30 **Soliste.** Sviatoslav Richter.
23.07 **Ainsi la nuit.** Quintette pour piano et cordes en fa mineur, de Franck ; Pièces pour piano, de Moussorgski.
0.00 **L'Heure bleue.** Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le Quartette de Debora Seffer, violon avec Thierry Maillard, claviers, Franck Nelson, basse, Laurent Robin, batterie.

Les interventions à la radio

Europe 1, 8 h 35 : Etienne Mougeotte (« Mon œil »).
Radio-Shalom, 18 h 30 : Jean-Luc Mélenchon et Philippe Vasseur (« Le grand débat »).

Le Monde

TRAVERSES PIERRE GEORGES

Loups, y êtes-vous ?

« LOUP, y es-tu ? » Il y fut. La bête des Vosges, animal mythique, entre dahu et peur ancestrale, a été filmée. On ne dira jamais assez les mérites du Caméscope. Tremblant, mais conscient d'apporter sa contribution à la science, un Vosgien a filmé, entre chien et loup précisément, cette bête qui rôdait du côté de Monthureux-le-Sec.

« Loups, y êtes-vous ? » Ils y étaient. Les bêtes de Vendée et de Marseille qui chassent dans les troupeaux égarés auraient été filmées. En flagrant délit de festin, la mâchoire cruelle et puissante, comme figée dans un rictus, elles *avaient cette bonne et belle* allure de prédateurs rassasiés.

La bête de Vendée, bon sang ne saurait mentir, chasse à droite. On lui sait de la race, un pedigree et un art consommé du camouflage. Ce loup-là défroque volontiers. Il est à la fois dans son camp et contre son camp. Il sait se faire ermite. Il porte peau d'âne pour tromper mère-grand et immaculé tablier pour séduire les petits chaperons blancs. Le loup de Vendée est un loup des champs qui raconte de jolies fables. C'est son fonds de chasse. Il défend à belles dents les valeurs, façon Puy du Fou, et les sons, France et lumières.

Il aspire visiblement à être connu comme le loup blanc. Et y réussit assez bien. Il chasse en meute, à condition d'en être le chef. Il a des compagnons de ripaille. Un vieux loup *raider* naguère impitoyable, saisi, l'âge et les scrupules venus, par des transes protectionnistes. Et un jeune loup vêtu d'hermine, de l'espèce justicière qui ne se tait guère que sous la torture. Un curieux équipage mais qui put compter sur la neutralité bienveillante du garde-chasse national.

La bête de Marseille est d'une autre espèce. D'extraction roturière, le poil luisant, très forte en gueule, elle semble s'être faite à la force du croc. On lui sait une énergie radicale et un toupet sans égal. D'un genre solitaire, ce loup des villes, sinon des banlieues, ne compte que sur lui-même pour assouvir un féroce appétit. Même s'il mange souvent à crédit. Il chasse à gauche, les petits chaperons roses y étant légion. Il se sent l'âme partageuse, mais à compte d'auteur.

Le loup de Marseille est connu comme le loup noir. Traqué, pourchassé par tous les assermentés de France, il fait de cette persécution sa promotion. Plus on le montre, moins il se cache. Plus on dit son pelage mité, sa fin prochaine, mieux il se porte. Ce loup noir ne mâche ni ses mots ni ses proies. Il aboie une langue bizarre, le prédateur illustré. Il fait peur, ce qui n'est pas son moindre charme auprès des brebis. Et il force les pièges. On le dit même protégé de Dieu, hors d'atteinte dans les chasses présidentielles.

L'ESSENTIEL

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté I à XVI

Le numéro du « Monde » daté mardi 14 juin 1994 a été tiré à 600 201 exemplaires

Une alliance majeure dans le secteur des télécommunications

France Telecom et Deutsche Telekom vont acquérir 20 % de l'américain Sprint

France Telecom et Deutsche Telekom doivent annoncer, mardi 14 juin, la conclusion de leur accord de partenariat avec Sprint, troisième opérateur longue distance aux Etats-Unis. Cette alliance dans les communications destinées aux grandes entreprises est la réplique à l'association nouée entre BT (ex-British Telecom) et l'américain MCI il y a un an. Les deux européens devraient faire leur entrée à hauteur de 20 % et pour une mise de près de 24 *milliards de francs* (4 milliards de dollars) dans le capital de Sprint. Le géant ATT apparait – temporairement ? – comme le grand perdant de ces manœuvres transatlantiques.

« Plus le partenaire est puissant, moins le partenariat est important », aime-t-on à dire chez France Telecom. Cette maxime qui a servi de ligne de conduite à l'opérateur français et à son homologue allemand en quête d'un allié américain résume à elle seule les déboires d'ATT. Et explique le choix de Sprint comme partenaire privilégié. Aux termes de l'accord qui doit être annoncé mardi 14 juin en fin de matinée, les deux opérateurs européens vont entrer à hauteur de 20 % dans le capital de Sprint, troisième opérateur longue distance américain, et siéger à son conseil d'administration.

Cette prise de participation implique de la part de France Telecom et de DBT un investissement commun de 4 milliards de dollars, soit près de 24 milliards de francs. Une mise sans réciprocité possible pour le moment, mais qui reflète l'importance accordée à cet accord.

Comme tous les grands opérateurs, France Telecom et DBT lorgnent sur le marché des télécommunications d'entreprise. Un marché qui, à 30 milliards de francs, représente à peine aujourd'hui 1,5 % du marché mondial des services de télécommunications, mais dont la croissance est explosive. Il a plus que doublé en deux ans ! Et son rythme de progression annuelle d'ici à l'an 2000 est estimé à 15 %, voire 20 %.

Une contre-offensive d'ATT ?

La plupart des multinationales, dont les filiales sont réparties aux quatre coins du globe, réclament un *« interlocuteur unique »*, capable de concevoir et de gérer, pour elles, un réseau de communication privé qui intègre non seulement les liaisons téléphoniques, mais aussi les échanges de données informatiques et transmissions de tous types.

Impossible de compter sur ce marché sans être présent aux Etats-Unis. Les plus grandes entreprises du monde y ont leur siège. L'exigence en matière de services de télécommunications y est la plus élevée. L'anglais BT (ex-British Telecom) l'a très vite compris qui, en juillet 1993, concluait un accord « historique » avec l'américain MCI, au nez et à la barbe de France Telecom et de DBT. L'alliance était sérieuse. BT mettait sur la table 4,3 milliards de dollars et entrait à hauteur de 18 % dans le capital de l'opérateur américain. Depuis, l'alliance américaine est la priorité stratégique de l'opérateur français et de son allié allemand. Les partenaires possibles étaient au nombre de deux. D'une part ATT, qui a commencé à bâtir une offre globale de télécommunications destinée aux entreprises, en s'associant au japonais KDD et à Singapour Telecom via le groupement Worldpartners Associations (communément appelé Worldsource). Pour être complet, ce groupement, très orienté sur le Pacifique, devait être doublé d'une alliance européenne et transatlantique. L'autre option possible était Sprint, le plus petit des américains, soucieux de ne pas être marginalisé. Les négociations avec ATT ont échoué sur une inquiétude et une exigence. Une inquiétude... Celle des Européens pour qui la coopération avec un géant pesant 67 milliards de dollars de chiffre d'affaires, soit 400 milliards de francs, est forcément déséquilibrée. Une exigence, celle d'ATT, qui, dit-on, aurait demandé à ses éventuels partenaires européens des garanties d'achat de matériel. Car, à la différence de Sprint, le géant américain n'est pas seulement opérateur de télécommunications. Il s'agit aussi d'un industriel. Ses concurrents français Alcatel et allemand Siemens auraient clairement mis en garde leurs opérateurs nationaux respectifs contre le danger que pouvait représenter une association mal maîtrisée avec une telle puissance.

Conséquence : ATT reste temporairement seul. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le groupe américain se déclarait, la semaine dernière, prêt à renouer des contacts avec France Telecom et DBT, même si ces derniers devaient conclure avec Sprint. Côté français et allemand, cette hypothèse ne semble pas être sérieusement envisagée.

L'accord conclu par France Telecom et DBT avec Sprint est en soi une bonne nouvelle pour les télécommunications européennes. Pour antant, toutes les difficultés ne sont pas levées. D'abord cette alliance devra être approuvée par les autorités de tutelle des télécommunications en France, en Allemagne et aux Etats-Unis et par les organismes chargés de veiller au respect de la concurrence. Les Américains pourraient être tentés de demander des garanties de réciprocité.

A la différence de British Telecom, France Telecom et DBT jouissent aujourd'hui dans leurs pays respectifs d'un monopole sur le téléphone. Ensuite, la réaction d'un ATT risque d'être violente. En 1998, le marché européen des télécommunications doit être totalement ouvert à la concurrence. Et ATT doit plus que jamais y poser des jalons. Le géant américain discute avec Unisource, le consortium qui regroupe les opérateurs suédois, suisses et néerlandais. Il pourrait aussi mener sa contre-offensive en Europe en intensifiant ses contacts avec l'espagnol Telefonica.

CAROLINE MONNOT

La BBC zappée

Pas de pitié pour les Britanniques. Le 24 juin, la nouvelle chaîne câblée de TF 1 prendra la place du BBC World, service sur le réseau câblé de *Lyonnaise des eaux* qui diffuse notamment à Paris. La capacité du réseau câblé n'étant pas infinie, La chaine info (LCI), dont TF 1 prépare le lancement, avait besoin d'une place sur le « basique », c'est-à-dire le « bouquet » de vingt chaînes proposé aujourd'hui au tarif de base de 145 F, sans abonnement supplémentaire. La Lyonnaise a jugé, au vu d'enquêtes menées auprès de la clientèle, que le mixte de BBC1 et de BBC2 diffusé depuis toujours sur le câble était, *« commercialement »*, le moins intéressant.

Chassée de la télé, la BBC va perdre également sa place, le 27 juin, sur la bande FM. Après trois semaines d'émission organisées pour le 50e anniversaire du débarquement avec Radio-France Internationale, le World service de la BBC cessera d'émettre sur la FM parisienne (107,1). *L'International Herald Tribune* du 14 juin ne croit pas au hasard, et souligne les coïncidences : ce *« zapping »* en bonne et due forme de la langue anglaise couronne l'adoption – non encore définitive – dans la nuit du 13 au 14 juin, par l'Assemblée nationale, de la loi Toubon sur la défense de la langue française...

Mort du comédien Michel Vitold

Le comédien et metteur en scène français Michel Vitold est mort le mardi 14 juin, à Clamart (Hauts-de-Seine), des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Né à Karkov en Russsie, le 15 septembre 1915 – de son vrai nom Michel Sayanoff –, Michel Vitold s'est installé en France avec sa famille à l'âge de dix ans. Avant la guerre, il trouve au théâtre un exutoire à ses déchirements d'exilé pauvre, mal dans sa peau. Elève de Raymond Rouleau, visage creusé, silhouette frêle, figure errante et sombrement farouche de Saint-Germain-des-Prés qui était encore un village, il est le type même de l'artiste rebelle.

On le voit dans les pièces d'Anouilh – *le Voyageur sans bagage, le Bal des voleurs, le Rendez-vous de Senlis*. En 1944, Jean-Paul Sartre lui confie le rôle de Garcin dans *Huis clos* ; c'est ainsi que lui vient la célébrité. Il interprète les auteurs réputés exigeants, qui, à l'époque, donnent le mouvement de la vie théâtrale : Camus, Anouilh encore, Cocteau, et bien entendu Sartre, de *Morts sans sépulture* à *Nekrassov*.

Au théâtre, Michel Vitold prend des risques. Il incarne la rigueur professionnelle, et gagne un peu sa vie au cinéma en jouant des rôles secondaires. (*Maigret et l'affaire Saint-Fiacre* de Delannoy, *le Testament du docteur Cordelier*, de Renoir, *Judex*, de Franju). Il est là pour perpétuer l'image, assumée dans les années 30 et 40 par Pierre Blanchar, du Slave imprévisible, romantique et torturé, illuminé, en quête d'absolu, pour tout dire, un « dostoïevskien » comme on le voyait alors. Quand cette image passe de mode, il se consacre sans dépit et sans répit au théâtre, sa seule passion.

Il est engagé à la Comédie-Française où il trouve difficilement sa place, lui qui a pourtant toujours été un amoureux de la langue française et de ses classiques. En 1961, il met en scène *Britannicus*, puis *Crime et châtiment*, et s'en va bientôt. Il va ailleurs, à l'Atelier, au Vieux-Colombier, en périphérie, « épousseter » les classiques. Il monte *le Misanthrope* et *Andromaque*. Il cherche des textes, se consacre autant qu'il le peut à l'enseignement, mais il est déjà malade. Cet homme pudique et blessé, cet introverti qui, sur scène, dégageait une intensité rare, une terrible violence contenue, est mort dans un silence que sans doute il avait voulu.

C. G.

Vingt-sept députés du PR quittent le groupe UDF de l'Assemblée nationale

Vingt-sept députés du Parti républicain ont donné leur démission, mardi 14 juin, du groupe UDF de l'Assemblée nationale, pour constituer un groupe autonome intitulé groupe des Républicains et Indépendants. La déclaration constitutive de ce nouveau groupe, qui intervient après l'envoi d'une lettre de Charles Millon aux députés UDF (lire page 9), a été déposée auprès du président de l'Assemblée, Philippe Séguin, par M. Rossi (Corse du sud) qui en sera le président.

La liste des premiers députés qui forment ce groupe est la suivante : Hubert Bassot (Orne), Roland Blum (Bouches-du-Rhône), Daniel Colin (Var), Raymond Couderc (Hérault), Bernard Coulon (Allier), Olivier Darrason (Bouches-du-Rhône), Francis Delattre (Val d'Oise), Willy Diméglio (Hérault), Charles Ehrmann (Alpes-Maritimes), Hubert Falco (Var), Claude Gaillard (Meurthe-et-Moselle), Alain Gest (Somme), Christian Gourmelen (Val d'Oise), Pierre Hellier (Sarthe), Philippe Houillon (Val d'Oise), Denis Jacquat (Moselle), Gérard Jeffray (Seine-et-Marne), Gérard Larrat (Aude), Philippe Mathot (Ardennes), Arthur Paecht (Var), Michel Pelchat (Essonne), Daniel Poulou (Pyrénées-Atlantiques), Jean Roatta (Bouches-du-Rhône), José Rossi (Corse-du-Sud), Guy Tessier (Bouches-du-Rhône), Franck Thomas-Richard (Cher), Gérard Trémège (Hautes-Pyrénées).

Le Monde

INITIATIVES

SEULE la coïncidence autorise le rapprochement, dans un premier temps. Ces mois-ci, différentes associations de préretraités « actifs » fêtent leurs dix ou vingt ans d'existence, tandis que Retravailler, fondée par la sociologue Evelyne Sullerot pour aider le retour des femmes dans la vie active, s'apprête à souffler ses vingt bougies.

Mais le rapport est ailleurs. Tous nés de la crise, en réalité, ces divers organismes poursuivent un même but et répondent à des situations que la conjoncture a exacerbée. Elles sont, les unes et les autres, les dignes produits caractéristiques d'une période marquée par le chômage, les préretraites, et l'éloignement de la vie professionnelle. Bref, par la menace de l'inactivité, qu'elle soit due à l'âge ou au sexe.

Bien sûr, on objectera que Retravailler s'inscrivait à l'origine dans une démarche féministe, portée par la revendication d'égalité d'après 1968 où les mères, mais aussi les femmes plus âgées, pouvaient avoir envie de rejoindre le monde du travail. Salarié, s'entend. Donner les moyens d'un retour dans l'activité professionnelle, préparer les femmes à un emploi, et pas seulement par de la formation, avait alors le sens d'une reconquête dans un univers dont le modèle était encore très masculin. Mais les événements ou, plutôt, le long cycle ouvert par les deux chocs pétroliers, amenèrent vite l'association à poser le problème dans des termes différents.

Tandis que le chômage se développait, il apparut que les femmes en étaient les premières victimes, à côté des jeunes, et que leur position familiale servait facilement d'alibi pour un rejet ou un maintien exclusif dans les tâches ménagères. De la logique d'origine, de conception émancipatrice, il fallait passer à un autre objectif. Celui du soutien à des femmes qui, dans la concurrence pour l'emploi, se trouvaient être désavantagées ou, au mieux, vouées à des statuts subalternes par leurs parcours.

Pour des causes identiques, si ce n'est pour les mêmes effets, les associations de préretraités actifs ou de retraités tout aussi actifs, qu'elles se nomment ECTI, EGEE ou AGIR, procèdent du même raisonnement. A l'époque, au cours des années 70 et plus encore pendant les années 80, les politiques de lutte contre le chômage ont précipité les départs anticipés des plus âgés, heureusement dans des conditions socialement satisfaisantes, dans la plupart des cas. Mais, par définition, ces cessations d'activité prématurées n'avaient pas été prévues par leurs bénéficiaires qui, en pleine possession de leurs moyens, l'idée en tête de poursuivre leur carrière, se retrouvaient brutalement désœuvrés. Et ne le supportaient pas, principalement quand ils savaient posséder une vraie capacité d'expertise, de par leurs fonctions antérieures, ou disposer d'un trésor de savoir-faire, entretenu par l'expérience professionnelle.

CEUX-LÀ ne pouvaient se résoudre à quitter le monde des actifs, et des entreprises, puis des institutions, eurent vite conscience du gâchis qu'une telle perte représentait. Ils pouvaient encore servir et, si l'on prenait garde d'éviter des situations de concurrence ou d'emploi clandestin, pouvaient aider des créateurs d'entreprise, conseiller des patrons de PME ou, dans un souci de solidarité, apporter leur concours de professionnels à des projets dans les pays en voie de développement. D'où l'idée de ces associations, sérieusement contrôlées pour interdire les dérives qu'on imagine, et qui se sont spécialisées dans des interventions momentanées. Dans des missions, pour reprendre le langage des consultants dont ils seraient les « seniors ».

Etre actif



Illustrations : HONORÉ

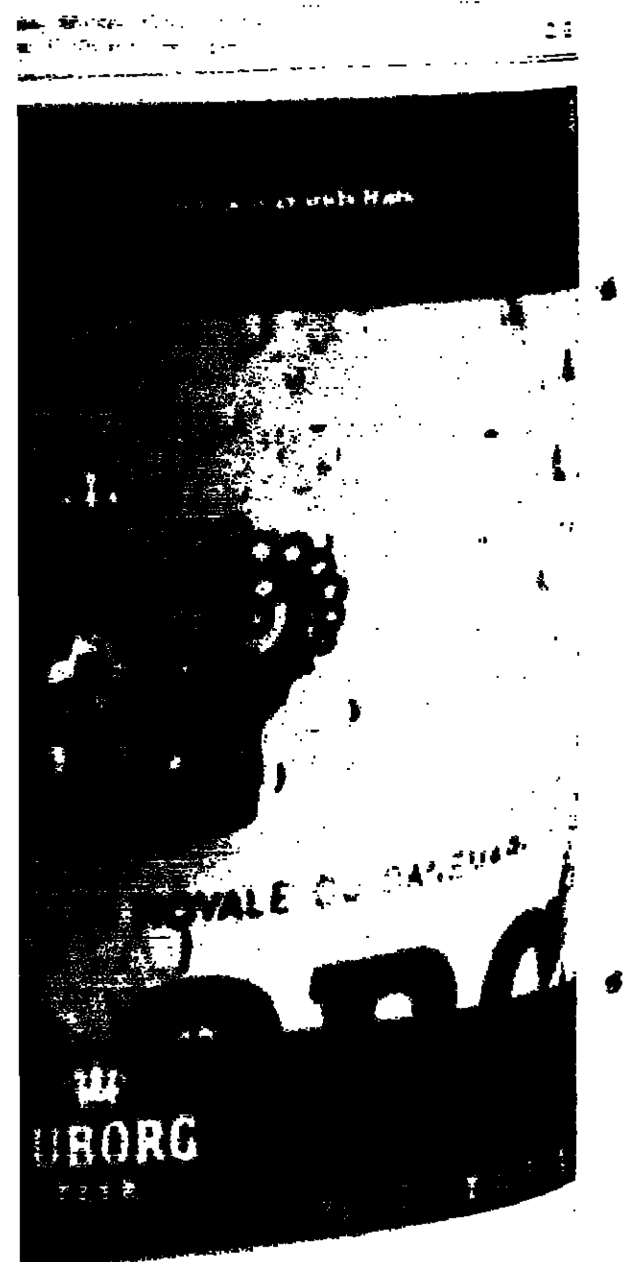
Des femmes veulent retravailler. Des préretraités ne peuvent se résigner à ne rien faire. Chacun a trouvé des moyens pour rester ou revenir dans la vie professionnelle

Ils sont ainsi des milliers de « papys » à courir la France et l'étranger, l'ouverture des pays de l'Est étant venue opportunément remplacer les pays d'Afrique et surtout du Maghreb, en proie aux difficultés. EGEE s'est fait une habitude de travailler en relation avec l'ANCE (Agence nationale pour la création d'entreprise) pour faire éclore des entreprises dans les meilleures conditions possibles. ECTI, qui cultive le genre anciens diplômés de grandes écoles, joue beaucoup la carte des organisations internationales et tire partout profit de ses relations pour développer l'aide multilatérale. AGIR, plus composite, met de nombreux talents au service d'opérations modestes ou importantes.

Tout cela se fait gratuitement ou presque, seuls les frais étant la plupart du temps pris en charge par les utilisateurs. Et ils se défendent tous d'en profiter pour voyager à bon compte ou pour se transformer en mercenaires. En revanche, les préoccupations de guerre économique ne sont pas forcément absentes de leur action, les préretraités et les retraités ayant bien conscience, à leur niveau, de participer à une lutte internationale où, d'ailleurs, des associations étrangères, notamment américaines, poursuivent les mêmes buts.

Jusqu'à présent, ces groupes n'ont pas connu de difficultés de recrutement et voient leurs effectifs se renouveler d'un quart tous les ans avec l'arrivée de nouveaux anciens. Les motivations demeurent intactes, tout comme le désir d'offrir ses compétences à des causes qui donnent une autre justification à cette avant-dernière partie de la vie. Trop tôt séparés du travail, ces préretraités trouvent ainsi des occupations responsables, se sentent utiles, et ne sombrent pas dans la neurasthénie. Mais on peut se demander si l'engouement se maintiendra toujours à ce niveau avec la nouvelle génération qui arrive. Du fait de la longueur de la crise, en effet, partent en préretraite aujourd'hui des salariés qui se sont depuis des années préparés à la cessation anticipée d'activité. N'étant plus surpris, ils n'ont pas forcément besoin de compenser et conçoivent même leur sort comme un droit. Pis, certains ont fait depuis des lustres leur deuil de l'entreprise. Et du travail.

Alain Lebaube



Le refus des pantoufles

Après 34 ans passés à EDF, Christian Gory a repris du service. Il anime la Maison pour tous de son village

AVEC ses grandes baies vitrées, son large escalier d'accès et sa terrasse, la Maison pour tous (MPT) de Brives-Charensac (Haute-Loire) semble ouverte sur la cité. L'effet est réussi puisque la moitié de ses quatre cent cinquante adhérents habitent ce village de la banlieue du Puy-en-Velay. Il est vrai qu'on trouve tout à la MPT : une bibliothèque de quinze mille ouvrages, une vaste salle de spectacles très bien équipée, des espaces consacrés à la peinture, à la danse ou au judo, et quatre locaux où les jeunes peuvent réparer leur mobylette ou faire de la musique.

Des associations (cyclotourisme, analyse transactionnelle, par exemple) y ont élu domicile, tandis que des assistantes sociales de diverses administrations y tiennent des permanences. A la tête de cette imposante machine depuis 1992, Christian Gory, cinquante-neuf ans, président de l'association des usagers de la MPT, qui gère le lieu pour le compte de la mairie.

Drôle de seconde vie pour ce retraité. Entré à EDF-GDF au Puy-en-Velay comme employé aux écritures, il en partira trente-quatre ans plus tard, cadre au service comptable. Signe particulier : il a été durant vingt-trois ans secrétaire – non permanent – du syndicat CFDT. Il aurait pu continuer ainsi, mais a choisi la rupture en 1992. *« EDF-GDF était en pleine restructuration*, se souvient-il. *On a commencé à faire signer aux cadres des contrats d'objectif. On sentait bien que c'était plus ou moins bidon car tout était remis en cause chaque semaine. J'ai demandé à partir. »*

Durant ses six premiers mois de retraite, il tourne en rond. Mais il sent aussi – et son entourage se charge de l'en avertir – que *« si on met ses pantoufles, mentalement, on est fichu »*. Que faire ? Continuer à s'impliquer dans l'action syndicale ? *« J'avais assez donné. J'avais envie de savoir ce qui se passait hors de la famille EDF. »*

Conquérir la jeunesse

La démission de la présidente de la Maison pour tous lui fait sauter le pas. *« On m'a kidnappé »*, sourit-il, avec un brin de fierté. Traduisez : la municipalité – socialiste – est venue le chercher. Il n'a pas hésité. *« Je me sentais armé et puis, ça me tentait. On ne fait pas vingt ans de syndicalisme sans avoir envie de contacts. »* Elu au conseil d'administration de la MPT, il est porté à sa présidence un mois plus tard. Un léger doute, toutefois, le traverse. *« EDF-GDF, c'est un monde à part. Je me demandais si j'allais savoir mettre mes pas dans ceux des autres. »* La situation de la MPT n'était alors guère brillante. Elle affichait un déficit et plusieurs présidents s'étaient succédé.

Alors, Christian Gory chamboule les méthodes de travail pour accroître le nombre d'adhérents, dynamiser l'équipe d'animation, fédérer les associations, centrer les spectacles sur les troupes locales, etc. Il s'agit surtout de conquérir la jeunesse, ce qui permettra de jeter *« un pont vers les familles »*. *« J'ai rapidement été « accro »*, reconnaît-il. *Gérer, cela m'intéresse. Et quand on se sent soutenu par la municipalité, on a envie d'en faire plus. »* Mais il s'empresse de préciser qu'il *« travaille avec tout le monde, les gens de droite comme ceux de gauche. Je suis un homme de compromis »*.

En un an, la MPT devient bénéficiaire, le nombre d'adhérents progresse, le personnel se motive. *« Toutes les équipes travaillent dans le même sens. »* Et deux jeunes qui étaient en contrat de qualification sont embauchés.

Tout n'est pas rose, évidemment. *« Il y a des problèmes en permanence. Mais ce sont des questions concrètes, pas des affrontements idéologiques. Et finalement, tout le monde se rallie pour avancer. »*

Toutefois, avec 1 million de francs de budget annuel – dont un tiers provient de la mairie, le reste des cotisations des adhérents et de partenaires institutionnels –, l'équilibre est fragile. Il faut donc chercher des ressources ailleurs, auprès de sponsors ou en augmentant, toujours et encore, le nombre des adhérents. Son *« angoisse »* serait d'avoir à licencier. *« Les deux postes que j'ai créés, c'est un peu ma fierté, ma contribution au problème de l'emploi. »*

Enfin, avec tous ces jeunes, il faut savoir se faire entendre. Certes, la MPT n'est pas dans un quartier sensible, mais il y a des conflits à gérer au quotidien, et parfois des sanctions à prendre. Les salles des jeunes ont ainsi été fermées durant quinze jours en 1993. *« Quand ça ne va pas avec les jeunes, parfois, je tape du poing sur la table. Je sais bien que, dès que j'ai le dos tourné, ils disent que je les fais suer. C'est normal qu'un jeune s'exprime. Mais je sais aussi qu'ils réfléchissent à ce que je leur dis. »* Une psychologue vient également conseiller l'équipe d'animation ponctuellement.

Christian Gory ne consacre que dix à douze heures par semaine à la MPT. Pour préserver sa vie familiale, mais aussi par *« discipline personnelle »*. *« Je ne veux pas être tout le temps dans les pattes de l'équipe. »*

Reste que, petit à petit, il est devenu une personnalité locale. On l'invite aux inaugurations, il a de temps en temps sa photo dans le journal et *« des mains à serrer »* quand il se promène en ville.

Il n'oublie pas pour autant ses racines. Toujours syndiqué à la CFDT, il participe aux réunions du conseil syndical à EDF-GDF. *« J'ai besoin de replonger dans ce milieu, de savoir ce qui s'y passe. C'est viscéral. Je vois que les gens en bavent, que les effectifs continuent à dégringoler. J'ai vécu l'âge d'or de la CFDT, mai 68, trois ou quatre grèves de quinze jours au Puy. J'ai eu une trajectoire professionnelle qu'il n'est plus possible d'avoir aujourd'hui. »* Il éprouve certes de la *« nostalgie »*, mais il estime aussi avoir trouvé *« l'équilibre parfait entre une occupation responsable et une vraie jouissance de la retraite »*.

Francine Aizicovici

Contre la « machine à exclure »

A la Maison de la main, les équipes et le public sont proches. Le courant passe d'autant mieux

ROGER GROSSI est un vieux pasteur indomptable. Créateur tout au long de sa vie de lieux d'accueil pour les oubliés de la société et animateur de la vénérable Société protestante des amis des pauvres (SPAP), créée en 1847, il a élu domicile au château Silhol. Dans cette superbe propriété sur les hauteurs de Nîmes, léguée par une riche famille protestante, notre pasteur accueille des RMIstes que le rouleau compresseur de l'existence a le plus durement touchés, à travers l'alcool, la drogue ou la prison. Ainsi est née, voilà deux ans et demi, la Maison de la main, un lieu destiné à rendre à ces chômeurs espoir et dignité, en leur offrant un travail de type artisanal.

Ce pourrait être très banal : bonne œuvre ou chantier de travail comme il en existe beaucoup. C'est, en tout état de cause, une réalisation modeste et limitée. Pourtant, on découvre là quelque chose d'important qu'il est difficile de décrire parce qu'il s'agit d'une réalité très simple, d'une sorte de retour à l'essentiel. L'antithèse, en quelque sorte, de la « machine à exclure ».

Deux fois par an, 16 contrats emploi-solidarité (CES) sont signés entre la SPAP et des RMIstes envoyés par les services instructeurs des programmes départementaux d'insertion. Alternant les chantiers, ils sont embauchés pendant six mois renouvelables, à mi-temps, pour des travaux de maçonnerie, de peinture, de tapisserie, de revêtement des sols...

En cet après-midi torride de juin, les huit hommes de l'une des équipes s'activent au réaménagement d'une maison d'enfants. Le domaine comporte, en effet, des lieux d'accueil pour des gens de tous âges, depuis le bébé confié à la DDASS ou l'adolescent envoyé par les tribunaux jusqu'à la personne âgée au psychisme gravement atteint. Ils travaillent seuls : *« Si j'étais sur leur dos*, glisse Lucien Bacci, le responsable technique, *il y a longtemps qu'ils seraient tous partis. »* Cette discrétion-là permet d'organiser et de faire fonctionner l'ensemble du chantier avec la seule aide d'une assistante sociale à mi-temps. La plupart de ces « stagiaires » – dont la moyenne d'âge est d'environ trente-huit ans – ne savent ni lire ni écrire et reçoivent à cette occasion les premières feuilles de paie de leur existence. Arrivés voilà seulement quelques mois sans aucune compétence technique, ce qu'ils réalisent aujourd'hui surprend par sa qualité et son fini.

Réalisation modeste mais capitale

« On est contents de travailler pour des enfants », expliquent spontanément les intéressés. Les équipes des semestres précédents ont réagi de la même manière quand on leur a fait restaurer un bâtiment en ruine pour y aménager une crèche et l'atelier de la Maison de la main, puis refaire les cloisons de la maison de retraite. Tout cela a du sens et, du même coup, la vie de ces hommes y reprend elle-même sens et valeur. Ils aiment aussi l'ambiance, ils disent qu'ils se sentent « bien ». Autre point essentiel : on se préoccupe moins de leur inculquer une formation systématique que de les accompagner, d'écarter patiemment les obstacles qui ont encombré leur chemin. Lucien Bacci et Françoise Brunel, l'assistante sociale, sont des professionnels chevronnés. Ce qu'ils jugent le plus décisif : savoir écouter, s'adapter, nouer progressivement une « alliance » avec ces hommes que la vie avait murés dans une marginalité agressive et désespérée.



Ce sont ces « savoirs », leur profonde bonté, leur expérience des difficultés de la vie, toute l'humanité qui émane d'eux le plus naturellement du monde qui font progresser leurs « stagiaires » – y compris sur le plan technique ! – en leur redonnant confiance et espoir. Mieux que toute formation. A se demander si la place démesurée faite aujourd'hui à cette dernière ne sert pas d'abord à masquer l'impuissance des milieux professionnels à accueillir, donc à mobiliser, les ressources naturelles de chacun.

Dans l'idée du pasteur Grossi, la Maison de la main devait d'abord s'adresser à des jeunes quittant l'école sans le moindre bagage, pour qu'eux aussi reprennent confiance en la vie et échappent à l'exclusion. Pour les aider, il avait entrepris de mobiliser les retraités de l'artisanat nîmois. Les méandres administratifs ont, jusqu'ici, barré le projet.

Mais les artisans sont là pour les RMIstes. Simplement pour parler avec eux de leur métier et de leur vie. *« Pour établir*, dit Marius Rigal, le plus actif d'entre eux, *une relation amicale d'homme à homme dans laquelle ils se sentent traités en égaux ; pour tenter de leur redonner le goût au travail et, surtout, le goût à la vie. »*

Force est de constater que le courant passe. Parce que ces artisans ont souvent connu des débuts difficiles, parce que, socialement et intellectuellement, ils sont proches du public de la Maison de la main, parce que celui-ci peut rêver de les imiter, parce qu'ils tendent une main réellement fraternelle, ils jouent un rôle certes modeste mais que Lucien Bacci juge *« capital »* dans le processus de réinsertion.

Modeste et capital : tel est aussi le bilan que l'on peut faire du travail de l'équipe du château Silhol. Freiné par les contraintes financières, l'ampleur du chômage, la difficulté à trouver pour les anciens stagiaires un prolongement adéquat au début d'initiation professionnelle donné. Mais riche d'intuitions essentielles.

Marie-Claude Betbeder

▶ **La Maison de la main. 66, impasse du Château-Silhol, 30040 Nîmes Cedex. Tél. : 66-62-79-82.**

Tontons développeurs

Diplômés retraités, les « ectiens » veulent continuer à se rendre utiles

L'UN revient de la forêt amazonienne. Le suivant de Madagascar. Quatre autres constituent un « groupe d'intervention rapide ». Ni mercenaires ni commandos, ce sont les « ectiens », un nom qui semble venir d'une autre planète.

ECTI signifie Echanges et consultations techniques internationaux. Comment imaginer que ce signe technocratique rassemble près de quatre mille papys plutôt haut de gamme, tous super-diplômés, la majorité anciens cadres supérieurs ou dirigeants d'entreprise ? L'élite, en somme.

Créé il y a maintenant vingt ans par François Louis Clozon, le fondateur de l'INSEE, ECTI se présente ingénument comme une simple association de loi 1901, reconnue d'utilité publique. Les circonstances de sa naissance se montrent plus éclairantes. ECTI est la riposte française à une initiative américaine rassemblant également des experts seniors chargés d'aller prêter main-forte gratuitement à des pays en voie de développement en quête de technologies nouvelles.

Un devoir de réserve absolu

L'association américaine est soutenue financièrement à 80 % par son gouvernement fédéral. ECTI vit de cotisations individuelles et de soutiens d'entreprises. Mais leur objectif est identique à celui des vingt autres associations de ce type existant dans le monde développé (Canada, Grande Bretagne, Hollande, Allemagne, etc.) : continuer la guerre économique par retraités interposés qui, au cours de leur mission bénévole, se révèlent être des ambassadeurs subtils. Attention, ces manœuvres se réalisent dans le plus grand respect des règles d'éthique et de déontologie. *« Pas question, par exemple*, explique-t-on à ECTI, *de mettre un ancien de chez Renault sur une mission où le groupe automobile pourrait être partie prenante. »* ECTI n'est ni le faux-nez d'une entreprise, ni celui d'un ministère.

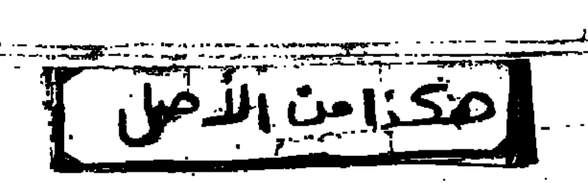
A contrario, les ectiens qui, en majorité, exerçaient des responsabilités importantes au sein d'entreprises, sont *« soumis à un devoir de réserve absolu »* afin de ne pas livrer à des puissances étrangères les dernières trouvailles technologiques. De toute façon, dans les cas les plus extrêmes, et il y en a déjà eu, la DST vérifie chaque semaine la liste des missions à venir. En 1993, ECTI a réalisé 1 863 interventions, dont 863 à l'étranger et 1 000 en France. Audits d'entreprises en difficulté, assistance informatique, soutiens aux associations, comme les Restos du cœur ou Médecins sans frontières...

Les ectiens font aussi don de leur savoir-faire sur le territoire national. Actuellement, parmi les pays étrangers, ceux de l'Est sont parmi les plus demandeurs de leurs services. Et la Chine aussi. Objectif : *« Aider à faire de ce pays, qui certes bafoue les droits de l'homme, une nation civilisée : l'aider sans se montrer frileux »*, ajoute un ectien membre du groupe Asie. Les Allemands et les Américains sont bien perçus. « Nos entreprises sont déjà en retard, poursuit-il. *La politique de la chaise vide française nous coûte très cher. »*

Si ECTI est « en bagarre », c'est bien avec ses *alter ego* étrangers. Et surtout pas avec les cabinets de consultants privés à qui il n'est évidemment pas question d'*« enlever le pain de la bouche »*. *« ECTI a une vocation*, confirme l'un de ses membres : *la défense de l'emploi en France et à l'étranger. Nous aidons les entreprises en difficulté à se remettre sur pied et nous permettons à celles en développement de progresser dans leur activité. »* Voilà pourquoi, par exemple, au nom de ces beaux principes, les missions ne peuvent excéder que très rarement deux mois. Voilà aussi pourquoi, au sein du conseil d'administration de l'association, se trouve un représentant du SYNTEC, le Syndicat professionnel des sociétés de conseil. ECTI représente en effet trop de potentiels et d'enjeux pour ne pas attirer l'attention soigneuse de son entourage direct, partenaires ou non...

Marie-Béatrice Baudet

▶ **ECTI, 3, rue de Logelbach, 75017 Paris. Tél : (1) 46-22-20-19.**





هكذا من الأصل

INITIATIVES

DOSSIER • Etre actif

Retraités sans frontières

De l'Afrique aux pays d'Europe centrale en passant par la France

« UN journal a écrit que les retraités qui s'engageaient dans les associations d'aide au développement le faisaient essentiellement pour pouvoir faire du tourisme à bon compte. Ce n'est pas juste de dire cela. Partir en mission, c'est un sacré boulot. » Thérèse Leblanc, soixante et onze ans, s'en étranglerait presque d'indignation. Adhérente à l'AGIR (Association générale des intervenants retraités), cette ancienne directrice d'hôtel de luxe parisien qui a mis son savoir-faire professionnel au service du tourisme des pays en développement, sait bien que les conditions d'intervention ne sont pas toujours faciles. Mais, de ses missions au Cambodge, au Vietnam, en Pologne ou à Madagascar, elle garde le souvenir d'expériences enrichissantes. *« Il n'y a pas d'enjeu de carrière ou de salaire, pas d'enjeu commercial. Les rapports qu'on établit avec les gens sont totalement différents de ceux que l'on peut connaître dans sa vie professionnelle. »*

L'association revendique 2 800 adhérents de tous profils. *« Cela va de l'ouvrier-maçon au général quatre étoiles en passant par les enseignants, les infirmières et les cadres »*, affirme Jacques Michel, le président d'AGIR. 20 % sont des femmes. Cette hétérogénéité de recrutement permet de mener aussi bien des actions de terrain que des opérations de haut niveau sur le plan économique. Chacun arrive avec ses motivations et ses compétences. Il y a les militants de la solidarité et puis ceux qui ont peur de s'ennuyer pendant leur retraite. Il y a aussi ceux qui auraient dû continuer à travailler mais que l'entreprise a envoyés, bon gré mal gré, en retraite ou en préretraite, et qui veulent prouver qu'ils peuvent encore être utiles.

Mission sur mission

« Je ne voulais pas assister à l'amenuisement de ma vie. J'avais envie de partir loin, très loin, de m'occuper de populations démunies », déclare Paulette Abbadie-Douce. Ancienne institutrice, elle a adhéré à AGIR et est partie enseigner dans une école du Burkina-Faso qui accueille les exclus du système scolaire. Elle y restera trois ans jusqu'à ce que des instituteurs à la retraite du pays prennent sa relève. Depuis, tous les ans, elle va donner un coup de main pendant un ou deux mois. Elle a consigné ses souvenirs dans un livre, *l'Ecole du Manguier* (L'Harmattan).

Parce qu'il voulait *« servir à quelque chose »*, André Tanguy, soixante-sept ans, ancien conducteur de travaux, adhère à l'association en 1984 après deux années de retraite qu'il juge un peu trop tranquille. Depuis, il enchaîne mission sur mission : en Afrique, en Amérique du Sud ou au Proche-Orient. La rénovation des hôpitaux n'a plus de secret pour lui. Pour être sûr de partir, il a adhéré à plusieurs associations humanitaires.

Les orientations d'AGIR ont quelque peu évolué avec le temps. Si sa vocation de base reste toujours l'aide aux pays en développement, le vent de l'Histoire est passé par là. Les missions vers les pays de l'Est se développent tandis que stagnent les missions vers les pays africains. Normalement, les bénéficiaires des opérations prennent en charge les billets d'avion et la subsistance des bénévoles : *« Or, en ce qui concerne l'Afrique, les ONG (organisations non gouvernementales) ne sont plus en mesure de nous fournir cette aide matérielle et nous ne rencontrons guère de compréhension auprès du ministère de la coopération*, explique Jacques Michel, *tandis que les opérations montées avec les pays de l'Est obtiennent le soutien du Quai d'Orsay. »*

Depuis 1993, autre tournant, l'association a accentué ses activités en France : accompagnement scolaire, coopération avec des organismes de réinsertion sociale, aide à la création d'entreprises. Christian Romain, responsable de l'association AGIR pour la région Aquitaine, est l'un de ceux qui poussent le plus l'association à s'engager sur le territoire français : actions en faveur des handicapés, écoute des personnes âgées. *« Mais il faut faire attention de ne pas entrer dans le domaine du travail »*, souligne-t-il. Ne pas concurrencer le secteur marchand est une préoccupation constante d'AGIR qui a posé quelques garde-fous. *« En France, nous travaillons uniquement avec des organismes à but non lucratif*, explique Jacques Michel. *A l'étranger, nous menons des actions de formation et d'expertises. Quand les projets se développent, nous passons la main. »* Au fait, qu'y a-t-il de commun entre des opérations montées en Afrique, dans les pays de l'Est et en France ? *« Il s'agit toujours de solidarité »*, répond Jacques Michel.

Catherine Leroy

► **AGIR, Association générale des intervenants retraités, 8, rue Ambroise-Thomas, 75009 Paris. Tél. : (1) 47-70-18-90.**

Bénévoles efficaces

Les retraités d'EGEE aident les PME à résoudre leurs difficultés ponctuelles

« AIDER les cadres en préretraite à passer le cap de l'inactivité tout en mettant bénévolement leur expérience au service des petites entreprises. » Née en 1979 dans le sillage de la première vague des restructurations industrielles, à l'initiative d'une poignée de préretraités du sud-est de la France, l'Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise (EGEE) est restée fidèle à son ambition première. Ainsi, en vertu des statuts de cette association, *« les « conseillers » EGEE sont totalement bénévoles – seuls les frais de mission leur sont remboursés –, et les missions proposées sont ponctuelles, de courte durée, et ne pourraient être remplies par un salarié »*.

Toutefois, ce bénévolat n'a pas empêché EGEE de mettre en place une organisation quasi professionnelle – elle est représentée dans 97 départements et 23 régions – et de se dépenser sans compter. Ainsi, en 1993, l'association a consacré au total plus de 66 000 journées à l'accueil et au suivi des créateurs d'entreprise. Un soutien efficace puisque ceux-là *« ont trois fois plus de chances de réussir que ceux qui ne bénéficient d'aucun soutien »*, observe, non sans fierté, Colette Rondot, ancien cadre de Schneider, et membre d'EGEE depuis l'origine. Parallèlement, les conseillers EGEE sont disponibles pour prêter assistance aux petites sociétés, artisans et autres commerçants lorsqu'une difficulté particulière ou extraordinaire survient dans le cadre de leur activité : règlement d'un litige lié à la livraison d'une machine défectueuse par un fournisseur étranger, mise en place d'un système micro-informatique, assistance d'une PME victime d'une inondation, transformation en SARL à une société en nom personnel...

Réseau européen de bénévolat

En dépit de l'aggravation de la crise économique, l'énergie et le dynamisme des conseillers restent strictement encadrés. *« Nous ne sommes pas une entreprise d'intérim !*, s'exclame Colette Rondot. *Jamais nous n'allons accomplir de mission dans une entreprise supposée avoir les moyens de s'offrir les services d'un consultant. »* La meilleure preuve de cette non-concurrence réside sans nul doute dans les « tarifs » pratiqués par EGEE : chaque mission est facturée de 50 francs à 300 francs maximum pour les entreprises en activité, tout en demeurant gratuite pour les PME en difficulté. De même, dans le cadre du développement de ses activités internationales, EGEE se concentre sur les missions non concurrentielles, telle que la mise en relation d'une PME avec d'éventuels partenaires étrangers par l'intermédiaire du réseau européen de bénévolat économique fondé en 1987, ou la réalisation d'études préliminaires ou prospectives dans les pays en voie de développement.

« Nous ne sommes pas des mendiants ! », tient toutefois à préciser Colette Rondot. Et si EGEE a bénéficié au départ de subventions en provenance notamment de la Caisse des dépôts et consignations ou de l'Agence nationale pour la création d'emplois et le développement des nouvelles entreprises (ANCE) *via* le ministère de l'industrie, ce temps là est aujourd'hui révolu. Qu'ils soient ou non représentés au sein du conseil d'administration d'EGEE, un certain nombre de ministères et de chambres de commerce ou de métiers ont pris l'habitude de confier à EGEE des missions précises pour lesquelles l'association est rémunérée. Au fil des ans, ces interventions se sont diversifiées, notamment en direction de l'accueil des publics en difficulté.

En augmentation constante depuis quinze ans au fil des vagues de départs en préretraite dans l'industrie, et maintenant les services, les 2 876 conseillers d'EGEE sont, pour leur part, très attachés à cette notion de *« sas »* entre activité professionnelle et retraite. Ainsi ne participent-ils réellement aux activités d'EGEE que pendant cinq ou six ans. *« Chaque année, nous renouvelons près du quart de nos membres »*, constate Colette Rondot. La rapidité de cette rotation présente en tout cas l'avantage de maintenir les membres d'EGEE, en moyenne âgés de moins de soixante-cinq ans, proches du monde du travail.

Valérie Devillechabrolle

► **EGEE (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise). 15-17, avenue de Ségur, 75007 Paris. Tél. : (1) 47-05-57-71.**

La méthode Retravailler

Créée pour aider le retour des femmes dans la vie active, Retravailler a depuis élargi ses missions

LORSQU'EN 1974 Evelyne Sullerot fonda l'association Retravailler, il s'agissait pour cette sociologue de trouver des voies qui rendent accessibles le retour à la vie active pour les femmes autour de la quarantaine. Auteur d'un rapport sur le sujet, elle avait pu observer le phénomène suivant : les femmes, qui désiraient reprendre une activité après avoir fondé un foyer, rencontraient de réelles difficultés de réinsertion, au point parfois d'y renoncer.

Portée à la fois par une démarche féministe (volonté d'assurer l'égalité des chances dans la vie professionnelle entre les hommes et les femmes) et située dans le sillage de la loi Delors sur la deuxième chance offerte à tout salarié, elle décida de mettre en œuvre une méthode spécifique pour pallier ce handicap féminin.

Vingt ans après, la méthode Retravailler, conçue par des femmes pour des femmes, a fait ses preuves, bien au-delà de son champ de compétence initial. Elle s'est avérée parfaitement adaptable à toute sorte de publics : adultes en difficulté, jeunes, chômeurs ou salariés, etc.

Instigatrice avant l'heure des bilans professionnels et de la pratique de la rééducation des choix, cette méthode donne une importance capitale aux notions d'auto-orientation et d'auto-évaluation. Centrée sur la personne, elle permet à celle-ci d'évoluer quelle que soit la nature du changement qui survient (personnel, économique ou technologique) et de bâtir un projet professionnel cohérent avec le monde économique qui l'entoure. Un second postulat complète la démarche : « A tout âge, on peut apprendre à apprendre. »

A la pointe de l'innovation pédagogique en matière de formation, le glissement progressif d'un public composé exclusivement de femmes à un public toute catégorie a partie liée avec la crise. A partir de la montée du chômage à la fin des années 70, les femmes, avec les jeunes, sont apparues comme les premières touchées. Victimes d'un effet, bosse de chameau », leur situation familiale justifiait leur mise à l'écart de la vie active et leur maintien dans des tâches ménagères.

Spécialiste des bilans de compétence

A la logique d'émancipation des femmes s'est ajouyée une seconde mission : soutenir tous les publics en difficulté face à l'évolution d'un monde de l'emploi de plus en plus concurrentiel et fermé. En 1993, sur les 34 000 personnes qui sont passées par les associations Retravailler, on trouvait un tiers d'hommes et deux-tiers de femmes, 25% de jeunes de moins de 25 ans et 75% d'adultes.

Spécialisée dans les bilans de compétence et dans l'orientation, les associations Retravailler proposent des stages pouvant aller de deux jours à trois mois suivant les besoins des personnes. Elles ne developpent la partie formation qualifiante qu'en l'absence de partenaires présents sur le terrain. Sinon, elles travaillent de conserve avec des partenaires publics comme l'AFPA ou des partenaires privées, tel Défi Formation en Ile-de-France.

Retravailler a aussi developpé un large savoir-faire concernant les formations de formateurs et les formations de tuteurs. L'association Retravailler Aquitaine a, par exemple, engagé un important programme de ce type dans le groupe Dassault.

Organisme de formation à part entière, reconnu par les pouvoirs publics, Retravailler comprend 57 centres de formations et emploie plus de 500 formateurs salariés, d'origines diverses (sociologues, psychologues, juristes, économistes, etc.), qui ne sont pas payés suivant leur diplôme mais en fonction des postes occupés. Les seuls bénévoles qu'elle emploie sont les membres des Conseils d'administration des associations. Ne bénéficiant d'aucune subvention publique, Retravailler est payée «à l'heure stagiaire» suivant les conventions publiques et les contrats privés qu'elle reçoit.

Retravailler comprend désormais dix-huit associations régionales loi de 1901 et une Union nationale, chargée de la coordination, de la représentation et du respect des règles méthodologiques et de déontologie, et dont la présidente, Micheline Galabert, est inspecteur général des affaires sociales.

Elle connaît aussi des prolongements européens et internationaux, avec notamment la création, en 1988, d'EWA (Europe Work Actions) qui a pour objectif de mettre en réseau toutes les initiatives procédant de la démarche Retravailler, dans le cadre de l'Union européenne, plus la Suisse.

Alain Beuve-Méry

► **Union nationale des associations Retravailler. 21, passage Gustave-Lepeu, 75011 Paris. Tél. : (1) 43-67-09-92.**



TRIBUNE

Silence syndical sur la représentation des salariés

par Pierre Dubois

IL est des menaces contre les « acquis sociaux » (le SMIC, le droit de grève) qui, parce qu'ils sont les symboles de l'histoire du mouvement ouvrier et de ses conquêtes, attirent des ripostes syndicales immédiates. Dès lors, le silence syndical sur les modifications apportées à la représentation des salariés dans les petites et moyennes entreprises par la loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle mérite d'être questionné. Depuis le siècle dernier et hormis les périodes de guerre, les droits syndicaux ont continuellement progressé en France : reconnaissance des syndicats en 1884, premières négociations collectives et formes de représentation des salariés en 1936, comités d'entreprise en 1945, délégués du personnel en 1946, conventions collectives en 1950, droit à la formation syndicale en 1959, droit syndical dans l'entreprise en 1968, progression de tous ces droits en 1982. 1994 amorcerait-il, pour la première fois dans l'histoire sociale française, un déclin de ces droits ? Pourquoi les syndicats ne réagissent-ils pas contre la mise en cause d'un tel symbole ?

Le titre I de la loi du 20 décembre 1993 – dispositions relatives à l'emploi – comporte un chapitre III sur les institutions représentatives du personnel dans les petites et moyennes entreprises. Les principales clauses en sont les suivantes : réduction d'un tiers des heures de délégation dans les entreprises de moins de 50 salariés (de 15 à 10 heures), faculté pour les entreprises de 50 à 200 salariés de mettre en place une institution unique regroupant les attributions du comité d'entreprise et des délégués du personnel (ceci implique la fusion des mandats et donc la réduction du nombre de représentants élus), regroupement (dans les entreprises de moins de 300 salariés) en un seul rapport annuel des informations économiques données au comité d'entreprise, périodicité des réunions du comité portée à deux mois (au lieu d'un) dans les entreprises de 100 à 150 salariés. Deux autres clauses concernent l'ensemble des entreprises : alignement de la durée du mandat des délégués du personnel sur celle des membres du comité d'entreprise (2 ans), possibilité pour le chef d'entreprise de se faire assister au CE par deux collaborateurs. Ces changements étaient revendiqués de longue date par les employeurs ; ils en sont satisfaits.

Ces modifications, qui peuvent paraître de prime abord marginales, pourraient expliquer le silence syndical. Trois interprétations de l'absence de réaction syndicale semblent pouvoir être avancées. Une première explication pourrait être que les syndicats apprécient, en fait, les transformations opérées par la loi. Celles-ci visent une rationalisation du fonctionnement des deux institutions : éviter qu'elles ne traitent des mêmes problèmes, simplifier la présentation des informations que l'employeur doit fournir au comité, améliorer la lisibilité des documents. Les élus syndiqués pourraient tirer bénéfice de cette rationalisation et relancer la dynamique de l'information, de la consultation et de la concertation au sein des comités. Les modifications visent également la diminution du coût de fonctionnement des deux institutions : réduction des crédits d'heures, fusion des mandats, espacement des réunions, des élections et des documents distribués. Cela explique pourquoi elles figurent dans le titre I de la loi quinquennale qui a pour objectif l'abaissement du coût du travail. Dans ce cas, le silence des syndicats pourrait signifier qu'ils acceptent d'apporter une « obole » dans la réduction de ce coût, tout en n'osant pas avouer entrer dans une logique chère au patronat. Enfin, autre hypothèse, les syndicats, en ne disant rien, feraient un choix tactique, espérant que la fusion des mandats et la réduction du crédit d'heures permettront de trouver plus facilement des candidats aux élections et donc après un constant déclin de faire progresser leurs voix aux élections de CE aux dépens des non-syndiqués.

Une seconde interprétation du silence pourrait être que les modifications introduites par la loi ne concernent pas les syndicats. C'est effectivement vrai. Le droit syndical dans l'entreprise n'est pas touché. Les syndicats représentatifs pourront en effet continuer à désigner, dans les mêmes conditions, les délégués syndicaux, à négocier par leur intermédiaire les accords d'entreprise, à mettre en place des sections syndicales. L'hypothèse pourrait alors être faite que les syndicats sont en train d'opérer une troisième transformation de leur rapport aux salariés. Ils ont d'abord tiré leur légitimité de leurs adhérents, puis de leurs électeurs. L'amoindrissement du droit de la représentation aux dépens du droit syndical lierait alors la légitimité à la représentativité donnée par la loi et non plus à celle donnée par l'élection. Cela transformerait ainsi les délégués syndicaux en un corps de professionnels, d'experts de la négociation.

C'est également à un autre titre que la loi concerne peu les syndicats : touchant les modes de représentation dans les petites et moyennes entreprises, elle n'affronte pas les fiefs syndicaux que sont les grandes entreprises privées ou publiques, l'administration. Après une progression constante dans les élections aux comités d'entreprise, les non-syndiqués sont devenus en 1989 le « premier syndicat de France » et obtiennent désormais presque la moitié des sièges à pourvoir. Ils sont depuis beaucoup plus longtemps « en tête » dans les petites et moyennes entreprises : en 1991 (1), ils ont obtenu 67,2 % des suffrages exprimés dans les établissements de 1 à 49 salariés, 63,8 % dans ceux de 50 à 99 salariés, 47,1 % dans ceux de 100 à 199 salariés... et seulement 4,7 % dans les établissements de 1 000 salariés et plus. Les scores de 1992 (2) confirment leur nouvelle poussée. Silence donc, car la loi porte surtout un « coup » aux élus non syndiqués.

Les quelques brefs commentaires de la presse syndicale expriment en fait un désaccord avec les articles de la loi quinquennale. Pourquoi alors le silence public face à ce qui, à certaines époques, aurait pu être considéré comme une « déclaration de guerre » ou comme une « provocation » ? La troisième interprétation pourrait d'abord invoquer la situation conjoncturelle : la mobilisation pour l'abrogation du CIP empêcherait le combat sur un autre front, front d'ailleurs de faible portée mobilisatrice. Elle pourrait également faire référence à la faiblesse structurelle du syndicalisme, accentuée par deux décennies de crise. Le silence est quelque part reconnaissance de cette crise, aveu qu'en l'absence d'un nombre suffisant de militants on n'est plus capable de mettre en œuvre tous les moyens de représentation donnés par la loi, acceptation que la réalité puisse être inscrite dans la loi et désormais prorogée par elle : listes de candidatures non complètes, cumul des mandats faute de militants assez nombreux, heures de délégation non utilisées, espacement des réunions du CE, absence de CE dans environ 1/4 des établissements de 50 à 200 salariés, absence de délégués du personnel dans 2/3 des établissements de 11 à 50 salariés et dans près de la moitié de ceux de 50 à 99 salariés. Ainsi, les syndicats « jetteraient l'éponge » après avoir essayé vainement de s'implanter dans les petites entreprises, y compris en ayant l'appui du législateur (création de délégués de site en 1982). La troisième interprétation pourrait enfin invoquer la « culpabilité » des syndicats : bien qu'en désaccord avec les articles de la loi, ils n'oseraient pas protester car ils se sentiraient coupables de protéger leurs avantages, même s'ils ont conquis ces droits pour défendre les intérêts des salariés. Dans une période de chômage et d'exclusion dramatiques, ils ne peuvent pas ne pas faire des concessions. Il reste que la mobilisation pour l'emploi, objectif bien évidemment prioritaire pour les syndicats, suppose des militants et des moyens, y compris et sans doute surtout dans les petites et moyennes entreprises... Alors ?

(1) Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. « Les élections aux comités d'entreprise en 1991 », dossiers statistiques du travail et de l'emploi, n° 93, juillet 1993.

(2) Liaisons sociales, « Elections aux comités d'entreprise en 1992 (premiers résultats) » n° 6895 du 17 août 1993.

▶ **Pierre Dubois est professeur de sociologie, directeur de « travail et mobilités » à l'université Paris-X-Nanterre.**

MANAGEMENT

Les pièges de la négociation

Négocier se résume la plupart du temps à un rapport de forces avec un gagnant et un perdant

QU'IL s'agisse de pratiques commerciales, de discussions salariales ou de réorganisation interne, la configuration socio-économique actuelle jette sur le devant de la scène une vieille pratique : la négociation. *« Elle est devenue l'élément central de la relation commerciale du fait de la pression exercée par les clients pour réduire ses coûts d'achat »*, souligne, par exemple, Philippe Korda, responsable des formations commerciales à la Cégos. Mais trop égocentriques, ou peu conscients des conséquences de faveurs généreusement lâchées, en tout cas peu rodés aux subtilités de l'exercice, nous serions en France de piètres négociateurs. Nos responsables hiérarchiques, auxquels, aujourd'hui, on demande plutôt d'arbitrer que de contrôler, n'échappent pas à la règle.

Mais qu'entend-on par négocier ? Pour Philippe Korda, *« la négociation est la recherche d'un accord rendu difficile par des divergences d'intérêts »*. Elle s'impose donc dans le règlement des litiges et des situations conflictuelles ou en passe de le devenir. Elle suppose deux protagonistes qui vont tenter de réduire leurs divergences par le jeu de la discussion pour aboutir à un compromis.

Malheureusement, bien souvent, la négociation équivaut à un rapport de forces avec un gagnant et un perdant ; les uns cherchant à tirer la couverture à eux, les autres à prendre le dessus tandis que les plus faibles se font retourner comme une crêpe. Au programme : affrontement et compétition, Directeur de Centor Idep, Lionel Bellenger a établi (1) une typologie des négociations.

Lors d'un échange « polémique », les adversaires défendent bec et ongles leurs positions. Une vraie guerre de tranchée où controverses et critiques personnelles remplacent le débat de fond. Dans la négociation type « rapports de forces », le combat est tout aussi impitoyable. Objections et négation de l'autre sont de mise, le tout est d'avoir le dernier mot. Même à l'arraché. La ruse, le calcul, le consensus frauduleux, tels sont les armes du négociateur « manipulateur » qui a savamment monté sa machination en tenant compte des points faibles de la partie adverse. Enfin, mauvaise foi, intimidation, chantage, diffamation, procès d'intention, etc., les champions de la « disqualification » savent eux aussi très bien s'y prendre pour arriver à leurs fins.

Garder son sang-froid

Négocier est donc rarement une partie de plaisir. Quoi de plus difficile en effet que de résister aux tentatives d'intimidation surtout si le rapport de forces est déséquilibré ? *« D'autant qu'en phase de négociation, les comportements se font caricaturaux*, souligne Philippe Korda. *Le conciliant devient facilement faible, le combatif développe de l'agressivité, tandis que le joueur se fait manipulateur. »* Sans oublier les égocentriques, incapables de percevoir le jeu de l'autre ou, mieux, de prendre en compte ses intérêts.

Comment se caractérise donc un bon négociateur ? Voici grosso modo la position des spécialistes : il sait identifier les pièges *(voir encadré)*, garder son sang-froid face aux menaces d'intimidation et ouvrir le jeu là où il semble fermé. Il défend fermement ses intérêts sans jamais attaquer ou dévaloriser l'interlocuteur ou tricher. *« Ni rompre, ni céder, ni réagir »*, souligne, par exemple William Ury (2), qui propose même des scénarios originaux pour contourner les manœuvres d'obstruction et les attaques personnelles des gens réputés difficiles. Ainsi, il suggère de désamorcer les réactions négatives par la surprise, c'est-à-dire en faisant le contraire de ce qui est attendu, comme : passer dans le camp de l'adversaire en reconnaissant la valeur de son point de vue ou transformer une attaque personnelle en commentaire amical. Et même si l'interlocuteur est le premier responsable du pétrin, s'excusez pour sa part de responsabilité, geste audacieux qui entame la réconciliation.

En tout cas, pour les spécialistes, le tout est de négocier en stratège. Ne supportant guère l'improvisation, l'exercice exige une minutieuse phase de préparation. Collecte d'informations sur la partie adverse, fixation de ses objectifs, séparation du négociable et du non-négociable, préparation de ses arguments. Reste ensuite à définir sa ligne de conduite : attaquer ou laisser venir. Dans le premier cas, on cherche ouvertement à faire valoir ses positions tout en acceptant de faire les concessions pour arriver à un compromis. Dans l'autre, on adopte une position de retrait tout en laissant l'autre venir, en tentant de modifier progressivement son comportement. Un véritable plan de bataille qui rend honneur au vénérable Sun Tzu, le grand stratège guerrier. Grâce à toutes ses ficelles, les fins négociateurs maîtrisent parfaitement les jeux conflictuels inhérents aux négociations.

Evidemment, tout devient plus simple humainement, dès lors que les deux parties cherchent à trouver des compromis gagnant/gagnant, en d'autres termes des arrangements de qualité mutuellement satisfaisants. Les relations d'affrontement se transforment en relations de coopération.

Une approche constructive et mature de la négociation où chacun est à l'écoute de l'autre, tout en affirmant son point de vue. Si les éléments de rapprochement sont recherchés, les désaccords ne sont pas pour autant passés sous silence. *« Cette vision des relations humaines n'est pas de l'évangélisme*, souligne Lionel Bellenger, *elle rend les décisions plus durables et permet de nouer des partenariats. »*

Catherine Lévi

(1) *Stratégies et tactiques de négociation*, de Lionel Bellenger, ESF Editeur, octobre 1990, 160 pages.

(2) *Comment négocier avec les gens difficiles*, de William Ury, 194 pages, septembre 1993.

Repérer et désamorcer

COMMENT déjouer les pièges des acheteurs professionnels ? Observateur attentif des mœurs commerciales, Philippe Korda (1) donne sa réponse : repérer et désamorcer. Voici quelques chinoiseries particulièrement redoutables.

● Inférioriser son interlocuteur de façon insidieuse en le faisant attendre une heure ou en multipliant les interruptions pendant l'entretien. Infantilisé, celui-ci résiste moins aux pressions et aux exigences. Attitude conseillée : ne pas accepter la dévalorisation, par exemple en faisant mine de ne pas voir venir l'acheteur, ou lui demandant de filtrer ses appels téléphoniques.

● Le « c'est à prendre ou à laisser » est particulièrement redoutable car le vendeur ne peut plus défendre son produit : exiger, argumenter, rechercher des contreparties, etc. Dans une telle situation, il sera tenté de proposer une concession importante. Parades possibles : feindre d'ignorer ce qui a été dit et continuer à négocier, modifier la nature de la proposition, ou déplacer l'attaque du client.

● « Le gentil et le méchant », deux négociateurs sont face au vendeur. Le méchant adopte des positions très dures, ce qui incite le vendeur à accorder trop généreusement ses faveurs au deuxième négociateur qui apparaît comme le partenaire idéal. L'attitude la plus efficace : noter verbalement le piège et proposer de chercher à trois une solution acceptable.

C. L

(1) *Vendre et défendre ses marges*, de Philippe Korda, Editions Dunod, 160 pages, mars 1994.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

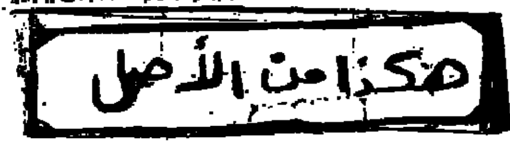
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

n des salariés

Repérer et désamorcer

BULLETIN D'ABONNEMENT

LE MONDE DES CADRES



LES DIRIGEANTS



Le CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL CNUCED/GATT, GENÈVE, SUISSE

est à la recherche de

TROIS DIRECTEURS

qui seront chargés des trois Divisions suivantes :
- **Services commerciaux**
- **Développement des produits et des marchés**
- **Coopération technique**

Le Centre du commerce international CNUCED/GATT (CCI) est le point central du système des Nations Unies pour la coopération technique avec les pays en développement dans les domaines de la promotion des échanges commerciaux et du développement des exportations. Le CCI collabore avec les gouvernements, les institutions de services commerciaux et les entreprises du secteur des affaires des pays en développement afin de mettre sur pied des programmes nationaux efficaces de promotion des échanges visant à l'expansion des exportations et à l'amélioration des opérations d'importation de ces pays. Dans le cadre de son Département des opérations, le CCI dispose de trois divisions techniques, à savoir : la Division des services commerciaux, la Division du développement des produits et des marchés, et la Division de la coopération technique. La Division des services commerciaux est chargée, à l'heure actuelle, de trois sous-programmes du CCI, soit les aspects institutionnels de la promotion du commerce, les opération et techniques d'importation et la mise en valeur des ressources humaines pour la promotion du commerce. La Division se compose actuellement d'une Section des services consultatifs spécialisés, d'une Section des opérations et techniques d'importation et d'une Section de la formation. La Division du développement des produits et des marchés est chargée à l'heure actuelle du sous-programme du CCI sur le développement des produits et des marchés, tel qu'expose en détail dans le plan à moyen terme du CCI, et se compose d'un Service de l'information commerciale comprenant l'unité centrale pour le traitement informatique des données, d'une Section de la recherche, d'une Section du développement des marchés pour les produits de base et agroalimentaires, d'une Section du développement des marchés pour les produits manufacturés et les services consultatifs techniques, ainsi que d'un Service de mercuriales sur les principaux marchés mondiaux de certains produits. La Division de la coopération technique comprend actuellement quatre bureaux régionaux, à savoir : le Bureau pour l'Afrique, le Bureau pour l'Asie et le Pacifique, le Bureau pour l'Europe, la Méditerranée et le Moyen-Orient, et le Bureau pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Au minimum, les candidats devront : être titulaires d'un diplôme universitaire supérieur en économie, gestion d'entreprise, relations internationales, droit ou autre branche pertinente ; bénéficier d'une expérience professionnelle, diversifiée et cumulative, de 20 ans au moins, dans les domaines de la promotion des échanges commerciaux, du développement des exportations et de la coopération économique internationale, tant sur le plan national qu'international ; connaître et comprendre les problèmes qui se posent dans le domaine de la promotion des échanges des pays en développement ; avoir fait la preuve de leur capacité de planifier et de mettre en œuvre des programmes de coopération technique ainsi que de diriger un nombre important de fonctionnaires dans un cadre pluriculturel ; s'exprimer couramment en anglais ou en français, et avoir d'excellentes connaissances de travail de l'autre langue.

Rémunération annuelle nette, à titre indicatif : USD 57 346 (au taux de base) ou USD 61 001 (avec personnes à charge au premier degré), plus ajustement de poste (actuellement 72,8 % des chiffres ci-dessus), plus allocations.

Les personnes intéressées ayant les qualifications requises sont priées d'envoyer leur candidature, *d'ici au 15 juillet 1994*, au Chef, Section de l'administration du personnel, Centre du commerce international CNUCED/GATT, Palais des Nations, 1211 Genève 10 (Suisse). Fax : (41-22) 730.05.74., Tél. : (41-22) 730.04.29, en utilisant à cette fin la notice personnelle des Nations Unies (p. 11), disponible sur demande. Le même accueil sera réservé aux candidatures tant féminines que masculines.

PRIÈRE DE FAIRE RÉFÉRENCE EXPRESSE DANS TOUTE CORRESPONDANCE AU POSTE VACANT SOUHAITÉ.

CISE

Directeur du développement international

Filiale de Saint Gobain, nos 3 200 collaborateurs réalisent un CA de 2,7 Mds dans les domaines de la production et la distribution d'eau, de la lutte contre la pollution, de la maintenance et la valorisation des patrimoines immobiliers, de l'organisation et la gestion des espaces de loisirs. Nous recherchons un Directeur du Développement International .
Rattaché au Directeur Général, vous serez chargé d'élaborer et de mettre en œuvre notre politique de développement à l'étranger en vous appuyant sur les bases déjà établies. A plus de 35 ans, diplômé d'une grande école, votre expérience de Directeur Export ou de Directeur du Développement vous a permis d'acquérir une solide expérience de l'international, l'habitude des contacts de haut niveau, une ouverture aux problèmes techniques liés à l'environnement et la pratique du montage de dossiers. Votre fort potentiel et vos capacités de gestionnaire vous permettront d'évoluer en France ou à l'étranger, au sein d'un groupe très diversifié. Une parfaite connaissance de l'Anglais est indispensable, une deuxième langue (de préférence l'Espagnol ou l'Allemand) sera appréciée.

Merci d'adresser CV + photo + lettre en précisant votre salaire actuel sous Réf. DDI/B à CISE / Service DRH - 250 route de l'Empereur -92508 RUEIL MALMAISON

PUBLIVAL

SAINT-GOBAIN

Filiale d'un groupe anglo-saxon nous développons, fabriquons et commercialisons des produits destinés aux industries pharmaceutique, chimique et alimentaire. Pour développer notre filiale française, nous recherchons un

Directeur Général

Paris-Est **500 KF + voiture ++**

A environ 35 ans, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie de plusieurs années dans l'animation d'équipes et la vente de produits liés à l'industrie pharmaceutique ou aux sciences de la vie. Vous avez acquis une solide compétence dans la gestion d'un compte d'exploitation et des talents d'organisateur.

En sus des qualités inhérentes à la fonction (excellent contact, dynamisme à toute épreuve, sens de la communication, leadership, ...), le candidat retenu présentera d'autres compétences qui lui permettront de relever avec succès le challenge proposé :
- capacité à concrétiser les objectifs prévus,
- aptitude à motiver, entraîner des équipes tout en déléguant et en étant à l'écoute des hommes,
- entregent pour "ouvrir les portes" à tous les niveaux et créer et/ou développer un réseau relationnel,
- réactivité nécessaire pour évoluer dans un environnement en constante mutation.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence OD945 MO à Ollivier DOUGE - NICHOLSON INTERNATIONAL Search & Selections Consultants 126 rue Réaumur - 75002 PARIS. Fax : 42.33.56.35



Royaume Uni - Belgique - Pays-Bas - Espagne - Italie - Allemagne - Pologne - République Tchèque - Turquie - Hongrie - Roumanie - Russie - Australie

SECTEURS DE POINTE

responsable applications et développement

PHYTOSANITAIRE PARIS

Mondialement implantés, nous sommes l'un des grands groupes chimiques de spécialisation tournés vers l'industrie et l'agriculture. Pour notre division produits phytosanitaires pour l'agriculture, nous recherchons notre

RESPONSABLE APPLICATIONS ET DÉVELOPPEMENT

Vous agirez en collaboration avec les équipes commerciales, en coordination avec notre équipe développement de projets et notre Responsable homologations toxicologiques.
Dans le cadre de notre développement, vous prenez en charge :
- les essais et expérimentations "terrain" de nos produits,
- les dossiers d'homologations de nos produits sur le plan des performances biologiques de ceux-ci.

Vous mettez en place :
- des projets de développement de produits nouveaux (avec nos Clients) dont vous vous assurez de la viabilité sur le plan biologique, toutes informations que vous répercutez à nos équipes marketing,
- des essais de démonstration sur le terrain destinés à être un support efficace de la vente de nos produits.

Enfin,
Vous suivez les dossiers d'homologation (sur le plan biologique) avec les différentes autorités concernées des pays dont vous avez la supervision (France et Benelux).
Ingénieur Agri/Agro vous avez une premiere expérience réussie dans cette fonction, acquise de préférence dans un groupe international.
Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Si vous êtes intéressé par cette opportunité, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions) sous la référence MG 20 à notre Conseil qui le traitera avec la plus grande confidentialité.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON



Notre Groupe industriel à dimension mondiale recherche pour préparer l'avenir et conduire à bien son développement et ses études, un :



De formation scientifique et titulaire d'un doctorat (ou équivalent), vos compétences en mathématiques, statistiques et informatique vous ont déjà permis de prouver votre valeur dans le domaine des "plans d'expérience".
Au sein du service Fiabilité de notre direction Recherche et Développement, vous serez chargé d'assister nos unités dans la conception, l'analyse et la mise en place des plans d'expériences et vous développerez le niveau de compétences de nos collaborateurs, notamment par le biais de formations internes.
Vous parlez couramment anglais et vos connaissances en électro-technique et physique seront des atouts pour vous intégrer dans notre entreprise.
Le poste est basé à Grenoble.

Merci d'adresser votre candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. 4655 Q1633 à Jonction, 140 rue Gallieni, 92100 Boulogne qui transmettra.

Jonction

. Responsable R & D Electronique



Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe activement aux développements des techniques de demain. Notre Branche, pour accompagner la mise en oeuvre des technologies nouvelles, recherche pour son Centre d'Etudes à CRETEIL (94), un Responsable R & D Electronique, division Alternateurs.

A 35 ans environ, Ingénieur Grande Ecole (SUPELEC ou équivalent), vous êtes un professionnel reconnu des études électroniques (analogique, numérique) et possédez une expérience concrète du développement de circuits intégrés, de préférence en environnement grande série. Outre la haute compétence technique, nous attendons de vous une démarche particulièrement dynamique d'entrepreneur à la tête d'une petite équipe de spécialistes.

A ce titre, vous êtes véritablement une force de proposition tant en interne pour les développements en cours et à venir que vis-à-vis de nos partenaires fournisseurs et clients.

Vos objectifs : Innovation et Qualité Totale. Nous vous donnons les moyens de votre réussite. Anglais et/ou allemand impératifs. Poste évolutif pour candidat de valeur. A vous de nous convaincre.

Merci d'adresser CV, photo, lettre, sous la référence 61.10. RDE/LM portée sur la lettre et l'enveloppe, à VALEO RECRUTEMENT - BP 911 - 75829 PARIS Cedex 17.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

ORC

Le Groupe des Banques Populaires (30 Banques régionales) recherche pour son Inspection Générale à Paris

Deux Auditeurs Informatiques

Vous serez chargés de l'audit des centres informatiques du Groupe en Région Parisienne et en Province et de l'assistance aux missions d'inspection des banques régionales.

Vous pourrez y prendre rapidement des responsabilités et bénéficierez d'opportunités de carrière dans un grand Groupe.

Possédant une formation supérieure (Bac + 4 minimum), vous assurez des fonctions d'audit informatique ou possédez une expérience d'au moins 7 ans dans l'informatique.

Vous êtes prêts à effectuer des déplacements de plusieurs semaines.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence AILM à Catherine Vayne - Chambre Syndicale des Banques Populaires Le Ponant de Paris - 5, rue Leblanc - 75511 PARIS Cedex 15.



Nous ne sommes pas populaires sans raisons.



Le groupe CGI est un des leaders mondiaux du Conseil et de l'Ingénierie Informatique.

- 4000 personnes
- C.A.: 2 milliards de francs
- 50 implantations en Europe et en Amérique du Nord

CGI INFORMATIQUE

Avec CGI allez au bout de votre potentiel !

Les stratégies du Groupe CGI ont fait leurs preuves : nous sommes aujourd'hui aux premiers rangs mondiaux du Conseil et de l'Ingénierie informatique, nos produits sont reconnus comme des standards internationaux, nos méthodes et nos approches font de nous un interlocuteur privilégié d'entreprises de tous secteurs pour la conception et la mise en œuvre de leurs grands projets.

JEUNES DIPLOMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Ingénieurs Grandes écoles - Universitaires scientifiques

Vous êtes attiré par l'informatique, mais aussi et surtout par les réalisations liées à la gestion et au management des grandes entreprises. Votre rigueur technique se double de qualités de communication et d'animation. Vous êtes évolutif, ambitieux, responsable.

Une première formation à nos activités et nos outils vous permettra d'intégrer nos équipes et de participer à d'importants projets, dans un premier temps en région parisienne.

Il vous faudra ensuite renforcer en permanence vos compétences techniques et prendre en charge des missions d'envergure croissante. Votre évolution de carrière vous amènera à exercer plusieurs de nos métiers et à assumer des responsabilités importantes dans plusieurs de nos activités.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et C.V.) sous la référence MO 694, à la Direction du Recrutement

CGI INFORMATIQUE
30, rue du Château des-Rentiers
75640 Paris Cedex 13

Where telecommunications count.*

*Là où les télécommunications ont de l'importance, NORTEL MATRA CELLULAR s'engage. Là où l'avenir professionnel des hommes prend toute son importance, NORTEL MATRA CELLULAR s'engage aussi. Vous l'avez découvert dans le Monde Initiatives d'aujourd'hui; ne manquez pas le numéro de la semaine prochaine, NORTEL MATRA CELLULAR vous y attend déjà.

NORTEL MATRA CELLULAR

MEDIAPA

SECTEUR

Production -

Where telecommunications count.*

* Là où les télécommunications ont de l'importance

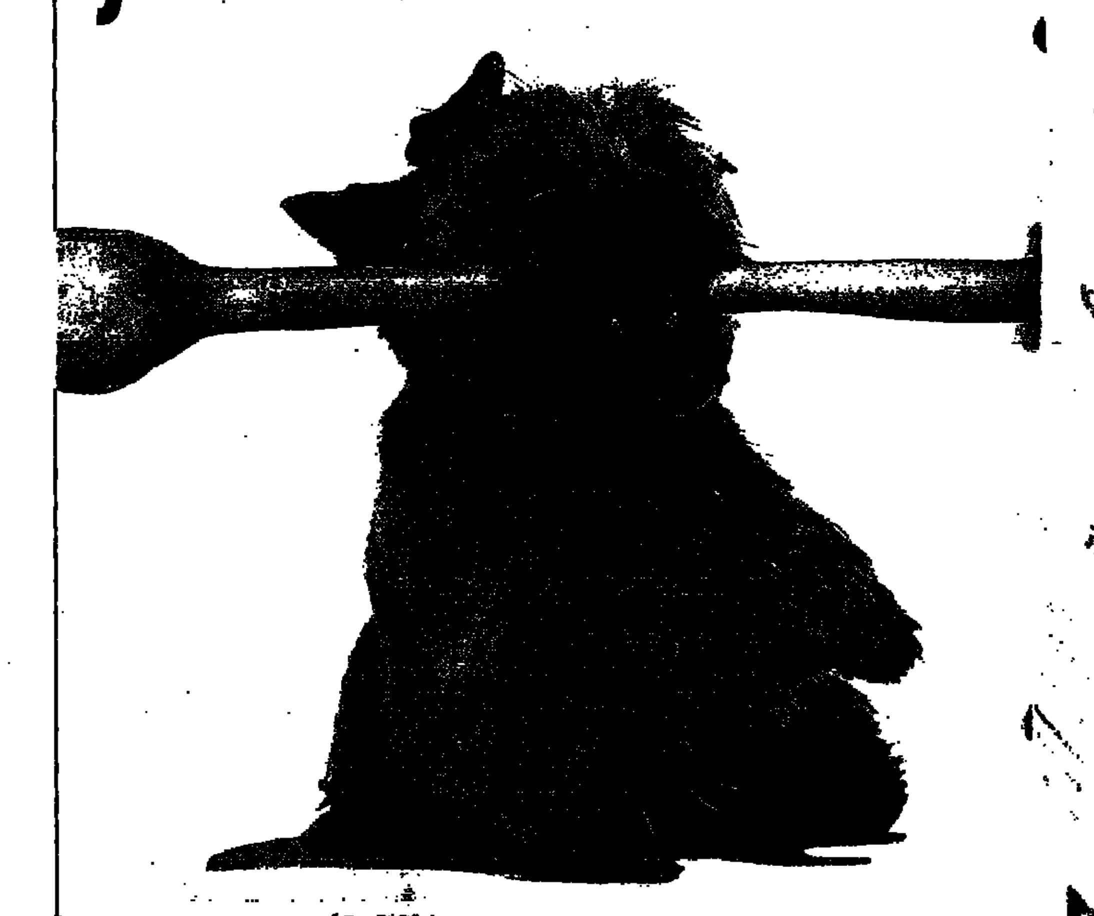
RESPONSABLES CONTRATS GSM EXPORT (Réf.RC/M)
INGENIEURS INTEGRATION / VALIDATION (Réf.IV/M)
SUPPORTS TECHNIQUES AUX APPELS D'OFFRE (Réf.SAO/M)
SUPPORTS TECHNIQUES EXPLOITATION (Réf.STE/M)
INGENIEURS FORMATEURS GSM EXPORT (Réf.IF/M)
INGENIEURS REDACTEURS DOCUMENTATION GSM (Réf.RD/M)
INGENIEURS DEVELOPPEMENT RADIO (Réf.DRA/M)

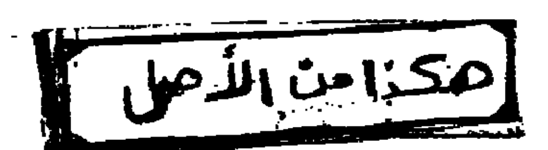
Ces postes sont basés à BOIS D'ARCY (78) et impliquent pour certains des dépla candidature en précisant la référence du poste souhaité à NORTEL MATRA CE 78392 BOIS D'ARCY Cedex.

NORTEL MATRA

Ingénieurs GSM

La peur de tomber sur un os ne nous empêchera jamais d'oser.





SECTE[U]R DE POINTE

- Haute technologie

Where telecom[munications] count.*

peur de tom[ber] ... un os ... nous emp[êche] ... d'oser

NORTEL MATRA CELLULAR

NORTEL MATRA CELLULAR, joint-venture créée à l'initiative du Canadien Northern Telecom et de Matra Communication, se consacre aujourd'hui à la technologie de demain et s'ouvre au marché résolument croissant des systèmes de télécommunications cellulaires GSM.

A l'origine de nos performances, 600 collaborateurs ambitieux et motivés, une R&D autant novatrice qu'active et une spécificité, celle de pouvoir offrir des systèmes clé en main, de l'ingénierie du réseau jusqu'à l'installation complète des infrastructures.

Pour faire face à une demande grandissante et confirmer ses positions sur ses marchés, Nortel Matra Cellular renforce aujourd'hui ses équipes. Un engagement de taille puisque 150 ingénieurs seront recrutés d'ici la fin de l'année.

Alors, **diplômés Grandes Ecoles bilingues anglais**, si vous possédez une expérience significative des télécommunications, de l'informatique, des commutations publiques ou de la radiotéléphonie, venez évoluer et réussir là où les télécommunications ont de l'importance.

Ingénieurs GSM

...nts en France et à l'étranger. Merci d'adresser votre ...R - Armelle COMMELIN - BP 31- Rue J.P. Timbaud

MEDIAPA

Toujours le même mordant ! 3e constructeur informatique mondial, 24% de croissance dans le monde, 27% en France, 21% de croissance des bénéfices, doublement des parts sur le marché hautement concurrentiel de la micro-informatique. Dans un secteur en mutation permanente, HP continue d'afficher des résultats et une rentabilité exemplaires. C'est à Grenoble qu'HP a choisi d'implanter la Direction mondiale de son activité ordinateurs personnels.... Des hommes et des femmes y conçoivent aujourd'hui l'informatique individuelle de demain... en toute créativité !

*Parce que dans ce domaine tout reste à inventer, nous recherchons des **ingénieurs expérimentés** qui partagent notre audace... et notre mordant !*

Selon votre expérience, vous nous rejoindrez comme :

ARCHITECTE LOGICIEL

Vous possédez 4 ans d'expérience dont 2 au moins dans le domaine de l'architecture d'applications. Spécialiste de notre ligne de produits multimédia pour PC, vous en définissez l'architecture et déterminez les choix technologiques qui lui permettront d'évoluer avec succès. La maîtrise de Windows est indispensable. La connaissance de C++ et des MFC est un plus.

INGÉNIEUR EXPERT EN QUALITÉ

Vous avez au moins 5 ans d'expérience en design hardware et systèmes ou en qualification systèmes et réseaux. Responsable de la stratégie de qualification de nos prochaines familles d'ordinateurs personnels, vous pilotez des laboratoires de tests dans plusieurs pays. Votre expertise et vos qualités relationnelles vous permettront d'évoluer rapidement vers des responsabilités d'encadrement.

DESIGNER INDUSTRIEL

Vous avez au moins 2 ans d'expérience dans le service design intégré d'un important fabricant de produits industriels grand public. Au sein du département R&D de la Division PC, vous êtes responsable des projets de design industriel (analyse, cahier des charges, conception, suivi de fabrication, relations partenaires et consultants). La maîtrise des outils CAO serait un plus.

Pour tous ces postes, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature à Hewlett-Packard - Service Recrutement - 38053 GRENOBLE Cedex 09.
Nous sommes prêts à considérer votre candidature même si vous n'êtes pas disponible dans l'immédiat.



Dupleix

NOUS SOMMES L'UN DES TOUT PREMIERS GROUPES D'ASSURANCES. DANS LE CADRE DE LA REFONTE DE NOTRE SYSTEME D'INFORMATION, NOUS RECHERCHONS

2 Organisateurs Chefs de Projet Fonctionnel

Poste basé à La Défense.

Vous avez la responsabilité de l'élaboration et de la coordination sur un plan fonctionnel de la refonte de notre système de gestion des sinistres IARD ou de la nouvelle informatique de notre réseau d'agents.

En relation étroite avec les représentants des utilisateurs de différentes Directions et avec les informaticiens, vous avez pour mission de définir et de formaliser les besoins fonctionnels des utilisateurs, de coordonner et de suivre l'action des différents intervenants sur le projet.

De formation bac + 5, vous avez une expérience réussie de la conduite d'un projet d'organisation de grande envergure en cabinet ou en compagnie d'assurances et êtes notamment intervenu dans le domaine de la gestion des sinistres ou de l'informatisation d'un réseau d'agences.

Votre maîtrise des techniques d'analyse et des outils de formalisation, vos qualités de rigueur, de détermination, votre esprit novateur et votre dimension relationnelle sont les garants de votre réussite dans ces postes et vous permettront d'évoluer vers des responsabilités élargies au sein du Groupe.

Merci d'adresser CV, photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 51357 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA SYSTEM

Informatique technique et industrielle

Process/Automatisme
Génie Logiciel
Télécommunication
Radiocommunication
Aéronautique
Spatial
Transport

CONCEPTION ET INTÉGRATION DE SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION

COFRAMI. 15 ans d'existence et de réussite dans le domaine de l'Informatique Technique et Industrielle - 250 Ingénieurs.

COFRAMI Télécom. accélère son développement et recherche, pour renforcer ses équipes chargées de missions importantes dans de grandes entreprises, plusieurs

Ingénieurs Grandes Écoles

2 ans minimum d'expérience Télécom.

Passionnés par votre domaine, vous possédez les qualités de rigueur, de contact et d'animation nécessaires aux métiers du Conseil et de l'Ingénierie. Au cours de votre expérience professionnelle, vous avez acquis de bonnes compétences en :

- **Logiciels temps réel** sous VRTX, PSOS, Vx WORKS...
- **Protocoles couches basses** (X25, LAPD...)
- **Normes de radiocommunications** (GSM, CT2, DECT...)
- **Équipements** (modems, MIC, PABX, multiplexeurs...)
- **Traitement numérique du signal** (DSP xxx...).

Vous souhaitez assurer votre carrière au sein d'une entreprise à taille humaine, ayant l'ambition de poursuivre sa croissance en privilégiant l'avance technologique de ses équipes, la diversité de leurs missions, la qualité des prestations et l'évolution de ses collaborateurs..

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo) sous la référence TRM/5641 à la Direction des Ressources Humaines.

COFRAMI

COFRAMI - 27/29 Avenue de Saint-Mandé - 75012 Paris

SPECIAL

Sortez des sentiers battus...

Société française, expert mondial de l'aménagement [illegible], avec des objectifs aussi divers que la production d'énergie, la navigation, l'irrigation, la protection de l'environnement, recherche un

INGÉNIEUR MÉCANIQUE/ HYDRAULIQUE CONFIRMÉ

EXPATRIÉ AU PAKISTAN

Première mission : En tant que spécialiste des équipements hydromécaniques (turbomachines, vannes, etc.), le candidat est appelé à participer à un projet d'aménagement hydroélectrique pour traiter principalement de questions d'ordre technique.

Basé au Pakistan, il doit être capable de s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire, son activité (études de conception et de construction, montages, mises en service...) devant l'amener à collaborer étroitement avec des ingénieurs d'autres spécialités (génie civil, hydraulique, conduite de travaux).

Le candidat doit être motivé et totalement disponible pour cette mission dont la durée pourra atteindre deux à trois ans.

Perspectives de carrière : Embauché pour sa première mission dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de deux ans, le candidat pourra, au terme de ce contrat, être intégré dans la structure permanente de la société. Dans ce cas, il pourra accomplir d'autres missions du même type ou participer aux activités de la société en métropole, son lieu de travail étant alors le siège social de la société.

Profil : Agé de 30 à 35 ans, le candidat doit posséder une formation d'ingénieur mécanicien et/ou hydraulicien et justifier d'une solide expérience de quelques années dans le domaine des équipements hydro-électriques, principalement de basses chutes.

Autonome, il dispose d'excellentes qualités relationnelles et doit être [illegible] vers la conception, la mise en forme pédagogique et l'animation d'actions de conseil auprès de clients, partenaires ou constructeurs étrangers.

Une très bonne connaissance de l'anglais est indispensable (lu, écrit, parlé).

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo) sous la référence [illegible] à Yves Duigou, HAY Managers, 5 place Charles-Béraudier, 69428 Lyon Cedex 03.

HayManagers

HAY GROUP 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

SECTEURS DE POINTE

diriger nos deux usines

Notre Groupe multinational (CA : 9 milliards de FF - Effectif : 12 000 personnes) est le numéro 1 dans son secteur d'activité au niveau mondial.

Première société européenne du Groupe, la filiale française produit pour les autres filiales et vend sur le marché des entreprises, une gamme importante de produits à forte notoriété, destinés à l'équipement du bureau.

Elle recherche aujourd'hui son

DIRECTEUR INDUSTRIEL

Vous serez chargé de conduire l'important développement technologique que connaissent actuellement nos deux sites industriels (plus de 300 personnes) spécialisés dans la transformation du papier carton.

Vous dirigerez ces deux usines avec un objectif permanent de productivité et de qualité.

Vous serez l'interlocuteur du Groupe, dans le cadre d'une stratégie industrielle développée au niveau européen.

De formation Ingénieur (Centrale, Mines, Arts & Métiers...), vous avez déjà une expérience réussie dans la direction d'importantes unités de fabrication.

Gestionnaire rigoureux, vous avez une bonne maîtrise de l'Anglais, acquise éventuellement au sein d'un groupe international.

Votre charisme, associé à un management performant et à un sens développé de la communication, sera un élément déterminant pour réussir dans cette fonction-clé de notre entreprise.

Ce poste est basé au NORD de PARIS.

Si vous êtes intéressé par cette opportunité, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et prétentions) sous la référence DBB 76, à notre Conseil qui le traitera avec la plus grande confidentialité.

2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

EURO RSCG CARRIERES



GRANDE BANQUE COMMERCIALE

Sa Direction Informatique, implantée Paris centre, recherche pour son Groupe Architecture Technique un

ARCHITECTE TECHNIQUE
EN MODE CLIENT/SERVEUR

Vous êtes diplômé d'une Ecole d'Ingénieur ou possédez une formation universitaire BAC + 5/6.

A 30/35 ans, vous justifiez d'une expérience technique étendue et performante des systèmes conviviaux mini/micro sous OS2 ou UNIX avec une parfaite maîtrise des interfaces graphiques, des grands systèmes IBM/MVS et des moniteurs transactionnels. Vous avez exercé des fonctions de Chef de projets dans un environnement méthodologique SDMS (ou MERISE). Une bonne pratique d'un AGL et d'un dictionnaire de données est souhaitée.

Vous serez responsable d'un chantier dont l'objectif est de mettre en place un AGL assurant la convivialité des postes de travail utilisateurs, la transparence des accès de données et les communications multiplateformes (MVS, UNIX, DOS). Vous collaborerez de façon étroite avec les experts techniques du Groupe.

Vous assurerez les choix techniques, planifierez les charges, encadrerez et coordonnerez les projets de votre équipe dans un contexte de qualité et de performance.

Vos facilités de dialogue et de communication sont des atouts déterminants pour une collaboration à tout niveau au sein de la Direction des Etudes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence ATM32 à Isabelle de FORCADE, RIB, 140 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.

LBW

RIB

RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB

CABOT

Leader mondial dans la fabrication des noirs de carbone, recherche

L'Adjoint du responsable européen « Logistique et Gestion industrielle »

Vous participez à la gestion industrielle de la division et dirigez la planification de production par l'analyse des besoins et l'allocation des ressources à l'aide d'outils performants d'optimisation.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (gestion et/ou technique), avez acquis de réelles connaissances dans la gestion de production.

Votre esprit d'analyse, mais aussi de synthèse, votre diplomatie et vos réelles capacités de « manageur », vous permettent de justifier d'une première expérience industrielle réussie – de préférence dans un service logistique ou équivalent – dans les secteurs de la chimie, pharmacie ou agroalimentaire. De plus, vous avez une très bonne pratique de l'anglais et de la micro-informatique.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à Cabot Europa GIE, 2, rue Marcel-Monge, 92158 Suresnes, département des Ressources humaines, sous la référence TC.

Ingénieur Sûreté Nucléaire

Importante Société ... implantée dans le Centre ... recrutons dans le cadre de ... activités en ... traitance ... prévention ... risques un

Votre expé... dans ce doma... vous perme... de mener des missions d'... d'analyses de risques et ... à la déc... auprès de notre clientèle.

Vous êtes diplômé de l'ensei... ment supérieur et vous co... les exigences techniques ... par les instances officielles ... domaine de la sûreté nucléaire.

Merci d'adresser lettre ma... CV et photo à EURO RSCG ... (s/réf 55673 sur enveloppe) ... Président Carnot - 69002 LYON ... transmettra.

JEUNES INGÉNIEURS
POLYTECHNIQUE - MINES - CENTRALE
PONTS ET CHAUSSÉES - TÉLÉCOM

Quel rapport y a-t-il entre

Paris *London*
MOCKBA
NEW YORK 香港

et votre recherche d'emploi ?

Pour le découvrir, rendez-vous page XVI

RESPONSABLE de PROJET Senior
Produits «TERRE»



Le Département DEFENSE du Groupe E. LACROIX SA à Muret (31) assure la recherche, le développement, la fabrication, la commercialisation de PRODUITS issus de son SAVOIR-FAIRE PYROTECHNIQUE.

Ce Poste basé à Muret (Toulouse) s'adresse à un INGÉNIEUR de Formation Mécanique, Arts et Métiers ou autre... avec une expérience de QUELQUES ANNÉES en PYROTECHNIE.

Agé de 35 ans, vous justifiez d'une expérience de Responsable de Projet dans le domaine Défense avec un intérêt marqué pour les aspects Techniques que vous savez maîtriser. Vous parlez l'Anglais couramment et rédigez avec facilité.

Disponibilité, désir de vous impliquer, tempérament de «leader» sont demandés pour répondre aux objectifs.

Dans le cadre de la stratégie du Service Recherche et Développement et de la politique QUALITÉ, ce Responsable de Projet doit gérer toutes les ÉTUDES du Segment de Marché «TERRE».

Ses compétences l'amènent à innover, à perfectionner les Techniques utilisées, à trouver les solutions industrielles, à optimiser les coûts et les délais des travaux d'ÉTUDES, à définir de façon performante les Produits de Série et leurs évolutions.

Il cherche à satisfaire les demandes des Ingénieurs d'Affaires en étant factuel dans la gestion des priorités (nouvelles ÉTUDES, ou différents PROJETS en cours). Lors des réunions avec les clients, il démontre l'efficacité de son soutien technique.

Il dirige et anime son équipe PROJETS TERRE, collabore avec les différentes sections du Service R&D.

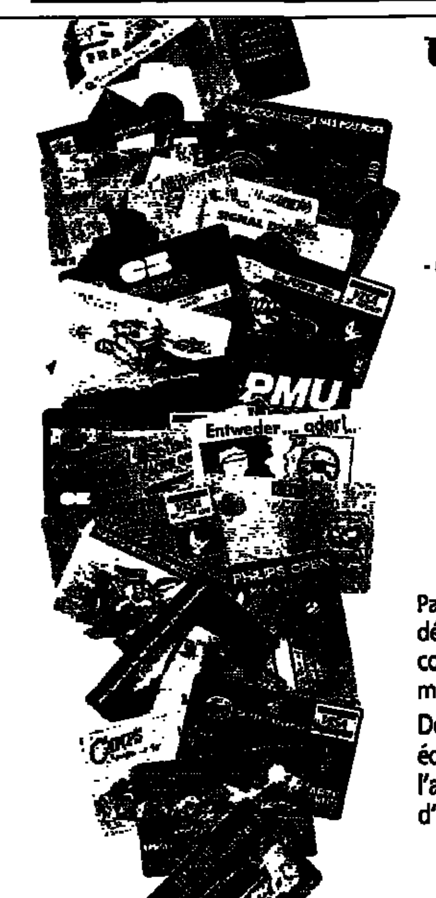
Merci d'envoyer lettre manuscrite (photo), accompagnée de votre Curriculum Vitae dans lequel vous décrirez avec tous les DÉTAILS UTILES vos EXPÉRIENCES sous M 9431 (sur l'enveloppe) en précisant le Salaire Annuel Brut souhaité à

Marie-Françoise LAUTREC LEPY Conseil en Recrutement
27 rue Perchepinte 31000 TOULOUSE

Entretiens de pré-sélection à Toulouse/Paris. TOTALE DISCRÉTION ASSURÉE

Marie-Françoise LAUTREC LEPY

UNE CARRIÈRE A LA CARTE
- Orléans -



Parce que nos cartes ont de l'avenir et que cet avenir nous promet de nouveaux horizons... Pour les 420 collaborateurs SOLAIC, la croissance n'est pas un vain mot, l'expansion se vit au quotidien. Pour concevoir et fabriquer les cartes à mémoire, ils s'investissent chaque jour parce qu'ils savent qu'un formidable marché de diversification *- en France et à l'étranger - leur permet de conforter leur professionnalisme et leur compétence.* Afin de renforcer notre équipe, nous recherchons

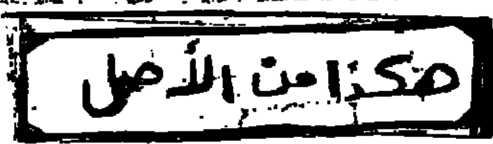
Ingénieur Développement Informatique et Mathématiques Appliquées

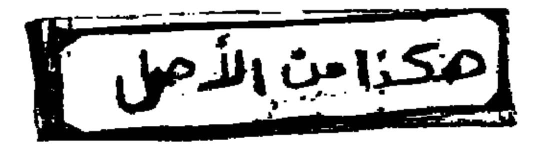
Partie intégrante du service cartes à microcircuits, votre fonction intervient en support du développement informatique et électronique. Vous serez chargé des études nécessaires à la conception et l'intégration d'algorithmes cryptographiques dans le processus de développement de microcontrôleur.

De formation Normale Sup, Ingénieur en mathématiques appliquées, vous rejoindrez une équipe d'ingénieurs expérimentés. Votre mission nécessite une très bonne connaissance de l'arithmétique modulaire des mathématiques appliquées (théorème d'Euclid, de Fermat, d'Euler,...). La connaissance du C et de l'assembleur 68 XX serait un plus.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous la référence IDI/MO/0694 à SOLAIC - BP 6021 - Service du Personnel 45060 ORLEANS cedex.

SOLAIC
GROUPE SLIGOS





SECTEUR PUBLIC

Collectivités territoriales - Ministères



Budget : 5 milliards. Effectifs : 2 000 agents

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-MARITIME

RECRUTE

UN DIRECTEUR ADJOINT DE LA SOLIDARITÉ

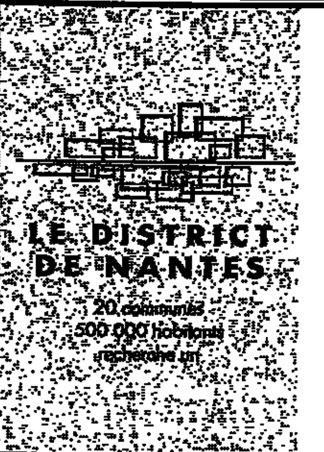
Missions : Sous l'autorité du Directeur Départemental, il sera chargé :

- du budget social du Département (2,2 MF)
  Il devra organiser : – son élaboration
  – son suivi
  – le contrôle de sa réalisation
  – l'optimisation des dépenses et des recettes.
- de l'aide sociale légale et facultative
  Il sera responsable : – de l'analyse et de l'amélioration du fonctionnement des services
  – du suivi et de l'évolution des prestations légales et facultatives
  – du contrôle budgétaire des établissements et services sous pouvoir de tarification du Président du Conseil Général.
- des services logistiques
  En lien avec les services centraux du Département, il suivra :
  – les problèmes de personnel (1 100 agents)
  – les problèmes d'approvisionnement (marchés)
  – les problèmes d'implantation et d'entretien des locaux (plus de 150 centres médico-sociaux).

Profil :
– Vous êtes : IGAS, administrateur ou Directeur territorial
– Vous connaissez très bien par expérience le domaine social et ses mécanismes budgétaires
– Vous êtes partisan d'un mode de direction fondé sur la participation
– Votre compétence est associée à une autorité incontestée
– Et de plus... vous aimez la Normandie.

Recrutement :
Selon conditions statutaires par voie de mutation ou de détachement

Adresser votre candidature, CV détaillé, lettre motivée plus photo, copie des trois dernières fiches de notation et du dernier arrêté de nomination à :
M. le Président du Conseil Général de la Seine-Maritime
Service du personnel Hôtel du Département, Quai Jean-Moulin 76101 ROUEN Cedex



COMMANDANT

DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS ADJOINT AU CHEF DE CORPS

Dans un contexte évolutif, riche et porteur,
le commandant, en direct avec le Chef de Corps, a pour mission :
- de piloter des projets d'envergure.

Homme d'ouverture et de dialogue, il peut justifier de :
- son opérationnalité dans la direction d'un Corps Mixte,
- son efficience dans la gestion des hommes,
- sa pertinence dans le pilotage des projets.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo)
à Monsieur le Président du DISTRICT de l'Agglomération Nantaise
Service du Personnel - Tour Bretagne
44047 NANTES Cedex 01. Tél. 40 99 48 48

L'Agence Centrale des Organismes
d'Intervention dans le secteur Agricole (A.C.O.F.A.)
recrute un

Chef de division gestion des ressources humaines

Outre plusieurs missions liées à l'intervention agricole l'ACOFA, établissement public administratif, assure la gestion inter-établissements des ressources humaines de 9 établissements publics, comptant 1 300 agents régis par un statut commun. Au sein d'une équipe de 10 agents, le responsable de cette unité assurera :
• la conception et la définition des règles de gestion du statut commun des personnels ce qui rend souhaitable la connaissance du droit public dans ce domaine,
• les conditions de rémunération et de promotion,
• la gestion de certaines procédures ou fonctions inter-établissements :
- gestion des recrutements et des mobilités,
- gestion de la paie et des carrières,
- développement de la formation professionnelle,
- relations avec les Directions d'Etablissement, les partenaires sociaux
- organisation des instances paritaires,
- mission de coordination et de service en matière d'administration générale.

Titulaire d'un diplôme de grande école ou universitaire, ce poste suppose une expérience d'au moins 5 années sur des fonctions comparables.

Le candidat devra faire preuve de dynamisme, d'un esprit de service et d'équipe développé et être familiarisé avec l'utilisation d'outils informatiques et bureautiques.



Adresser votre candidature sous la référence GRH DIO à ACOFA
2 rue St Charles 75740
PARIS Cedex 15.

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie

Chef de Produit

Secteur de la connectique - Nous sommes une compagnie internationale, leader dans les composants passifs, employant 6 300 personnes. Nos activités se situent en Europe, Amérique et Asie. L'unité implantée dans le Jura conçoit et fabrique des produits destinés à la téléphonie, l'informatique et l'industrie. Le directeur du site (environ 300 personnes) renforce l'équipe marketing avec un nouveau **chef de produit**. Rapportant directement au chef de groupe, ce collaborateur aura pour mission de redynamiser et de rentabiliser les produits existants, de définir une stratégie de développement pour les nouveaux produits ou concepts en tenant compte des données du marché, de son évolution et de l'état de la concurrence. Il travaillera en étroite collaboration avec le service technique (études, industrialisation et méthodes). Il définira et proposera une politique de prix visant l'amélioration des marges. Il aura un rôle de soutien commercial et promotionnel auprès des différentes organisations commerciales du groupe (françaises et internationales). Ce poste s'adresse à un ingénieur ayant une première expérience de chef de produit acquise dans l'univers des produits industriels de grande série (de préférence dans la connectique). **Réf. 1596.94 M**

Le poste de **Chef de Groupe** est également à pourvoir. Le profil est identique avec un cursus professionnel plus confirmé et l'expérience d'encadrement d'équipes. **Réf. 1597.94 M**

Ces postes sont à pourvoir dans le **Jura**. L'anglais est indispensable dans les deux cas.

Si l'une de ces propositions vous intéresse, merci d'envoyer votre dossier de candidature sous la référence choisie (à préciser sur l'enveloppe) à notre conseil, Chantal Baudron s.a. 61, boulevard Haussmann - 75008 Paris.



Chantal Baudron. s.a.

Membre de Syntec



CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHARENTE

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHARENTE

(budget : 1 milliard 100 MF – 600 agents)

RECRUTE

SON DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

– Collaborateur direct du président du Conseil général, il apportera le concours d'un professionnel rigoureux et imaginatif dans la préparation et l'exécution des décisions de l'Assemblée départementale ;

– Il s'appuiera sur un encadrement motivé et habitué à un style de management participatif ;

– A quarante ans (ou plus), de formation supérieure, il dispose d'une solide expérience dans la gestion d'une importante collectivité publique et bénéficie d'une grande aisance relationnelle qu'il mettra à profit vis-à-vis des partenaires institutionnels et de ses collaborateurs.

Les candidatures doivent être adressées avant le 30 juin 1994 à :

M. le Président du Conseil général de la Charente - BP 1404 - 31, bd Emile-Roux
16017 ANGOULEME CEDEX



LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

Directeur commercial et marketing

INSTRUMENTATION INDUSTRIELLE · PARIS

Groupe leader sur le marché de l'instrumentation industrielle, notre développement s'appuie sur une recherche constante de la satisfaction de nos clients, par une politique d'innovation soutenue et une optique qualité omniprésente. Pour progresser encore, nous souhaitons renforcer notre équipe de direction.

Merci d'adresser votre candidature, à Vidal Associates, 98-102 rue de Paris, 92100 Boulogne, en précisant la référence 2230 sur l'enveloppe et sur la lettre.

— **MISSION** : en étroite collaboration avec notre Direction Générale, vous vous imprégnez de notre environnement, puis effectuez une prise de responsabilités en deux étapes distinctes.

Dans un premier temps, vous élaborez et faites vivre le **plan marketing stratégique.** Véritable force de proposition, vous participez à la réflexion sur l'expansion de l'entreprise, identifiez les opportunités du marché et assurez la gestion complète de nos gammes de produits. Globalement, vous orientez, organisez et homogénéisez notre offre et notre image. Votre vision pertinente et dynamique du marché contribue à la réactivité de l'entreprise.

Dans un second temps, vous prenez des responsabilités élargies en intégrant également **l'ensemble de la fonction commerciale.**

A terme, vous animez une centaine de personnes dans un esprit de qualité, d'innovation et de rentabilité.

— **PROFIL** : à 40 ans environ, maîtrisant parfaitement l'anglais et si possible l'allemand, votre formation et votre parcours vous permettent de faire valoir une triple compétence.
Technique : diplôme d'ingénieur (électronique, électrotechnique, mesures physiques...).
Commerciale *: négociation,* encadrement de forces de vente et animation de distributeurs.
Marketing : idéalement troisième cycle de gestion et une réelle expérience du marketing industriel.

Au-delà de ces acquis indéniables, vos qualités personnelles seront déterminantes : sens opérationnel, charisme, qualités de communication, rigueur, talent de négociation et implication pour une réussite commune.

— Nous vous ferons confiance en vous offrant de réelles perspectives d'évolution au sein d'un groupe qui se dote des moyens de son succès (11 % du CA en R & D, politique internationale active...).

VIDAL

CHEF DES VENTES

Groupe International (3 000 personnes - 2,5 Md FF CA), nous sommes leader sur les marchés que nous servons et souhaitons renforcer notre organisation « Systèmes d'Assemblage Industrie » en France. Nous recherchons un chef des ventes pour cette activité.

Rattaché au directeur commercial, vous définirez avec lui les plans d'action et animerez un groupe de cinq ingénieurs technico-commerciaux.
Basé à notre siège de Marne-la-Vallée, votre grande disponibilité vous permettra de négocier avec nos principaux clients et de stimuler notre développement des ventes.
A 35 ans environ, ingénieur de formation A.M. ou équivalent, bilingue anglais, votre expérience réussie de vente de biens d'équipement industriel sera déterminante pour mener à bien vos futures responsabilités.
Nous vous offrons les avantages d'un groupe dynamique et performant et des opportunités d'évolution liées à notre croissance.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 51178, à Media System, 6 Impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

Nielsen

Présent dans 34 pays, avec 12 000 personnes, 1,2 milliard de dollars *de CA, dont 70 % réalisés hors* des Etats-Unis, nous sommes le leader mondial des services d'information et d'outils d'aide à la décision marketing.
Afin de répondre à l'évolution des besoins de nos clients en matière de qualité de nouveaux outils liés à l'introduction des données scanning, nous étoffons nos équipes pour consolider notre expansion.

A.C. Nielsen

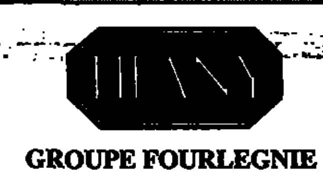
a Company of The Dun & Bradstreet Corporation

CONSEILS

*V*ous connaissez le monde de la grande consommation et de la distribution, vous avez une grande capacité d'analyse des données de marché, le sens de la communication et de la négociation commerciale. Vous fidéliserez votre portefeuille de clients par votre proximité, par la pertinence de vos recommandations et par un esprit dynamique et innovateur de tous les jours.

Une formation supérieure commerciale, la maîtrise de l'anglais, la parfaite connaissance de l'outil informatique ainsi que le goût du travail en équipe sont indispensables.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle, sous réf. LM à Nielsen, Direction des Ressources Humaines, 9 avenue des Trois-Fontaines, 95007 Cergy-Pontoise Cedex.



GROUPE FOURLEGNIE

Groupe français leader sur son marché, nous fabriquons en grande série et distribuons une gamme complète de produits jetables grand public.

Pour renforcer notre structure, nous recherchons notre

DIRECTEUR MARKETING et DEVELOPPEMENT

ayant pour mission de développer le concept de produits jetables.

De formation supérieure, à 35 ans minimum, vous avez une expérience réussie et significative de plusieurs années de Responsabilités en produits de Grande Consommation.

Vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais.

Poste basé à Lille.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo sous réf LM à EMP - BP 9 - 59651 Villeneuve d'Ascq.

Nous sommes leader dans le montage et le financement de tous projets immobiliers. Implanté dans toute la France, nos prestations vont du financement à l'ingénierie financière et immobilière de ces investissements.
Nous développons notre marché dans de nouvelles perspectives et créons pour des commerciaux entreprenants, de nombreuses opportunités.

RESPONSABLES DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

PARIS - NANCY - DIJON - LILLE

Vous avez environ 30 ans, une formation supérieure (ESC, Sciences Po, IEP,...) et 5 à 7 ans d'expérience de la vente de services auprès de dirigeants d'entreprises.
Rattaché à l'une de nos structures régionales, vous serez responsable du développement de son activité commerciale, tous produits confondus, dont notamment le financement des particuliers et des investissements immobiliers des entreprises. Vous serez soutenu par une petite équipe de 2 à 4 chargés de clientèle que vous saurez animer et motiver par vos propres qualités de découvreur d'affaires et d'entrepreneur. ***Réf. 93/RD***

CHARGES DE CLIENTELE

LYON - GRENOBLE - LILLE

Vous avez environ 25 ans, une formation commerciale de type Bac + 2 minimum et une première expérience réussie de la vente de produits ou services haut de gamme aux particuliers.
Vous effectuerez la prospection et le suivi d'un réseau de prescripteurs (gestionnaires de patrimoine, agents immobiliers, notaires...) et de clients en vue de monter des dossiers de financement de particuliers (accession, investissements patrimoniaux,...) et de vendre des produits de placement. **Réf. 93/CC**

Pour l'ensemble de ces postes, de larges possibilités d'évolution existent au sein de notre Groupe, pour peu que vous acceptiez une mobilité géographique.
Merci d'adresser lettre, CV, photo, prétentions en précisant la ville et la référence choisie à notre conseil KEY MEN - Tour Winterthur - 92085 Paris La Défense Cedex 18.

MEMBRE DE SYNTEC

KEY MEN

Fabricant International en matériaux de construction

Vous propose [illegible] en rejoignant sur Paris ou [illegible] l'une de ses filiales.

Si vous avez 30/40 ans et une expérience réussie dans le bâtiment, si vous êtes mobile géographiquement, vous êtes peut-être notre futur

Responsable Marketing Opérationnel

Diplômé SUP [illegible] ou équivalent. Anglais [illegible] et goût prono[illegible] pour le commercial indispensable.
Nous vous [illegible]ons un salaire entre 250 et 350 KF suivant l'expérience et les compétences (+ véhicule + frais).

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV + **prétentions et photo obligatoires** en précisant date de disponibilité, s/réf. 174 A à Jean Marc BEAUVOIR - Performen's Recrutement - Les Etupes 69210 SAVIGNY

PERFORMEN'S

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Votre domaine : les mines, carrières, TP
Votre marché : le monde
Votre produit : des techniques innovantes
Votre mission : les promouvoir

Nous sommes un groupe européen leader. Nous vendons à de grands clients (mines, carrières, TP) une gamme complète de produits, équipements et services.
Pour promouvoir des procédés et équipements particulièrement novateurs, nous recherchons un

JEUNE INGENIEUR-COMMERCIAL EXPORT

Sa responsabilité de développement commercial concerne le monde entier et il assurera la vente directe auprès des clients de l'Europe et de l'Afrique.

La réussite de ce projet ambitieux implique :

- une formation ingénieur
- une première expérience de 4 à 5 ans dans la vente d'équipements ou de procédés à l'exportation, si possible dans le domaine minier ou TP
- des qualités marquées de dynamisme, d'autonomie et une envergure personnelle lui permettant d'être reconnu comme un interlocuteur de "poids" dans l'ensemble de ses contacts à haut niveau tant externes qu'internes
- la maîtrise de l'anglais et si possible la connaissance de l'espagnol.

Poste basé à Paris.

Rémunération motivante fixe + intéressement.

Ecrire sous réf. 238 2854 AM
Discrétion absolue




71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel



Tacis

Le Programme TACIS est une initiative de l'Union Européenne en faveur des Nouveaux Etats Indépendants et de la Mongolie dont le but est d'encourager le développement d'harmonieuses et prospères relations politiques et économiques entre l'Union Européenne et ces pays partenaires.

КИМЭП

TACIS apporte son soutien à l'Institut de Gestion, d'Economie et de Recherche Stratégique du Kazakhstan (KIMESR - Kazakhstan Institute of Management, Economics and Strategic Research) – une institution à vocation internationale pour l'enseignement des futurs cadres du Kazakhstan et le développement de la recherche politique et économique. Nous recherchons des candidats ressortissants de l'Union Européenne pour la fonction de

▶ EXECUTIVE DIRECTOR

Kazakhstan Institute of Management, Economics and Strategic Research

dont le rôle sera d'amener le KIMESR à la pointe des institutions de management de niveau universitaire. Le candidat sélectionné se verra ainsi offrir une opportunité exceptionnelle de participer aux réformes économiques actuellement en vigueur au Kazakhstan au travers du leadership de cette institution porte-drapeau. Le poste est à pourvoir pour une période de deux ans.

Les candidats devront posseder:

- ▶ un doctorat en gestion, économie ou sciences politiques;
- ▶ une expérience académique remarquable (enseignement, publications);
- ▶ une expérience en gestion et d'excellentes capacités de management (leadership, innovation, stratégie);
- ▶ une maîtrise parfaite de l'Anglais, langue de travail de l'Institut;
- ▶ une expérience à l'étranger serait un atout;
- ▶ aptitudes/expérience dans la négociation et l'obtention de subventions est un plus.

Le candidat sélectionné devra être disponible en Septembre 1994.

Les candidatures avec c/v détaillés devront être rédigées en Anglais et parvenir à TRANSTEC, Dirk Vochten, Human Resources Manager, Avenue de Tyras 75, B-1120 Bruxelles; téléfax: +32-2 266.49.65, avant le lundi 4 Juillet 1994 à 8.00 am. Les interviews auront lieu à Bruxelles à partir du 6 juillet.

CARRIÈRES DANS LE SECTEUR MINIER
Afrique occidentale

La mine d'or Syama située au Mali, en Afrique occidentale, est en exploitation depuis 1990 et connaît présentement une forte expansion. Après la construction d'une nouvelle usine de traitement des sulfures, qui doit être achevée au milieu de 1994, la production d'or de la mine passera à 200 000 onces par année. Nous vous invitons à poser votre candidature aux postes suivants :

CHEF SUPERVISEUR – BROYAGE À SEC

La personne choisie sera responsable de la mise en marche et de l'exploitation efficace du système de broyage à sec de la mine Syama, dont la capacité de traitement prévue est de 4 000 tonnes de minerai par jour. Pour être admissible, vous devez posséder au moins 10 années d'expérience pertinente concrète en exploitation d'équipement de broyage; une expérience avec l'équipement de grillage est également souhaitable.

CHEF SUPERVISEUR – GRILLAGE

La personne choisie sera responsable de la mise en marche et de l'exploitation efficace du système de grillage sur lit fluidifié de la mine Syama, dont la capacité de traitement prévue est de 4 000 tonnes de minerai par jour. Pour être admissible, vous devez posséder au moins 10 années d'expérience pertinente concrète en exploitation d'équipement de grillage; une expérience avec l'équipement de broyage est également souhaitable.

RESPONSABILITÉS DES DEUX POSTES : supervision directe de tous les aspects du broyage ou du grillage de l'usine de traitement Syama; assistance à l'exploitation globale du complexe de traitement minier Syama, incluant les activités de concassage, de broyage, de grillage, de lixiviation, etc.; formation/éducation de la main-d'oeuvre malienne et philipine; élaboration des procédures requises pour maintenir la sécurité et assurer la réparation des sections de broyage à sec. Une expérience d'au moins 2 années à un poste à l'étranger est requise. Un diplôme en métallurgie et la connaissance du français est souhaitable.

BHP offre un salaire avantageux, un programme de primes intéressant ainsi qu'un forfait d'avantages sociaux concurrentiel. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation en anglais, en précisant le poste qui vous intéresse, à l'adresse suivante :



Brian Casara
Premier spécialiste – Ressources humaines
550 California Street
San Francisco, CA 94104 USA

INGÉNIEUR HYDRAULICIEN
Sortez des sentiers battus...

HayManagers

HAY GROUP 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion- Finance - Ressources Humaines - Juridique

UN SPECIALISTE EN DROIT DE LA CONCURRENCE ET DE LA DISTRIBUTION

UN SPECIALISTE EN DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

Cabinet d'Avocats spécialisé dans le Conseil aux entreprises recherche

Pour ces deux postes vous pourrez justifier :
D'une expérience d'au moins trois ans en cabinet ;
D'un diplôme de 3ème cycle spécialisé ;
D'une très bonne maîtrise de l'anglais.

Adressez lettre manuscrite, C.V. et photo à : BAKER & Mc KENZIE
32, avenue Kléber - 75116 PARIS.

PARANNONCES

BAKER & McKENZIE

CONSEIL EN CARRIÈRES

Cadres et dirigeants, vous pensez devenir

CONSULTANT INDÉPENDANT

et exercer votre métier d'une autre façon.
Rejoignez notre dispositif d'accueil, de formation et de prospection.
Nos prestations peuvent être prises en charge par votre entreprise.

ARCADI
CONSULTANTS

Association pour la reconversion des cadres en consultants indépendants subventionnée par l'Etat
11, rue La Boétie, 75008 PARIS. Tél. : 47-42-23-00

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

TOTAL

JURISTE

TOTAL, actif dans plus de 80 pays, dans tous les stades de la chaîne pétrolière ainsi que dans le secteur chimique, recherche un JURISTE pour la Direction Juridique de sa *Division Trading* et *Moyen-Orient*.

Vous aurez pour mission, au sein d'une équipe de Juristes Internationaux, de traiter des affaires contractuelles (*négociation et rédaction d'actes, règlement de litiges*) et notamment des questions de droit maritime.

Vous êtes parfaitement bilingue français/anglais. Autonome, *vous êtes ouvert et apte à communiquer avec vos* interlocuteurs quels que soient les pays et les cultures.

Titulaire d'un diplôme de 3ème cycle en Droit Maritime (DEA ou DESS) complété par un diplôme anglo-saxon, vous avez une expérience d'une dizaine d'années, y compris dans le domaine du transport maritime.

Ce poste, basé à Paris, nécessite de fréquents déplacements à l'étranger.

Si la perspective de rejoindre le groupe TOTAL et ses multiples possibilités d'évolution vous séduisent, merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous réf. 94/JM à Jean-Pierre GILLET. DRHC. Département Recrutement. TOUR TOTAL. Cedex 47. *92069 PARIS LA DEFENSE.*

ON NE S'APPELLE PAS TOTAL PAR HASARD — TOTAL



Groupe international allemand de premier plan dans le secteur des hautes technologies recherche un

Juriste d'Affaires

Sous la responsabilité du Directeur Juridique France, le candidat se verra confier la responsabilité du suivi juridique de l'ensemble des dossiers d'une filiale du groupe située à Toulouse (droit des sociétés, droit commercial, etc...). Il sera plus particulièrement chargé des problèmes de propriété industrielle (contrats d'étude et de développement, contrats de licence, etc...) dont il sera le spécialiste pour le Groupe en France en relation avec les juristes spécialisés de la maison-mère

Agé de 30/35 ans, de formation juridique supérieure (DESS, DEA, DJCE, 3ème cycle propriété industrielle, etc...), vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans en entreprise ou cabinet type ancien conseil vous ayant permis d'acquérir, adaptabilité, fléxibilité et autonomie dans des dossiers *relevant du droit des affaires en général*. Vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais tant écrite qu'orale et idéalement une bonne pratique de l'allemand.

Le candidat se verra assurer une formation en France et en Allemagne en matière de propriété industrielle avant sa prise de fonction.

Une grande mobilité géographique est requise pour ce poste.

Adressez lettre manuscrite + CV + rém. actuelle + tél. à **Dominique Montabrie, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex, sous réf.DM9775MO.



Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

PREMIÈRE CAISSE DE RETRAITE
RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT JURIDIQUE
Un juriste (H/F)

- **VOTRE MISSION :** Analyser les projets de textes législatifs ou réglementaires, proposer des aménagements de la réglementation et des instructions en vigueur, déterminer les modalités pratiques d'application de ces mesures, représenter le département juridique auprès des différentes directions de la CNAV, des Caisses régionales et de nos partenaires extérieurs.
- **VOTRE PROFIL :** Titulaire d'une maîtrise ou d'un DEA en droit privé, vous avez développé au cours de votre expérience de 2 à 5 ans vos aptitudes à l'analyse et la rédaction. Esprit d'équipe, aisance relationnelle et facultés d'adaptation sont nécessaires à votre réussite.

Nous vous formerons à la législation de l'assurance-vieillesse.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions) sous la référence JUR.REG6-94 C.N.A.V. - Direction des Ressources humaines - Service 801-110 avenue de Flandre, 75951 PARIS CEDEX 19.

CAISSE D'EPARGNE DE FRANCHE-COMTE

La CAISSE D'EPARGNE DE FRANCHE COMTE, née de la reconfiguration nationale du réseau des Caisses d'Epargne, confirme sa place prépondérante sur sa région. Le développement et la dynamisation de ses structures la conduisent à rechercher de nouveaux collaborateurs :



Rattaché à la Direction des Affaires Générales, vous animez le Département Juridique (Services Contentieux et Successions), en vous appuyant sur une équipe performante de 12 personnes. Vous assurez un suivi de l'activité recouvrement du réseau. Directement impliqué dans la gestion de dossiers complexes, vous représentez la Caisse auprès des tiers et des tribunaux. Véritable conseiller interne, vous êtes l'interlocuteur des Directions pour toutes interventions relevant de votre domaine de compétences (procédures, contrats, assurances).

A 35 ans environ, de formation type 3e cycle Droit des Affaires ou Droit Bancaire, vous avez une expérience confirmée de la fonction Juridique acquise dans un établissement bancaire ou financier. Outre vos acquis, votre tempérament entreprenant et vos qualités relationnelles font de vous un manager reconnu et apprécié.

Intégré à la Direction Organisation-Informatique, vous pilotez un département de 3 organisateurs en charge de missions visant à l'optimisation des procédures de fonctionnement de la caisse.

Vous intervenez ainsi sur les dossiers d'organisation en cohérence avec l'évolution du système d'information. Vous garantissez le suivi global des projets visant le développement de nouvelles applications informatiques et *de systèmes connexes, mis en oeuvre en liaison avec les organismes extérieurs.*

A 35 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de Commerce ou Ingénieur), vous possédez une expérience confirmée de la fonction d'organisateur acquise au sein d'un établissement bancaire ou financier. Vous avez éventuellement occupé ces responsabilités dans un cabinet d'organisation en charge du secteur bancaire.

Merci de transmettre votre dossier de candidature sous réf. concernée à notre conseil, **EUROPACT** - qui vous garantit une totale confidentialité - 57, Boulevard Vivier Merle - 69429 LYON CEDEX 03 et répondra sous quinzaine aux candidats ayant le profil demandé.



L'OUVERTURE



JURISTE EN DROIT DES AFFAIRES

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris représente, conseille et informe les 270 000 entreprises de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val de Marne. Elle participe à l'aménagement et à l'équipement de Paris et de sa région. Chaque année, 12 000 étudiants et 40 000 adultes suivent des formations dans ses établissements d'enseignement. De ces multiples activités au coeur de l'économie découle tout un univers de métiers qu'elle vous propose de partager !

Au sein d'un centre d'études pluridisciplinaires comptant une centaine de juristes et d'économistes, vous participez à notre action pour faire évoluer le droit des affaires vers une meilleure adaptation aux besoins de l'économie.

En contacts fréquents avec les entreprises, vous assurez leur information sur le droit positif, soit par des consultations individuelles, soit par la rédaction de nombreuses publications.

Vous êtes diplômé de 3ème cycle en droit des affaires avec une solide formation en droit civil et une large culture économique et générale (diplôme IEP Paris apprécié). *Un sens aigu de l'analyse critique des* textes et projets législatifs réglementaires, d'excellentes capacités rédactionnelles et relationnelles ainsi qu'une aptitude à prendre des responsabilités sont indispensables.

Les candidatures ne seront examinées que si les postulants peuvent justifier de mentions.

Merci d'adresser votre candidature sous *référence ALMO6485 à la CCIP - DRH* 8, rue Chateaubriand - 75008 PARIS.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Au plus près des entreprises

Scimed est une société dynamique à forte croissance dans le secteur de la haute technologie médicale. Localisée à Voisins-Le-Bretonneux, elle recherche un(e)

SCIMED

Contrôleur financier Europe

Fonction : • *Responsable de tous les aspects de la fonction financière : comptabilité, reporting, budget,* contrôle de gestion, gestion des actifs et gestion des systèmes d'information pour l'Europe-Sud (France, Italie, Espagne et Distributeurs) • Il/elle dépendra du Directeur de l'Europe-Sud et du Directeur financier Europe.

Profil : • Avoir occupé des fonctions similaires au sein d'une société multinationale (5 à 7 ans) • Expérience professionnelle avec l'Espagne et l'Italie • Age : 30 à 38 ans • Maîtrise en Gestion, ou équivalent • Anglais et français courants, plus italien ou espagnol.

Veuillez *transmettre votre* C.V. à *l'attention de : Monsieur Gilles DEVOS, Directeur Europe-Sud,* SCIMED S.A., 132 Avenue Joseph Kessel B.P. 60, 78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX.

Important Groupe Industriel français mais présent dans une dizaine de pays étrangers, leader dans son domaine d'activité, recherche pour sa Direction financière et comptable

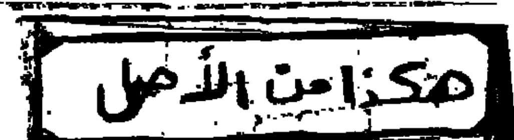
un spécialiste consolidation

Auprès du responsable de la consolidation des Sociétés du Groupe, il se verra confier la supervision et la consolidation des comptes d'un ensemble de filiales étrangères du Groupe.

Pour ce poste, situé au siège du Groupe au sud ouest de Paris, il est nécessaire de pouvoir faire valoir :

- une formation comptable de niveau supérieur
- une première expérience significative de ce métier
- la pratique des langues anglaise et allemande.

Merci d'adresser votre C.V. à notre Agence conseil **Médianove** 42, rue Camille Desmoulins 94230 Cachan sous réf.SC ou saisissez directement votre CV sur 3617 FLASHCV code SC



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

AUDITEURS CONFIRMES

Au sein du Département Titres et Bourse de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Vous aurez la responsabilité de conduire des missions de contrôle dans les entités assurant le traitement et la conservation des valeurs mobilières.

De formation supérieure (Ecole de Gestion, DESS, DESCF), vous avez acquis une expérience de 4 à 5 ans dans le secteur de l'inspection bancaire ou de l'audit d'établissements financiers au sein d'un cabinet. La connaissance des valeurs mobilières et des marchés financiers est indispensable. La maîtrise de l'anglais et des outils micro-informatique sera un atout supplémentaire.

Postes basés à NANTES.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions, sous référence AUDIT à Corinne FONDECAVE - Société Générale Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

EURO RSCG CARRIERES

Banque
Ressources humaines
et compétitivité commerciale

Avec l'ambition d'être le leader des banques régionales des Pays de Loire (de l'Ouest) et déjà une solide notoriété, nous sommes un important Etablissement Financier (1 500 personnes) où les démarches d'organisation et la politique sociale concourent à notre dynamisme de développement.
Nous recherchons notre

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Membre du Comité de Direction, il assumera l'ensemble des volets de la fonction en ayant pour objectif de favoriser la mise en oeuvre du changement sur le plan social par ses actions de communication, sa collaboration avec l'encadrement et une animation efficace des relations sociales.

De formation supérieure (DESS Droit Social - Sciences Po...) il aura réalisé un parcours significatif et réussi dans la fonction humaine et sociale (15 ans environ). Cette expérience acquise plus particulièrement dans le secteur banques, assurances... lui aura donné une réelle crédibilité professionnelle et aiguisé sa capacité à négocier et gérer les situations de changement avec écoute et rigueur.

Poste basé à Nantes.

Ecrire sous réf. 24A.2707 4M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Banque Régionale leader sur son marché, nous recherchons dans le cadre de notre développement

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

Assisté d'une équipe de 8 personnes, vous êtes le maître d'œuvre de nos projets d'organisation interne.

Vous assurez des missions de diagnostic et de conseil en cohérence avec la politique de nos partenaires : actualisation du schéma directeur du système d'information, définition d'outils, méthodes de pilotage, procédures et circuits d'information, assistance à la réorganisation de départements ou de services.

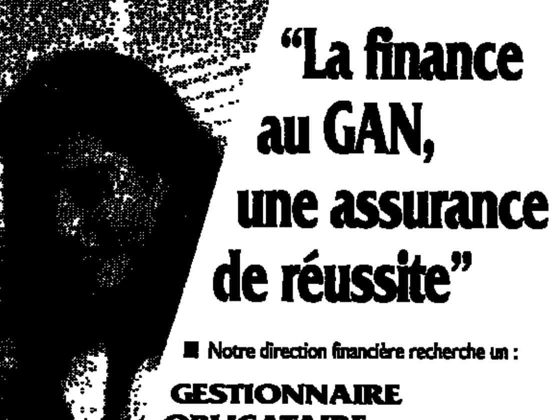
A 30/35 ans, de formation supérieure (école d'ingénieur de préférence) vous possédez une première expérience de la fonction organisation en milieu de services (banque, assurance, cabinet conseil).

Qualités d'autonomie, de communication et d'animation complètent vos compétences techniques.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. DDB/120/A à notre conseil : **NEMROD Ressources Humaines - Dorick de BROSSES** - 15, place Jules Ferry - 69006 LYON ou 39, rue de Châteaudun - 75009 PARIS.

Nemrod RESSOURCES HUMAINES — DENIS RICHARD ASSOCIES

EURO RSCG CARRIERES



"La finance au GAN, une assurance de réussite"

■ Notre direction financière recherche un :

GESTIONNAIRE OBLIGATAIRE

■ Au sein du Département obligations et trésorerie, vous contribuez à la gestion des portefeuilles obligataires du groupe et vous participez aux décisions d'achat et de vente de titres.

De formation Bac + 5 (école d'ingénieurs, actuaire, DESS...), vous justifiez d'une expérience similaire de 2 ans acquise dans une banque ou dans une compagnie d'assurance. La maîtrise de l'anglais sera un atout pour ce poste basé à Paris.

■ Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence PB, à Pascale BLONDEL, GAN, DRH/GRC, 2 rue Pillet Will, 75448 Paris Cedex 09.



L'ÉNERGIE DE TOUS LES PROJETS

MEDIA SYSTEM

LAB
L'épuration de l'air et des gaz

Qualité des hommes et maîtrise technologique nous ont ouvert l'Europe, les Etats-Unis, l'Asie. Leader dans notre domaine, nous concevons et réalisons des installations clés en main (400 MF CA - 70 % à l'étranger). Pour accompagner notre forte croissance (> 30 % par an), nous créons le poste d'

▶ Adjoint du Directeur des Ressources Humaines

Dans un environnement international de haut niveau (200 ingénieurs et techniciens) et grâce à votre sens de la communication et à vos compétences, vous mettez en œuvre la politique de gestion des Ressources Humaines, en particulier sur le plan financier et administratif (tableaux de bord, formation, rémunération, évaluations...). Votre bonne intégration vous permettra d'élargir vos responsabilités.

Diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, vous êtes polyvalent et rigoureux avec une expérience de 3 à 5 ans. Bonne pratique de l'anglais indispensable.

Poste à pourvoir à Lyon.

Réponse aux candidats retenus sous 15 jours.

Merci d'écrire sous réf. 687 LM à : Geneviève CROUZET
ARTEMIS CONSEILS
21 rue François Garcin
69003 Lyon

OPQCM Membre de SYNTEC

ARTEMIS
LYON - PARIS

OK

CONSULTANT DANS UN DOMAINE D'AVENIR : LA FRONTIÈRE ENTRE LA GESTION ET LE SOCIAL

Agés de 30 à 50 ans, après une formation grande école ou doctorat, vous avez maîtrisé le métier de contrôleur de gestion, puis élargi votre horizon par une expérience dans le social ou la vente.

Vous souhaitez maintenant aborder une nouvelle étape en devenant consultant. Peut-être l'êtes-vous déjà dans un grand cabinet ou en étant à votre compte. Dans tous les cas, vous avez un projet professionnel précis et une autonomie commerciale.

Quels que soient votre organisation et votre statut juridique, nous serons heureux d'examiner vos possibilités d'insertion dans notre équipe. Nous combinons rigueur et compétence et vous proposons une logistique, une méthodologie éprouvée et un partage d'expérience dans le cadre d'une association de vrais professionnels.

Merci d'adresser votre dossier à : ECOMOTIV, 34, rue Gérard, 75013 Paris.

Spécialisée dans le **domaine bancaire**, notre Société connaît un important taux de progression et recherche des

CONSULTANTS

De formation Ecole de Commerce ou équivalent, ils seront affectés à des missions d'organisation et de Conseil dans le secteur bancaire.
Ces postes sont ouverts, soit à des **Consultants Seniors** (7 à 8 ans d'expérience), soit à des **juniors** (2 à 3 ans d'expérience).

Dans tous les cas, des connaissances du conseil et/ou de la Banque sont exigées.

Merci d'adresser CV et prétentions sous référence CO 227 à : SIGO CONSEIL - 108 bis, avenue Gabriel Péri - 93585 SAINT OUEN Cedex.

SIGO CONSEIL

EURO RSCG CARRIERES

Méthode et organisation au 46 99 54 54

• Auditeur interne •

Filiale du groupe Marsh & McLennan, premier groupe de courtage mondial, Faugère et Jutheau est n° 2 en France dans le domaine du conseil en assurances. Dans un souci d'optimisation de la qualité de la gestion de notre groupe, nous avons créé en 1993 une cellule « Méthode et organisation » qui nécessite aujourd'hui le recrutement d'un nouvel auditeur interne.

De niveau bac + 5, issu d'une grande école de commerce ou d'un cycle universitaire, vous êtes débutant ou bénéficiez d'une première expérience, de préférence en qualité d'auditeur dans le domaine tertiaire.

Rattaché au directeur du département « Particuliers et risques simples », vous apporterez à l'ensemble des utilisateurs le soutien nécessaire à la bonne utilisation des nouveaux moyens informatiques et bureautique.

Vous mettrez en œuvre et contrôlerez les procédures et outils définis pour l'optimisation des performances dans le but d'améliorer la qualité d'ensemble.

Pour ce poste basé à Levallois-Perret, vous êtes parfaitement bilingue anglais et possédez un sens développé de l'écoute, de la synthèse et de l'adaptabilité.

Pour en savoir plus, appelez le 46 99 54 54 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, en précisant la référence 127.



RISES

e d'Affaires

JURISTE EN DROIT DES AFFAIRES

SCIMED



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

